TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 027 — 40 PAGES — MARDI 26 AVRIL 1977

L'ACCIDENT DE LA PLATE-FORME D'EKOFISK

Une nappe de pétrole de 300 kilomètres carrés dérive en mer du Nord

(LIRE PAGE 40.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A. 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le premier ministre du Vietnam est accueilli avec des égards exceptionnels

Retrouvailles

La visite de M. Pham Van Dong à Paris, deux ans après la victoire militaire du Nord communiste sur le régime pro-américain de Saigon et un an après une réunification à certains égards encore assez formelle, témoigne d'abord du singulier réalisme des successeurs de Ho Chi Minh, maintenant engagés dans la bataille de la reconstruction et du développement, non moins redoutable, à tout bien prendre, que la guerre contre les Américains et leurs protégés.

L'arrivée du premier ministre, qui n'était pas venu à Paris depuis l'échec de la conférence de Fontainebleau, il y a trente ans, consacre, selon le mot de M. Giscard d'Estaing, les « retrouvailles » du Vietnam avec la France, ennemie d'avant-hier. En dépit d'un lourd passé colonial et malgré les liens maintenus entre le gouvernement français et le régime « fantoche » de Saigon, une série d'actions jugées « positives » par Hanoï avaient, il est vrai, été entreprises par Paris tout au long de la seconde guerre du Vietnam. Le discours du général de Gaulle à Phnom-Penh, en septembre 1966, les mouvements d'opinion en faveur des révolutionnaires, le rôle joué par la France dans l'ouverture des négociations de paix, la reprise des relations diplomatiques avec Hanoï dès 1973, tout cela permet aujourd'hui aux représentants des deux pays d'évoquer sans gêne le passé. L'aide économique de la France au Vietnam socialiste est au demeurant en constante augmentation et représente à elle seule le tiers de l'assistance de l'ensemble des pays non socialistes.

Tous ces facteurs, les liens particuliers tissés par près d'un siècle de mariage forcé — liens où les sentiments ont leur part, — la position européenne de la France et ses bonnes relations avec le camp socialiste ont encouragé les dirigeants vietnamiens à choisir Paris comme « tête de pont » de leur offensive diplomatique vers l'Occident capitaliste en général, les Etats-Unis et le Japon en particulier.

Le pragmatisme des vieux communistes orthodoxes de Hanoï, qui n'entendent pas s'enfermer dans le monde socialiste, les autorise à mener tambour battant une « offensive » dont ils attendent beaucoup sur le plan économique et financier. Les Etats-Unis notamment sont invités à contribuer, au premier chef, à réparer les dommages qu'ils ont infligés à un pays dévasté par quelque 8 millions de tonnes de bombes. La prochaine reprise des négociations américano-vietnamiennes au début de mai à Paris devrait accélérer une « normalisation » diplomatique dont la conclusion logique est la levée du veto, bien difficile à justifier, qu'oppose encore Washington à l'entrée du Vietnam aux Nations unies.

La main *ainsi* tendue à l'Occident et aux « bandits américains » d'hier ne remet pas en question l'appartenance du Vietnam au système socialiste, qui lui fournit toujours une aide prépondérante. En route vers Paris, M. Pham Van Dong a pris grand soin de s'arrêter à Moscou et Pékin. Il y fera de nouveau escale sur le chemin du retour. L'Union soviétique forme actuellement environ dix mille spécialistes vietnamiens dans tous les domaines, alors que quelques dizaines de boursiers seulement font leurs études en France.

Cet ordre de grandeur indique bien ce qui, pour Hanoï, demeure prioritaire. Il n'empêche que cette coopération avec l'Ouest qu'entendent développer, sans plus attendre, les Vietnamiens apporte un nouveau témoignage assez saisissant sur cette rage d'indépendance devant laquelle deux des principales puissances occidentales ont dû, tour à *tour*, s'incliner. Et dont les « grands frères » socialistes devront, eux aussi, quoi qu'ils en pensent, tenir compte.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)

Le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, est arrivé à Paris, ce lundi matin 25 avril, pour une visite officielle de quatre jours, la première qu'effectue un dirigeant vietnamien en Occident depuis la réunification du pays. Il a été accueilli à sa descente d'avion par le premier ministre français, M. Raymond Barre.

M. Pham Van Dong, qui est accompagné, notamment, par MM. Nguyen Co Thac, vice-ministre des affaires étrangères, et Dinh Duc Thien, ministe du pétrole et du gaz, est reçu avec des égards exceptionnels souligne-t-on du côté français. Durant sa visite officielle, qui se prolongera par un séjour privé de quarante-huit heures, il sera logé à l'hôtel de Marigny, normalement réservé aux chefs d'Etat.

Le premier ministre vietnamien aura un programme très chargé. Il s'entretiendra au moins trois fois avec le président de la République et M. Raymond Barre et participera à plusieurs déjeuners officiels.

Cette visite devrait être l'occasion de régler ce qui subsiste du contentieux franco-vietnamien. Il concerne notamment la situation des deux mille cinq cents Français d'origine vietnamienne résidant encore au Vietnam, l'indemnisation des sociétés françaises ayant exercé une activité dans le pays et la définition d'un statut consulaire pour la représentation diplomatique française à Ho Chi Minh-ville (ex-Saigon).

Dans une lettre remise ce lundi à M. Valéry Giscard d'Estaing, l'Association générale des étudiants vietnamiens de Paris demande que le problème de la réunion des familles vietnamiennes séparées soit également abordé au cours des entretiens entre le président français et M. Pham Van Dong. Le texte, auquel est jointe une liste de deux mille quatre cents signataires vietnamiens ou français d'origine vietnamienne, affirme que *« plusieurs centaines de milliers de familles ne sont pas encore réunies »*.

LES TROIS DERNIERS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS A ADDIS-ABEBA SONT EXPULSÉS.

Addis-Abeba (Reuter). — Les autorités éthiopiennes ont donné, lundi, aux correspondants de Reuter, de l'Agence France-Presse et du « Washington Post » quarante-huit heures pour quitter le pays.

(Lire nos autres informations page 4.)

Les rebelles du Zaïre battent en retraite

La ville de Mutshasha serait reprise

La progression des forces zaïroises, soutenues par le corps expéditionaire marocain, se poursuit au Shaba, où les éléments infiltrés battent en retraite sans combattre et semblent avoir perdu la partie dans le domaine des opérations « classiques ». La petite ville de Mutshasha, principale agglomération tenue par les « gendarmes katangais », aurait été reconquise, selon l'agence Zaïre-Presse, ce lundi 25 avril, à 5 heures du matin.

En voyage d'inspection à Kolwezi et sur le front, le président Mobutu a accusé dimanche le Mozambique et « un pays progressiste d'Afrique occidentale » d'avoir envoyé des troupes au Shaba pour soutenir les envahisseurs. Le vice-président du conseil exécutif et ministre zaïrois des affaires étrangères, M. Karl I Bond, qui avait fait escale samedi à Khartoum, pour y remettre un message du président Mobutu aux dirigeants soudanais, a fait une démarche analogue dimanche en Arabie Saoudite. Le même jour, l'Iran a annoncé qu'il consentirait une aide financière au Zaïre si Kinshasa en exprimait le désir.

Le « guide suprême » sur le front du Shaba

De notre envoyé spécial

Kayembe. — Tenue léopard, insignes des paras, casque lourd frappé des trois étoiles de général, le président Mobutu regarde couler à ses pieds la rivière Lubudi, étroit et impétueux cours d'eau que franchit la route à environ 25 kilomètres à l'est de Mutshasha. Dans leur retraite hâtive, les rebelles katangais ont fait sauter le tablier du pont qui enjambe la rivière. Les sapeurs de l'armée zaïroise, sous les yeux attentifs du « guide suprême », s'activent à le remettre en état. Le président est accompagné du général Singa, officier au visage jeune, barré d'une fine moustache. Ancien chef de la gendarmerie, il a été promu, voici quelques semaines, commandant opérationnel après la discrète mise à l'écart pour incapacité du chef d'état-major, le général Bumba Maaso Djogi. Entouré de ses conseillers militaires, le chef de l'Etat interroge, écoute et s'essuie de temps à autre le visage avec un mouchoir blanc.

Le président semble satisfait. Ce pont endommagé est le dernier obstacle à l'avancée des unités conjuguées zaïro-marocaines, en direction de Mutshasha. Mais plusieurs commandos, détachés en avant-garde, ont d'ores et déjà franchi la rivière. En cet après-midi du dimanche 24 avril, nul ne pouvait assurer qu'elles occupaient Mutshasha. Toutefois, l'Agence Zaïre-Presse a assuré lundi matin que le petit carrefour ferroviaire et routier aux mains des rebelles depuis un mois avait été reconquis à l'aube par les forces zaïroises.

Les soldats de Kinshasa ont dû toutefois prendre certaines précautions. Ils craignaient que la ville n'ait pas été truffée de champs de mines.

Une « mission d'inspection »

Deux Mirage rugissent à basse altitude, comme à la parade, et la guerre du Shaba prend soudain l'allure d'un meeting aérien. L'heure, en tout cas, n'est pas au triomphe. Pas encore.

Sollicité, le président refuse de livrer le moindre commentaire avant d'avoir *« terminé sa mission d'inspection »*. Pourtant, chacun sait que la chute de Mutshasha sonne le glas des espérances des « rebelles katangais ». A 5 kilomètres en deçà de la rivière Lubudi, le village de Kayembe abrite le commandement opérationnel zaïro-marocain. Il a été repris aux rebelles il y a trois jours, pratiquement sans combat.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

LE PLAN « BARRE BIS » sera financé de « façon saine »

M. Giscard d'Estaing, revenu samedi soir 23 avril de Dakar, s'est entretenu dimanche après-midi avec M. Raymond Barre, au palais de l'Elysée, durant une heure quarante. Le premier ministre s'est refusé à toute déclaration à sa sortie de l'Elysée.

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de la présidence de la République, avait indiqué, avant l'entretien, que celui-ci était surtout destiné à préparer le conseil des ministres du mardi 26 avril, qui aura notamment à son ordre du jour la déclaration de politique générale que le premier ministre fera l'après-midi devant l'Assemblée nationale. M. Giscard d'Estaing devait de nouveau recevoir M. Barre lundi 25 avril à 18 heures.

Les mesures économiques que devait annoncer M. Barre, mardi, à l'Assemblée nationale, n'étaient pas connues dans le détail en ce début de semaine. On savait seulement qu'elles concerneront l'emploi (on va chercher à supprimer les freins à l'embauche des jeunes), probablement aussi les familles et les personnes âgées, peut-être les travailleurs payés au SMIC. Toutes les dépenses qu'elles entraineront seront financées de « façon saine », souligne-t-on à Matignon.

Mardi matin, le conseil politique et le bureau du groupe parlementaire du R.P.R. tiendront une réunion commune de 9 h. 30 à 15 heures. M. Claude Labbé, président du groupe, rendra compte à ses collègues de l'entretien de deux heures qu'il a eu samedi matin 23 avril avec M. Raymond Barre, qu'il rencontrera de nouveau mardi. A l'issue de cette audience, M. Labbé a estimé que la conclusion du débat serait *« positive »*, et s'est déclaré *« tout à fait satisfait de la forme prise par la concertation avec le premier ministre »*, et a ajouté : *« Il est important qu'on en finisse avec une certaine période, au cours de laquelle des petites phrases et des incidents de personne ont fait beaucoup plus de mal que les divergences sur le fond. »* M. Labbé a toutefois indiqué : *« La concertation, ce n'est pas le vote, attendons la semaine prochaine. »*

En fait, le problème est beaucoup plus complexe. Chacun sait que, pour M. Barre, il n'est toujours pas question de changer de cap. Le premier ministre confie volontiers qu'il n'y a pas d'autre voie de salut qu'une stricte application de son plan de septembre dernier. Politiquement, ajoute-t-il, ce plan représente — malgré ses risques d'impopularité — la seule chance sérieuse pour la majorité de gagner les élections de mars 1978. Là n'est d'ailleurs pas l'essentiel pour M. Barre : ce qu'il faut, c'est redresser la situation économique du pays et cela exige des efforts. Toute concession à but électoral serait *« méprisable »*. Le premier ministre ne se gêne pas pour faire savoir qu'il préférerait abandonner ses fonctions plutôt que de renoncer à l'action d'assainissement qu'il a entreprise.

Cette analyse a pour elle la clarté. Sera-t-elle reprise par le R.P.R., qui s'accommoderait probablement assez facilement de mesures énergiques destinées à soutenir l'emploi ? La question est posée.

Les mesures qu'annoncera M. Barre mardi, sans être négligeables, ne constitueront sûrement pas un plan n° 2, mais simplement une version « bis » du plan initial. Il y aura deux ou trois mesures nouvelles, indique-t-on à Matignon, notamment pour faciliter l'embauche des jeunes. Mais il faut s'attendre que les dépenses qu'elles entraineront seront strictement couvertes par les recettes équivalentes. On peut en déduire facilement que certaines taxes risquent d'être augmentées.

Le ministre du travail, en tout cas, a remis à M. Barre une série de projets qui visent à éliminer les freins à l'embauche des jeunes. Des mesures seraient prises pour renforcer la formation des jeunes à la recherche d'un premier emploi, pour alléger les charges sociales des entreprises et permettre à celles-ci de dégager les postes occupés par des salariés âgés de plus de soixante ans.

AL. V.

(Lire nos informations page 35.)

AU JOUR LE JOUR

SUPER ORDINAIRE

Le maquereau au mazout, la friture à l'octane, la raie marée noire, la sole sauce derrick, la plate-forme de fruits de mer, le turbot à explosion et les langoustes à quatre temps : dans les années à venir, les produits de la mer du Nord vont faire accomplir un bond considérable à la gastronomie, et l'on installera des stands de dégustation dans les stations-service.

Evidemment, nous sommes tellement habitués au phénomène automobile qu'il faut de grandes catastrophes pour que les hommes se demandent si les inciter à rouler en voiture ce n'est pas les mener un peu en bateau. Mais le jour où il faut payer l'addition du « confort », on constate que notre civilisation a beaucoup de pétrole mais qu'elle manque cruellement d'idées.

Moralité : quand la mariée est trop belle, la marée est en noir.

BERNARD CHAPUIS.

LA DIASPORA ISRAÉLIENNE

I. — Des quartiers entiers à New-York...

par AMNON KAPELIOUK

Près de 350 000 Israéliens — environ 10 % de la population d'Israël — vivent à l'étranger, pour la plupart aux Etats-Unis, où une nouvelle minorité — la diaspora israélienne — est en train de conquérir sa place dans la mosaïque américaine. Des quartiers entiers à New-York et à Los Angeles sont imprégnés d'ambiance israélienne. On entend parler hébreu dans les rues, et des magasins portent des inscriptions hébraïques. Il y a des Israéliens dans les universités, dans les professions libérales, dans le show business, dans le commerce, grand et petit, ainsi que dans des professions exercées souvent par des Portoricains ou par des Noirs : ouvriers en bâtiment, éboueurs, garçons de café.

A New-York seulement, on compte plus d'un millier de chauffeurs de taxi émigrés d'Israël. Le chef de la station de taxis du Waldorf Astoria donne ses ordres en hébreu. Dans cette même ville, une station de radio intitulée « Ici Israël », dirigée par d'anciens employés de la radio israélienne diffuse des programmes hébraïques. Pour le moment, il n'y a pas d'école hébraïque pour les émigrants, mais des immigrées dispensent dans des jardins d'enfants le programme du ministère de l'éducation israélien.

De retour des Etats-Unis, le général Sharon a dit avec amertume : *« Graduellement, New-York devient la première ville israélienne dans le monde, à la place de Tel-Aviv. »*

Qui, combien et où ?

Il n'existe pas de statistique exacte sur l'émigration israélienne. La plupart des émigrants ne déclarent pas, en sortant, qu'ils quittent définitivement leur patrie, pour la simple raison qu'ils n'auraient alors le droit d'emporter que dix dollars. Toutefois, en Israël, sont considérés habituellement comme émigrants (en hébreu *yored*, « celui qui descend », terme qui comporte une nuance péjorative), les personnes qui séjournent à l'étranger plus de quatre ans. Il suffit de retourner en Israël pour quelques jours tous les deux ou trois ans pour ne plus être considéré comme un émigrant dans les statistiques. Un autre moyen pour arriver à une estimation consiste à soustraire chaque année le nombre des citoyens se rendant à l'étranger de celui des citoyens en revenant, mais, là encore, le bilan n'est pas tout à fait exact. Et puis les enfants israéliens nés à l'étranger doivent-ils être comptabilisés ou non ?

(Lire la suite page 7.)



JAZZ A LA ROCHELLE

Un modèle d'action culturelle

Ce n'est pas un hasard si La Rochelle et le jazz ont vécu dix jours ensemble, du 12 au 23 avril. La municipalité a montré son souci de protéger le cadre de vie. Elle a déchiré le projet « Sextant », les plans de construction d'un immeuble énorme, luxueux et sinistre — un de plus — sur la digue des Minimes, au-dessus de la baie. Elle a, en revanche, sauvé le vieux village des pêcheurs, et installé un centre nautique d'accueil, au port de plaisance. Qui défend le cadre de vie défend la culture, car il en paraît la plus immédiate expression et ne saurait en être dissocié. Le premier fait culturel visible, ce sont les demeures, et ce que l'homme laisse ou dispose autour d'elles.

Au-delà, quelle culture doit-on vouloir ? Celle qui accepte d'incarner les différences mais qui s'adresse à tous et se propose d'être, à terme, l'objet créé de tous. Celle qui souhaite garder une mémoire d'elle-même moins pour se contempler que pour prendre appui sur les expériences passées, décider critiquement du préférable, et, en toute connaissance de cause, ne changer que dans le sens qu'elle a authentiquement choisi.

« Musique de la diversité et symbole même de l'art vivant », comme l'écrit Jean-Noël Le Chapelain, le jazz ne pouvait être que l'invité exemplaire d'une ville et d'un secteur régional où la culture n'est pas conçue de manière élitaire et conservatrice.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 25.)

ASIE

Le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong en visite en France

PORTRAIT

Une vie de combat

C'était pendant la guerre américaine, aux pires moments. Les visiteurs étrangers — journalistes, professeurs, scientifiques, artistes — en étaient presque gênés : leurs rencontres avec M. Pham Van Dong s'étalaient parfois sur plusieurs heures. « Avant votre départ, du pays, revenez me voir », nous dit-il un jour, après une longue conversation. Les avions américains rôdaient non loin de la capitale ; dans le Sud, les combats faisaient rage ; il y avait d'innombrables problèmes à résoudre au Nord ; il fallait aussi régler un délicat ballet diplomatique avec l'Occident, avec les pays du camp — ou plutôt des camps — socialistes. Mais le chef du gouvernement nord-vietnamien avait apparemment le temps ; le temps de parler, d'expliquer, en un français recherché, inlassablement, les thèses de son pays. Impeccable porte-parole dont on ne savait jamais si les énormes éclats de rire étaient jeu d'acteur ou reflet d'une parfaite assurance quant à l'issue finale de la fantastique et sanglante mêlée. Mais justement, il ne s'agissait pas d'un porte-parole ordinaire, mais d'un premier ministre. Bref, il avait le temps. Comprenne qui pourra.

Cet homme grand, mince, est bien — l'envie prend d'écrire : depuis toujours — LE gouvernement, mais à la vietnamienne communiste. Une tâche définie, mais au sein d'une équipe où l'expertise compte moins que l'analyse politique globale et, naturellement, que le rang dans la hiérarchie du parti. Il n'y a souvent dans les interminables textes signés par tel ou tel responsable — civil, militaire, économique — que des différences de coloration dues au sujet traité, mais le fond de la palette est le même : d'un rouge sans nuances. Les Sudistes en savent quelque chose, à qui M. Pham Van Dong avait promis qu'il n'était surtout pas question de les communiser... On sait ce qu'il advint, et brutalement. Une décision prise contre l'avis d'un premier ministre qui aime se donner, dans le cadre, certes étriqué, du marxisme, une allure de libéral ? Comment savoir ? « Et puis, vous savez, c'est le public qui aura le dernier mot », nous dit-il, lors d'une conversation qui portait notamment sur la diversité des courants artistiques. Bien sûr, du moins peut-on l'espérer, mais quand et comment ?

Rien, socialement, ne prédestinait peut-être M. Pham Van Dong à devenir ce qu'il devint, mais l'histoire fit son œuvre. Cet homme du Centre (du Quang-Ngai) est issu d'une famille de mandarins (le père fut chef de cabinet de l'empereur Duy-Tam) ; il est né en 1906, une année assurément importante ; elle fait suite à celle qui a vu l'Asie se redresser, le Japon vaincre l'Occident (russe) à Port-Arthur. L'ébullition gagne l'Indochine et, après des études à Hué, le jeune homme la rencontre à Hanoï, mais non passivement : il se lance dans l'action dès 1925 lors des obsèques du nationaliste Pham Chu Trinh. La sûreté coloniale veille, l'étudiant fuit en Chine et y rencontre un autre Vietnamien, qui deviendra Ho Chi Minh, et qu'il ne quittera jamais plus.

Il rentre au Vietnam en 1926 rallié à l'idée de révolution, idée qu'il propage tout en enseignant dans une école privée de Hanoï. En 1929, il est membre de la direction de la Jeunesse révolutionnaire du Vietnam (le futur parti communiste indochinois) ; une fois encore la police veille, et cette fois ne rate pas l'adversaire : M. Pham Van Dong est envoyé au bagne de Poulo-Condor, où, pendant six ans, il diffuse le marxisme parmi les « politiques » dans cet enfer où tant de nationalistes périront, mais où, en même temps, on joue... le Bourgeois gentilhomme *et* l'Avare...

De Genève aux « quatre points »

1936 : grâce à la victoire en France du Front populaire, M. Pham Van Dong retrouve la liberté, devient journaliste, écrit dans la Volonté indochinoise *— publication anticolonialiste — et, puisque la loi le permet, milite ouvertement dans les rangs communistes. Mais, en 1938, lorsque la roue politique tourne à nouveau, il échappe à la revanche de la droite, s'enfuit dans le* Kuang-Si *chinois, et prépare avec Ho Chi Minh et une poignée de camarades une Longue Marche qui ne s'est terminée qu'en 1975.*

Sa vie se confond désormais avec la succession d'épreuves qu'a connues le Vietnam de la guerre mondiale, de la guerre française, de la guerre américaine : création du Viet-Minh (1941), première organisation de la guérilla (1943), révolution d'août 1945, suivie de sa promotion comme ministre des finances du gouvernement provisoire, élection en 1946 comme député, puis, la même année, direction de la délégation à la conférence de Fontainebleau. L'ascension est ensuite rapide : il est membre suppléant du comité central en 1947, membre titulaire en 1949 en même temps que vice-premier ministre. En 1951, il entre au bureau politique.

Lors des négociations avortées de 1946, l'attention s'était concentrée sur Ho Chi Minh. En 1954, à Genève, c'est M. Pham Van Dong, — il a l'air épuisé par huit ans de maquis — qui prend véritablement la tête d'une délégation que M. Bidault refusera de rencontrer avant que M. Mendès France rende un peu de dignité à une France humiliée et considère avec réalisme et sérieux les « gens d'en face ». Peu de temps après son retour à Hanoï, M. Pham Van Dong devient le premier ministre d'un Vietnam *coupé en deux, mais il a en poche un document reconnaissant l'unité de son pays et prévoyant des élections générales dans un délai de deux ans. Il en fera usage des milliers de fois, jusqu'à la victoire finale.*

Voici donc le Nord communiste et le Sud chaque jour davantage livré à la famille des Ngo et à ses amis américains. M. Pham Van Dong œuvre à la construction du socialisme dans la République démocratique (il n'est apparemment pas éclaboussé par les « erreurs » ultra-sectaires commises lors de la réforme agraire) tout en préparant (y a-t-il une autre issue ?) la seconde guerre.

Plus d'une décennie de guerre, et, exactement, une décennie entre les premières grandes propositions de paix (les « quatre points » de Pham Van Dong du 8 avril 1965) et l'entrée dans Saigon... *S'il séjourne le plus souvent à Hanoï, le premier ministre voyage aussi : à Bandoung (avril 1965 : dixième anniversaire de la grande conférence), puis en U.R.S.S. et en Chine (octobre 1965) ; nouvelles visites à Pékin et à Moscou en août 1966 :* « La grande République populaire de Chine est notre arrière. La grande Union soviétique est constamment à nos côtés », *dira-t-il au retour, dans un bel esprit d'équilibre. Il y a d'autres voyages dans les deux « pays frères ». Mais il y a aussi l'épreuve de septembre 1969, la mort de Ho Chi Minh. Si elle a personnellement marqué le premier ministre, elle n'a en rien affaibli la volonté des communistes. Lyndon Johnson s'est sans doute engagé sur la voie de la négociation mais, dès octobre 1969, M. Pham Van Dong signe de nouveaux accords d'aide avec Russes et Chinois.*

Nouvelle difficulté politique : le putsch pro-américain de Phnom-Penh en avril 1970. Le premier ministre nord-vietnamien se rend, dit-on, secrètement à Pékin pour imposer la présence de Sihanouk à la tête (nominale peut-être, mais prestigieuse) de la révolution khmère. La suite est connue, au Cambodge, comme au Vietnam... A

Ho Chi Minh s'était promis de partir pour l'étranger une fois la paix revenue. C'est à M. Pham Van Dong qu'il revient d'accomplir cette tâche à la suite de la signature des accords de Paris. « Visites d'amitié » *de 1973 en Chine, en Mongolie, en Corée du Nord, en U.R.S.S. et dans l'Est européen. Puis, en 1974, en Yougoslavie, à Cuba, en Algérie et aussi en Suède, premier pays occidental de la sorte remercié pour l'aide — politique essentiellement — apportée à Hanoï pendant la guerre et les négociations.*

1974 : M. Pham Van Dong est encore premier ministre du Nord. 1977 : il débarque en France en tant que premier ministre du Vietnam réunifié. Paul Mus a écrit : « Je demandai *(en 1947)* à l'improviste au président Ho Chi Minh : « Croyez-vous qu'il » nous reste, en dépit de cette » guerre, un avenir commun ? » « Oui, me répondit-il, tout de » même : nous avons besoin » d'une aide et nous sommes » habitués à vous. » *Trente ans après, Ho Chi Minh ferait peut-être la même réponse. Le Vietnam a besoin d'une aide et* « les habitudes » *ne sont pas toutes effacées, en dépit des morsures du temps.*

Mais, dans notre pays, le premier ministre va aussi rencontrer des centaines de représentants des communautés vietnamiennes de l'étranger. Saura-t-il apaiser les troubles de conscience, s'engager (au nom du régime qu'il représente) à ce que la fameuse et nécessaire « réconciliation » *ne se résume pas à un alignement pur et simple sur une doctrine que tous, loin de là, n'aiment pas ? Définie au Nord, elle apparaît terne et simplificatrice à tant de Sudistes, surtout lorsqu'elle est mise en œuvre par des cadres à la mentalité de petits chefs parvenus. L'ouverture du Vietnam au monde passe aussi par son ouverture à tous ces Vietnamiens aussi attachés à leur terre natale que les maquisards d'autrefois.* « Mon peuple est intelligent », *aime à dire M. Pham Van Dong, constatant une évidence. Le premier ministre n'est-il pas de ceux qui peuvent l'aider à user, sans mutilation, de cette richesse collective ?*

JACQUES DECORNOY.

Hanoï propose des avantages substantiels aux investisseurs étrangers

La signature, à la fin de la semaine dernière, d'un protocole financier entre la France et le Vietnam (« le Monde » daté 24-25 avril), s'est accompagnée de discussions concernant le régime des investissements étranger. L'attitude du Vietnam socialiste est à cet égard assez libérale et M. Nguyen Co Tach, vice-ministre des affaires étrangères, avait apporté à la fin de l'année dernière de nombreuses précisions aux patrons français (« le Monde » daté 12-13 décembre 1976). L'atitude de Hanoï dans ce domaine est maintenant très précise avec la publication « du projet de règlement concernant les investissements étrangers », dont nous donnons ci-dessous les extraits les plus importants.

La partie étrangère peut investir au Vietnam sous les formes suivantes : coopération dans la production avec partage des produits ; entreprises ou sociétés mixtes, investissement dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation.

● **Coopération dans la production : partage des biens fabriqués.**

« La partie étrangère apporte les fonds et équipements techniques (...). Les biens produits sont partagés entre la partie vietnamienne et la partie étrangère selon un pourcentage et pour une durée fixés d'accord entre les deux parties. La part réservée à la partie étrangère ne peut être vendue au Vietnam, excepté le cas ou la partie vietnamienne désire en garder une partie ou la totalité pour la consommation intérieure. »

● **Entreprise ou société mixte : 49 % maximum pour la partie étrangère.**

« La partie étrangère et une organisation économique étatique vietnamienne constituent un fonds commun pour fonder une entreprise ou société mixte sous forme de société anonyme ou société à responsabilité limitée. »

« L'apport de la partie étrangère dans l'entreprise ou société mixte comprend les équipements, l'outillage, les matières premières, le matériel technique, le matériel de transport et les droits de propriété industrielle.

» Cet apport doit constituer au moins 30 % et ne peut dépasser 49 % du capital de la société.

» L'apport de la partie vietnamienne comprend les terrains, les locaux, les installations, les équipements, l'outillage, les matériaux de construction et les dépenses effectuées en monnaie locale. »

● **Investissements dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation : les salaires payés en devises étrangères.**

« La partie étrangère apporte au Vietnam des équipements techniques, matières premières, carburants, matériaux de construction, etc., nécessaires à la construction et au fonctionnement de l'entreprise, à l'exception de ce que le Vietnam est en mesure de fournir, sous forme de vente-achat.

» Le personnel et les ouvriers de l'entreprise doivent être de nationalité vietnamienne, excepté les cas prévus à l'article 12 des présents règlements. Les salaires du personnel et des ouvriers vietnamiens doivent être payés en devises étrangères. »

Le code des investissements précise les garanties apportées à la partie étrangère :

« Dans les cas de participation aux entreprises ou sociétés mixtes et d'investissement dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation, la partie étrangère bénéficie des droits suivants :

» Garantie par le gouvernement vietnamien d'une durée d'activité de dix à quinze ans, à partir du jour où le permis d'investissement est accordé :

» Protection par le gouvernement de la République socialiste du Vietnam du capital investi (si, en raison des exigences de l'économie nationale, l'entreprise doit être nationalisée, le gouvernement vietnamien la rachètera sur une base équitable et raisonnable, sans discrimination ; le paiement se fera dans la monnaie investie, dans un délai raisonnable) ;

» Cession du capital investi, en totalité ou en partie, après autorisation du ministère du commerce extérieur et du ministère des finances de la République socialiste du Vietnam. »

Rapatriement des bénéfices

Autre garantie : *« Le rapatriement ou le transfert à l'étranger ; des bénéfices nets annuels, déduction faite des impôts et des prélèvements pour constituer le fonds de réserve, jusqu'à concurrence de 25 % du capital investi, lesquels rélèvements sont fixés à raison de 5 % des bénéfices annuels de l'entreprise ; des fonds récupérés en cas de cession, de dissolution de l'entreprise ou de rachat par le gouvernement de la République socialiste du Vietnam.*

» Le gouvernement de la République socialiste du Vietnam encourage le réinvestissement des bénéfices au Vietnam. Les capitaux réinvestis bénéficient de l'exemption ou de la réduction de l'impôt sur le revenu, selon l'importance des investissements et selon les secteurs réinvestis. »

Le code des investissements prévoit des exonérations totales ou des réductions d'impôt et des taxes (à l'importation comme à l'exportation) pendant les premières années d'exploitation. Autrement les impôts sont fixés à des pourcentages variant entre 30 et 50 % de bénéfices selon les branches.

Autre précision intéressante : *« Les litiges entre les entreprises ayant des investissements étrangers d'une part et les organisations économiques ou citoyens vietnamiens, de l'autre, seront tranchés soit par la commission d'arbitrage économique, soit par les tribunaux populaires, selon la nature du litige et conformément à la législation vietnamienne. »*

Le code ajoute : *« Les litiges issus des rapports contractuels entre la partie étrangère et la partie vietnamienne seront tranchés par la commission d'arbitrage du commerce extérieur près la chambre de commerce du Vietnam, excepté les cas particuliers o ùles parties seront convenues d'un autre mode d'arbitrage dans le contrat d'investissement. »*

Enfin, le code des investissements précise que *« dans des cas particuliers, et si nécessaire, le Conseil du gouvernement de la République socialiste du Vietnam pourra accorder à la partie étrangère des conditions plus favorables que celles mentionnées précédemment. »*

Le bassin du Mékong

La nécessité pour le Vietnam de bénéficier d'une coopération et d'une aide financière internationales a été à nouveau illustrée ces derniers jours par une demande de crédits à la Banque asiatique de développement (BAD) et par le soudain intérêt que paraît manifester Hanoï pour le projet des Nations unies de mise en valeur du bassin du Mékong, projet mis en sommeil pendant toute la période de la seconde guerre d'Indochine.

M. Tran Duong, directeur de la Banque nationale du Vietnam, a demandé, le vendredi 22 avril, à la BAD une aide urgente pour la reconstruction de l'économie vietnamienne, ravagée par trente années de guerre. Le président de la banque, M. Taochi Yoshida, a cependant estimé que l'octroi de ces crédits pourrait demander *« un certain temps »*.

En ce qui concerne le Mékong, M. Dinh Ba Thi, délégué du Vietnam à la réunion du Comité économique et social des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique, a déclaré que *« son gouvernement souhaitait coopérer avec le Comité pour la mise en valeur du Mékong »*. Le Mékong traverse le Laos et la Thaïlande, dont il forme la frontière, puis le Cambodge, avant de déboucher dans le delta de la partie méridionale du Vietnam.

● *Accord aérien France-Vietnam.* — Un accord relatif aux transports aériens civils vient d'être signé à Paris entre les gouvernements français et vietnamien. Aux termes de cet accord, la France obtient une route aérienne entre Paris et Hanoï — via des points intermédiaires, — et, au-delà vers Hong-Kong, la République populaire de Chine, les Philippines et le Japon. De son côté, la République socialiste du Vietnam obtient une ligne absolument symétrique. *« Cet accord,* souligne le communiqué, *représente un élément très important de la coopération que les deux pays souhaitent voir se développer entre eux. »*

Air France compte desservir cette nouvelle escale, à raison d'un vol hebdomadaire en Boeing 707, entre les mois d'août et de décembre prochain, l'ouverture de cette ligne étant liée à l'inauguration du nouvel aéroport Noi-Bai, à Hanoï.

SI LE GÉNÉRAL BIGEARD « AVAIT ÉTÉ VIETNAMIEN »

Le général Marcel Bigeard, interrogé, dimanche 24 avril, à Nancy sur sa participation au déjeuner franco-vietnamien mardi à l'Elysée, a estimé qu'il est temps de *« tourner la page ». « Nous sommes, les Vietnamiens et nous, comme un vieux ménage, après le divorce, rien ne prouve que nous ne nous remarierons pas un jour »*, a-t-il dit.

Le bruit courant que, dans la délégation vietnamienne, pourrait se trouver le général Giap, le général Bigeard a précisé, au micro de R.T.L., qu'à sa connaissance il n'en était pas question. « *Mais,* a-t-il dit, *Giap est un homme qui s'est admirablement battu, et j'aurais plaisir à le rencontrer. Pendant trente ans, il a commandé en chef contre les Français puis contre les Américains : il fallait le faire.* »

« *J'ai toujours dit,* a-t-il conclu, *que si j'avais été Vietnamien ou si j'avais été Algérien, j'aurais été dans la résistance, car moi aussi j'aurais voulu ma liberté. Je pense donc qu'il faut nettement élever le débat et comprendre tout le monde : il existe une fraternité entre combattants qui est indéniable, et, en ce qui me concerne, plus un adversaire s'est battu courageusement, plus je l'admire.* »

[Commandant le 6e bataillon de parachutistes coloniaux et accomplissant son troisième séjour en Indochine, le général Bigeard — qui venait d'être promu lieutenant-colonel — a été fait prisonnier à Dien-Bien-Phu le 8 mai 1954 et fut libéré le 11 septembre de la même année.]

Trente ans après la conférence de Fontainebleau...

Le 6 juillet 1946, au château de Fontainebleau, un Annamite de quarante ans préside la délégation du gouvernement de Hanoï aux négociations qui doivent définir les nouvelles relations entre la France et un Etat dont elle a reconnu l'existence six mois plus tôt mais dont on ose à peine prononcer le nom. L'administration française a effacé le mot Vietnam des cartes de géographie et ne connaît qu'une colonie, la Cochinchine, et deux protectorats, l'Annam et le Tonkin.

Au discours de bienvenue du chef de la délégation française, Max André, Pham Van Dong répond par un rappel de « *trois quarts de siècle de lutte pour la libération nationale* » et une protestation contre la « mutilation » de sa patrie.

C'est le même Pham Van Dong qui revient à Paris trente ans plus tard, chef d'un gouvernement honoré, et — serait-ce trop dire ? — courtisé. Trente ans pendant lesquels Pham Van Dong et les siens, démunis, pourchassés, refoulés d'abord dans la jungle, puis écrasés sous les bombes dans leurs villes ont défait tour à tour les armées de deux grandes puissances, dont la mieux équipée du monde, l'armée américaine. Trente ans pendant lesquels Pham Van Dong, qui était déjà l'un des principaux dirigeants de son pays, Giap, Ho Chi Minh et tant d'autres qui furent aux postes de commande pendant des décennies (Nguyen Than Le était le porte-parole de Hanoï à la conférence de Genève de 1954 et il l'était encore à la conférence de Paris de 1968 à 1973) ont répété les mêmes mots avec un acharnement qui a peu d'exemples : indépendance, intégrité et unité du Vietnam.

Indépendance — le mot n'était pas encore de mise à Paris. Dans la convention du 6 mars 1946, la France avait reconnu le Vietnam comme un « *Etat libre* ». Pour les nationalistes vietnamiens, l'abolition du régime colonial était le premier objectif.

Intégrité — c'est le mot qui fit couler le plus de sang. Si le gouvernement français n'avait pu empêcher l'installation d'un gouvernement vietnamien à Hanoï (où la Chine avait reçu mission de désarmer l'occupant japonais), il n'avait pas renoncé — et après lui le gouvernement américain ne renoncera que contraint et forcé — à soustraire à son autorité Saigon et la Cochinchine (où le désarmement des Japonais avait été confié aux Britanniques). C'est parce que le gouvernement français avait installé un autre gouvernement à Saigon et entendait intégrer la Cochinchine, avec le Cambodge et le Laos, dans une nouvelle fédération indochinoise que la conférence de Fontainebleau ne pouvait qu'échouer. Elle se sépara le 10 septembre 1946.

Pham Van Dong, en quittant Paris, proclama son intention de conclure sur place « *des accords partiels sur des questions déterminées* » pour marquer « *sa volonté d'entente et de coopération avec la France* ». Dans le même esprit, Ho Chi Minh (1), président du gouvernement, qui s'était tenu en réserve et prolongeait son séjour en France signa le 14 septembre un *modus vivendi* provisoire. Mais nul ne se faisait d'illusions : la guerre était inévitable. Après le bombardement de Haïphong par l'artillerie française, fin novembre, l'insurrection vietnamienne éclata en décembre.

L'unité enfin est l'aspiration naturelle d'une nation longtemps démembrée. Le processus d'unification ne pourra être engagé qu'après la chute de Saigon en 1975. Il présenterait d'ailleurs quelques risques pour l'avenir si, dans un pays que la géographie et l'histoire contemporaines ont constitué en régions distinctes, les dirigeants confondaient unité et centralisme.

Indépendance, intégrité, unité, ces trois mots n'ont certes pas suffi à assurer la victoire. Pour les nationalistes vietnamiens, le communisme a été à la fois un moyen et une fin. Leur seul appui extérieur les Etats-Unis ayant rapidement mis fin au soutien qu'ils leur avaient accordé durant la deuxième guerre mondiale, venait du monde communiste.

Quand les Français comprirent, en 1954, que la nation vietnamienne ne serait pas brisée, la cause démocratique n'était peut-être pas perdue. Mais il aurait fallu exiger la stricte application des clauses politiques de l'armistice et l'organisation prévue par celui-ci, dans « tout » le Vietnam, d'élections libres et internationalement contrôlées.

Mais on ne refait pas l'histoire et les Américains ne surent pas tirer la leçon de l'échec français. Ils voulurent faire du Sud un bastion de l'anticommunisme en Asie du Sud-Est. Disposant d'un instrument militaire sans rival, ils pensèrent que rien ne leur résisterait...

MAURICE DELARUE.

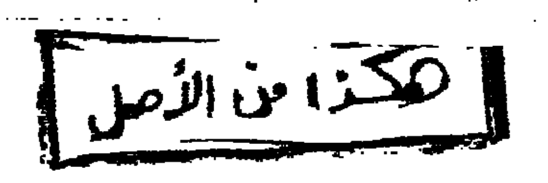
(1) Parti du Vietnam le 30 mai 1946, cantonné pendant trois semaines à Biarritz dans l'attente de la formation du nouveau gouvernement français, Ho-Chi-Minh a été accueilli en visite officielle à Paris le 22 juin et s'est réembarqué à Toulon le 19 septembre.

— Libres opinions —

LES SOCIALISTES, PARIS ET ...

...ux mille cinq cents ressortissants fr...

attendent de pouvoir quitter le S...



هكذا من الأصل

... M. Pham Van Dong en visite en France

Libres opinions

LES SOCIALISTES, PARIS ET HANOI

par LIONEL JOSPIN (*)

EN pénétrant le 30 avril 1975 à Saigon, les troupes de l'armée régulière du Vietnam mettaient fin au partage du pays. Avec *l'unité et l'indépendance nationales reconquises, les deux* principaux objectifs des Vietnamiens et de leurs dirigeants étaient atteints. Arrivait à son terme une époque non de trente mais de plus de cent ans. A son origine il y avait eu, non pas les accords de Paris (1973), ni ceux de Genève (1954), mais les expéditions lointaines du Second Empire, ou plus récemment la sinistre farce de l'amiral Thierry d'Argenlieu tirant de sa poche Nguyen Van Thinh et la République de Cochinchine (1946) !

L'entrée des *bo doi* à Saigon avait aussi créé les conditions de succès d'un dialogue entre la France et le Vietnam. Désormais indépendants et égaux, les deux pays étaient libres d'établir entre eux des liens fructueux de solidarité et de coopération. Paris, après quelques hésitations, comprit cette évolution et invita le premier ministre de la République socialiste du Vietnam à se rendre en France.

Qui aujourd'hui ne se rappelle pas avec regret l'accueil fait à la proposition de Hanoï d'un Vietnam libre demeurant au sein de l'Union française ! Qui n'évoque l'absurdité et les immenses et tragiques effets de la guerre franco-vietnamienne, cette « guerre fratricide », selon le mot de Ho Chi Minh !

Mais on ne revient ni cent ni trente ans en arrière. Depuis les accords de Genève, chaque pays a parcouru son chemin. Or le temps a transformé le visage que chacun avait de l'autre quand ils vivaient en union forcée à l'ère coloniale.

Aux conditions nécessaires à l'ouverture du dialogue — égalité et indépendance, — il faut que s'ajoute maintenant celle de sa réussite. Du côté français : la conscience d'un Vietnam héroïque, tenace, fier et désireux de maintenir dans la paix comme dans la guerre sa liberté d'agir et le désir de participer à sa reconstruction. Et pour les Vietnamiens : l'espoir à terme de retrouver la France de la Révolution, de la Commune de Paris, du Front populaire (qui ouvrit la porte des prisons à nombre des dirigeants actuels du Vietnam), et tout de suite la volonté de renouer les liens, que paraissent exprimer clairement plusieurs gestes : la France n'a-t-elle pas été le seul pays occidental (avec la Suède) invité à se faire représenter au trentième anniversaire de l'indépendance du Vietnam (proclamée le 2 septembre 1945... contre elle) ? Paris n'est-elle pas la première capitale visitée par Pham Van Dong depuis le 30 avril 1975 ?

Ainsi les relations entre la France et le Vietnam devraient rapidement se développer, puisque le contexte n'a jamais été aussi favorable à leur épanouissement.

Toutefois le long cortège des erreurs de la politique française en Indochine nourrit l'inquiétude. Le gouvernement français saura-t-il adopter une position dénuée d'arrière-pensée, de suspicion, de ces calculs qui font un peu trop table rase de décennies d'exploitation coloniale et de destruction des deux guerres, la nôtre et celle des Américains ? Pourtant, l'enjeu est là, et il est de taille. En contrepartie d'une aide à la reconstruction d'un pays, dont ne répétera pas assez combien il a été dévasté, que peut espérer raisonnablement la France ? Sont en cause : l'existence en Asie du Sud-Est d'un pôle de culture qui pourra faire une bonne place à la langue, à la littérature et à la science française ; une coopération dans le domaine scientifique, agronomique et médical (qui ne serait pas aide à sens unique, mais collaboration entre spécialistes de haut niveau) ; le maintien d'entreprises françaises autour de Ho-Chi-Minh-Ville (dans le cadre du code des investissements préparé par Hanoï) ; à terme, un marché et — qui sait — une source d'approvisionnement en pétrole.

Cependant, il y a plus et mieux à faire entre le Vietnam et la France ; les deux pays, qui cherchent à préserver leur indépendance envers et contre toute volonté d'hégémonie des grandes puissances de notre temps, doivent viser à une concertation sur les problèmes politiques. Pour sa part, un gouvernement d'union de la gauche s'efforcerait d'atteindre ce but. Il paraît, en effet, de l'intérêt commun du Vietnam et de la France de tout faire pour conforter leur liberté de décision et d'action dans une région du monde dont ni le Vietnam, bien entendu, ni la France ne peuvent se désintéresser : le Sud-Est asiatique. Leur conception politique pourrait d'ailleurs s'étendre à d'autres aspects de la vie internationale : dialogue Nord-Sud, désarmement, Nations unies, etc.

Serait-il vain d'attendre que le « contentieux » juridique et psychologique, que charrie avec elle toute décolonisation, ne déteigne pas sur les réactions du gouvernement que nous avons aujourd'hui ? Peut-on espérer que Paris, prenant conscience de l'enjeu, ne cherche pas, dans les lenteurs administratives, les hésitations d'un moment difficile pour le développement du Vietnam, prétextes à retarder la mise en place des premiers éléments d'une collaboration à la hauteur de l'amitié et de l'estime mutuelle que se portent les deux peuples. Ce risque existe. Or les deux parties ne pourront aller de l'avant que si elles ont toutes deux une vive conscience de l'existence d'un objectif commun à la hauteur de leur ambition.

Un insuccès de la visite de Pham Van Dong, en France, n'aurait pas les conséquences de l'échec du voyage de Ho Chi Minh, qui était revenu « les mains vides » de Fontainebleau en 1946. Il retarderait, cependant, tout à fait inutilement, le début d'une ère nouvelle entre Paris et Hanoï, capitale du Vietnam réunifié. En tout cas, pour la gauche française, l'histoire des relations franco-vietnamiennes est arrivée à un point de sa course qui devrait être celui de relations *exceptionnelles*.

(*) Secrétaire international « tiers-monde » du parti socialiste.

Deux mille cinq cents ressortissants français attendent de pouvoir quitter le Sud

Deux ans après la chute de Saigon, quelque deux mille cinq cents ressortissants français, en majorité d'origine indochinoise, attendent de pouvoir quitter la zone sud du Vietnam pour regagner la France. Un millier de détenteurs de passeports français souhaiteraient, en revanche, rester. Il est probable que, si ces derniers maintenaient leur décision, il leur serait demandé d'opter pour la citoyenneté vietnamienne.

En réponse à une question du sénateur Roger Poudonson (C.D.P., Pas-de-Calais), le ministre des affaires étrangères, M. de Guiringaud, a rappelé, le 16 février, que, pour permettre les rapatriements après la cessation des dessertes aériennes internationales à partir de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), le gouvernement français avait demandé à la compagnie Air France d'assurer des vols spéciaux à partir de Bangkok.

Commencés le 12 août 1975 sur un rythme quotidien, ces vols ont été, depuis, considérablement réduits. Actuellement, un Boeing d'Air France effectue une seule rotation entre la capitale thaïlandaise et Saigon.

D'après M. de Guiringaud, ces navettes avaient permis d'évacuer, jusqu'en février, près de huit mille ressortissants français qui, pour 80 % d'entre eux, ont été transportés aux frais de l'Etat jusqu'à Paris. Plusieurs centaines d'autres ressortissants étrangers ont profité, à leurs frais, de ces vols.

Selon le ministre des affaires étrangères, « *le mouvement des retours est freiné par les difficultés que beaucoup de nos compatriotes rencontrent pour obtenir des services vietnamiens le visa de sortie exigé pour quitter le pays* ». Le ministre précisait que les vols de rapatriement seraient poursuivis, moyennant l'accord des autorités vietnamiennes, « *aussi longtemps que la nécessité en apparaîtra* ».

D'autre part, les autorités vietnamiennes viennent de signer avec Air France un accord prévoyant l'ouverture, d'ici à la fin de 1977, d'une escale de la compagnie française à Hanoï.

R. P. P.

Le Vietnam deux ans après

III. — Une relève difficile

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Deux ans après la chute de Saigon consacrant la défaite du régime pro-américain de Saigon, le Vietnam, désormais réunifié, manifeste une volonté d'ouverture diplomatique en direction de l'Occident sans pour autant remettre en question son appartenance au camp socialiste. Dans la partie sud du pays, l'installation d'un régime communiste, le transfert d'une partie de la population vers les campagnes, la maladresse de certains cadres, suscitent encore des résistances que le nouveau régime s'efforce de juguler sans recourir à une répression trop brutale (le Monde des 23 et 24-25 avril).

Hanoï. — Régulièrement, la télévision de la capitale vietnamienne diffuse des films sur les enfants, la jeunesse, les pionniers. La télévision, phénomène récent, passionne la population. Chaque soir jusqu'à 21 heures, heure à laquelle se terminent les programmes, on note une forte baisse de tension des appareils électriques et on attend en vain le moindre service pendant le film : le personnel est agglutiné autour du petit écran.

Les enfants, la jeunesse, ont une importance primordiale pour les dirigeants vietnamiens. « *C'est elle qui doit gagner la bataille du socialisme* », nous disait un haut responsable. On le savait depuis longtemps au Nord où les jeunes générations se sont battues avec acharnement pour réaliser le rêve de leurs aînés. Mais c'est surtout au Sud que le changement est spectaculaire. La scolarisation et la modification des programmes d'enseignement s'adressent à des enfants qui, en 1975 encore, apprenaient à l'école qu'il fallait tuer les communistes. Cet investissement idéologique est d'autant plus nécessaire que le régime que, même rééduqués, les parents demeureront, eux, marqués par des décennies vécues sous la colonisation ou l'ancien régime pro-américain.

Qui plus est, pour le Vietnam socialiste, l'époque de la relève approche. Tenu *en décembre* 1976, le quatrième congrès du P.C. — appelé auparavant parti des travailleurs — a été un congrès de transition. La moyenne d'âge demeure élevée au bureau politique, malgré l'entrée de nouveaux responsables chargés du Sud. Mais la composition du comité central, dont les membres sont plus nombreux, a été bouleversée par l'arrivée de nouveaux, représentant plus de la moitié des effectifs. C'est eux qui doivent assurer la relève au cours des quatre ou cinq prochaines années et avant le cinquième congrès. En attendant, l'équipe au pouvoir, soudée autour de Ho Chi Minh, puis de son continuateur Pham Van Dong, en dépit de divergences idéologiques parfois sérieuses, va continuer de gouverner.

Malgré cette volonté de transformation graduelle, ce souci de « *coordonner les vieux et les jeunes* », il sera bien difficile de former une équipe aussi homogène que l'actuelle, habituée à résoudre ses divergences sans purges. L'absence de limogeages au sommet est d'ailleurs typique du communisme vietnamien. L'expérience acquise en quarante années de lutte révolutionnaire et de guerres manquera à la future direction, *à « ceux qui ont appris l'oppression coloniale dans les livres, qui ne savent pas ce qu'était un colon, un mandarin* », pour reprendre les termes de M. Nguyen Khac Vien.

Quels sont ces futurs dirigeants ? Nul ne le sait encore. C'est à l'ombre de leurs anciens qu'ils travaillent des années durant, avant d'apparaître au grand jour. *L'accent est toutefois mis* sur les cadres d'origine prolétarienne ou paysanne, ainsi que sur les intellectuels et les techniciens, sans négliger les militaires, qui ont gagné la guerre et ne l'oublient pas. Cette période de transition est vitale pour l'avenir du pays, qui dépend du succès ou de l'échec des orientations politiques et économiques définies par le quatrième congrès. La priorité a été donnée à la reconstruction de l'économie pour parachever la révolution socialiste au Nord et l'amorcer au Sud, « *en brûlant l'étape de développement capitaliste* », selon les termes du rapport du secrétaire général du parti communiste, M. Le Duan. Il faut ensuite renforcer à la fois la « *maîtrise collective socialiste* » du peuple et l'Etat socialiste, protégeant les droits et devoirs des deux par un « *renforcement de la légalité socialiste* ». L'abstraction de ces lignes directrices recouvre, pour les Vietnamiens, des réalités concrètes. La difficulté vient en effet moins aux principes ou aux directives qu'au contenu que les « *cadres* » leur donnent et de l'application qui en est faite.

M. Le Duan n'est pas tendre quand il s'en prend aux insuffisances des responsables. « *Il faut*, écrivait-il dans son rapport, *exalter l'esprit de dévouement dans le service du peuple, chez les cadres et employés de l'Etat, combattre la paresse, le vol de biens publics, la corruption, le gaspillage, l'attitude irresponsable, l'arrogance, les abus de pouvoir, les formalités et la paperasserie tracassières pour la population, prendre des mesures efficaces pour empêcher certains cadres et employés de l'Etat de devenir une caste de gens privilégiés.* »

Des cadres à recycler

Le parti accorde une attention particulière à la formation et au *recyclage des cadres qui doivent* suivre, tout au long de leur carrière et parfois pendant plusieurs mois des cours de « *rééducation* ».

Dans le nouveau premier arrondissement de Saigon (formé par la fusion des anciens premier et deuxième arrondissements), il restait quinze membres du parti communiste en activité le 30 avril 1975 : cent cinquante militants *avaient été tués, trois* cents emprisonnés. Aujourd'hui, le parti y compte mille cent membres, nouveaux venus pour la plupart et manquant d'expérience. D'où les nombreux problèmes de gestion, d'administration et de relations avec la population.

« *Il est difficile à nos cadres de savoir travailler avec les gens*, nous disait une personnalité. (...) *Il y a des jeunes, dynamiques, ardents, qui s'imaginent qu'ils pourraient mener les choses plus rondement avec certaines pratiques, il faut les excuser, les éduquer.* »

Ces cadres souvent inamovibles qui bénéficient parfois de relations privilégiées, de leurs propres hôpitaux, ont tendance à se sentir différents, d'autant que la tradition confucéenne est tenace. Il est bien rare qu'un cadre incompétent retourne à la rizière (le secrétaire du parti pour le cinquième arrondissement, un vieux cadre de trente années, un ancien du bagne de Poulo-Condore, a pu être néanmoins condamné à quinze années de prison pour concussion).

Les « durs » restent influents

Mais en dépit de nombreuses directives et de sanctions sévères, on ne change pas une mentalité millénaire en quelques décennies. Les principaux dirigeants, comme MM. Le Duan ou Pham Van Dong, cherchent à combattre ces pratiques en développant l'initiative et la critique au sein de la population. La chose n'est guère aisée non plus. Une bureaucratie puissante bloque ou déforme souvent ces initiatives. Témoin ce responsable d'un camp de rééducation à qui nous demandions comment avait été appliquée la directive du premier ministre sur la libération des médecins :

« *En avez-vous libéré ?*

— Oui, un certain nombre.

— Combien y en avait-il avant ?

— Un certain nombre.

— Combien en reste-t-il actuellement en rééducation ?

— Un certain nombre. »

Dans l'appareil du parti, de l'administration, dans la police, omniprésente, voire dans certains secteurs de l'armée, les « durs » ont encore des positions solides. Leur porte-parole *officieux* semble être M. Truong Chinh, président de l'Assemblée nationale, membre du bureau politique et responsable de la catastrophique réforme agraire de 1956. Son intervention au quatrième congrès représente sur de nombreux points *l'antithèse du rapport de M. Le* Duan. Si ce dernier insiste sur le développement économique et sur les droits du peuple, M. Truong Chinh parle, lui, de « *renforcer la dictature du prolétariat* », « *d'écraser la résistance des ennemis de classe* ». « *L'Etat*, ajoute-t-il, *ne peut être qu'un Etat de classe, l'instrument d'une âpre lutte de classe, l'organisation administrative d'une classe pour en dominer une autre* », l'application de certaines lois « *n'est pas assez rigoureuse* ».

Le débat entre les deux lignes est donc très vif au sein du parti. La ligne « dure » est minoritaire mais maintient ses positions dans l'appareil, et conserve assez d'influence pour bloquer certaines décisions.

Les « durs » s'appuient aussi sur des habitudes nées de la clandestinité et de la guerre : goût du secret poussé parfois jusqu'au ridicule, réseaux d'amitiés, systèmes d'autorisations et de restrictions de déplacement. Les difficultés de communications sont telles qu'un cadre local peut, s'il est mal contrôlé, se comporter en petit potentat. Une telle mentalité, faite de méfiance, s'est paradoxalement installée au Nord chez certains responsables, alors que la population a fait preuve pendant la guerre d'une fidélité et d'une abnégation sans limites. Qui plus est, il est difficile de se séparer de militants de la première heure, qui ont risqué leur vie aux moments les plus durs, surtout si l'on ne peut leur trouver de remplaçants.

Au Sud, le recrutement en masse, après une formation accélérée, n'a pas donné que de bons résultats. Des milliers de cadres nouvellement promus, parfois des « *ralliés de la dernière heure* », ont du être licenciés pour incompétence, maladresse, corruption ou abus de pouvoir.

Marxisme-léninisme à la vietnamienne

Il y a aussi heureusement des fonctionnaires qui font leur travail. Mais la bureaucratie est omniprésente. « *Je ne parviens toujours pas à comprendre comment nous avons réussi à gagner la guerre* », s'exclamait devant nous un vieux cadre, à la fois désabusé et fier du résultat obtenu. Sur le plan de la doctrine, on peut trouver dans le marxisme-léninisme vietnamisé une souplesse qui n'est pas de mise dans d'autres pays socialistes. Dans le domaine économique, le plan a donné la priorité au développement de l'agriculture et de l'industrie légère (c'est-à-dire à la consommation) sur l'industrie lourde, au mécontentement de la délégation soviétique dirigée par « l'idéologue » Souslov.

Etait-ce à eux que s'adressait M. Pham Van Dong dans son rapport quand il déclarait : « *Il y a aussi des camarades qui se montrent préoccupés au sujet de notre niveau et de nos capacités : Niveau de possession de la théorie marxiste-léniniste, niveau politique, capacité de gestion, capacité d'organisation ?* »

Nous avons rencontré à Saigon la veuve d'un militant trotskiste tué par les Français pendant la guerre. « *Après la libération*, dit-elle, *des amis que je n'avais pas vus depuis trente ans sont venus me voir. On m'a donné un certificat attestant des activités révolutionnaires de mon mari. Pour le Têt (le Nouvel An vietnamien) j'ai reçu une carte dans une enveloppe venant du P.C., et des cadeaux. Si mon mari n'avait pas été trotskiste, on m'aurait sans doute donné une pension.* »

Pour reprendre les termes d'un médecin, « *les Vietnamiens sont pragmatiques, peut-être même plus pragmatiques que les Américains.* » Ce pragmatisme, on le retrouve aussi dans l'utilisation de l'armée en temps de paix. Des généraux « militaires » par oppogénéraux « militaires » — par opposition à ceux qui sont plus « politique » — comme le général Van Tien Dung, membre du bureau politique, qui, l'an dernier, se mettait en avant dans son récit de la chute de Saigon, retournent dans l'ombre. Les héros de la guerre ne sont pas nécessairement ceux de la paix.

Aujourd'hui, l'une des deux tâches principales de l'armée populaire est de « *participer à l'édification économique du pays* », comme nous l'a dit le colonel Tran Minh Bac, rédacteur en chef adjoint du *Quan Doi Nhan Dan*, quotidien de l'armée.

Le rôle déterminant de l'armée

« *Notre armée a des capacités économiques de grande envergure*, ajoutait-il. *Nous possédons des connaissances techniques et scientifiques, nous avons atteint un bon niveau d'organisation et de discipline. L'armée (armée populaire, forces régionales et d'autodéfense) doit parvenir à l'autosuffisance, au moins partielle, et participer à des grands projets.* » Le colonel Bac nous en a cité quelques-uns : usines produisant pour les besoins de l'armée, mais qui peuvent aussi répondre à des commandes de l'Etat, chantiers de routes stratégiques, comme la « *route Truong Son* » (en fait la modernisation de l'ancienne piste Ho-Chi-Minh, qui traverse le pays du nord au sud, le long de la frontière laotienne et cambodgienne), fermes d'Etat, comme à Thuan-Hai, province de Phan-Rang, où des militaires cultivent le coton, entreprises de pêche de la marine, comme à Ca-mau, dans le delta du Mékong, chantiers d'exploitation forestière, comme la forêt de Ha-Tuyen, où travaillent des dizaines de milliers de soldats.

Selon le colonel Bac, les unités régionales et d'autodéfense utilisent la majeure partie de leur temps au travail productif. Pour les forces régulières, l'entraînement a toujours le pas sur la production, mais celle-ci représente néanmoins une partie substantielle de l'emploi du temps.

Nous avons visité le chantier d'une future ferme d'Etat militaire au sud de Saigon, dans la province de Longan. Trois cents soldats, aidés par des « *jeunes volontaires* » civils locaux cultivent une centaine d'hectares de canne à sucre et commencent à défricher près de 3 000 hectare sur lesquels, selon le Plan, mille cinq cents soldats produiront des ananas en 1980. Presque tout le travail se fait à la main, avec l'aide de trois tracteurs. C'est une unité « héroïque » qui prend part à ces travaux, le 45e bataillon des forces régionales qui a participé à l'offensive du Têt 1968 et à l'offensive finale contre Saigon. De 1972 à 1975, il a perdu 45 % de ses effectifs au combat. Quatre fermes militaires sont prévues dans la province. Cette mobilisation de toutes les énergies, ce retour des soldats à la production montre l'importance primordiale que revêt pour le Vietnam la reconstruction économique. Sur des bases socialistes, certes, mais avant tout vietnamiennes.

Prochain article :

DU BRICOLAGE A LA PLANIFICATION

DIPLOMATIE

Ministre québécois des affaires intergouvernementales

M. CLAUDE MORIN SERA REÇU PAR MM. GISCARD D'ESTAING BARRE ET CHIRAC

M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du *Québec, qui sera l'invité du gouvernement* du 27 au 29 avril, sera reçu, le jeudi 28, par le président Giscard d'Estaing et le lendemain par le premier ministre, M. Barre. Il aura également des entretiens avec M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qui offrira un déjeuner en son honneur ; M. Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; M. Peyrefitte, garde des sceaux ; M. Rossi, ministre du commerce extérieur, et M. Chirac, maire de Paris.

M. Morin sera le premier ministre québécois à venir en visite à Paris depuis la formation du gouvernement indépendantiste de M. Levesque. Le ministre des affaires intergouvernementales est chargé des relations avec les autres gouvernements, qu'ils soient canadiens (gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux) ou étrangers.

« *Nous tenons à une coopération privilégiée et à des liens directs avec la France*, a dit, vendredi 22 avril, M. Morin. *Il n'y a pas lieu à cet égard de changer d'attitude par rapport aux gouvernements précédents, mais la souveraineté du Québec doit se faire par les Québécois.* »

Fontainebleau...

AMÉRIQUES

États-Unis

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DES ANNÉES

La municipalité de New-York présente un budget en équilibre

De notre correspondant

New-York. — Le budget de la ville de New-York, portant sur *la période qui va du 1er juillet 1977 au 1er juillet 1978*, qui vient d'être rendu public par le maire, M. Beame, sera équilibré pour la première fois depuis de longues années. Il ne contient pas de *déficit dissimulé et n'a pas recours, pour* autant qu'il apparaisse, à des tours de passe-passe de comptabilité.

Le *nouveau* budget de New-York se chiffre à 13,9 milliards de dollars. Il permettra à la *ville d'embaucher ou de réembaucher* 9 400 employés, dont 1 372 policiers, 500 pompiers, 1 700 gardiens de square qui avaient été licenciés, et aux bibliothèques municipales de rester ouvertes — comme avant *les restrictions qui furent imposées* en raison des compressions budgétaires — six jours par semaine.

Le nouveau budget *prévoit* 1,36 milliard de dollars pour la construction d'un palais des congrès, l'achat de 225 camions pour les services de voirie, la construction de deux nouvelles écoles et la plantation d'arbres *le long d'un certain* nombre d'avenues importantes dans le centre. Même les milieux politiques hostiles au *maire* se sont déclarés agréablement surpris par ce budget et y voient « l'œuvre d'un *magicien* ». *Personne ne croyait sérieusement* que le budget de New-York pourrait un jour cesser d'être déficitaire. En fait M. Beame vient peut-être de prouver que ce dernier aurait pu être équilibré depuis longtemps si l'admi*nistration de la ville et ses poli*ticiens l'avaient souhaité.

Les plus pauvres touchés

Pour la première fois aussi depuis trente ans la municipalité va être *en mesure* de réduire — très légèrement — l'impôt municipal. En un premier temps, le nouveau budget prévoyait un déficit de 725 millions de dollars, mais M. Beame parvint à l'éliminer en obtenant notamment 250 millions de dollars du gouvernement fédéral destinés au paiement des intérêts dus par la ville, 165 millions pour la formation professionnelle, 135 millions aux termes du programme de partage des *revenus*.

Les problèmes financiers de New-York, dont la dette se chiffre à 10 milliards de dollars environ, sont loin d'être résolus à moyen terme, mais en présentant un budget sérieux et équilibré, *M. Beame* vient d'entreprendre efficacement la restauration de la crédibilité financière de New-York : il n'en demeure pas moins que ce budget résulte de coupes sombres effectuées dans les services — principalement dans ceux qui rendaient la vie moins dure aux couches les plus pauvres de la population.

LOUIS WIZNITZER.

[On nous rapporte, de bonne source, qu'une des raisons non négligeables de l'imprévoyance financière de la ville de New-York tient à ce que les opérations comptables de la métropole, jusqu'à une date récente, *étaient effectuées* à la main...]

Argentine

REMIS EN LIBERTÉ

Le directeur du « Buenos Aires Herald » fait l'objet d'une information judiciaire

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter*). — M. Robert Cox, citoyen britannique, directeur du *Buenos Aires Herald*, journal publié en langue anglaise dans la capitale argentine, a été libéré le samedi 23 avril après vingt-quatre heures de détention. Il fera l'objet de poursuites *judiciaires*. Il a déclaré qu'un juge instruit une accusation de « *publication d'informations subversives* » portée contre lui. *M. Cox avait publié* le 21 avril un compte rendu de la conférence de presse donnée la veille à Rome par M. Firminich, *leader du mouvement péroniste* de gauche les Montoneros. La loi argentine interdit la publication d'informations relatives à la gué*rilla*, sauf *celles* provenant d'une source autorisée.

D'autre part, le directeur adjoint du quotidien pro-gouvernemental *la Opinion*, M. Enrique Jara, de nationalité uruguayenne, a également été libéré après dix jours de détention, sans que les raisons *de celle-ci aient été* précisées.

En revanche, M. Jacobo Timermann, directeur de *la Opinion*, *demeure emprisonné*. Et l'on est toujours sans nouvelles de M. Edgardo Sajon, ancien secrétaire de presse du président Lanusse et membre de la direction de *la Opinion*, ni de M. Enrique Raab, ancien rédacteur à *la Opinion*, enlevés chez eux par des inconnus, probablement membres d'organisations d'extrême droite.

D'autre part, cent cinq personnes soupçonnées de subversion, de crimes économiques ou de complicité avec des éléments subversifs, ont été emprisonnées, sans comparaître devant un juge d'instruction, en Argentine, au cours des quinze derniers jours, a annoncé, le 23 avril, le ministère de l'intérieur. Mis « *à la disposition de l'exécutif* », les prisonniers peuvent rester détenus indéfiniment sans passer en jugement.

Enfin, quatre guérilleros, deux femmes et deux hommes, ont été tués, le 23 avril, près de Buenos-Aires, au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre. La police précise que les guérilleros, qui circulaient à bord de deux automobiles, ont refusé de se soumettre à un contrôle et ont ouvert le feu. Dans les véhicules, les policiers affirment avoir trouvé des grenades, des armes de gros calibre et de la propagande du mouvement de guérilla les Montoneros (péronistes de gauche).

● *Le Fonds monétaire international* a accordé un prêt de 100 millions de dollars à l'Argentine, a annoncé, samedi 23 avril, M. Martinez de Hoz, ministre de l'économie. Buenos-Aires avait déjà obtenu un prêt de 200 millions de dollars du F.M.I. après le coup d'État militaire du 26 mars 1976. — (*A.P.*)

AFRIQUE

Éthiopie

En fermant six consulats étrangers à Asmara

Les militaires ont choisi d'isoler totalement l'Érythrée

Addis-Abeba (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — L'ensemble des services américains installés en Éthiopie — excepté l'ambassade elle-même — ont *été fermés* le samedi 23 avril par les autorités. Leurs personnels (trois cents personnes environ) devront avoir *quitté le* pays avant *quatre jours*. Les organismes frappés par cette mesure sont : le Centre culturel américain (USIS), la mission de *recherche médicale navale* (NAMRU), la mission des conseillers militaires (MAAG) et ce qui reste de l'ancienne base de télé*communications de Kagnew*, en Érythrée. Dans un communiqué diffusé par la radio, le DERG (comité militaire) a justifié cette *mesure en déclarant notamment* : « *L'existence d'une mission de conseillers militaires américains est inutile à un moment où le gouvernement américain n'a jamais parlé de violation des droits de l'homme quand le régime fasciste de Haïlé Sélassié décimait des milliers de paysans éthiopiens affamés par la faim et des traitements inhumains.* »

Cette décision, prise sous la *pression de l'aile radicale du* Derg et du « bureau politique », consacre une rupture entre l'Éthiopie et les États-Unis, qui *furent, pendant plus de vingt an*nées, les principaux protecteurs et fournisseurs d'armes de l'ancien empire. Elle était déjà consommée en pratique. *Le 11 février*, les militaires éthiopiens avaient annoncé leur intention de s'approvisionner en armements *dans le camp socialiste*, dont le nouveau régime révolutionnaire n'a cessé de se rapprocher depuis plusieurs mois. Le président Carter, de son côté, avait annoncé le 26 février une réduction de l'aide américaine à plusieurs pays (dont l'Éthiopie) qui, estimait-il, ne respectent pas les droits de l'homme. Les Américains, en revanche, ont accru notablement leur aide au Soudan, pays avec lequel l'Éthiopie est en état de quasi-belligérance depuis le début de l'année.

Cette rupture avec les États-Unis — qui néanmoins ne va pas encore jusqu'à la rupture des *relations diplomatiques* — est également à rapprocher de la récente tournée de M. Castro en Afrique, et notamment à Addis-Abeba, où *le premier ministre* cubain a séjourné à plusieurs reprises. La semaine dernière, une trentaine de chars T-34 soviéti*ques sont arrivés en Éthiopie où* se trouveraient également, dit-on, quelques conseillers cubains et des soldats sud-yéménites.

Vers une grande offensive ?

Les autorités d'Addis-Abeba ont d'autre part ordonné la fermeture de six consulats étrangers à Asmara, capitale de la *province d'Érythrée*. *Il s'agit des* consulats américain, belge, italien, français, soudanais et britannique. *Le* personnel de ces consulats devra quitter cette province septentrionale, où la situation militaire ne cesse de se dégrader au profit des Fronts de libération qui luttent depuis près de quinze ans pour l'indépendance. Cette volonté des militaires d'isoler l'Érythrée semble confirmer *l'imminence* d'une « grande offensive » contre les Fronts de libération, et cela avant le début de la saison des pluies (juin-juillet).

Les militaires ont multiplié ces derniers jours les appels à la « *mobilisation générale* » invitant la population à se préparer à *de* « *grands sacrifices* » pour sauvegarder l'intégrité territoriale du pays. Plusieurs villes importantes d'Érythrée sont tombées depuis le début de l'année aux mains des maquisards érythréens soutenus par le Soudan et l'ensemble des pays arabes (excepté la *Libye* et le Sud-Yémen).

Le gouvernement américain n'a pas réagi à cette série de mesures, se contentant de protester contre le délai trop bref imposé à ses ressortissants pour quitter le pays. Le gouvernement de Rome, en revanche, a exigé « *avec la plus grande énergie* » que la sécurité de ses ressortissants vivant en Érythrée, ancienne colonie italienne, soit assurée.

Sénégal

La fin de la visite de M. Giscard d'Estaing

« Mesdames les Saint-Louisiennes... »

De notre envoyé spécial

Saint-Louis-du-Sénégal. — Rompant, pour sa dernière journée en terre sénégalaise, avec les préoccupations politiques, M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu, *samedi* matin 23 avril, visite à Saint-Louis. Après avoir survolé en hélicoptère le site du futur barrage de Diama, il est, avec M. Senghor, *entré dans la cité qui demeure* le haut lieu privilégié, où communient de façon intime l'histoire de France et celle du Sénégal.

Ovationné dès son arrivée sur la place Faidherbe, qui, dix-sept ans *après l'accession du Sénégal à l'indépendance*, a conservé son nom, le président eut *l'occasion de prendre ses premiers véritables bains de foule* depuis le début de son séjour. Réputée frondeuse, généralement hostile au pouvoir central, quel qu'il soit, la population Saint-Louisienne est, en *revanche, accueillante à l'étranger*. La turbulence politique, qui en fait l'un des fiefs de l'opposition, n'a pas entamé sa francophilie.

Le président de la République française fut accueilli par *M. André Guillabert, ambassadeur* du Sénégal en France, maire de la ville.

« *Que votre présence parmi nous*, lui dit-il, *quelques jours seulement après la décision historique que vous avez prise, en relevant le défi de ceux qui ne cessent d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Afrique, sous les prétextes les plus fallacieux, mais dans un but très arrêté, soit le gage de notre compréhension et de notre totale approbation.* » M. Giscard d'Estaing ne revint pas sur ce sujet. Il évoqua longuement les *siècles passés*, la culture sénégalaise en particulier et africaine en général, et rappela que Saint-Louis abrite la deuxième université du pays.

L'histoire de la ville commence selon les uns en 1659, selon d'autres en 1636. Une longue *suite de gouverneurs*, parmi lesquels se détache le nom de Faidherbe, a laissé des empreintes profondes. Saint-Louis est fière de Pierre Loti, qui écrivit ici *le Roman d'un spahi*, et les édiles montrent aux hôtes de *passage* la *maison* dans laquelle l'écrivain résida plusieurs mois. Plus proche de *nous reste présent le souvenir de Jean Mermoz et de ses* compagnons de l'Aéropostale qui, à bord de l'hydravion Latécoère-28 *Comte-de-la-Vaulx*, réalisèrent, le 12 mai 1930, la première liaison aérienne transatlantique entre l'hydrobase de *Saint-Louis et la ville brésilienne* de Natal.

L'éclat que les autorités sénégalaises ont *voulu donner* à cette journée du 24 avril fait que la visite du président de la République française rejoindra dans la légende celle d'autres festivités dont les Saint-Louisiens conservent le *souvenir* : *l'escale, en 1840, du navire qui* ramenait de Saint-Hélène en France les cendres de l'empereur Napoléon Ier ; la commémoration, en mai 1955, du vingt-cinquième anniversaire de la traversée de l'Atlantique sud ; la visite, *en décembre 1959*, du général de Gaulle.

La foule et les vivats qui accompagnèrent M. Giscard d'Estaing sur le chemin du preintes profondes. Saint-Louis gnaient de l'enthousiasme de ceux qu'il appela dans son allocution de remerciement à M. Guillabert : « *Messieurs les Saint-Louisiens, Mesdames les Saint-Louisiennes.* » — Ph. D.

Zaïre

Le « guide suprême » sur le front du Shaba

(Suite de la première page.)

La deuxième brigade zaïroise y côtoie quelque deux cents militaires *marocains, commandés par le colonel* Abdel Wahad. A l'heure du déjeuner, autour des chaudrons où fume le riz brûlant (l'ordinaire est complété par du poisson séché chinois et des conserves sud-africaines), on fait preuve d'un optimisme de bon aloi. *Un officier zaïrois nous confirme que* les Marocains « *ne sont pas allés au contact* », la situation ne l'exigeant pas, ils se sont donc contentés de fournir un appui-feu aux combattants zaïrois. Mais leur arrivée sur le front a incontestablement fouetté le moral *d'une armée quelque peu découragée*, en proie au doute, où les désertions n'étaient pas rares.

A *l'intérieur du campement de* Kayembe, le président Mobutu est accueilli au son des chants et des tam-tams. Il se tiend immobile pendant un quart d'heure face aux soldats déployés en demi-cercle, transformés en acteurs d'un spectacle *étonnant, qui tient à la fois de l'hommage*, de l'incantation collective et du défi à l'ennemi. A l'invitation d'un meneur de jeu, le chœur militaire, grave et puissant, scande quelques formules sans cesse reprises : « *Mobutu ne recule jamais* », « *Mobutu tout-puissant* ». Le président met fin lui-même à ce témoignage de bruyante fidélité. Devant *une carte d'état-major*, un commandant chargé des opérations éloigne les journalistes pour « *réserver la primeur des informations militaires au président-fondateur* ». Celui-ci se retire ensuite sous un arbre, accompagné de ses officiers, et tient conseil.

De Kolwezi à Kayembe, la « *route du front* » (il s'agit d'une piste souvent boueuse) traverse un paysage de plateau où alternent savanes *arborescentes et forêts claires*, où les termitières géantes dressent leurs profils torturés. La plupart des villages, étirés en chapelet le long de la piste, sont entièrement déserts. Leurs habitants, apeurés, ont fui dans la brousse. Quelques paysans pour*tant sont revenus. Des maisons sont* calcinées, des portes défoncées.

L'échec des assaillants

Les « Katangais » ont-ils, dans leur repli, pratiqué la politique de la terre *brûlée* ? *Des unités* gouvernementales ont-elles réglé quelques comptes avec certaines communautés villageoises, jugées trop accueillantes envers des envahisseurs frères de race ? En « *nettoyant* » la piste lors de sa réouverture, l'armée zaïroise a désa*morcé une douzaine de mines anti*chars. Près de la rivière Lufuba rôde encore l'odeur de la mort. C'est là qu'eurent lieu, le 14 avril, les engagements les plus violents de cette « *petite guerre du Shaba* », qui, à moins d'une nouvelle escalade militaire pour *l'instant* peu probable, aura fait « seulement » au total *une* quarantaine de morts. Dans sa reconquête du terrain perdu, l'armée gouvernementale n'a pratiquement rencontré aucune résistance.

On peut dès maintenant tirer quelques *enseignements de l'échec de* l'opération. A *l'origine, elle a été* incontestablement bien menée sur le plan militaire. Elle a pris au dépourvu une armée souvent inefficace, mal dirigée et peu motivée. Ce *Kriegspiel* s'est développé selon une stratégie *offensive classique (comportant notamment* des attaques en quinconces) digne de la pédagogie des meilleures écoles de guerre. En face d'eux, les assaillants n'ont trouvé que deux sortes d'adversaires : d'une part, des militaires appartenant à *la même ethnie qu'eux (les Ludas)* et peu désireux de croiser le fer avec leurs frères de race ; d'autre part, des soldats originaires du Nord ou du Centre. Ils ont pu, dans ce contexte, frapper vite et marquer des points.

Toutefois, la réussite du plan supposait que le centre minier de Kolwezi s'effondre, soit sous la poussée extérieure, soit du fait d'une subversion interne. Or Kolwezi a tenu, le « *soulèvement populaire* » ne s'est pas produit ; en dépit des *raisons qui auraient pu le faciliter* (dégradation constante de la situation économique, poursuite de l'inflation, baisse du niveau de vie, etc.), les quatorze mille travailleurs africains de la compagnie Gecamines, qui extrait le cuivre, n'ont pas bougé. *Cette indifférence* a privé les rebelles de l'atout sur lequel ils comptaient.

Les Zaïrois, certes, ne se sont pas spontanément mobilisés en masse pour défendre le régime en place. Mais ils n'ont pas « *basculé* », notamment au Shaba. « *Le détonateur a joué, nous dit un observateur, mais la poudre était mouillée.* »

Après s'être emparés de Kolwezi, les rebelles envisageaient de restaurer la République démocratique du Congo, sa Constitution fédérale et son drapeau, puis de négocier avec *les autorités de Kinshasa un aménagement* des relations entre le pouvoir central et celui du Shaba, à la condition que le président Mobutu soit écarté du pouvoir.

D'autres facteurs, de nature et d'importance diverses, ont empêché les rebelles de pousser leur avantage : le sens politique du président Zaïrois, qui, tout au long de cette *crise, a conservé son sang-froid*, la réorganisation du commandement opérationnel, l'embarras et la gêne de nombreux pays *africains*, la sympathie active manifestée *par* certains autres à l'égard du régime zaïrois et, bien sûr, l'envoi au Shaba *d'un corps expéditionnaire marocain*. Mais la faiblesse majeure de l'opération résidait ailleurs. Elle tenait précisément au caractère « katangais » de la rébellion, que rien n'a pu occulter. La ligne de front, avant la contre-offensive gouvernementale, *correspondait* très exactement à l'implantation de l'ethnie Luda, majoritaire *aussi* de l'autre côté de la frontière angolaise. Héritiers du prestigieux royaume de Balunda, les rebelles n'ont pas *réussi* à se débarrasser de cette étiquette « katan*gaise* » *qui réveille* tant de mauvais souvenirs au sein de la population zaïroise, tant de craintes *dans* un continent où le « séparatisme » demeure l'ennemi numéro un.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A travers le monde

Bangladesh

● LE GENERAL ZIAUR RAHMAN, nouveau chef de l'État (*le Monde* du 23 avril) a ordonné, samedi 23 avril, la libération de sept cent trente-sept détenus politiques. — (*A.F.P.*)

Mexique

● L'ARMEE ET LA POLICE ont occupé dimanche 24 avril les *locaux de l'université autonome* d'Oaxaca, au terme d'affrontements qui ont causé la mort d'un étudiant et fait deux blessés. Plusieurs personnes ont été arrêtées. Les forces de l'ordre ont pénétré sur le campus de l'université afin de déloger les membres du « Groupe pour la démocratie », qui contrôlait depuis plusieurs mois les bâtiments universitaires. D'autre part, le P.C.M. va demander prochainement sa reconnaissance, a annoncé dimanche à Mexico l'un de ses porte-parole. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● *QUATORZE GUERILLEROS NATIONALISTES* ont été tués par les forces de sécurité rhodésiennes au cours de ces *dernières quarante-huit heures*, annonce, dimanche 24 avril, un communiqué à Salisbury. Le communiqué précise que certains de ces guérilleros avaient récemment tué un employé du service d'entretien des routes lors d'une embuscade.

Depuis le début de l'année, les forces de sécurité rhodésiennes ont annoncé avoir tué quatre cent soixante-quatorze combattants nationalistes. Depuis le début de la guérilla, en décembre 1973, elles assurent en avoir tué deux mille six cent soixante-quatre. — (*A.F.P.*)

Tunisie

● M. JEAN-MARIE BRESSAN, président de la Fédération mondiale des villes jumelées, a annoncé samedi 23 avril au président Bourguiba qu'il avait été nommé président d'honneur de l'Union des villes de la Méditerranée. Le chef de l'État tunisien a accepté cette distinction. — (*Corresp.*)

Sénégal

de la visite de M. Giscard d'Estaing

les Saint-Louisiennes...

De notre envoyé spécial

le front du Shah

vers le monde

Rhodésie



EUROPE

Portugal

L'ANNIVERSAIRE DU 25 AVRIL 1974

Socialistes et partisans du commandant Otelo de Carvalho ont manifesté à Lisbonne

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Ici, poste de commandement du Mouvement des forces armées. Les forces armées lancent un appel aux habitants de Lisbonne, qui doivent rentrer chez eux et demeurer tranquilles.* » Il était 4 h. 20 du matin, le 25 avril 1974. Quelques heures plus tard, dans les rues de Lisbonne, des civils et des militaires célébraient dans la joie la chute de la dictature. C'était la « révolution des œillets », qui fleurissaient les boutonnières et les fusils.

Trois ans après, le Portugal fête l'événement. Les institutions démocratiques sont en place, mais les voix des nostalgiques de l'ancien régime redoublent d'intensité et la population « murmure » contre les mesures économiques d'austérité. Aussi, responsables militaires et partis politiques ont-ils ressenti le besoin de raviver l'« *esprit de la libération* », de prouver, comme titrait le *Diario de Lisboa*, dans une édition spéciale, qu'« *Avril a valu la peine* ».

Samedi, les casernes ont ouvert leurs portes aux enfants : des chars et des mitrailleuses sont devenus, pour quelques heures, des « jouets ». Le soir, on a dansé dans les quartiers populaires de Lisbonne, et, dimanche, quelques milliers de socialistes, invités par leur parti, ont assisté à un meeting. « *Sauver l'économie, construire la démocratie* », tels étaient les mots d'ordre du P.S. aux arènes de Campo-Pequeno. Entre deux numéros de variétés, M. Soares a pris la parole pour exposer son projet de gouvernement : « *obtenir pour les Portugais un niveau de vie européen d'ici trois ou quatre ans.* » « *Nous ne voulons pas récupérer la société capitaliste*, a-t-il poursuivi, *mais nous exigeons que le secteur public soit rentable, qu'il ne soit plus le royaume de certains exploiteurs qui vivent uniquement grâce au travail du peuple portugais.* »

Rendant hommage à l'actuel ministre de l'agriculture, M. Barreto, M. Soares s'est prononcé en faveur d'une réforme agraire qui ne mène pas à l'« *étatisation de l'Alentejo au bénéfice du P.C.* ». « *Nous avons amené les socialistes du monde entier à se défaire de leurs complexes par rapport aux partis communistes* », a-t-il déclaré. Mais, pour le premier ministre, il y a aussi des « complexés » au sein de son propre parti : les membres de la Fraternité ouvrière, association fondée par M Lopes Cardoso, « *qui s'affligent lorsque nous voulons mettre en pratique notre politique* ».

Une autre manifestation dans les rues de Lisbonne dont l'ampleur a dépassé l'actuelle capacité de mobilisation des organisations qui l'avaient convoquée, les groupes de dynamisation de l'unité populaire (G.D.U.P.) proches du commandant Otelo de Carvalho. Souriant, l'ancien chef du COPCON était entouré d'autres « militaires du 25 avril », comme l'amiral Rosa Coutinho, le lieutenant-colonel Fabiao et le commandant Corvacho, ce dernier ancien commandant de la région militaire du Nord, les manifestants sont passés devant Radio-Renaissance et le journal *Republica*, aujourd'hui fermé. Sur les murs du siège de l'ancienne police politique, ils ont apposé une plaque rappelant le nom des quatre victimes de la PIDE, tuées au lendemain de la révolution d'avril 1974. Il était deux heures du matin : la flute a chanté *Grandola Vila Morena*, en face des installations de Radio-Club

Ce lundi 25 avril, les commémorations se poursuivent avec un défilé militaire et une cérémonie à l'Assemblée de la République au cours de laquelle le président de la République, le général Eanes, prononcera un discours.

JOSÉ REBELO.

Allemagne fédérale

Les audiences du procès Baader-Meinhof ont pris fin

De notre correspondant

Bonn. — Après cent quatre-vingt-onze jours d'audience, étalés sur près de deux ans, le procès de Stuttgart contre le « noyau dur de la fraction de l'armée rouge » (groupe Baader-Meinhof) touche à sa fin. Le président de la cour d'appel, qui juge en première instance les crimes particulièrement graves contre la sûreté de l'État, a annoncé, jeudi 21 avril, que le verdict serait rendu à la fin d'avril ou au début de mai.

Le dernier jour d'audience a eu lieu sans les accusés, qui ont renoncé à leur droit de parler les derniers. Et sans leurs avocats, qui, depuis la découverte des écoutes de leurs entretiens avec leurs clients, ne participent plus au procès. Seuls les avocats commis d'office qui, depuis le début de la procédure, n'ont pas échangé un seul mot avec leurs « mandants », ont plaidé, après que le parquet eut requis la réclusion à perpétuité pour les trois inculpés : Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe, accusés de cinq meurtres, de plusieurs tentatives de meurtres, d'attaques à main armée et d'attentats à l'explosif. A l'origine, il y avait cinq inculpés dans cette affaire. Deux, Holger Meins et Ulrike Meinhof, sont morts en prison.

Les plaidoiries des défenseurs commis par le tribunal ont été de véritables réquisitoires contre les conditions dans lesquelles le procès de Stuttgart a été mené depuis deux ans. Les avocats ont demandé la suspension de la procédure, qui obligerait, si elle était acceptée par la cour, à recommencer le procès depuis le début. Ils ne manquaient pas d'arguments : un juge à la Cour fédérale de justice, qui a été appelée à prendre en deuxième instance des décisions concernant le procès de Stuttgart, s'est procuré des documents confidentiels de l'affaire pour les proposer à la presse ; la plupart des audiences ont eu lieu en l'absence des accusés, sans que la cour se soucie de leur état de santé ; la surveillance des entretiens entre les accusés et leurs avocats a « *gravement entravé* » la défense.

L'un des avocats commis d'office a rappelé les mesures législatives prises avant l'ouverture du procès, l'expulsion de plusieurs défenseurs, le refus des autorités de permettre à des hauts fonctionnaires de témoigner, le refus de communiquer à la défense un « dossier secret » contenant les dépositions d'un « témoin de la couronne », le choix des experts presque exclusivement parmi les fonctionnaires de la police judiciaire fédérale... *Tous ces faits* n'ont pas donné, a-t-il dit, « *une belle allure* » au procès.

Mᵉ Künzel, avocat commis d'office pour défendre Gudrun Esslin, a refusé de plaider parce qu'il s'est trouvé placé « *devant un insurmontable cas de conscience* » par la grève de la faim que *Gudrun Esslin poursuit*, avec ses co-accusés, depuis le 29 mars. « *Gudrun Esslin est un être directement marqué par la mort*, a-t-il déclaré ; *il m'est insupportable de me confronter dans une plaidoirie avec une demande de trois réclusions à perpétuité, alors que les accusés ne vivront peut-être même pas jusqu'au jour du verdict* (1). »

Les plaidoiries des défenseurs commis d'office ont montré que, « *s'il ne devait pas y avoir*, comme l'a dit le chancelier Schmidt dans le débat du Bundestag sur la sécurité intérieure, *de procès d'exception contre les terroristes* », il y avait au moins des manières d'exception d'appliquer le droit commun.

DANIEL VERNET.

(1) Plusieurs dizaines d'intellectuels allemands et étrangers ont signé un appel en faveur d'un changement des conditions de détention pour les accusés de Stuttgart qui appuient leurs revendications par une grève de la faim. Parmi eux, MM. Jean-Paul Sartre, Daniel Guérin et Pierre Halbwachs.

Espagne

Le ministre des travaux publics démissionne pour se présenter aux élections du 15 juin

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants se sont réunis, samedi 23 avril, à Barcelone, devant l'hôtel de ville, pour réclamer le statut d'autonomie de 1932 pour la Catalogne. A Bilbao, des manifestations de nationalistes basques ont également eu lieu, cependant que la commémoration du bombardement de Guernica, autorisée pour la première fois par le gouvernement, a commencé par une « table ronde » d'écrivains. Un meeting doit avoir lieu, mardi, dans la petite cité basque, rasée par l'aviation allemande pendant la guerre civile.

Le P.C.E. a tenu d'autre part son premier meeting public samedi à Valladolid. M. Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a justifié à cette occasion l'adoption du drapeau sang et or de la monarchie et accusé l'Alliance populaire de M. Fraga d'avoir « provoqué l'armée ».

De notre correspondant

Madrid. — M. Leopoldo Calvo Sotelo, ministre des travaux publics, a donné sa démission, samedi 23 avril, pour pouvoir présenter sa candidature aux élections du 15 juin. Mais il est douteux que d'autres ministres suivent son exemple. M. José Maria de Areilza, ancien ministre des affaires étrangères, a annoncé, pour sa part, qu'il se présentait au Sénat. Quant à M. Suarez, il est parti le 24 avril de Madrid en voyage officiel à Mexico et à Washington sans préciser s'il serait ou non candidat.

M. Calvo Sotelo, qui, semble-t-il, se présentera sous les couleurs du Centre démocratique, a déclaré : « *Je veux me joindre à cette majorité d'Espagnols qui expriment chaque jour leur confiance au gouvernement, et je désire collaborer avec eux en présentant au pays une option centriste.* »

M. José Maria de Areilza pourrait réintégrer le Centre démocratique, qu'il a quitté, ou bien prendre la tête d'une liste de candidats indépendants dans la province de Madrid, liste qui serait appuyée par l'ensemble de l'opposition. La Fédération démocrate-chrétienne de MM. Joaquim Ruiz Gimenez et José Maria Gil Robles et le P.S.O.E. ont lancé, de leur côté, un appel pour la formation dans toutes les provinces de listes communes de « démocrates » soutenues par tous les partis de l'opposition. — J.-A. N.



EUROPE

UNE RENCONTRE ENTRE MM. PALME ET MITTERRAND

Y a-t-il un « modèle socialiste » suédois ?

Samedi 23 et dimanche 24 avril s'est tenue à Gouvieux (Oise) une rencontre à huis clos entre sociaux-démocrates suédois et socialistes français, à l'invitation de ces derniers. La délégation suédoise était conduite par M. Olof Palme, ancien premier ministre, et comprenait notamment MM. Carl Lidbom, ancien ministre du commerce, Pierre Vinde, ancien secrétaire d'Etat aux finances, Goesta Rehn, directeur de l'institut de recherches sociales du parti social-démocrate, et Pierre Schori, membre du secrétariat de cette formation et responsable des questions internationales. *Du côté français*, plusieurs membres du secrétariat national du P.S. — Mme Edith Cresson et MM. Estier, Fajardie et Martinet — et de nombreux autres responsables socialistes entouraient M. Mitterrand.

Il s'agissait, au cours de cette rencontre, présentée comme « informelle » et « fraternelle », d'examiner les résultats de l'expérience socialiste suédoise, et d'en tirer, éventuellement, des enseignements pour la France.

A moins d'un an du scrutin législatif français, la rencontre entre dirigeants du P.S. et du parti social-démocrate suédois pouvait difficilement être dégagée de toute arrière-pensée électorale : une formation qui a exercé le pouvoir pendant quarante-quatre années consécutives — mais vient de le perdre — avait sans doute quelques avis intéressants à donner à un parti qui poursuit une longue cure d'opposition, mais peut s'estimer au seuil de la victoire. M. Mitterrand a toutefois affirmé, lors de la conférence de presse organisée au cours de la rencontre, que M Palme n'était pas « *venu apprendre au P.S. comment ne pas perdre les élections* ». Le premier secrétaire du parti socialiste a d'autre part estimé que l'échec subi en septembre dernier par les sociaux-démocrates suédois était dû à un déplacement de voix « *trop minime pour que l'on puisse parler d'une défaite* ».

Il reste que l'échec électoral d'une formation qui semblait si solidement installée au pouvoir a été longuement analysé par les participants au débat, et au premier chef par M. Olof Palme lui-même. M. Gilles Martinet a insisté à ce sujet sur l'importance des efforts d'explication, de la part d'un gouvernement de gauche, vis-à-vis d'une opinion publique qui ne comprend pas toujours le sens de certaines réformes, les raisons de certains choix. En particulier, les exemples de la « capitalisation ouvrière » et de la politique nucléaire mises en place par le gouvernement de M. Palme ont été examinés.

Quant au bilan de l'expérience social-démocrate dressé à l'aide de plusieurs rapports sur « *la démocratie industrielle en Suède* », « *la lutte contre les inégalités* », le pouvoir local, etc., il a en fait conduit les participants à s'interroger sur l'existence d'un « *modèle socialiste suédois* ». M. Palme, il est vrai, a récusé le premier ce terme, soulignant que ses amis s'étaient toujours refusés à jouer un tel rôle : pour l'ancien premier ministre, ce presque demi-siècle de gestion socialiste ne peut être considéré à cet égard que comme une expérience enrichissante pour le mouvement ouvrier.

Nationalisation et démocratie économique

M. Mitterrand a dit de son côté qu'il ne s'agissait pas, pour le P.S., d'« *imiter un modèle* ». Le colloque n'en a pas moins permis aux socialistes français de vérifier qu'un certain nombre de mesures importantes adoptées en Suède par les gouvernements sociaux-démocrates successifs trouveraient en France un terrain d'application tout désigné, s'agissant en particulier de la fiscalité, de la justice sociale, de l'exercice de la démocratie locale ou de la garantie des libertés individuelles. Mais, à plusieurs reprises au cours du débat, la différence — voire l'opposition — entre les deux conceptions du socialisme s'est manifestée assez vivement. « *Les socialistes suédois exercent un pouvoir qu'ils ne théorisent pas, nous théorisons un pouvoir que nous n'exerçons pas* », devait noter un des rapporteurs du P.S. tout en reconnaissant que le pragmatisme social-démocrate et l'ensemble de réformes qu'il a su mener à bien s'inspirent finalement de quelques grandes idées plus précises qu'il n'y paraît.

Cette différence, observée dans la démarche intellectuelle des deux partis, s'est manifestée d'une façon particulière à propos des nationalisations. Les amis de M. Palme ont insisté sur le fait que celles-ci ne devaient être mises en œuvre que si elles étaient économiquement nécessaires, rationnelles. L'ancien premier ministre aura même, sans doute, mis son hôte français dans un certain embarras en remarquant que, « *en Suède, les nationalisations ont parfois été le fait de gouvernements bourgeois complexés, qui en ont fait une arme idéologique* ». Pour lui, « *c'est surtout la démocratie économique qui compte, c'est-à-dire le pouvoir ouvrier, le contrôle du développement* ». Les nationalisations « *peuvent y contribuer mais ne doivent pas devenir une mystique* ».

Le premier secrétaire du P.S. a fait valoir, en réponse, que l'appropriation publique de certains grands moyens de production lui semblait tout de même nécessaire par principe et qu'elle s'inscrivait, de toute façon, dans la tradition de la penése socialiste et du mouvement ouvrier français. Il a ajouté que « *la droite, dans notre pays, se dit volontiers socialiste à la suédoise* », mais qu'elle méconnait ainsi l'importance des nationalisations décidées par les sociaux-démocrates, dans des secteurs essentiels comme celui de la médecine ou de la pharmacie.

La rencontre a été conclue par un débat sur le thème : « Réformisme et stratégie de rupture », introduit par un rapport de *M. Gérard Delfau, délégué général* à la formation et membre du comité directeur du P.S.. Ce débat a permis de faire le point sur la différence de nature entre le *socialisme suédois (et, d'une manière générale, scandinave)* et le socialisme français, ce dernier étant marqué « *par l'existence d'un parti communiste puissant, alors qu'en Suède six formations se réclamant du communisme se partagent 5 % de l'électorat* », comme l'a rappelé l'un des participants sociaux-démocrates.

A propos de la voie réformiste choisie par ces derniers, M. Delfau a distingué trois difficultés : le reproche de nivellement, exagéré, qui leur est parfois adressé, *l'inertie des mentalités*, contre laquelle se brise souvent le dynamisme du législateur, et la concentration du capital à laquelle conduit la recherche active d'une meilleure productivité, telle qu'elle se poursuit en Suède depuis les années 60. Mais M. Olof Palme a estimé que son récent échec électoral était surtout dû « *à quelques dossiers insuffisamment expliqués dans les derniers jours de la campagne, et avec lesquels on a essayé de faire peur aux gens, comme celui des centrales nucléaires* ». En aucun cas, a conclu l'ancien premier ministre, cet échec ne peut être considéré comme celui du socialisme réformiste.

BERNARD BRIGOULEIX.

DES PHYSICIENS FRANÇAIS CRÉENT UN COMITÉ POUR DÉFENDRE YOURI ORLOV

Un Comité des physiciens pour la défense de Youri Orlov (1) a été fondé à Paris le 23 avril pour mener une campagne pour la libération du physicien soviétique, membre correspondant de l'Académie des sciences d'Arménie et secrétaire du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, incarcéré depuis le 10 février dernier à la prison de Lefortovo, à Moscou. Les fondateurs sont MM. A. Kastler, prix Nobel de physique, membre de l'Institut ; A. Abraham, L. Leprince-Ringuet, membres de l'Institut ; les professeurs J. Durup, F. Lurçat, P. Meyer (Paris-Sud), J.-P. Mathieu, P. Milliez (Pierre - et - Marie - Curie), E. Schatzman, président de la Société de physique (Paris-VII) ; MM. Iliopoulos et J. Scherk (maîtres de recherche au C.N.R.S.).

(1) M. J.-P. Mathieu, université Pierre-et-Marie-Curie, 4, place Jussieu, 75005 Paris.

Belgique

LE DIRIGEANT SOCIALISTE VICTOR LAROCK MEURT SUBITEMENT A MADRID

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — M. Victor Larock, ancien ministre des affaires *étrangères, est mort subitement* en Espagne le dimanche 24 avril. A la tête d'une délégation belge, il assistait à un congrès des socialistes européens en *compagnie de M. Jos Van Eynde*, ministre d'Etat.

M. Larock était né à Ans, un faubourg de Liège, le 6 octobre 1904. Fils de mineur, il avait fait de brillantes études à l'université de Liège, puis à Paris, comme élève étranger de l'Ecole normale supérieure, et il répétait que les plus belles années de sa vie s'étaient passées rue d'Ulm. Après une brève carrière dans l'enseignement, il passa à la politique dans les rangs du parti socialiste avec Henri Rolin, à l'époque d'Emile Vandervelde. Il fut parmi les socialistes qui militèrent le plus farouchement contre le rexisme de Léon Degrelle et contre la politique de neutralité de Léopold III.

Après la guerre, il devint député et directeur politique de l'organe du parti socialiste, *le Peuple*. Elu député de Bruxelles en 1949, il devint ministre du commerce extérieur en 1954, dans le cabinet Van Acker, et, en mai 1975, il succéda à Paul-Henri Spaak au portefeuille des affaires étrangères, quand celui-ci fut nommé secrétaire général de l'OTAN.

Ministre de l'éducation nationale dans le cabinet Lefèvre-Spaak, il démissionna en 1963 pour protester contre les lois linguistiques pour l'enseignement, lois décidées à son insu et qui reçurent son nom, alors qu'il en rejetait toute paternité. Ce n'est cependant que sept ans plus tard que M. Larock révéla la véritable raison de sa démission. En 1963, il n'avait pas voulu mettre la coalition en péril.

Depuis, il avait renoncé à tout mandat politique mais continuait à collaborer au *Peuple* et assez régulièrement au *Courrier de Belgique* du *Monde*.

P. de V.

LE MOUVEMENT DE LA PAIX ET L'EUROPE

Le Mouvement de la paix a tenu, dimanche 24 avril, une session extraordinaire de son conseil national, consacré au projet d'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct.

Des orateurs de diverses tendances sont venus apporter l'opinion de leur organisation : le général Binoche, coprésident du Front progressiste (gaulliste d'opposition), MM. Jacques Bouchacourt, ancien député U.D.R., Jacques Denis, membre du comité central du parti communiste français, Claude Bourdet, membre de la direction politique nationale du P.S.U., André Joly (C.G.T.). Un compte rendu analytique des débats de ce conseil national extraordinaire sera adressé aux groupes parlementaires. Les groupes communistes et R.P.R. de l'Assemblée nationale ont, pour leur part, décidé de recevoir une délégation du Mouvement de la paix dans les prochains jours.

Grande-Bretagne

● SIX POLICIERS ONT ETE BLESSES et plus cinquante personnes arrêtées au cours d'une manifestation de près de trois mille sympathisants du mouvement d'extrême droite Front national qui s'est déroulée samedi 23 avril à Haringey, l'un des quartiers du nord de Londres ayant une population à prédominance asiatique.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Abba Eban fait l'objet d'une enquête concernant ses comptes bancaires à l'étranger

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Abba Eban va-t-il connaître le même sort que *M. Rabin ? L'ancien ministre des* affaires étrangères risque de voir sa carrière politique brisée ou, en tout cas, compromise par une affaire d'infraction à la loi sur les *devises étrangères. Tout* a commencé il y a une dizaine de jours. La police, le conseiller juridique du gouvernement et le Trésor reçoivent des lettres d'un *Israélien résidant* à New-York. Le correspondant anonyme affirme que M. Eban possède des comptes en banque aux Etats-Unis. A sa lettre, il aurait joint une pièce à conviction : une photocopie d'un relevé de compte. Le ministère des finances ouvre immédiatement une enquête. Mais ce n'est que le samedi 23 avril *que l'affaire* éclate au grand jour. La radio diffuse l'information sur l'ouverture de l'enquête et M. Eban est contraint de réagir. Il publie un communiqué dans *lequel il reconnait posséder* depuis dix ans des comptes à l'étranger. Ces comptes, explique-t-il, sont « *indispensables à la poursuite de mes activités littéraires et universitaires* ». M. Eban, en effet, se rend régulièrement en tournée de conférences dans des universités américaines.

Il a, d'autre part, publié ces *dernières années* plusieurs ouvrages à l'étranger. « *Pour gérer mes affaires avec mes maisons d'édition et les universités dans lesquelles je suis invité, j'avais besoin de comptes en banque aux Etats-Unis. C'est pourquoi*, affirme M. Eban, *j'avais demandé et reçu l'autorisation du ministère des finances.* » Personne ne met en doute que l'autorisation *lui ait été accordée* il y a dix ans, bien que jusqu'à présent ni M. Eban ni le ministère des finances n'ont retrouvé la trace de cette autorisation.

En 1975, en effet, le ministère des finances a pris une ordonnance annulant toutes les autorisations. Une nouvelle réglementation beaucoup plus stricte était promulguée. Chaque détenteur d'un compte à l'étranger devait présenter une nouvelle demande d'autorisation. Or M. Eban ne l'a pas fait. En déplacement à l'étranger à cette époque, explique-t-il, je n'étais pas au courant de l'ordonnance. Il s'agit là d'un délit pour lequel les autorités pourraient peut-être ne pas lui tenir rigueur. Mais plus graves seraient les conséquences s'il s'avérait que M. Eban n'a pas utilisé ses comptes à l'étranger uniquement dans le cadre de ses activités littéraires et universitaires. Ce que les enquêteurs du ministère des finances vont vérifier. Ils ont demandé à M. Eban les relevés de toutes ses opérations bancaires pour les étudier minutieusement.

(Intérim.)

Egypte

« Le Caire est prêt à arrêter la détérioration de ses relations avec l'Union soviétique »

déclare à Tunis le vice-président égyptien

M. Hosni Moubarak, vice-président égyptien, est arrivé, dimanche soir 24 avril, à Paris, venant de Tunis. Il s'entretient ce lundi avec M. Giscard d'Estaing, auquel il doit remettre un message du président Sadate. Il rencontrera aussi M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Au cours de sa visite de vingt-quatre heures à Tunis, M. Moubarak a été reçu par le président Bourguiba et le premier ministre, M. Hédi Noutra.

De notre correspondant

Tunis. — « *L'Egypte est disposée à arrêter le processus de détérioration de ses relations avec l'Union soviétique* », a déclaré le dimanche 24 avril, à Tunis, au cours d'une conférence de presse, M. Mohamed Hosni Moubarak, vice-président de la République d'Egypte. M. Moubarak, qui était venu informer les dirigeants tunisiens des résultats des entretiens que le président Sadate a eus dernièrement à Washington, Bonn et Paris sur le Proche-Orient, a ajouté que son pays n'oublie pas l'aide que lui a apportée l'Union soviétique et qu'il est nécessaire que celle-ci participe à la préparation et à la tenue de la conférence de Genève. « *Des consultations ont lieu à ce sujet entre les deux pays* », a-t-il précisé. Evoquant la situation au Zaïre, M. Moubarak a déclaré que l'Egypte était « *inquiète* », au même titre qu'elle l'était du problème de l'Erythrée, car « *nous nous efforçons d'endiguer l'hégémonie étrangère en Afrique* ». Selon le vice-président égyptien, l'affaire du Zaïre, qui revêt l'aspect d'« *une crise aux dimensions internationales* », menace la sécurité du Soudan, déjà mis en danger par l'Ethiopie. « *Signataire d'un pacte militaire avec le Soudan, l'Egypte est tenue d'intervenir si la sécurité de ce pays est en cause* », a-t-il dit.

Interrogé sur les informations parues dans la presse égyptienne selon lesquelles des troupes cubaines seraient stationnées à la frontière égypto-libyenne, M. Moubarak s'est refusé à les confirmer malgré « les échos » qui lui sont parvenus. « *Nous souhaitons que ce stationnement n'ait pas lieu* », s'est-il borné à déclarer.

(Interim.)

Liban

A Beyrouth

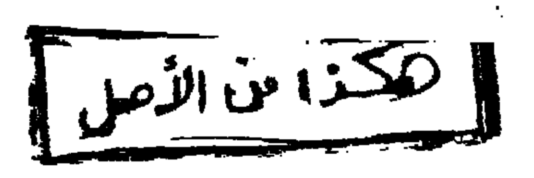
UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES SONT TUÉES OU BLESSÉES AU COURS D'AFFRONTEMENTS ENTRE SOLDATS DE LA FORCE ARABE ET PALESTINIENS.

Une cinquantaine de personnes ont *été* tuées ou blessées, samedi 23 avril et dimanche 24, à Beyrouth, au cours d'affrontements qui *ont* opposé la force de dissuasion arabe (FAD), composée en majorité de soldats syriens, à des combattants palestiniens du Front du refus, hostile à toute solution négociée du problème du Proche-Orient. Ces combattants palestiniens appartiennent, selon les informations recueillies à Bey*routh, à une organisation* nassérienne libanaise dirigée par M. Issam El Arab et à la branche hostile à Damas du Front populaire pour la libération de la Palestine, commandement général (F.P.L.P. - C.G.) dirigée par Aboul Abbas.

Les victimes sont des civils résidant dans la zone des combats et des Palestiniens. Les incidents ont commencé samedi soir. Deux « casques verts » syriens avaient été tués, la veille, dans le quartier de la Chiah, situé dans la périphérie sud-ouest de Beyrouth. La FAD a aussitôt réagi en bouclant tout le secteur et, après des « *accrochages* », a réussi à arrêter, dimanche matin « *les quatre criminels* » auteurs de l'attentat. Le communiqué de la force arabe de dissuasion précisait toutefois qu'elle poursuivrait le ratissage de la zone où s'étaient réfugiés les « *coupables* » afin de découvrir « *ceux qui les ont soutenus au cours des combats* ».

Les affrontements se sont déroulés surtout dans le secteur du boulevard Al-Mazraa, jusqu'à l'hôpital des « Makassed » (association islamique de bienfaisance). Ce quartier est contigu au secteur de Chiah.

Tandis qu'un calme relatif, selon des sources israéliennes, régnerait dans le sud du Liban, le colonel syrien Mohamed El Kholi, représentant de la Syrie au comité quadripartite chargé de contrôler l'application de l'accord du Caire de 1969, a remis samedi au président Sarkis un message du président Assad dans lequel la Syrie réaffirme que la sécurité doit être rétablie au Sud-Liban par une force libanaise.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

La diaspora israélienne

(Suite de la première page.)

Au cours des vingt-cinq premières années de l'existence de l'Etat d'Israël, plus d'un quart de million d'Israéliens ont émigré, et le rythme s'est accéléré depuis pour atteindre le chiffre d'environ vingt mille par an (1). Un million et demi d'immigrants étant venus en Israël depuis sa création, le total des départs représente donc le cinquième de l'immigration. On estime que, ces deux dernières années, le nombre des émigrants égale, ou même dépasse, celui des immigrants.

« Une véritable saignée »

Un phénomène nouveau est apparu depuis la guerre d'octobre 1973 : l'émigration n'est plus un sujet tabou, et l'on ne craint plus de proclamer son intention de partir. 5,2 % des adultes juifs déclaraient en avril 1975, et 5 % en avril 1976, avoir envisagé d'émigrer dans les deux ans, et 2,2 % affirmaient avoir fait des préparatifs concrets.

Parmi les jeunes, la proportion de ceux qui songent à émigrer atteint 9,3 % ; en octobre 1974, 16,8 % des jeunes ont déclaré avoir envisagé cette possibilité (*Haaretz*, 26 avril 1976). Dans les vagues d'émigration des dernières années, on évalue à un tiers le nombre des moins de vingt-neuf ans. Autre phénomène inquiétant : le pourcentage élevé de sabras (natifs du pays) — un tiers environ — parmi les émigrants des dernières années. Des jeunes des kibboutzim figurent même parmi les émigrants, mais en nombre relativement faible.

Les émigrants appartiennent aux diverses communautés et couches sociales, mais, ces dernières années, le nombre des Israéliens d'origine orientale émigrants a augmenté.

On trouve, parmi les émigrants, des hommes d'affaires, des artistes (comme Rika Zaraï, établie en France) et même des fonctionnaires. Depuis dix ans, cent vingt-cinq personnes employées par les services diplomatiques israéliens à l'étranger (dont l'ancien ambassadeur à Vienne, et un autre diplomate de haut rang) n'ont pas regagné leur patrie. Parmi ceux qui partent, il y a bien entendu de nouveaux immigrants qui n'ont pas réussi à s'intégrer. On estime qu'ils représentent 15 % du total. Environ 5 % des immigrants venus de l'U.R.S.S. repartent d'Israël. Il faut cependant rappeler que, parmi les juifs qui quittent l'U.R.S.S., le pourcentage de ceux qui, en définitive, ne se rendent pas en Israël est passé de 0,4 % en 1971 à 49,3 % en 1976. Dans cette catégorie, la proportion des habitants des grandes villes est particulièrement élevée : 94 % pour Odessa, 80 % pour Kiev, en 1976.

L'émigration a des incidences sur la défense du pays. Parmi les partants, il y a en effet des dizaines de milliers de militaires de réserve, sans parler des futurs soldats. Le dirigeant du Likoud (bloc nationaliste de droite), M. Menahem Begin, a déclaré à la Knesset le 16 juin 1976, en demandant une commission d'enquête sur les causes de l'émigration, que, « *depuis la création de l'Etat, nous avons perdu quatre divisions ou douze brigades, ce qui représente une véritable saignée* ». Un rapport du ministre des transports, M. Gad Yaakobi, sur les causes de l'émigration, révèle que, « *après leur service militaire, dans de nombreux cas, les jeunes émigrent du pays* » (*Maariv* du 3 mars 1976).

Sur la liste tenue par le colonel Kfir au consulat israélien à New-York, sont inscrits près de dix mille hommes en âge d'être réservistes, dont quelques dizaines de pilotes. Le nombre d'officiers est relativement élevé par rapport à celui des soldats. L'armée israélienne a décidé de ne pas renoncer à ce potentiel. L'année dernière, pour la première fois depuis la création de l'Etat, des réunions d'officiers israéliens ont été organisés aux Etats-Unis. En mars 1976, une réunion de ce genre a eu lieu à Los Angeles, au cours de laquelle se sont produits douze artistes israéliens immigrés. Au cours d'une autre à New-York, un appel enregistré du chef d'état-major israélien et les discours de deux officiers supérieurs ont été diffusés. Sur les huit cents officiers invités, trois cents étaient présents. En cas de mobilisation générale en Israël, Tsahal pourra, pour la première fois, procéder à une mobilisation régulière parmi les Israéliens établis aux Etats-Unis. Un exercice d'appel par téléphone a démontré que celle-ci pourrait être très rapide. (*Davar* du 22 juin 1975).

Les Etats-Unis sont le premier pays d'émigration. Plus de 250 000 Israéliens y habitent, la plupart à New-York (dans l'autre sens, le nombre d'immigrants venus des Etats-Unis en Israël ces cinq dernières années est de 18 000). Viennent ensuite le Canada, avec 25 000 Israéliens (quelque 16 000 s'y sont installés depuis la guerre de 1973), l'Australie et l'Afrique du Sud (20 000 environ) (2).

Dix mille en France

En France, la « diaspora israélienne » comprend environ dix mille personnes, pour la plupart originaires de l'Afrique du Nord, qui, après avoir vécu un certain temps en Israël, ont décidé de s'expatrier. Une autre catégorie comprend des étudiants restés en France après avoir terminé leurs études. Il y a aussi des Israéliens en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas, ainsi que dans les pays scandinaves. Quelques dizaines sont retournés au Maroc (3).

Si les Etats-Unis attirent le plus les Israéliens candidats au départ, il est difficile d'y émigrer, en l'occurrence d'obtenir un visa, même de touriste. En juin 1976, la police a dû intervenir à plusieurs reprises pour rétablir l'ordre devant l'ambassade américaine à Tel-Aviv, où, chaque jour, de cent cinquante à deux cents personnes faisaient la queue dès l'aube. Les Israéliens paient des milliers de dollars aux avocats américains pour obtenir la « green card », la carte verte qui leur donne le droit de s'établir et de travailler aux Etats-Unis. Le journal des étudiants de l'université de Tel-Aviv a rapporté que des étudiants israéliens contractent des mariages blancs avec des Américaines pour obtenir la carte verte, puis divorcent et font venir leurs amies d'Israël (*Maariv* du 17 septembre 1976) : pendant les années 1971-1975, sur les 516 773 naturalisés aux Etats-Unis, on comptait 18 698 Israéliens, soit environ 4 %. En 1975, ils occupaient la troisième place, après les émigrants de la Grande-Bretagne et de l'Inde, et avant ceux du Japon.

AMNON KAPELIOUK.

Prochain article :

LES CAUSES DE L'ÉMIGRATION

(1) En 1973 (estimation) : 54 700 immigrants contre 14 900 émigrants ; en 1974, 32 000 contre 21 000 ; en 1975, 19 000 contre 20 000 ; en 1976, 18 600 contre 20 000.

(2) Le nombre d'Israéliens émigrés en Afrique du Sud en 1976 était le double de celui des juifs sud-africains immigrés en Israël au cours de la même année (*Maariv*, 30 janvier 1977).

(3) Le 11 novembre 1976, l'agence A.P. a estimé, d'après des sources officielles à Rabat, que « *mille juifs sont retournés au Maroc en 1976* », mais sans indiquer le pourcentage d'Israéliens parmi eux, qui était probablement minime.

POLITIQUE

POINT DE VUE

Un conseiller général de la Corrèze peut-il être conseiller général de Paris ?

par ANDRÉ JABIN (*)

1) Nul ne peut contester que *la loi n° 75-1 331 du 31 décembre* 1975 portant réforme du régime administratif de la Ville de Paris a admis sur un même territoire — Paris — la coexistence de deux collectivités, c'est-à-dire de deux personnes morales de droit public, à savoir : la commune de Paris, d'une part, et le département de Paris, d'autre part.

Le *duo erunt in una carne* du *droit privé a eu ses problèmes* en droit privé ; il risque d'y en avoir dans celui du droit administratif.

Ce statut précise que :

— En tant que commune, Paris est régi par le code de l'administration communale ;

— En tant que département, Paris exerce les compétences départementales telles qu'elles sont prévues par la grande loi organique du *10 août 1871 modifiée.*

2) Il n'est pas douteux que ce terme de « compétence » doit être entendu dans son sens le plus large et que le fonctionnement même du Conseil de Paris en tant qu'assemblée départementale ne saurait échapper aux règles générales posées par la loi de 1871.

La première remarque à l'appui de cette thèse résulte du deuxième alinéa de l'art. 5 de la loi du 31 décembre 1975 portant réforme du régime administratif de Paris, qui précise, à propos d'une éventuelle dissolution du Conseil de Paris :

« Les dispositions des articles 35 et 36 de la loi modifiée du 10 août 1871 relatives aux conseils généraux sont applicables à la dissolution du Conseil de Paris. »

Ainsi, le Conseil de Paris, dans la phase la plus dramatique de sa vie — la dissolution — n'est pas dissous comme un simple conseil municipal par les art. 19 et 20 du code de l'administration communale, mais comme un conseil *général*, avec tout ce que cela implique de formalisme et de solennité, tant sur le plan de la rigueur de la procédure que sur la qualité des intervenants, *le législateur devant même être présent* au côté du gouvernement en cas de session parlementaire.

La deuxième remarque en faveur pas exprressément « le conseiller de Paris est un conseiller général », bien la suivante :

La loi du 31 décembre 1975 ne dit pas expressément le conseiller de Paris est un conseiller général, bien qu'il en ait les attributions, mais, en *droit français, il est de règle que*, lorsque le texte législatif présente une faille, on se reporte aux travaux préparatoires qui gèrent la matière.

***

Curieusement, nous n'allons pas trouver notre provende dans les travaux préparatoires de la loi du 31 décembre 1975 sur le statut de Paris mais dans ceux de la loi organique du 18 juin 1976 relative à l'élection du président de la République (établissement de la liste des candidats par des citoyens, membres entre autres du Conseil de Paris) :

Citation. — Débats A.N., deuxième séance. — 20 avril 1976, p. 1 921 :

M. le ministre d'Etat, garde des sceaux.

« Je précise que les conseillers de Paris, en vertu de la loi, portant réforme du régime administratif de la Ville de Paris, possèdent, à mon avis, la qualité de conseiller général, même si le texte ne l'indique pas expressément.

» En effet, l'article premier de la loi du 31 décembre 1975 énonce que le territoire de la Ville de Paris recouvre deux collectivités territoriales distinctes : la commune de Paris et le département de Paris.

» L'article 16 précise que le Conseil de Paris, exerçant pour le dtpartement de Paris les attributions dévolues aux conseils généraux dans les conditions du droit commun, est présidé par le maire de Paris. Il en découle, à mon sens, qu'un conseiller de Paris a la qualité de conseiller général d'un département. »

Le conseiller de Paris est donc un conseiller général à part entière.

3) A partir de cette constatation, il est évident que les articles 208 et 209 du code électoral, relatifs aux conseillers généraux, lui sont applicables.

Article 208 :

» Nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux. »

» Article 209 (qui prévoit la procédure à suivre) :

» Le conseiller élu dans plusieurs cantons est tenu de déclarer son option au président du conseil général dans les trois jours qui suivent l'ouverture de la session et, en cas de contestation, soit à partir de la date à laquelle la décision du tribunal administratif est devenue définitive, soit à partir de la notification de la décision du Conseil d'Etat.

» A défaut d'option dans ce délai, le conseil général détermine, en séance publique, et par la voie du sort, à quel canton le conseiller appartiendra. »

Une remarque liminaire avant de parler procédure. On a pu lire, sous la plume d'un journaliste, que le maire de Paris — ou son entourage — estimait qu'il n'était soumis qu'à une seule incompatibilité, à savoir *celle prévue par l'article L 271* du code électoral :

« Il y a incompatibilité entre les fonctions d'officier municipal et celles de membre du Conseil de Paris. »

Cette affirmation n'est juridiquement *pas soutenable : l'incompatibilité* applicable aux conseillers de Paris est une incompatibilité en sus de celles à caractère général qui *frappent lesdits conseillers de Paris*, et il est évident que le conseiller de Paris en tant que conseiller municipal est soumis aux incompatibilités spécifiques au conseil municipal et, en tant que conseiller gtnéral, aux incompatibilités spécifiques au conseil général.

Voyons maintenant comment va se dérouler la procédure.

Deux cas sont à distinguer :

Premier cas :

Le conseiller général élu dans plusieurs cantons déclare son option au président du conseil général dans les trois jours qui suivent l'ouverture de la session ; c'est la procédure gracieuse.

Il opte alors pour le département de son choix, et tout est terminé.

Une remarque, cependant. Quel conseil général est compétent ? Celui de la Corrèze ou celui de *Paris ? Les députés de l'Assemblée* nationale de 1871 s'étaient déjà posé la question et y avaient répondu :

(Extrait de la collection des lois, Assemblée nationale, 1871, page 189.)

« M. Ganivet a demandé quel sera
» le conseil général compétent si un
» conseiller a été élu dans deux
» départements.
» M. le rapporteur a répondu que
» le cas ne s'était jamais présentt.
» M. le président a donné une
» solution plus satisfaisante. Il est
» évident, a-t-il dit, que les conseils
» des deux départements seront
» compétents l'un et l'autre... »

On peut donc répondre que le conseil général de la Corrèze, comme le Conseil de Paris, sont l'un et l'autre compétents et, par voie de conséquence, le tribunal de Limoges *et celui de Paris.*

Deuxième cas :

Le conseiller général élu dans plusieurs cantons ne déclare pas son option au président du conseil général dans les trois jours qui suivent l'ouverture de la session ; nous entrons alors dans la procédure contentieuse : il appartient alors aux tribunaux administratifs, à savoir le *tribunal administratif* en premier ressort et le Conseil d'Etat en appel, de rendre leur décision.

Une remarque au sujet de la saisine du *tribunal administratif*. La question du double mandat électoral s'inscrit indiscutablement dans *notre droit public comme une matière d'ordre public*, ce qui implique qu'il n'existe pas de délai entraînant l'irrecevabilité de la demande : dès que *la période gracieuse est terminée* (c'est-à-dire après les trois jours qui suivent l'ouverture de la session), le tribunal peut être saisi et ensuite à toute époque.

Quand la décision du tribunal administratif est devenue définitive (expiration du délai de deux mois) ou après le jugement du Conseil d'Etat, l'un et l'autre ayant compétence liée, c'est-à-dire se bornant à constater l'incompatibilité, le conseiller général a un délai de trois jours pour choisir son assemblée départementale — celle de Paris ou celle de la Corrèze.

A défaut d'option, le conseil général qui dépend du tribunal saisi, détermine, *par la voie du sort*, à quel canton le conseiller appartiendra (à Paris, chaque conseiller est conseiller général de l'ensemble du département de Paris).

L'intéressé a donc intérêt à choisir plutôt que laisser au sort le soin de lui affecter une circonscription non désirée.

Si nous avons jusqu'ici étayé notre raisonnement en puisant dans la loi et dans les travaux préparatoires de la loi, penchons-nous maintenant sur une autre source de droit — les principes généraux du droit — : le cumul des mandats électifs sur le plan horizontal fait partie desdits principes. On ne peut pas être député ou sénateur de deux circonscriptions ou de deux départements ; on ne peut pas être conseiller municipal de deux communes ; on ne peut pas être davantage conseiller général de deux départements, cet état de fait étant inconciliable avec le bon fonctionnement des organes de l'Etat et des collectivités publiques, surtout si, comme dans le cas de l'espèce, les intérêts de ces deux départements sont distincts, peut-être même opposés.

(*) Auteur du *Manuel général des élections* (Edit. Berger-Levrault) et du *Guide général des élections* (Edit. Europa).

Le R.P.R. veut renforcer l'action de ses élus locaux

M. Jacques Chirac a présidé samedi 23 avril, à Paris, une journée d'étude des quatre-vingt-quinze délégués départementaux du R.P.R. aux collectivités locales en présence de MM. Jérôme Monod, secrétaire général du mouvement, et Michel Giraud, délégué national aux collectivités locales. Le R.P.R. considère que le résultat des dernières élections municipales doit inciter le mouvement à faire un effort particulier pour préparer les prochaines échéances électorales et pour développer son implantation locale.

A l'issue de ces travaux, M. Chirac a annoncé qu'un congrès de tous les maires de France appartenant au R.P.R. se réunirait le 3 septembre, peu de temps avant les élections sénatoriales. Six autres décisions ont été prises au cours de cette réunion de travail :

— Adhésion de tous les élus municipaux R.P.R. au Mouvement national des élus locaux que préside M. Pierre Carous, sénateur R.P.R. du Nord, maire de Valenciennes ;

— Création d'une association *nationale pour le développement des responsabilités civiques dans* la vie locale ouverte aux élus et aux militants désirant participer à la vie communale ;

— Diffusion d'une brochure *Militer dans la commune* ;

— Lancement d'une consultation des élus R.P.R. à partir des propositions du « rapport Guichard » sur la réforme des collectivités locales ;

— Installation de délégations départementales chargées d'apporter une aide technique aux élus locaux ;

— Organisation, à partir du 1er juin, de séminaires de formation pour les nouveaux élus.

Un fonds régional de l'emploi

Les délégués départementaux du R.P.R. ont demandé de nouveaux transferts de compétence de l'Etat aux collectivités locales.

Ils estiment que les régions devraient être obligatoirement consultées sur les grands équipements de l'Etat et qu'elles devraient pouvoir prendre des décisions en ce qui concerne les transports, la politique foncière et l'environnement. Ils demandent la création d'un « fonds régional de l'emploi », qui agirait au niveau de la formation, de la connaissance des besoins, par le moyen d'un « observatoire » *régional de l'emploi et de la création d'emplois par des incitations* aux entreprises. A l'égard des communes, le R.P.R. propose de globaliser les subventions et les emprunts, de développer la vie associative et de susciter l'engagement des jeunes *« pour assurer la nouvelle génération du gaullisme ».*

EN ILE-DE-FRANCE

L'union de la gauche gagne quatre sièges au conseil régional

Les douze cent soixante dix-huit maires de la région d'Ile-de-France ont élu, le dimanche 24 avril, leurs quarante-deux représentants au conseil régional. La majorité a obtenu vingt-sept sièges et l'opposition quinze. La progression des partis de gauche, enregistrée lors des dernières élections municipales, a permis à ceux-ci de remporter quatre sièges supplémentaires, soit trois pour le parti socialiste, dans l'Essonne, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, et pour le parti communiste, en Seine-Saint-Denis.

Après ce scrutin, l'équilibre politique de l'assemblée régionale ne sera pas modifié. L'opposition, qui détenait cinquante mandats de conseillers régionaux en compte, désormais, cinquante-quatre. La majorité, elle, régresse de cent quatorze à cent dix mandats.

Parmi les personnalités réélues, figurent notamment M. Michel Giraud, maire (R.P.R.) du Perreux (Val-de-Marne) et président du conseil régional, et M. Georges Gorse, *ancien ministre, maire* (R.P.R.) de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Dans les Hauts-de-Seine, l'échec de M. Robert Pontillon, maire de Suresnes et secrétaire national du parti socialiste, provoque une polémique entre le P.C. et le P.S. Les responsables départementaux du P.S. ont déclaré notamment : *« Le parti communiste français dans le département, a pris la responsabilité d'éliminer la représentation du parti socialiste au conseil régional, au titre du collège des maires, en refusant la reconduction des accords d'union de la gauche conclus en juin 1976. Cette attitude antidémocratique est contraire aux engagements d'union de la gauche et traduit une volonté dominatrice. La population des Hauts-de-Seine appréciera ce procédé d'élimination d'un parti qui représente 34 % des électeurs aux élections de 1977, là où des primaires ont eu lieu. Ceci déterminera le comportement du parti socialiste dans l'avenir. »*

Le conseil régional se réunira, le 10 mai, pour désigner les membres de son bureau soumis à réélection en raison des élections municipales. Ce vote concerne, en particulier, le président, le rapporteur général du budget et le président de la commission des finances.

M. MONOD (R.P.R.) : nous défendrons le scrutin majoritaire.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a indiqué samedi 23 avril que la position de son mouvement sur le scrutin proportionnel n'avait pas changé et qu'il continuait *« à défendre le scrutin majoritaire ».*

M. Monod a ajouté : *« La position du R.P.R., qui touche à un principe, ne peut pas évoluer en quelques jours parce qu'il y a une agitation sur ce problème... Vouloir à tout prix commencer une bataille, qui se terminera par une bataille électorale, en parlant d'un mode de scrutin est probablement une faiblesse et une inconvenance. »*

M. LONCLE (M.R.G.) : il faut refuser la représentation proportionnelle.

M. François Loncle, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, samedi 23 avril, à Angoulême :

« Nous sommes pour le principe de la représentation proportionnelle. La gauche devrait la voter après sa victoire. D'ici là, il faudrait avoir la sagesse et la clairvoyance de dire non et d'éviter ainsi tous les pièges de la droite.

» Le gouvernement est aux abois. Il y a une atmosphère très IVe République. Ce que le pouvoir peut proposer d'ici un an au vote du Parlement, en matière électorale ou institutionnelle, revêtira forcément un aspect de manipulation, de truquage de dernière minute. C'est ce qui explique que l'on parle à nouveau du changement de mode de scrutin. »

M. Loncle a également évoqué l'actualisation du programme commun. « *La gauche,* a-t-il dit, *ne doit pas céder à la tentation de nationaliser des canards boiteux. Cela coûterait trop cher à la collectivité. C'est pourquoi le Mouvement des radicaux de gauche a demandé que l'on revienne sur la clause permettant aux travailleurs de demander la nationalisation à la carte. »*

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES...

ALLIER : canton de Montmarault (2e tour).

Inscr, 6 528 ; vot., 4 631 ; suffr. expr., 4 523.

M. René TABUTIN, P.C., 2 531 voix, *ELU.*

M. Georges Bertrand, maj., 1 992 voix.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : suffr. expr., 4 329 ; MM. Tabutin, 2 132 voix ; Bertrand, 1 325 ; Bertin, P.S., 872.

[Il s'agissait de remplacer M. Fernand Bizebard, maj., décédé (suppléant du sénateur centriste M. Jean Cluzel), qui avait été réélu au deuxième tour, le 14 mars 1976, avec 2 523 voix contre 2 312 à M. Bernard Philippe. La majorité du conseil général de l'Allier, dont le président est M. Georges Rougeron, P.S., maire de Commentry, qui a succédé à M. Cluzel, est désormais composée de dix communistes et de dix socialistes.]

LOIR-ET-CHER : canton de Morée (2e tour).

Inscr., 5 383 ; vot., 3 516 ; suffr. expr., 3 368.

M. Paul MARTINET, sans étiq., 1 980 voix, *ELU.*

M. Auguste Moreau, P.C., 1 388.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : suffr. expr., 3 432 ; MM. Martinet, 1 078 voix ; Avrain, sans étiq., 958 ; Moreau, 724 ; Anger, P.S., 672.

[Il s'agissait de remplacer M. André Moussaron, maj., qui avait été réélu au premier tour, en mars 1976, avec 2 056 voix contre 829 à M. Anger et 742 à M. Moreau.]

... ET UNE MUNICIPALE

LOCMINE (Morbihan)

Le deuxième *tour de l'élection* municipale complémentaire, destinée à pourvoir le siège laissé vacant par le décès de l'abbé Hervé Laudrin, député R.P.R., maire de la ville, mort le 19 mars dernier, a eu lieu dimanche 24 avril à Locminé.

Inscr., 2 169 ; vot., 1 458 ; suffr. expr., 1 400.

Ont obtenu :

M. Hervé LAUDIC, majorité, 802 voix, *ELU.*

M. Robert Bureau, P.S., 594 ; div., 4.

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Laudic, 680 voix ; Bureau, 489 ; Daniel, maj., 247 ; Morvan, div. g., 61. La liste de l'abbé Laudrin avait obtenu 17 sièges au premier tour, le 13 mars dernier, et 4 sièges, le 20 mars.]

GRÈVE DES ÉLECTEURS DANS DEUX COMMUNES

Les 127 électeurs d'Arancou (Pyrénées-Atlantiques) se sont abstenus pour la quatrième fois de voter. Ils devaient désigner le 24 avril cinq conseillers municipaux chargés de les représenter dans la commune d'Arancou-Viellenave-Bergouey.

Cette attitude a pour but de hâter les formalités de séparation de la commune d'Arancou, réunie malgré elle à ses deux voisines. Le processus de séparation a été mis en œuvre par la sous-préfecture et, d'ici là, les habitants d'Arancou seront administrés par les six conseillers municipaux de Viellenave et les quatre élus de Bergouey.

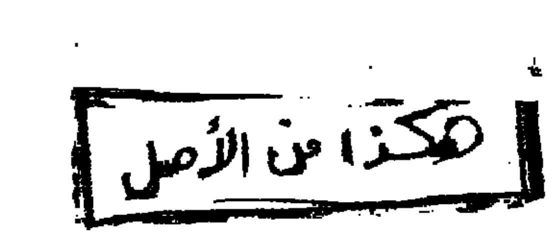
De même, pour la quatrième fois consécutive, les 19 électeurs de l'ancienne *commune d'Andevanne* (Ardennes) ont refusé dimanche de participer au scrutin pour l'élection de leurs représentants au conseil municipal du Grand-Tailly, commune née de la *fusion*-association de quatre villages voisins : Tailly, Andevanne, Barricourt et Remonville. Les électeurs d'Andevanne estiment qu'ils devraient avoir deux représentants au conseil municipal, ce siège supplémentaire devant être, selon eux, pris sur les cinq attribués à l'ancienne commune de Tailly, qui compte paradoxalement 116 électeurs inscrits pour seulement 82 habitants, dont 65 de plus de dix-huit ans. Cette anomalie est la conséquence de l'inscription sur la liste électorale de résidents secondaires, qui habitent pour la plupart Reims et même Paris.

● *La fusion Lille-Hellemmes.* — Dimanche 24 avril, à Lille, s'est tenue la première réunion du conseil municipal, formé à la suite de la décision de fusion des communes de Lille et d'Hellemmes. Le nouveau conseil municipal est formé de quarante-neuf membres, dont six élus d'Hellemmes. Au cours de cette séance, M. Pierre Mauroy (P.S.) a été confirmé dans ses fonctions de maire. M. Arthur Cornette (P.S.), *qui était* maire d'Hellemmes, devient maire délégué de Lille. Avec l'apport de la commune d'Hellemmes (18 000 habitants), Lille atteint 190 000 habitants. — *(Corresp.)*

● *M. Raymond Barre* sera vendredi 29 avril l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse ministérielle.

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, succède à M. Sulzer à la présidence de la fédération du Doubs du parti radical.

● *Les obsèques d'Aymeric Simon-Lorière*, député R.P.R. du Var, se dérouleront mardi 26 avril, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Clotilde, rue Las Cases, à Paris (septième arrondissement). Mercredi 27 avril, une messe de requiem sera célébrée à Toulon, en l'église Saint-Louis.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. Olivier Guichard : le gouvernement a besoin des relais et du soutien de la majorité

M. Olivier Guichard, ancien ministre d'Etat, ancien garde des sceaux, estime dans une interview publiée par *les Echos*, lundi 25 avril :

« Je suis convaincu que nous pouvons gagner les élections. Encore faut-il prendre les dispositions nécessaires.

» D'abord — condition indispensable, — il faut que la majorité se présente unie, qu'elle forme un ensemble solide. Cela sera plus facile si elle se convainc qu'elle sera tout entière battue ou tout entière victorieuse.

» A cet égard, il faut se méfier de la tentation proportionnaliste. Introduire le scrutin proportionnel, ce serait organiser la désunion. C'est, contrairement aux apparences, le scrutin des cavaliers seuls.

» Ensuite, il faut qu'une action sérieuse et résolue donne une âme à la majorité. La gestion est une chose, et la gestion rigoureuse et compétente une excellente chose. Il sera bon de la compléter par les mesures qu'on annonce pour les personnes âgées, le premier emploi, etc. Mais cela ne suffira pas. (...) A moins que, dans les semaines et les mois qui viennent, nous engagions effectivement quelques actions majeures, je ne dirai pas libérales : libératrices.

» L'important est que ce gouvernement de gestion, qui a devant lui si peu de temps et tant de problèmes, ne laisse pas dériver la politique loin de lui. Il faut aussi que les formations politiques ne s'enferment pas dans la confection de leur programme ou dans l'obsession de leur stratégie.

» Le gouvernement a besoin des relais et du soutien de la majorité. La majorité a besoin, elle, d'une gestion exemplaire ; je veux dire d'une gestion qui donne des exemples de ce qu'elle souhaite. »

G.S.L. veut encourager la formation d'un grand parti giscardien

Le conseil national de Génération sociale et libérale (mouvement des jeunes giscardiens), réuni dimanche 24 avril, demande que soit organisé un « *grand parti giscardien* ». Pour M. Dominique Bussereau, les caractéristiques de ce nouveau mouvement devront être « *le réformisme, le militantisme et le rajeunissement* ». Le président de G.S.L. a ajouté : « *Nous faisons confiance à M. Jean-Pierre Soisson pour mener à bien cette tâche. Celui-ci devrait être un secrétaire général intérimaire, car il faut que son action de rénovation de la Fédération des républicains indépendants aboutisse à la création d'un grand parti giscardien.* »

Dans cette perspective, M. Bussereau souhaite que toutes les instances giscardiennes « *réfléchissent sur ce que doit être l'avenir de leur mouvement* ». Il a ajouté : « *Il est possible, en neuf mois, de bâtir un grand parti, de trouver des candidats et de lancer une dynamique. Pour leur part, les militants de G.S.L. sont prêts à déployer tous les efforts nécessaires pour que se crée un tel parti. Le nouveau secrétaire général des républicains indépendants a donc notre appui, mais ce n'est pas un soutien contre d'autres personnalités. Nous pensons, notamment, que la présence de M. Michel Poniatowski aux côtés de M. Jean-Pierre Soisson est une bonne chose.* »

Le conseil national de G.S.L. s'est également donné pour objectif de « *supprimer le chômage des jeunes qui sont privés d'emploi depuis plus de trois mois* ». Pour cela, les jeunes giscardiens demandent à l'Etat de dégager 4 milliards de francs et au Parlement d'avancer l'âge d'appel au service national, de sorte que la formation professionnelle soit engagée plus tôt. Pour faire aboutir leurs propositions, les dirigeants de G.S.L. demanderont à s'entretenir avec le ministre du travail et avec les partenaires sociaux. Parallèlement à cette action, les militants du mouvement s'efforceront de rencontrer les préfets et les sections départementales des organisations syndicales.

Les clubs Perspectives et Réalités préparent un projet de programme pour la majorité

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a été réélu à la présidence des clubs Perspectives et Réalités, réunis en assemblée générale le samedi 23 avril à Paris. Il a indiqué que le comité directeur des clubs avait entrepris depuis un mois l'élaboration d'un « *avant-projet de programme* » qui pourrait servir de plate-forme commune aux adversaires du programme commun de la gauche, dans la perspective du « pacte majoritaire » souhaité par le président de la République et M. Chirac.

Pas de « concurrence » avec le plan d'action du premier ministre

M. Fourcade, qui a décidé de quitter le conseil politique de la Fédération nationale des républicains indépendants pour se consacrer à ses fonctions gouvernementales et à sa tâche d'animation des clubs, a déclaré que ceux-ci n'entendaient pas « *devenir un parti politique supplémentaire* ». Fondés en 1965 pour soutenir l'action de M. Giscard d'Estaing, les clubs Perspectives et Réalités sont aujourd'hui au nombre de 276, répartis dans toute la France et même à l'étranger (Londres, Johannesburg...).

Les 40 000 adhérents qu'ils revendiquent vont étudier, dans le *mois qui vient, le projet de* programme établi avec la collaboration de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, et auquel M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, ne serait pas étranger. Ce texte, qui ne sera rendu public qu'au mois de juin, est conçu sur le modèle du programme commun de la gauche, dont il veut être l'antithèse. Ses différents chapitres (emploi, équipement, action sociale, politique étrangère, etc.), exposent la politique à suivre, pour la période 1978-1983. M. Fourcade a souligné que ce projet, qui sera soumis aux autres partis et mouvements de la majorité après sa discussion dans les clubs, n'était pas « *en concurrence* » *avec le plan d'action de douze* mois que M. Barre doit présenter à l'Assemblée nationale.

L'assemblée générale a élu les quarante-six membres du nouveau comité directeur. M. Philippe Pontet, qui a été réélu secrétaire général, n'a pas précisé s'il accepterait les fonctions de secrétaire national des républicains indépendants que lui a proposées le conseil politique du parti giscardien. M. Georges de Brémond d'Ars a été réélu secrétaire général adjoint.

M. YVES GUÉNA (R.P.R.) : il faut clamer que le choix est impossible entre la liberté et la tyrannie.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a déclaré dimanche 24 avril à Arles :

« La majorité peut encore gagner les élections législatives, à condition d'en prendre les moyens et de faire la bonne analyse. La seule action économique ne suffira pas à assurer le succès : la France ne sortira pas en six mois d'une crise mondiale qui persiste. Il ne faut pas non plus accréditer dans l'opinion l'idée que le président pourrait continuer à veiller aux destinées de la France en cas de victoire de l'union de la gauche, ce qui démobilise nos électeurs. Il ne faut pas, enfin, chercher le salut dans un expédient électoral. Au R.P.R., nous considérons que le combat est politique. »

M. Guéna a ajouté qu'il fallait « *dénoncer l'adversaire et le pousser dans ses retranchements. Il faut rappeler ce que nous avons apporté à ce pays en vingt ans et lui ouvrir les portes d'un nouvel espoir. Il faut aussi donner aux Français les satisfactions immédiates qu'ils réclament, notamment pour l'emploi. Cette tactique exige une résolution qui doit éclater aux yeux du pays. On ne doit pas dire aux Français qu'ils auront le choix entre deux formules de gouvernement ou de société. Il faut clamer que le choix est impossible entre la liberté et la tyrannie, entre la prospérité et la ruine.* »

OUTRE-MER

Territoire des Afars et des Issas

La composition de la future Assemblée

LES PARTIS ESTIMENT LEUR PARTICIPATION INSUFFISANTE

Les partis du Territoire français des Afars et des Issas ne sont pas parvenus à un accord avant le dépôt, samedi soir 23 avril, d'une liste unique de candidats aux élections législatives, qui se dérouleront le 8 mai en même temps que la consultation sur l'avenir du T.F.A.I.

La Ligue populaire africaine pour l'indépendance, la majorité parlementaire et le Front de libération de la Côte des Somalis prennent part à cette liste, désignée sous le sigle de Rassemblement populaire pour l'indépendance (R.P.I.).

L'Union nationale pour l'indépendance et le Mouvement populaire de libération, deux partis exclusivement constitués d'Afars, ont finalement refusé d'y participer, estimant leur représentation numérique insuffisante.

M. Stirn : réconfortant pour l'avenir

Les discussions qui s'étaient déroulées depuis quelques jours à Djibouti avaient abouti à une répartition qui semblait contenter chaque ethnie. La Chambre des députés du T.F.A.I. sera constituée, ajoute-t-on de même source, de trente personnes d'origine afar, trente-trois d'origine somalie (Issa, Issack, Gadabourci) et de deux représentants arabes.

M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a néanmoins affirmé dimanche soir à Paris, que la liste de Rassemblement populaire pour l'indépendance était « particulièrement représentative ». « *J'estime*, a-t-il ajouté, *que les diverses composantes des populations du Territoire sont équitablement représentées ce qui est très réconfortant pour son avenir.* »





POLITIQUE

M. Marchais propose un débat télévisé à M. Barre

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a adressé au premier ministre une lettre dans laquelle il rappelle les propos tenus par M. Raymond Barre le 20 avril à la télévision. Le chef du gouvernement expliquait que, du fait du P.C.F., l'alternance comporte des dangers. M. Marchais écrit :

« Il va de soi que nous ne vous contestons pas le droit d'expliquer vos idées sur les « dangers » que recèlerait, selon vous, la participation de ministres communistes au gouvernement de demain. Pour ce qui nous concerne, nous sommes convaincus que le plus grand danger, pour notre peuple et pour notre pays, serait justement que l'alternance ne se produise pas en 1978. Le risque, c'est en effet que se perpétue la politique que vous mettez en œuvre, cette politique d'austérité qui se révèle totalement inefficace pour sortir le pays de la crise, qui appauvrit brutalement notre peuple et met à mal le pays.

» Il reste que la mise en cause directe du parti communiste français que vous avez cru devoir faire m'autorise à vous renouveler ma proposition de débat télévisé, que vous avez jusqu'ici laissée sans réponse. Il me semble indispensable, après vos allégations, et afin que les Françaises et les Français puissent se faire librement une opinion, qu'un tel débat, où nous pourrions confronter nos conceptions respectives sur l'avenir que nous proposons au pays, puisse maintenant avoir lieu dans les meilleurs délais. Outre l'intérêt évident d'un tel débat dans la situation d'aujourd'hui, personne ne comprendrait qu'après avoir mis en doute publiquement les sentiments démocratiques des communistes français vous vous dérobiez à une confrontation loyale et démocratique avec le secrétaire général de leur parti. »

Rappelons que M. Raymond Barre participera, le 12 mai, sur TF 1, à un débat qui l'opposera à M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S.

Les républicains de progrès et l'U.J.P. ne participeront pas au congrès des gaullistes d'opposition

La Fédération des républicains de progrès de M. Jean Charbonnel et l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.), présidée par M. Bertrand Fournier, ont fait connaître, dimanche 24 avril, leur refus de participer au congrès national des gaullistes d'opposition convoqué pour les 14 et 15 mai prochain, à Nice, par le général François Binoche, l'un des présidents du Front progressiste. Le bureau exécutif du mouvement de M. Charbonnel, réuni le 23 avril, a adopté une motion dans laquelle il *« prend acte du débat actuellement en cours entre les partis de gauche signataires du programme commun sur la réactualisation de celui-ci (...).* Il ajoute : *la Fédération des républicains de progrès présentera, dans le cadre de ce débat, des propositions concrètes qui apparaissent plus que jamais nécessaires et qui seront débattues au cours d'une journée nationale d'étude qui se tiendra le 11 juin prochain.*

» Le bureau exécutif a pris acte, d'autre part, de la proposition du général Binoche. Tout en approuvant l'esprit de cet appel, il constate qu'en l'état actuel des choses il ne peut contribuer, en raison de son caractère unilatéral, à ce nécessaire regroupement. Il décide par conséquent de ne pas s'y associer, mais de poursuivre les conversations engagées à cet effet ».

M. Pierre Dabezies, conseiller de Paris et professeur à l'université de Paris-I, a été élu vice-président du mouvement.

De son côté, l'U.J.P. s'affirme favorable à la tenue d'un congrès de l'opposition gaulliste. *« Elle souhaite même ardemment,* a déclaré M. Fournier, *que puissent se dérouler des assises nationales du gaullisme rassemblant sans exclusive tous ceux qui se réclament aujourd'hui de la politique du général de Gaulle. Mais l'U.J.P. estime nécessaire qu'avant la tenue d'un tel congrès ou de telles assises les différents mouvements concernés en préparent ensemble les thèmes et les buts.*

» En aucun cas l'U.J.P. ne cautionnera par sa présence une opération réalisée au profit de la majorité giscardienne ou de l'union de la gauche. Afin d'affirmer ce courant politique qu'est la troisième voie gaulliste, l'U.J.P. présentera de nombreux candidats aux élections législatives de 1978. Un séminaire national consacré à ces élections se tiendra au Mans les 14 et 15 mai prochain. »

Enfin, le comité directeur du Front progressiste, réuni dimanche, a adopté une motion dans laquelle il déclare notamment : *« Nous sommes fermement opposés à toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, que l'élection au suffrage universel rendrait fatale. Nous avons choisi de défendre cette idée dans la gauche, dont le programme a au moins le mérite de proposer des réponses au défi des sociétés multinationales. La finalité de ce programme de la gauche, le caractère des forces qui le soutiennent comme de celles qui le combattent, amèneront nécessairement ses tenants à pratiquer une politique d'indépendance nationale. »*

Outre le Front progressiste lui-même, seuls le mouvement Initiative républicaine et socialiste de M. Léo Hamon, le vice-amiral Antoine Sanguinetti et l'Association des élus gaullistes d'opposition ont répondu favorablement à l'invitation du général Binoche.

La préparation du congrès du P.S.

« SYNTHÈSE FLASH » : le CERES cherche à créer un climat.

Synthèse flash, bulletin des clubs « Etudes, recherches et informations socialistes », animés par M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., note dans son numéro du 22 avril à propos de la préparation du prochain congrès du parti socialiste :

« Faute d'arguments bénéficiant du support des faits, il apparaît que le CERES cherche surtout à créer un climat et à tirer avantage des sentiments de vigilance légitime, de méfiance même de toute base (socialiste surtout) à l'égard de la direction. Et cela d'autant plus qu'en notre temps, et notamment dans le prolongement de la grande secousse de mai 1968, tout un secteur de l'opinion de gauche est de tonalité basiste, spontanéiste, « antidirection ».

» Et c'est là qu'est la véritable difficulté pour le parti socialiste, pour sa direction. Le CERES, en propre, a sans doute subi une érosion dans l'opinion moyenne du parti, du fait de quelques faux pas récents, entre autres durant les municipales, à Paris. Mais il peut bénéficier des votes de « tempérament basiste » plutôt que des votes pour le CERES en tant que tel. Sa tactique actuelle tend à jouer de certains réflexes résultant de l'enchevêtrement confus et parfois contradictoire des diverses pressions politiques qui s'exercent sur la périphérie du P.S. : celle du P.C., celle du gauchisme, celle de la tradition P.S.U. »

LA PRINCIPALE MINORITÉ DU P.S.U. SUSPEND SA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA DIRECTION

La direction politique nationale du P.S.U. s'est réunie, samedi 23 et dimanche 24 avril, à Paris. Le résultat de ses travaux sera publié mercredi 27, au cours d'une conférence de presse consacrée principalement au débat que les socialistes unifiés poursuivent avec les partis de l'union de la gauche.

La réunion de la fin de semaine a été marquée par un incident. La majorité de la direction politique nationale a appris que des membres de la principale minorité (dite « courant B », au congrès de Strasbourg, et hostile à l'alliance électorale avec le P.C. et le P.S.) envisageait de constituer des « comités communistes pour l'autogestion ». Elle a adopté une résolution dénonçant l'attitude de ces représentants du « courant B » et estimant qu'*« il s'agit là d'une rupture politique qui appelle une réponse politique ». « Ces camarades se mettent volontairement hors du parti »,* ajoute le texte.

Ala suite de ce vote, quinze des dix-neuf « minoritaires » de la direction politique nationale (qui compte au total quatre-vingt-dix membres) ont décidé de suspendre leur participation à ses travaux. Une réunion des militants favorables au « courant B » doit avoir lieu les 7 et 8 mai, afin de définir leur position vis-à-vis de la majorité du parti. Le bureau national n'envisagerait aucune mesure d'exclusion avant cette clarification.

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

La Journée nationale de la déportation a été célébrée dimanche 24 avril au cours de plusieurs cérémonies présidées par M. André Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants.

L'hommage national rendu dans la matinée au mémorial de la France combattante sur le Mont-Valérien a comporté une cérémonie œcuménique.

Les anciens déportés se sont retrouvés dans l'après-midi sur les Champs-Elysées pour remonter jusqu'à l'arc de Triomphe de l'Etoile afin de ranimer la flamme sur le tombeau du Soldat inconnu.

Une veillée funèbre a été assurée au mémorial de la déportation, sur l'île de la Cité, ainsi qu'au Mémorial du martyr juif inconnu.

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a déposé une gerbe de fleurs dans la crypte du déporté inconnu, dans l'île de la Cité. Il a ensuite visité le Musée de la déportation. A propos de l'inauguration de ce musée, qui n'a pas encore eu lieu, M. Jacques Chirac a déclaré qu'il faudrait qu'elle soit marquée par une cérémonie importante, pour rappeler le sacrifice des Français sous l'Occupation.

Le maire de Paris a également déposé une gerbe de fleurs au Mémorial du martyr juif, avant de visiter le Musée du mémorial, qui rappelle les souffrances et la mort de six millions de juifs exterminés par les nazis. La prière des morts israélite a été dite par le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan.

Un colloque au Conseil d'État

ÉPURATION. ÉPURATIONS

Epuration, ce mot suscite la crainte. On n'aime guère le prononcer. L' « épurateur », lui-même, redoute que l'on puisse ainsi qualifier son action. *« Un sentiment de gêne accompagne toujours l'évocation de ce phénomène » :* telle était l'une des conclusions apportées par M. Jean Tulard, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, au colloque organisé le 23 avril au Conseil d'Etat par cette école et l'Institut français des sciences administratives. Cet embarras, les organisateurs et orateurs de ce colloque l'ont manifestement éprouvé. Ils se sont reconnus le mérite d'être les premiers, peut-être, à débattre d'un pareil sujet devant une aussi respectacle assemblée — composée notamment de magistrats, de hauts fonctionnaires ou d'universitaires — dans les locaux de l'une des plus hautes institutions de l'Etat (elle-même particulièrement visée depuis sa création par diverses purges politiques, comme on devait le rappeler au cours de cette conférence). *Mais le champ de ces travaux* était limité.

Le thème choisi était : *« Les Epurations administratives au dix-neuvième et au vingtième siècle. »* Or l'étude s'est arrêtée à la moitié de ce siècle, aux années 1945-1946. Certes, il s'agissait de l'époque de l'Epuration avec un grand E, la plus spectaculaire et la plus dramatique, celle à laquelle on pense presque automatiquement lorsque le mot d'épuration est prononcé. Mais personne ne pouvait ignorer que ce sujet n'a pas soudain cessé d'être d'actualité après 1946. On venait de souligner au cours de ces débats que d'importantes éliminations dans l'administration avaient systématiquement marqué chacun des nombreux changements de régimes qui ont jalonné le dix-neuvième siècle.

Pouvait-on ignorer que la France a aussi changé de régime en 1958 et qu'un changement de *majorité gouvernementale* pourrait intervenir en 1978 ? Les mêmes causes auraient-elles subitement cessé de produire les mêmes effets ? N'avait-on pas été amenés à considérer l'épuration comme une nécessité politique — *« un moyen grossier d'adaptation de l'administration aux nécessités de l'action gouvernementale » ?* N'avait-on pas rappelé que l'épuration n'avait pas toujours un caractère spectaculaire et brutal mais pouvait revêtir de multiples aspects plus subtils et plus diffus. Sur la période contemporaine, la discrétion de ce débat était quelque peu gênante alors que le choix d'un tel sujet en 1977 ne pouvait seulement avoir un intérêt historique.

Six cents magistrats

La plupart des interventions dans ce colloque ont eu trait aux différents avatars que la fonction publique a connus au siècle dernier, le plus riche en bouleversements et conflits politiques de toutes sortes. Des purges entraînées par la Restauration en 1814 aux épurations de 1815 — avant et après les Cent Jours, — celles qui ont marqué les deux révolutions de 1830 et 1848, celles qui ont accompagné l'avènement du prince-président, puis la chute du second empire et l'instauration de la *« République républicaine et militante »,* on a examiné les multiples formes de l'épuration administrative : *l'épuration déclarée, « déguisée », « préventive »,* les *« auto-épurations »,* les démissions provoquées, etc.

Les groupes le plus souvent touchés sont le corps préfectoral, victime d'une *« épuration endémique »,* la police et la magistrature. On a ainsi appris que près de six cents magistrats avaient été brusquement écartés par la IIIe République lorsque celle-ci engagea la lutte contre les *congrégations religieuses.*

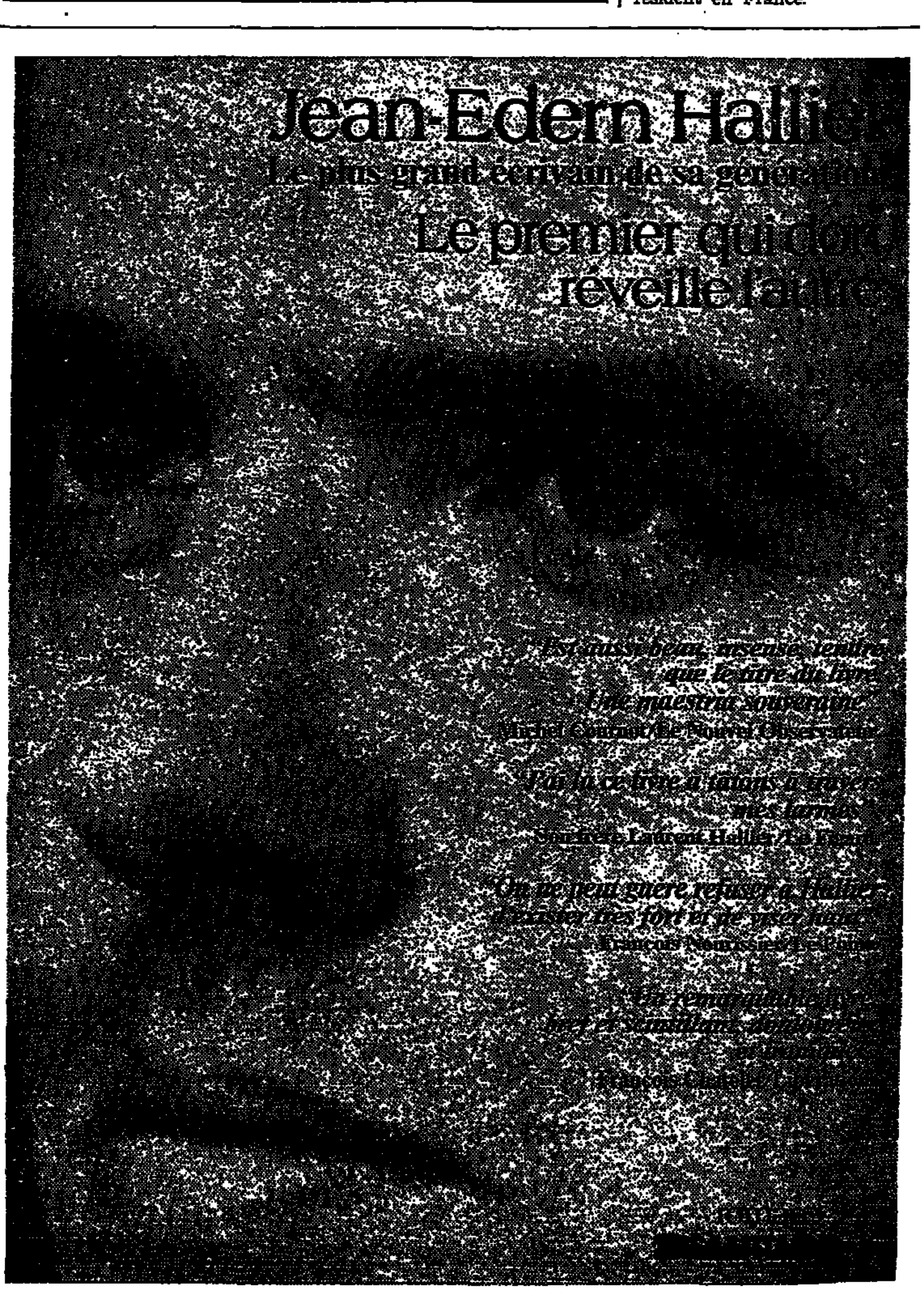
D'autres administrations ont en revanche toujours été plus épargnées, telles l'administration des finances, la diplomatie, et les services techniques tels que les ponts et chaussées.

Pour les différents intervenants, les principales conséquences du phénomène d'épuration sont l'immobilisme, la prudence confinant souvent à l'incompétence ou à l'inefficacité. A l'intention des futurs épurés, un auteur averti a écrit au siècle dernier un *« dictionnaire des immobiles ».* Et M. Tulard a indiqué finalement que *« la peur de l'épuration est le commencement de la sagesse ».* Auparavant, M. Sandevoir, professeur à l'université de Lille II, avait fait remarquer en étudiant les modalités juridiques des épurations que *« la France avait toujours gardé la nostalgie du* spoil system, *qu'elle n'avait jamais voulu proclamer ».* On avait souvent évoqué dans ces débats les avantages du système des dépouilles tel qu'il existe aux Etats-Unis, avec le renouvellement des plus hauts postes de la fonction publique à chaque changement de gouvernement (deux mille environ).

Dans sa conclusion, M. Tulard a indiqué qu'après la période du Front populaire un député avait présenté un projet de « moralisation » de l'épuration, proposant notamment la création d'une Ecole nationale d'administration. Cette anecdote devait provoquer les rires dans l'assistance. Aussitôt après, les débats devaient se clore par le rappel de l'existence de l'*« épuration permanente »,* et notamment d'une forme particulière de ce phénomène — *« l'épuration préalable dans le recrutement ».* Mais le colloque était terminé.

FRANCIS CORNU.

● *L'Union des Suisses de France* a tenu son dix-neuvième Congrès, samedi 23 avril, à Chamonix. Les droits politiques des Suisses résidant en France ont été au centre des travaux des délégués, qui se sont inquiétés du climat politique français. Il a été convenu que le Fonds de solidarité, qui permet de verser une contribution aux Suisses résidant en France, en cas de catastrophe ou de changement politique, interviendrait si d'éventuelles nationalisations privaient les Suisses de France de leurs avantages. Soixante-deux mille Suisses ont la double nationalité française et suisse, trente et un mille autres résident en France.



PRESSE

A Londres

LES DEUX QUOTIDIENS DU SOIR POURRAIENT FUSIONNER

Londres (*A.P.*). — Une centaine de représentants syndicaux du Livre ont occupé vendredi 22 avril pendant plusieurs heures la salle du conseil d'administration du groupe de presse Beaverbrook, à la suite des rumeurs selon lesquelles il avait vendu, ou était en train de vendre, son quotidien du soir *Evening Standard* au groupe Associated Newspapers, propriétaire de l'autre quotidien du soir, *Evening News.*

L'occupation a pris fin après que l'un des dirigeants de Beaverbrook eut accepté de publier une déclaration dans le *Daily Express,* quotidien du matin du groupe. Ce communiqué indique que le groupe n'a pris aucune décision sur la vente de l'*Evening Standard,* mais il confirme que des pourparlers ont eu lieu entre les deux groupes de presse et qu'ils vont se poursuivre *« pour tenter de trouver une solution aux problèmes »* des deux quotidiens du soir.

Les adhérents d'un syndicat de journalistes de l'*Evening News* ont menacé de cesser le travail s'ils n'étaient pas informés de *« ce qui se passe ».* Les représentants d'un syndicat du livre du *Daily Mail,* quotidien du matin du groupe Associated Newspapers, ont fait savoir qu'ils s'opposeraient à tout licenciement dans les deux quotidiens du soir.

[Les deux quotidiens du soir de Londres sont en déficit. L'« Evening Standard » (414 000 exemplaires) a perdu 1,5 million de livres (12,75 millions de francs) en 1975-1976. L'« Evening News » (564 000 exemplaires) est déficitaire de 4 millions de livres (34 millions de francs) par an. Si l'un des deux disparaissait, l'autre pourrait être viable grâce à une augmentation de sa diffusion.]

Interrompue depuis le 1er avril

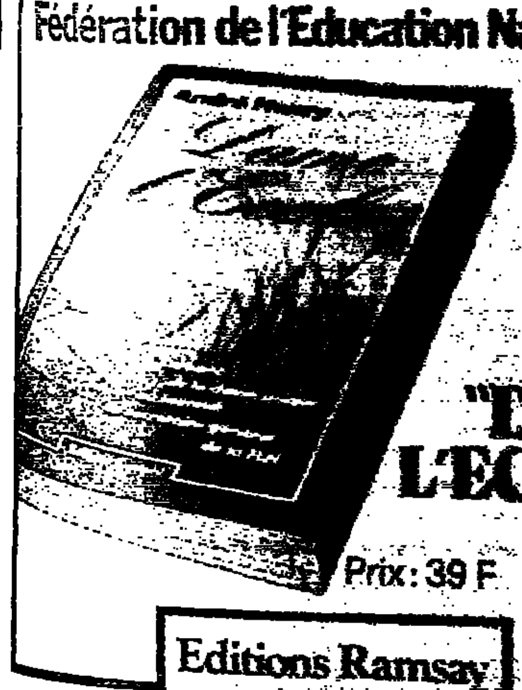
LA PUBLICATION DES JOURNAUX DANOIS POURRAIT REPRENDRE RAPIDEMENT

(De notre correspondante.)

Copenhague. — La grève qui prive le Danemark de journaux à 95 % depuis le 1er avril a pris un nouveau tournant. Après le verdict rendu au milieu de la semaine passée par le tribunal des prud'hommes, qui avait ordonné aux typographes de reprendre immédiatement leur travail en déclarant leur débrayage illégal (*le Monde* du 22 avril), les directeurs de quotidiens sont passés à l'attaque. On a vu apparaître ainsi des publications fabriquées — avec plus ou moins de bonheur — sans l'aide des typographes. D'autres directions, entre-temps, ont déjà congédié leurs ouvriers.

Le Syndicat du livre semble décidé à présent à rechercher un compromis. Déjà samedi, le plus grand quotidien de province, le *Jyllands-Posten* a pu réellement reparaître en annonçant qu'il avait signé avec ses typographes un armistice de six ans. En même temps, il s'était désolidarisé de ses confrères en promettant à son personnel de se retirer de la Confédération des éditeurs de journaux en 1978 (c'est-à-dire en *respectant les préavis de rigueur*). La situation devrait donc se normaliser plus vite peut-être qu'on ne l'attendait jusqu'ici. — C. O.

● *Le club des journalistes européens* constitué en décembre à Paris sous les auspices de l'UNESCO a tenu le 23 avril sa première réunion à Ohrid, centre estival yougoslave. Une trentaine de journalistes de l'Est et de l'Ouest ont élu un comité de sept membres et son président, notre collaborateur Jean Schwoebel.





SOCIÉTÉ

L'Académie suisse des sciences médicales reconnaît le droit à l'«euthanasie passive»

L'Académie suisse des sciences médicales a rendu publiques, le mercredi 20 avril, des directives *(ou recommandations)* concernant l'euthanasie. Elles ont été élaborées par une commission de dix-sept médecins pour « répondre à un besoin profond tant du corps médical que de la population ». On peut y lire notamment :

● « Quand le patient a été convenablement renseigné et qu'il est capable de discernement, *sa volonté quant au traitement doit être respectée*, même si elle ne correspond pas aux indications de la médecine. »

● « Quand le patient est incapable de discernement, le médecin doit alors tenir compte de ce que l'on peut présumer de la volonté du patient. Les proches de celui-ci doivent être *entendus, mais juridiquement la décision dernière appartient au médecin.* »

● « Chez les mourants et chez les malades et les blessés en danger de mort, dont l'affection évolue de façon irréversible vers une issue fatale, et qui ne pourraient ultérieurement *avoir une vie relationnelle consciente, le médecin se contente de calmer les souffrances*, mais il n'est pas obligé d'utiliser toutes les ressources thérapeutiques qui pourraient prolonger la vie. »

Les droits du malade et l'activisme thérapeutique

En 1975, le professeur Haemmerli, de Zurich, avait été suspendu de ses fonctions et traduit en justice pour avoir interrompu, chez des vieillards arrivés au stade terminal de leur maladie, des mesures de survie artificielle. Cette affaire devait *provoquer en Suisse une grande émotion.* Des pétitions en faveur du professeur Haemmerli recueillirent des dizaines de milliers de signatures, et un sondage national montra, qu'emportés par leur élan, 60 % des Suisses étaient favorables à l'euthanasie.

Les directives que l'académie *suisse rend publiques* aujourd'hui tiennent compte à la fois des abus engendrés par un certain activisme technologique ou thérapeutique et de la revendication populaire à une participation légitime et consciente du malade, tant à sa prise en charge qu'à son destin.

Une telle participation est étroitement *liée au difficile problème de* la révélation de la vérité et de la *capacité* du malade ou de ses proches à comprendre et à peser des données médicales complexes et souvent marquées d'incertitude.

C'est en raison de ces incertitudes, du caractère hautement individuel et non reproductible des situations rencontrées, que *l'académie s'est* contentée de « directives » et *n'inscrit ni dans une proposition de* loi ni même dans un code de déontologie contraignant, des indications qui ne sauraient avoir une valeur normative et qui renvoient largement à la *responsabilité* du médecin.

Dans le commentaire qui accompagne *ces directives, l'académie* rappelle que l'euthanasie active, le *fait de provoquer délibérément* la mort d'un patient, fût-il à la dernière extrémité, reste *punissable* par le code pénal comme un meurtre, même si le patient lui-même a réclamé ce geste.

Le texte suisse est conforme aux propositions du Conseil de l'Europe qui a consacré, l'an dernier, une *longue enquête et un débat exhaustif* à ces thèmes. Il place essentielle*ment l'accent sur deux points* importants :

1) La nécessité de comprendre que le fameux « colloque singulier » *qui se déroule entre le médecin et* le malade, ne saurait être un monologue. La dignité, la volonté, la capa*cité de participation et le droit au* partage des décisions le concernant *sont reconnus au patient et à ses* proches, qui ne sauraient donc, à l'avenir, être tenus pour incapables ou pour irresponsables ;

2) D'autre part, l'activisme thérapeutique, l'emploi dans des situations désespérées de moyens extraordinaires pour le maintien d'une survie végétative, ne sont plus obli*gatoires... De nombreux médecins* appliquent déjà cette règle de bon sens. *Mais l'exemple américain*, où la multiplication des procès entraîne les médecins à des orgies thérapeutiques destinées à leur fournir une protection légale, montre qu'il n'était pas *inutile de donner* à cette règle une valeur de directive officielle.

Enfin, le *droit* à la « *mort digne* » est également reconnu. Et tout patient *peut* désormais, selon l'académie, refuser un traitement, fût-il salvateur. Obéissant à de telles injonctions, un médecin risquerait en France, comme aux Etats-Unis, d'être *poursuivi pour non-assistance* à personne en danger. Un récent procès californien avait *néanmoins reconnu* ce « droit de refuser le traitement » à une malade atteinte de grave anémie.

L'ivresse technologique, le mythe de la toute-puissance médicale et le refus général de la mort, conduisent, dans certains cas, à des situations préjudiciables sur les plans tant *humain que financier. Les directives* suisses montrent l'émergence d'une prise de conscience de ces situations, et sans doute sont-elles les prémices de concepts de sagesse et de partage des responsabilités, qui ne peuvent être que bénéfiques pour les parties en présence. — Dr E.-L.

ÉDUCATION

Les enseignants «autonomes» accentuent leur offensive contre la loi d'orientation de l'enseignement supérieur

Trois cents enseignants ont participé, samedi 23 et dimanche 24 avril à Paris, au *congrès* national de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur. Les délégués ont été reçus samedi à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac, qui s'est déclaré favorable à la création d'une commission de coordination des universités parisiennes et de la municipalité de Paris.

Dans leur longue croisade contre la loi d'orientation de 1968, les enseignants autonomes ont trouvé le week-end dernier un *soutien non négligeable* en la personne de Mme Alice Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités. *« La cause principale de la politisation des universités réside dans le système pédagogique institué par la loi d'orientation »*, a déclaré le secrétaire d'Etat. *« On a remplacé les cours magistraux par des sortes de séminaires ».* Ces enseignements sont confiés à de jeunes assistants qui, selon le secrétaire d'Etat, faute de qualités pédagogiques, font de la politique. *« Avant 1968*, a ajouté Mme Saunier-Séïté, *les universités étaient plus autonomes, l'on y jouissait d'une plus grande liberté intellectuelle. »* (...) Quelques heures plus tard, recevant les congressistes à l'Hôtel de Ville, M. Jacques Chirac confirmait ce diagnostic : *« Il y a des réformes*, a-t-il déclaré, *pour lesquelles, sans vouloir les annuler, il faudra s'interroger.* »

Pareil langage ne pouvait que séduire les membres de la fédération autonome, qui voient dans l'organisation de la loi d'orientation *« le mal principal de l'Université française »*. Pendant son intervention, M. Jean Bastié, secrétaire général de la fédération, a condamné le régime électoral universaire qui place au même universitaire, qui place au même rang d'importance les *« grosses U.E.R. »* (unités d'enseignement et

Les « autonomes » estiment aussi que le *« sacro-saint principe d'autonomie »* favorise la prise de pouvoirs au sein des universités des *« conseils intersyndicaux »*, qui soumettent les présidents *« à toutes les pressions, à tous les chantages »* et interviennent dans les orientations pédagogiques et le choix des enseignants. Aussi la fédération demande-t-elle que soit créé, dans chaque université, un conseil spécifiquement chargé des décisions pédagogiques.

D'autre part, les *enseignants* « autonomes » ont regretté *« la situation extrêmement critique »* de la recherche universitaire. Pour Mme Simone Bailly, maître-assistant de sciences, la recherche *« souffre de quatre maux : une diminution massive des moyens financiers(doublée d'un éparpillement des sources de crédits »*, l'absence de hiérarchie dans la direction des travaux, la suppression du recrutement de jeunes chercheurs et la diminution des étudiants dans les universités scientifiques. Pour modifier cette situation, il a été demandé à Mme Alice Saunier-Seïté et à M. Jacques Sourdille, nouveau secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, de *« regrouper les moyens financiers »*, de *« mettre fin à l'idée de responsabilité collective »* et de réunir les unités de recherche dans des instituts *« scientifiquement polyvalents »*.

Surtout composée de professeurs et maîtres de conférences et, à un moindre degré, de maîtres-assistants, la Fédération rejette l'accusation de ne représenter que des « mandarins » conservateurs. *« Il est absurde et malhonnête d'opposer conservateurs et hommes de progrès. (...) Nous voulons conserver le sens de l'effort, la valeur du mérite, l'esprit de tolérance, la liberté de penser et d'exprimer, la justice pour tous »*, a déclaré M. Christian Benezech, président de la Fédération.

Une tolérance qui n'exclut pas l'énergie. Le congrès a évoqué le danger de la prudence et de la passivité. Face à une *« politisation accrue »* et à l'impossibilité d'enseigner désormais dans *« sept ou huit universités où la situation est bloquée »* (1), la fédération oscille entre deux méthodes. La majorité des congressistes veut favoriser la *création d'universités à statut* dérogatoire ou le transfert d'enseignants *« qui seraient empêchés de continuer leur travail »* dans des universités de gauche, mais certains participants, critiquant cette attitude qui consacre le clivage « gauche-droite » entre les *établissements, préfèrent « l'action directe »*. Un jeune maître de conférences de sciences politiques de Lille, M. José Savoye, qui a créé une tendance *« défense syndicale »* au sein de la fédération, a souhaité que les « autonomes » montrent leur détermination par la grève. Mais, selon les responsables de la fédération, un tel mot d'ordre ne serait pas nécessairement suivi par les adhérents.

Le faible militantisme de ses membres demeure une préoccupation de la fédération. Celle-ci, qui déclare être la plus importante organisation syndicale de *l'enseignement supérieur* (2), ne parvient pas à utiliser, faute de volontaires, les *« heures de décharge de service »* accordées par l'Etat pour rémunérer des enseignants détachés pour des tâches syndicales, et ces « décharges » sont transformées en subventions.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Grenoble III, Toulouse-le-Mirail, Bordeaux III, Rennes II, Aix-Marseille I, Nanterre, Nancy II, Nice et Lyon II. Il faut, bien sûr, ajouter à ces établissements l'université de Vincennes (Paris VIII), que les membres de la Fédération ne « mentionnent même plus ».

(2) La Fédération revendique dix mille adhérents pour l'ensemble de ses syndicats — un seizième syndicat, celui des enseignants d'architecture, vient de se créer.

ÉDUCATION

DEUX INSTITUTS CATHOLIQUES CÉLÈBRENT LEUR CENTENAIRE

LILLE : avoir des moyens supplémentaires

De notre correspondant régional

Lille. — **La fédération universitaire et polytechnique de Lille a célébré le centenaire de la création des facultés catholiques, au cours d'une séance académique présidée par M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., qui représentait le gouvernement. Pendant ce temps, une manifestation, organisée par l'UNEF et le Mouvement d'action syndicale (MAS), en prévision de la visite de Mme Saunier-Séïté, qui était en fait retenue à Paris, a rassemblé quelque trois cents étudiants devant les facultés catholiques.**

Dans une allocution, Mgr Gérard Leman, président de la Fédération des recteurs des facultés catholiques, a surtout évoqué l'avenir : « *Dans la* Catho *de demain, il importera de voir plus clair, de viser plus juste, afin d'empêcher l'institution de s'égarer loin de ce qui fait ses raisons d'être. Plus que jamais, il faudra faire la vérité dans la charité (...) Ce sera former des ingénieurs, des médecins, des infirmières, des professeurs qui soient bien préparés professionnellement sans doute, mais surtout capables de respecter l'homme, de le reconnaître comme un frère (...) Ce sera retrouver une fidélité nouvelle à l'Eglise, non plus en se conformant à des directives statiques en s'adossant à l'Eglise, mais en devenant la conscience de l'Eglise, du peuple de Dieu et cela en toute humilité.* »

Mgr Leman a remercié M. Maurice Niveau, recteur de l'académie de Lille, pour sa compréhension, *et souhaité* du gouvernement de nouveaux moyens financiers. « *La scolarité*, dit-il, *représente encore une charge trop lourde pour les familles.* »

Le cardinal Garrone, préfet de la Congrégation de l'enseignement catholique à Rome, a donné lecture d'un message du pape Paul VI. La mission de la Catho, dit-il, est grande : évangéliser la culture, établir des rapports stimulants entre la science et la foi. Il souhaite que la pauvreté des moyens soit, demain, moins contraignante. « *Les meilleures conditions sont réunies à Lille pour coordonner un grand corps universitaire soutenu par le centre interdisciplinaire de réflexion chrétienne* », estime le pape.

Coopérer avec les services publics

M. Norbert Ségard, lui-même ancien doyen de la faculté des sciences de la Catho et fondateur du Polytechnicum — qui réunit les écoles d'ingénieurs affiliées à celle-ci, — était chargé par le premier ministre, M. Raymond Barre, d'associer le gouvernement aux fêtes du centenaire. Le secrétaire d'Etat, s'adressant aux responsables de la Fédération universitaire et polytechnique a déclaré : « *Vous vous associez de façon étroite à cette tâche d'intérêt prioritaire que constituent l'enseignement supérieur et la recherche. Vous serez amenés dans l'avenir, comme vous l'avez été, de plus en plus à coopérer avec les services et les autorités publics, à inscrire vos efforts dans la ligne d'une politique nationale cohérente, à obtenir simultanément de la nation et de l'Etat la reconnaissance de vos travaux et l'aide de divers ordres que peuvent en attendre normalement dans une société libérale et pluraliste les associations de citoyens poursuivant une tâche d'intérêt national.* » *(Intérim.)*

LYON : le recrutement le plus étendu

De notre correspondant régional

Lyon. — L'institut catholique de Lyon a fêté son centenaire par une série de cérémonies qui ont commencé le mardi 19 avril. Elles comportaient des débats sur des thèmes religieux et universitaires, ainsi qu'une exposition de peintres lyonnais du dix-neuvième siècle autour du thème « le beau et la splendeur du vrai », et se sont achevées le vendredi 22 avril par un concert avec les chœurs de l'Institut de musique sacrée.

Des cinq instituts catholiques français (avec Angers, Lille, Toulouse et Paris), celui de Lyon a le « ressort » le plus étendu : il englobe une trentaine de diocèses de Langres à Nice, en passant par l'Auvergne, et est patronné par trente-trois « évêques protecteurs ». Mais il n'est pas, numériquement, le plus important : il accueille trois mille deux cent cinquante étudiants (dont quatre cents étrangers) ainsi qu'un millier d'auditeurs (notamment dans le cadre d'une université du troisième âge), alors que l'institut de Lille compte plus de six mille étudiants.

Mgr Massaux, recteur de l'université catholique de Louvain, qui a inauguré les cérémonies du centenaire, a défini l'université catholique comme un « *lieu de rencontre et une cellule d'Eglise* ». L'enseignement supérieur en général doit assurer une préparation professionnelle, tout en faisant le lien entre l'enseignement et la recherche pour instaurer « *une véritable culture de la rationalité* ». L'université catholique doit, en outre, « *assurer la rencontre entre la foi chrétienne et la recherche intellectuelle* ».

L'université catholique, pour Mgr Massaux, doit être au service du monde. Mais ses moyens, parfois dramatiquement limités, imposent des choix. Elle doit participer à la recherche, théologique, philosophique, mais aussi dans les disciplines scientifiques ; mais l'importance des problèmes tient à leurs implications éthiques. L'université catholique doit être particulièrement sensible à certaines questions : les droits de l'homme, l'accroissement démographique (et, corrélativement, l'évolution des ressources) les relations personnes-appareils (notamment les implications profondes de l'urbanisation) et les progrès des sciences de la vie, qui mettent en cause la personnalité. — *(Intérim.)*

● *Ecole normale évacuée à Nanterre.* — La trentaine d'élèves de l'école normale d'instituteurs des Hauts-de-Seine, qui occupaient depuis le 20 avril une annexe de leur établissement à Nanterre, ont évacué les lieux vendredi 23 vers 23 heures à l'invitation de la police, qui s'était rendue sur place. Ces élèves réclament la suppression de l'examen qui sanctionne la fin de leurs études et son remplacement par le seul contrôle continu.

RELIGION

MGR GUY RIOBÉ PARLE AUX JEUNES

«Le Christ nous pousse à nous mettre debout au lieu de ramper»

Saint-Jean-de-la-Ruelle. — Fête de famille samedi 23 avril, à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), dans le diocèse d'Orléans. Un bouquet de fleurs dans une main et un gâteau d'anniversaire dans l'autre, Mgr Guy Riobé, qui vient d'avoir soixante-six ans, souriait, gauche et ému, aux quatre cent cinquante jeunes qui remplissaient l'église en rond de Saint-Dominique en chantant à tue-tête : « *Happy birthday to you !* ».

S'il est un évêque en France qui a l'oreille des jeunes, c'est bien l'évêque d'Orléans. On le dit en porte-à-faux au sein de l'épiscopat — ce qui est un peu vrai, — mais à voir le courant passer spontanément avec la génération montante, cet isolement paraît bien secondaire. Si bien en cour qu'il soit, un évêque qui n'est pas porté par son peuple n'est pas le pasteur et l'apôtre dont l'Eglise d'aujourd'hui a plus que jamais besoin pour traverser la tempête.

« *Les propos de Mgr Riobé parus dans* le Monde *du 16 février*, a écrit Claude Gault, directeur de la rédaction de *Hebdo-T.C.*, *ont été perçus par des milliers et des milliers de chrétiens. Guy Riobé a parlé comme un prophète, c'est-à-dire qu'il n'a pas mis les formes. Il ne s'agit que de redonner le pouvoir à l'imagination pour que la parole ait du poids.* » (1).

« Évêque, qui es-tu ? »

Mais ce n'est naturellement pas pour apporter une pâtisserie avec des bougies que les jeunes du diocèse avaient été convoqués. Le but de ce rassemblement mis au point par la Mission de France avait au premier chef une portée missionnaire. Mgr Riobé estime que l'Eglise ne se montre pas suffisamment à visage découvert et qu'elle ne fait pas assez état de ses besoins réels. Dans notre société où le chômage sévit cruellement, il s'agissait de montrer que l'Eglise « embauche », qu'elle est en état d'attente et de disponibilité.

Il y a cent façons de servir dans l'Eglise et de militer, soit comme prêtre, soit comme religieux, soit surtout comme laïc. Ce sont des témoignages précis, très différenciés et issus de leurs propres rangs que les jeunes ont entendu à Saint-Dominique : catéchistes, responsables d'Amnesty International, membres du Secours catholique, de mouvements de jeunesse rurale et étudiante, de Frères des hommes, de la Mission de France, etc.

De notre envoyé spécial

La soirée était consacrée au thème : « Jeune dans un monde anonyme, toi, qui es-tu ? » Dans l'éventail de cette présentation s'insérait tout naturellement celui de Mgr Riobé : « Evêque, qui es-tu ? », occasion privilégiée pour celui-ci de faire sa profession de foi, saluée, au début et à la fin, par une ovation comparable à celle qui fut recueillie par dom Helder Camara au Palais des sports en 1970.

« *Je n'avais pas le choix*, a-t-il dit. *Etre évêque pour une minorité de pratiquants ou pour tous les hommes du diocèse d'Orléans : obéir à un certain conformisme social ou suivre Jésus et son Evangile. Toutes les fois que les hommes m'ont crié leur lutte et leur souffrance j'étais tenu d'intervenir.* »

Mgr Riobé rappelle alors brièvement quelques-unes de ses actions : pour les non-violents, contre les livraisons d'armes au Brésil, contre l'explosion atomique de Mururoa, pour la libération des étudiants iraniens, en faveur des prisonniers politiques, contre le « crime » de la torture, etc.

« *Les cris des milliers de torturés ne cesseront de hurler dans ma conscience tant que je saurais qu'un de mes frères est nu devant ses bourreaux. Garder le silence serait trahir l'Evangile. Jésus-Christ, c'est toujours lui qui nous pousse à nous mettre debout au lieu de ramper.* »

Renoncer à l'amour d'une femme

L'évêque d'Orléans n'aurait pas été tout à fait honnête s'il n'avait pas fait allusion au coup de semonce reçu de Rome venant du pape, à propos de sa remise en question du célibat ecclésiastique, coup de semonce qui l'a profondément troublé (*le Monde* du 29 mars). Il a tenu à s'expliquer en ces termes :

« *Tout dernièrement, vous le savez, parce que j'ai émis l'hypothèse de l'ordination d'hommes mariés au service de communautés chrétiennes qui la réclamaient, on m'a présenté comme un évêque opposé au célibat des prêtres, comme un chrétien manquant de foi en Jésus-Christ.*

» *Laissez-moi vous le confier : si je me suis engagé librement dans le célibat, c'est qu'un jour, j'avais vingt ans, dans la foi et par amour de Jésus-Christ, j'ai compris que ma part à moi dans le service de mes frères exigeait ce renoncement à l'amour d'une femme, à un foyer, à des enfants. Il n'y a qu'une explication à un tel engagement et pour toute la vie : c'est la réponse d'un amour personnel à la personne vivante de Jésus. Oui, pour moi le Christ est vivant, le Christ ressuscité est une personne présente. Depuis que Dieu dans son incarnation s'est pris à aimer avec un cœur d'homme, il peut être notre ami et du même coup cette amitié peut faire le but de toute une vie. (...) Le Christ a lutté pour que tout change ; et, pour que tout change, il a laissé en lui toute la place aux autres et à Dieu.* »

Au-delà de la politique

Avec Mgr Jean Rémond, de la Mission de France, qui a précisé qu'il s'associait totalement à ces propos, Mgr Riobé a concélébré l'Eucharistie, chantée par l'assistance y compris les handicapés conviés à Saint-Dominique et dont la présence a donné à l'assemblée une tonalité toute particulière. L'autel était dressé devant d'énormes cubes blancs où les jeunes avaient écrit quelques instants plus tôt leurs réflexions parfois pittoresques, ou perspicaces, par exemple : « *Qui je suis ? Ce n'est pas à moi, c'est à mon entourage qu'il faut poser la question !* » Commencée à 19 heures, la soirée s'est terminée à 23 heures, dans l'allégresse générale.

De tels rassemblements donnent à réfléchir à l'impact de l'Eglise parmi la jeunesse dès lors qu'elle sait assumer et prolonger en prière les interrogations fondamentales de notre génération.

A s'enliser et à se réduire au domaine social et politique, l'Eglise fausserait certes son témoignage — le péril n'est pas imaginaire — mais à le « court-circuiter » elle trahirait sa mission d'incarnation.

L'évêque d'Orléans évite ces deux dangers. Non, ce n'est pas un homme seul.

HENRI FESQUET.

(1) *Hebdo T.C.* du 21 avril. Claude Gault vient de faire paraître *Pour quelques chrétiens de plus*, édit. Ramsay, 229 p., 38 F. Ce livre contient des lettres ouvertes à Maurice Clavel, à Georges Marchais, à l'épiscopat français, etc.

DES TRADITIONALISTES LILLOIS « EMPRUNTENT » UNE ÉGLISE POUR Y CÉLÉBRER LEUR OFFICE

Trois à quatre cents chrétiens traditionalistes lillois ont assisté, dimanche 24 avril, à une messe « sauvage » dans une église du centre de Lille.

Les membres de l'Association saint Pie X de Lille, qui avaient fait venir, le 29 août dernier, Mgr Marcel Levebvre, assistaient, depuis près de deux ans, chaque dimanche, à un office célébré dans une chapelle de la banlieue lilloise.

Les traditionalaistes lillois ont été invités, ce dimanche, par des membres de l'Association saint Pie X à se rendre à l'église Saint-Etienne, où la messe de 9 heures venait de se terminer.

L'abbé Mouroux, qui célèbre, tous les dimanches, la messe de Pie V à Nancy, a dit la messe en présence de l'abbé Coache. Ces fidèles imprévus ont quitté spontanément les lieux après l'office.

Rappelons, d'autre part, que c'est ce lundi 25 avril que l'abbé Ducaud-Bourget doit répondre à la proposition du cardinal Marty, qui lui a proposé l'église Sainte-Marie-Médiatrice pour mettre fin à l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

● *Le mouvement Chrétiens dans un monde rural* (C.M.R.) a tenu son assemblée générale à Dijon, les 23 et 24 avril, et a élu son nouveau président national, M. Michel Collet, exploitant agricole à Lamballe (Côtes-du-Nord), *qui succède à M. Augustin Remaury*, agriculteur dans l'Ariège.

Le congrès réunissait quelque deux cent cinquante participants représentant les quatre-vingt-sept fédérations du mouvement. Il a voté à une large majorité un document donnant la priorité à « *la formation à la démarche de réflexion chrétienne* » et à « *la formation au sens de la responsabilité dans un milieu apostolique donné* ».

Baisse continue du nombre des prêtres

Paul VI lance un appel à l'occasion de la Journée des vocations

« Nous n'hésitons pas à vous le dire : la vocation est aussi sacrifice. Sacrifice dès les premiers moments d'une recherche sérieuse qui exige déjà certains renoncements. Sacrifice au moment de prendre une décision dont on connaît les conséquences. Sacrifice tout au long de la nécessaire préparation. Sacrifice, ensuite, pendant le reste de la vie, parce que l'existence entière ne sera pas autre chose que le déploiement cohérent d'une vocation donnée par Dieu, mais librement et intimement acceptée et vécue. La crise de vocations ne cache-t-elle pas la peur du sacrifice ? Pasteurs, parents et éducateurs, sachez aussi guider les jeunes et les âmes généreuses vers la libre et joyeuse acceptation du sacrifice. »

Ainsi s'exprima Paul VI à l'occasion de la Journée de vocations du 24 avril.

D'après une enquête menée par René Laurentin (« France catholique » du 22 avril), le nombre des prêtres dans le monde, qui avait crû jusqu'en 1968-1969, pour dépasser les 448 000, n'atteint plus aujourd'hui 400 000 (séculiers et réguliers compris), alors que les effectifs des catholiques sont passés dans le même temps de 605 millions à 705 millions.

Cette récession des prêtres n'est pas universelle. On constate une expansion en Afrique, en Asie et en Pologne.

Dans les couvents de contemplatifs la situation est irrégulière.

● *Une veillée interconfessionnelle* est organisée, le mardi 26 avril, à 20 h. 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés, au cours de laquelle les responsables du Mouvement des jeunes volontaires pour la paix (Peace People) répondront aux questions des participants.

★ Pour tout renseignement, s'adresser à M. Offredo, de « la Vie », Tél. : 766-01-86.

SCIENCES

LE PREMIER SURRÉGÉNÉRATEUR JAPONAIS A « DIVERGÉ »

Le premier surrégénérateur japonais, « Joyo », d'une puissance thermique de 50 MW, a divergé dimanche 24 avril. Avec ce réacteur nucléaire expérimental, le Japon est ainsi le cinquième pays dans le monde à disposer de surrégénérateurs — capables de produire plus de plutonium qu'ils n'en consomment — après la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

L'agence japonaise gouvernementale de l'énergie atomique envisage d'entreprendre, l'année prochaine, la construction d'un second surrégénérateur, de 300 MW de puissance électrique, qui devrait entrer en service en 1984.

CHANGEMENT D'ORBITE POUR LE SATELLITE GEOS

Le satellite scientifique européen Geos a été installé, lundi 25 avril dans la matinée, sur une nouvelle orbite. Le lancement du satellite par une fusée Thor-Delta de la NASA s'était traduit par un semi-échec, puisqu'il n'avait pas été possible de placer Geos sur l'orbite géostationnaire initialement prévue (« le Monde » du 22 avril). L'orbite atteinte, d'autre part, faisait traverser au satellite des zones d'intenses radiations qui risquaient de détériorer les cellules solaires et de compromettre la fourniture d'énergie.

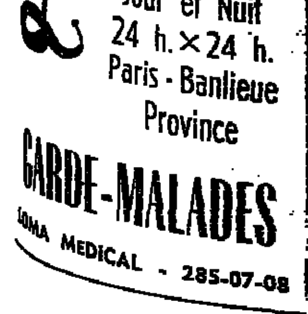
Le moteur d'apogée a été mis en route à 7 h. 38 G.M.T. (9 h. 38 heure française). La nouvelle orbite, elliptique, qui doit avoir un apogée de 38 000 kilomètres et un périgée de 2 000 kilomètres, devrait, espèrent les techniciens de l'Agence spatiale européenne (ESA), permettre que soit réalisé le maximum des missions scientifiques prévues.

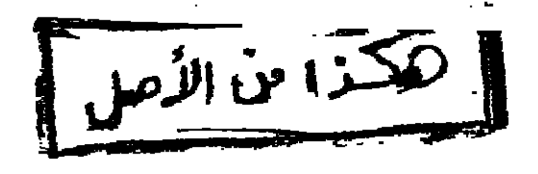
JEUNESSE

● *La fête du journal « Rebelles »*, organe de l'Union communiste de la jeunesse révolutionnaire, l'organisation de jeunesse du parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste), aura lieu les 30 avril et 1er mai de 17 heures à 24 heures, à la Cartoucherie de Vincennes. Forums, films et variétés avec, notamment, Gilles Servat et Eddy Mitchell.

DÉFENSE

● *Un exercice de défense aérienne* aura lieu sur l'ensemble du territoire national mardi 26 avril. Cet exercice devrait permettre d'évaluer la capacité des équipages ainsi que des organismes de commandement et de détection à assurer leur mission de défense aérienne. Il donnera lieu à des vols supersoniques à haute altitude entre 9 heures et 17 heures.





CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Henri Sauvy,
M. et Mme Pierre Courtaigne,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Christine et Thierry.
19, rue Saint-Pierre, 92200 Neuilly-sur-Seine.
1, rue du Vieux-Versailles, 78000 Versailles.

Mariages

— *On nous prie d'annoncer le mariage de*
Mlle Muriel de PARADES,
fille de M. Alain de Parades et de Mme, née Claude Ernoult, avec
M. Claude BOUGÉ,
fils de M. André Bougé et de Mme, née *Denise Le Thomas, qui a été célébré* en l'église Saint-Corneille, d'Hem, le samedi 23 avril.
44, rue du Général-Leclerc, 59510 Hem.
34, rue du Coteau, 44100 Nantes.

Décès

Jacques BRUNSCHWIG-BORDIER

— Mme Jacques Brunschwig-*Bordier*,
a la douleur de faire part du décès de
M. Jacques
BRUNSCHWIG-BORDIER,
inspecteur général honoraire en chef de l'administration,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
survenu le 22 avril 1977, à l'âge de *soixante et onze ans.*
Les obsèques seront célébrées le mercredi 27 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, suivies de l'inhumation dans l'intimité à Montalba-le-Château, 66.
Ni fleurs ni couronnes
144, boulevard Suchet, *Paris-16e*.
[Né le 21 octobre 1905 à Avignon (Vaucluse), Jacques Brunschwig-Bordier était *ancien élève de l'Ecole polytechnique* et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Rédacteur au ministère des finances en 1929, inspecteur général adjoint des services administratifs, il siège à l'Assemblée consultative d'Alger en 1943 quand, au cours d'une mission en métropole, il est arrêté par la Gestapo et déporté au camp de Dora.
Chef du service central de l'inspection générale des services *administratifs* en 1946, inspecteur général en 1948, il est directeur du cabinet du ministre de l'in*formation en 1960 (M. Louis Terrenoire).* Il occupe le même poste auprès de M. Terrenoire d'août 1961 à avril 1962, lorsque celui-ci est ministre délégué auprès du premier ministre. En mars 1964, M. Brunschwig-Bordier est président du conseil d'administration des Houillères du bassin de la Loire.
Il était compagnon de la Libération depuis le 17 novembre 1945.]

— Le grand chancelier, le conseil de l'ordre, les compagnons de la Libération, ont *la grande douleur* de faire part du décès survenu à Paris, le 22 avril 1977, à l'âge de *soixante et onze* ans, de
M. Jacques
BRUNSCHWIG-BORDIER,
chef honoraire de l'inspection générale de l'administration
au ministère de l'intérieur,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
déporté de Buchenwald-Dora.
Ses obsèques seront célébrées le mercredi 27 *avril*, à *10 h. 30*, en l'églaise Saint-Louis des Invalides.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité à *Montalba-le-Château* (Pyrénées-Orientales).

— L'association de inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration au ministère de l'intérieur a le profond regret de faire part du décès de
M. Jacques
BRUNSCHWIG-BORDIER,
Inspecteur général honoraire,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
Ancien *chef de l'inspection générale* de l'administration,
survenu le 22 avril 1977, à Paris.
Ses obsèques seront célébrées le mercredi 27 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invlides.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Montalba-le-Château (Pyrénées-Orientales).

— Larchant.
M. Bennett Berman,
Ses enfants, petits-enfants, sa nièce,
Sa famille,
font part du décès de
Mme BENNETT BERMAN,
née Marie-Magdeleine Guillon,
survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 20 avril 1977, à 77 Larchant.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Mathurin de Larchant.

— M. Joseph Berrebi.
M. et Mme Edmond Berrebi et leurs enfants,
M. et Mme Moïse Berrebi et leurs enfants,
M. et Mme Guy Berrebi et leur fille,
M. et Mme Elie Berrebi,
Mme veuve Elie Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph BERREBI,
survenu le 20 *avril 1977* dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 24 avril *au cimetière du Mont-des-Oliviers*, à Jérusalem.

— *Mme Roger* Cassard,
M. et Mme Etienne Cassard,
M. et Mme Denis Cassard,
M. et Mme Guy Dumas-Primbault,
M. Gilles *Cassard*, ses enfants.
M. et Mme Philippe Touyarot,
Jérôme, François, Antoine, Jean-Baptiste, Xavier, *Thierry, Pierre* et Benoît Cassard,
Emmanuel et Rémi Dumas-Primbault,
Béatrice, Odile et Nathalie Cassard,
Isaline et Hélène Dumas-Primbault,
ses petits enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger CASSARD,
endormi *dans la paix du Seigneur* en son domicile, le 22 avril 1977, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 26 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-d'Assise, sa paroisse, 9, rue de Mouzaïa, Paris-19e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
80, rue de Crimée, 75019 Paris.
10, rue des Marronniers, 75016 Paris.
4, avenue des Vignes, 92210 Saint-Cloud.
10, rue de Nantes, 53000 Laval.
19, rue des Etangs, 35370 Argentré-du-Plessis.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Mme Andrée Favier,
le docteur André-Georges Favier,
le docteur et Mme Jean-Michel Favier,
Mme Georges Lapouble,
Anne, Pierre, Gabriel, Jean et Martin,
les familles Duroy, Tombeck et Mazataud,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Fernande CRUVEILHER,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-*mère, belle-sœur, parente et amie*,
survenu le mercredi 30 mars 1977.
De profundis !
Le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Herblay (Val-d'Oise) ont eu lieu dans l'intimité le mardi 5 avril 1977.
14, rue Botzaris, 75019 Paris.

— *Les amis de*
Mme Céline Devillaverie,
née Duval,
ont le regret de faire part de son décès à son domicile, le 23 avril, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Le service religieux aura lieu en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, le mardi 26 avril, à 8 h. 30, suivi de l'inhumation dans la sépulture de *famille à Vernon (Eure).*
16, rue de Civry, Paris-16e.

— Mme de Nagy a la douleur de faire part du décès de
Mme François DUPRÉ,
née Ana de Nagy, sa sœur,
survenu le vendredi 22 avril à son domicile parisien des suites d'une longue maladie.
Un service religieux aura lieu en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris, le mardi 26 avril, à 10 h. 30.
L'inhumation se fera à Pont-d'Ouilly (Calvados) dans le caveau familial vers 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire part.
19, square de l'Avenue-Foch, 75016 Paris.
[Après la mort de son mari, M. François Dupré, en 1966, Mme Dupré avait pris la direction de l'écurie de courses et du haras de Pont-d'Ouilly (Calvados) qu'il avait fondés. M. Dupré était également le créateur des hôtels George-V, Plazza-Athénée et La Trémoille.]

— Mme Jean-Pierre Joussain,
M. Eric Joussain,
Patricia et Nathalie Joussain,
M. et Mme Camille Joussain,
M. et Mme Alain Poher,
le docteur et Mme Michel Hunin et leurs enfants,
les familles Joussain, Gorce, Poiderin, Sastres, Tell, Combelas, Poher, Souriau, Tugler, Julien, Courreau et Deschamps, ont la douleur de faire *part du décès de*
M. Jean-Pierre JOUSSAIN,
conseiller général de Sigoulès
(Dordogne),
conseiller technique au cabinet du président du Sénat,
breveté de l'Institut des hautes études de la défense nationale,
leur époux, père, fils, gendre, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, *survenu le lundi 18 avril 1977*, à l'âge de trente-neuf ans, à Partinello, Corse-du-Sud.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu en Corse dans l'intimité familiale.
Priez pour lui.
7, rue du Maréchal-Lyautey, 94290 Villeneuve-le-Roi.
20, rue Maurice-Gunsbourg, 91200 Athis-Mons.
9, rue du Maréchal-Foch, 94480 Ablon-sur-Seine.
6, allée des Graviers-de-la-Salemouille.
Chevry-II, 91190 Gif-sur-Yvette.

— Le directeur et les membres du cabinet du président du Sénat ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Pierre JOUSSAIN,
conseiller général de Sigoulès
(Dordogne),
conseil technique
au cabinet du président du Sénat, leur collègue et ami, survenu le lundi 18 avril 1977, à l'âge de trente-neuf ans, à Partinello, Corse-du-Sud.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu en Corse dans l'intimité familiale.
(*Le Monde* du 21 avril.)

— Ses collègues et amis ont la douleur de faire part du décès, le 27 mars 1977, de
Louise-Noëlle MALCLÈS,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des palmes académiques,
conservateur en chef honorairr
à l'Université de Paris.
[Issue d'une famille de scientifiques et d'artistes (elle était la cousine de Laure, de Jean-Denis et d'Angèle Malclès). *Mlle Malclès était née le 30 septembre* 1899. Elle fit sa carrière de bibliothécaire à la Sorbonne (1928-1962), puis à la di*rection du service d'information biblio*graphique des bibliothèques de France (1962-1969). Bibliographe de réputation mondiale, elle renouvela en France la connaissance et l'enseignement de la bibliographie, discipline auxiliaire de la recherche érudite mais *aussi* base de la science de l'information. On lui doit de nombreux travaux méthodologiques et historiques, entre autres : « les Sources *du travail bibliographique* » (*Droz*), « la Bibliographie » (Que sais-je ? PUF) et un « *Manuel de bibliographie* » (PUF), qui venait d'être réédité peu de temps avant sa mort.]

— Paris, Istres, Marseille, Avignon.
Jacques et Géralde Nakam et leurs familles ont la douleur de faire part du décès de leur mère et parente
Esther NAKAM,
née Bénichou,
pupille de la nation,
survenu le 10 avril 1977, à Laragne (Haute-Alpes).
Les obsèques ont eu lieu en Avignon, le 13 avril, au cimetière Saint-Roch.

— Mme Denise Vaillant,
M. Philippe Vaillant,
M. et Mme Pierre Serval, ses enfants,
Manuelle Roche,
Jérôme, Noël et Luc Vaillant, ses petits-enfants,
M. et Mme Albert Loneux,
Mme Emile Roulier, ses proches parents,
ont la douleur de faire part du décès, le 23 avril 1977, dans sa quatre-vingt-septième année, de
M. André VAILLANT,
professeur honoraire au Collège *de France*,
directeur de l'Institut d'études slaves,
officier de la Légion d'honneur.
Cet avis tient lieu de faire part.
37, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.

Remerciements

— Bastia, Carcassonne, Cazilhac.
Mme François Authier, née Lydie Vinciguerra, ses enfants Josiane et Jean-Claude,
Mme Eugénie Boyer,
M. Etienne Authier,
M. et Mme Charles Vinciguerra,
Les familles Authier, Boyer, Vinciguerra, parents et alliés remercient les très nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. François AUTHIER,
gendarme à Bastia,
âgé de quarante-cinq ans,
inhumé à Bastia le 1er avril et remercient particulièrement les autorités *civiles et militaires, les sociétés de* sport (*jeu à* XIII Carcassonne-Bastia), la gendarmerie de Bastia, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mercredi 27 avril, à 18 h., chapelle du collège Sainte-Croix de Neuilly, 30, avenue du Roule, pour le repos de l'âme de
Paul-Marie CRONIER,
rappelé à Dieu le 5 avril 1977.

— En souvenir de
Gabriel DESSUS,
et de sa fille
Nicole CORDELLE,
une messe sera célébrée le jeudi 28 avril, à 18 heures, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui les ont connus et aimés.

Messes anniversaires

— La messe différée pour le huitième anniversaire de la mort du
médecin-général inspecteur
Raymond DEBÉNÉDETTI
sera célébrée le samedi 30 avril, à 18 h. 15 en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Laveran.

— Ceux qui l'ont connu et estimé voudront bien se souvenir de
Jean-Paul LEHR,
pour le deuxième anniversaire de sa mort.
68790 Morschwiller-le-Bas.

Communications diverses

— Au palais des fêtes de Vendôme, M. Henri Cayre a remis, en présence de nombreuses personnalités du monde agricole et de la région, les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Léon Giannesini, ancien président-directeur général de la *Compagnie générale de conserve* et ancien directeur de l'Union coopérative agricole de Loir-et-Cher.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 3. - Photographies contempor.
S. 6. - Très beaux *bijoux*.

VENTES

S. *8-9-10*. - *14 h*. Archéol. *Iran*. 21 h. Louristan, Islam.
S. 11. - Armes à feu 17e, 18e, 19e. Franc-Maçonn.
S. 14. - Livres sur la chasse.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

Les habitants et leur cadre de vie

Les «bonnes» associations et les autres

Deux lois, votées l'an dernier, ont donné aux associations d'habitants préoccupés par leur cadre de vie des droits nouveaux et, notamment, celui d'agir en justice, lorsqu'ils constatent des infractions aux règles de l'urbanisme ou de la protection de la nature. Mais, pour exercer ces nouveaux droits, les associations devront montrer patte blanche et respecter une procédure d'agrément.

Les associations ont fait irruption dans la vie publique depuis quelques années. Peu à peu elles font entendre leur voix sur les questions d'urbanisme et d'environnement, provoquant l'échec de certains projets, influant sur les choix officiels et inspirant de nouvelles directives. L'administration a fini par admettre — plus vite que les élus locaux, directement concurrencés par ces groupuscules et irrités par leur côté « poil à gratter » — la nécessité du dialogue.

Deux lois votées l'an dernier, l'une concernant la protection de la nature (2 juillet), l'autre réformant l'urbanisme (31 décembre), accordent aux associations des droits nouveaux, limités mais symboliques : le droit de se porter partie civile devant les tribunaux correctionnels quand elles constatent des infractions à ces lois et donc d'obtenir des dommages-intérêts ; le droit d'être officiellement consultées lors de la préparation des plans d'occupation des sols... à condition d'exister depuis trois ans au moins et d'être agréées.

Le Conseil d'Etat examine en ce moment le décret qui précise comment cet agrément sera délivré. Selon le projet de décret, qui pourra être modifié après l'examen par la Haute Assemblée, les associations régulièrement déclarées depuis plus de trois ans et dont l'objet est la protection du cadre de vie, seront agréées par le préfet si elles veulent agir au niveau local (communal, départemental, interdépartemental) ou par les ministres de l'équipement et de l'environnement si elles souhaitent avoir une compétence nationale. Elles devront préciser dans leur demande si elles s'intéressent à l'application des règles d'urbanisme ou à la loi de protection de la nature.

Les préfets consulteront les services locaux des administrations, le procureur général auprès de la cour d'appel, pour vérifier la « moralité » des animateurs, et recueilleront l'avis du maire. Ils devront s'assurer que l'association fonctionne correctement et qu'elle se réunit régulièrement en assemblée. L'idée est d'éliminer les associations d'intérêts très privés constituées dans un but unique et contre un seul projet. La pérennité et la régularité de l'association doivent garantir son sérieux.

L'agrément sera accordé tacitement si l'autorité préfectorale n'a pas répondu dans un délai de quatre mois. A l'échelon national, le délai de réponse accordé aux ministres serait de sept mois. Enfin, les associations déclarées d'utilité publique, qui ont satisfait à une procédure encore plus stricte (il y en a une dizaine dans les secteurs de l'urbanisme et de l'environnement), seront agréées automatiquement.

Ces dispositions ne s'appliqueront qu'aux actions nouvelles prévues par les deux lois. Toutes les associations continueront donc de pouvoir agir devant les tribunaux administratifs, en matière de permis de construire notamment, ou de donner leur avis à l'occasion des enquêtes d'utilité publique.

Mais il est évident que l'on se dirige progressivement vers une officialisation des groupements d'habitants ou de défenseurs de l'environnement. Cela n'empêchera pas les « brailleurs », selon l'expression d'un ancien ministre de l'équipement, de se faire entendre, de manifester ou de protester, comme ils le font déjà. Mais les associations dites « sérieuses » pourront, sans doute, obtenir petit à petit une reconnaissance que certaines réclament depuis longtemps.

Ainsi, au lieu d'être représentées dans les commissions (sites, urbanisme, environnement, etc.) par certains de leurs membres nommés intuitu personae, *elles pourront prétendre être désignées en tant qu'association et pouvoir ainsi envoyer aux réunions celui de leurs membres qui est le plus compétent sur le sujet abordé. C'est ce que les membres de Paris-Ecologie, invités par M. Jacques Chirac, maire de la capitale, à siéger dans les commissions d'arrondisseemnt, ont demandé. Ce pourrait être un précédent...*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Transports

● *Situation confuse à British Airways.* — Les quatre mille techniciens de maintenance de British Airways, dont la grève paralyse, depuis près de trois semaines, une bonne partie des vols de la compagnie britannique, ont décidé de « suspendre » leur ordre de reprise du travail pour le dimanche 24 avril.

Cependant, un porte-parole de la direction indiquait le même jour que la compagnie serait en mesure d'assurer dès lundi tous ses vols long-courriers et sept sur dix de ses vols européens, de nombreux grévistes ayant décidé de reprendre le travail.

● *Un routier au bureau des P.M.E.* — M. Hubert Ghigonis, délégué général de la Fédération nationale des transports routiers, vient d'être nommé membre du bureau confédéral des P.M.E. Il était, depuis 1965, membre du bureau de l'Union nationale des prestataires de services. M. Ghigonis est également membre du Comité consultatif des transports des Communautés européennes et conseiller du commerce extérieur de la France.

UN BADGE POUR LES MUSICIENS DU MÉTRO

Après le succès remporté par les quatre jours de concerts qui se sont déroulés dans le métro au mois de mars, la R.A.T.P. a décidé de « reconnaître » les musiciens sauvages qui jouent dans les couloirs.

Les candidats doivent déposer une demande à la direction du réseau ferré, 13, rue Jules-Vallès (11e arrond.). La R.A.T.P. leur accordera l'autorisation de jouer — pour trois mois, mais elle pourra être indéfiniment renouvelée — à une double condition : qu'ils ne sollicitent pas les dons des voyageurs, qu'ils ne s'installent pas à des emplacements gênants. Un badge leur sera délivré, qui attestera leur agrément.

Qualité de la vie

● *Un label « naturel ».* — Dans une motion destinée au ministre de l'agriculture, l'œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir, dont les membres se sont réunis à Paris en assemblée générale le vendredi 22 avril, demande que les éleveurs qui produisent de la viande et des œufs dans des « conditions naturelles » (c'est-à-dire à l'exclusion de tout élevage en batterie) puissent le mentionner sur leurs produits.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Corse

Les responsables du tourisme condamnent les attentats de Cargèse

Le village du Club Méditerranée sera fermé

Le Club Méditerranée a décidé de ne pas ouvrir cette saison le vissage de vacances de Cargèse, situé en Corse, au nord d'Ajaccio, à la suite de l'attentat qui y a été commis dans la nuit du 28 au 29 avril. « En raison du climat tendu qui existe actuellement dans cette région, il n'est pas question d'y envoyer des vacanciers et des animateurs du Club », a finalement déclaré, le 30 avril, M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée. Six mille trois cent douze inscriptions avaient été reçues pour ce village, qui devait ouvrir le 19 mai. En revanche, le Club ouvrira aux dates prévues les deux autres villages installés en Corse : Sant'Ambroggio et Santa-Giulia (près de Porto-Vecchio).

De notre correspondant

Ajaccio. — Après le double attentat de la semaine dernière contre les installations du Club Méditerranée le 21 avril et contre un café appartenant à un militant autonomiste, M. André Matteï, le 23, le conseil municipal de Cargèse, réuni sous la présidence de M. Jean Zannetacci, R.P.R., a rendu publique la réaction suivante : « *Si l'existence d'un organisme comme le Club Méditerranée pose certains problèmes, ce n'est pas anonymement et à coups de plastic que l'on peut les résoudre. Il n'appartient à aucune organisation ni à aucun individu d'entraver et de réduire à néant les efforts et l'œuvre d'hommes qui ne demandent qu'à travailler dans la dignité. Il n'appartient pas non plus à d'autres de prendre le contrepied et d'essayer de se faire justice en détruisant un petit commerce local. Le problème posé relève des seules autorités compétentes. Il importe de le résoudre au plus vite, et le conseil municipal s'y emploiera de toutes ses forces.* »

Avant les attentats, la question de l'intégration la plus large possible du Club Méditerranée à la vie locale, qu'il s'agisse de faire appel à une main-d'œuvre insulaire toujours plus nombreuse ou de s'approvisionner sur place, avait déjà soulevé de nombreuses discussions. M. Serge Trigano, directeur d'exploitation du Club Méditerranée, s'était rendu à Cargèse le 20 avril. Il avait participé à une séance de travail officielle à la mairie, puis s'était entretenu avec un groupe d'autonomistes locaux. Des points d'accord avaient été enregistrés, des points de désaccord subsistaient et de nouvelles rencontres étaient prévues début mai. Survint l'attentat et la décision du Club de fermer le village. Cette décision fait plus de bruit que le plastiquage, au lendemain duquel M. Guillaume Leca, président de la fédération régionale de l'industrie hôtelière et maire de Serriera, petite commune voisine de Cargèse (autonomiste), avait tenu à déclarer nettement : « *Le tourisme corse, ayant des assises fragiles, ne pourra résister à toutes les violences qui lui sont faites. Il est temps que cessent ces actions, dont les motivations sont parfois disproportionnées par rapport au mal qui est fait à tout un pays.* »

Point de vue entièrement partagé par M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social et président du comité régional du tourisme, qui a déclaré : « *Comment en convaincre les touristes de se rendre en Corse alors que l'annonce de nouvelles destructions donne un aliment facile aux campagnes qui présentent notre île comme une terre inhospitalière ? Les auteurs de l'attentat ont cru viser le seul Club Méditerranée. C'est en réalité toute l'hôtellerie corse qu'ils ont frappée (...) Faut-il être aveugle pour ne pas voir que la violence ne règle aucun problème de fond et n'aura d'autre effet, si elle se poursuit, que de rendre toute politique touristique inutile en la privant finalement de son objet.* »

Cela noté, et ces déclarations recueillent, semble-t-il, l'assentiment général, on se pose, en Corse, la question de savoir si la décision de ne pas rouvrir, cette année, le club de Cargèse est irrévocable. On presse M. Gilbert Trigano de revenir sur sa décision et l'on souhaite que la portée des événements de Cargèse ne soit pas exagérée. D'autant, estime-t-on, que la possibilité existe de donner satisfaction à bien des aspirations insulaires et de désamorcer les bombes par des mesures susceptibles de recueillir une approbation quasi générale. Dans le domaine qui concerne les Clubs Méditerranée comme dans les autres.

PAUL SILVANI.

Bretagne

Trois mille personnes, appuyées par les partis de gauche ont réclamé la réunification des cinq départements

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — Environ trois mille personnes venues des quatre départements de la « Bretagne historique » (Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique) ont participé dimanche 24 avril à Saint-Nazaire à une marche pour l'unité de la Bretagne. L'an dernier une manifestation identique avait déjà rassemblé plusieurs milliers de participants à Nantes. Partis politiques de gauche (P.S., radicaux de gauche, Union démocratique bretonne, P.S.U.), associations et mouvements bretons culturels, écologiques ou autres cautionnaient cette « marche » à l'occasion de laquelle plusieurs orateurs ont pris la parole pour réclamer la réunification et la réintégration de la Loire-Atlantique.

La « propriété régionale »

On a vu se produire des groupes folkloriques et des chanteurs bretons, dont Tri Yann. M. Philponneau, premier adjoint (P.S.) au maire de Rennes, a réclamé la reconnaissance de la notion de « *propriété régionale* » que devrait introduire un « *programme d'équipement et d'aménagement* » élaboré par « *une véritable région bretonne* ». Pour lui « *l'unité rendra plus efficace la lutte des travailleurs* ».

C'est une Bretagne autre que la Bretagne « capitaliste » qu'ont pour l'essentiel réclamé les orateurs. Au nom de la municipalité de Saint-Nazaire M. Gérard Maudult, adjoint au maire et membre du parti socialiste, a affirmé : « *Nous n'entendons pas faire croire que la réunification de la Bretagne dans le système actuel modifiera le pouvoir régional et pourra changer le sort des travailleurs qui sont touchés par la crise.* » M. Maudult a demandé « *une décentralisation effective aussi bien en matière économique, administrative et sociale que culturelle* ». Dans le même sens, le recteur Henri Le Moal, maire adjoint de Rennes, président de la fédération de Bretagne des radicaux de gauche, a affirmé : « *La vraie richesse d'un pays réside dans la différence des apports de chacune des parties.* » L'annonce récente par M. Giscard d'Estaing de la prochaine mise en place d'une charte culturelle bretonne a été diversement commentée. M. Y. Gisquel, président de la Confédération Kendalc'h, a qualifié ce projet de « *brèche creusée dans la carapace de l'Etat jacobin... devant avoir un effet mobilisateur en faveur de la Bretagne* ». Par contre, pour M. Denez l'Hostis, porte-parole de la fédération bretonne du P.S.U., le projet de charte cluturelle n'est qu'un « *gadget* ».

Les participants à cette marche sont allés déposer à la sous-préfecture de Saint-Nazaire le double d'une lettre adressée à M. Charles de Cossé-Brissac (indépendant), président du conseil général de Loire-Atlantique, demandant la mise en place d'une conférence sur l'unité administrative de la Bretagne, conférence où « *pourraient être invités à siéger les représentants des conseils généraux de la Bretagne mais aussi des villes concernées.* »

Bourgogne

A Chalon-sur-Saône

DEUX MILLE PERSONNES MANIFESTENT CONTRE LE PROJET DE COMPLEXE NUCLÉAIRE DU VAL-DE-SAÔNE

(De notre correspondant.)

Dijon. — Après Fessenheim, Malville, Flamanville et Braud-Saint-Louis, Chalons-sur-Saône est entré samedi 23 avril dans la contestation antinucléaire. A l'appel du Comité de coordination antinucléaire du val de Saône, groupant une dizaine d'associations, deux mille personnes ont manifesté contre le projet de construction d'une centrale nucléaire en aval de Chalon, sur les communes de Gigny et Boyer. Ce projet, baptisé « Saône 10000 », comporterait deux réacteurs surgénérateurs de 1 800 mégawatts, situés à Boyer, et l'installation d'une usine d'enrichissement d'uranium près de Gigny.

Précédé par une quarantaine de tracteurs véhiculant des pancartes « *Notre énergie, c'est nos fourches et nos fusils !* », « *E.D.F. joue avec la mort !* », « *Seveso n'était pas dangereux !* », le cortège, qui comprenait des membres de l'association des élus antinucléaires, du P.S., du P.S.U., de la C.F.D.T., de la F.D.S.E.A., a parcouru pendant deux heures et demie les rues de la ville sans incident. Une délégation a été reçue par un adjoint au maire de Chalon chargé des questions d'environnement.

Une autre manifestation s'était déroulée le matin à Villeurbanne (Rhône), où un comité « anti-Malville » a inauguré, place de la Bascule, le premier monument (une stèle en pierre) dédié aux « irradiés inconnus ». A cette occasion, le comité a annoncé pour le 30 juillet prochain l'occupation du site de Creys-Malville.

Samedi après-midi, M. Jean Amet, préfet de Saône-et-Loire, a fait une déclaration dans laquelle il rappelle que « *le gouvernement n'a pas pris position* » et que le val de Saône ne figure pas dans les programmes de constructions nucléaires. Avant tout projet, a-t-il indiqué, il faudrait que l'E.D.F. établisse un dossier complet, que le gouvernement le prenne en considération et que s'engagent les procédures d'enquête publique.

CHARLES MARQUÈS.

LA RÉGION PARISIENNE

LA S.N.C.F. ENTR

Premier rer
à la gare de

Gare

TÉMOIGNAGE Les oubliés

هكذا من الأصل

LA RÉGION PARISIENNE

LES TRANSPORTS A L'AFFICHE

LA S.N.C.F. ENTRE DANS LE MÉTRO

Premier rendez-vous à la gare de Lyon en 1980

L'INTERCONNEXION dont le secrétaire d'Etat aux transports vient de visiter les chantiers est ce vaste projet qui consiste *à marier dans Paris les* réseaux de la S.N.C.F. et ceux de la R.A.T.P., qui permet aux voitures du métro d'emprunter les mêmes voies que les wagons des chemins de fer. *Décidée en* 1972, cette petite révolution technique ne sera entièrement achevée qu'en 1981 ou 1982, après six ans au moins de travaux et *suivant plusieurs étapes.*

1977 : Création d'un réseau régional du R.E.R.

La jonction des branches ouest (Saint-Germain-en-Laye-Auber) et est (Boissy-Saint-Léger - Nation) du Réseau *express* régional *sera terminée à la fin de l'année* 1977. D'autre part, le prolongement de la branche est du R.E.R. jusqu'à Noisy-le-Grand (la ligne atteindra Torcy en 1980) viendra compléter le réseau, ainsi que le raccordement à cette transversale de la ligne de Sceaux (Saint - Rémy - lès - Chevreuse-Luxembourg), puisqu'à la fin de l'année *la liaison Luxembourg*-Châtelet sera assurée.

HYPOTHÈSE LIGNE DE CREIL
CREIL
PERSAN-BEAUMONT
PONTOISE
HYPOTHÈSE LIGNE DE PONTOISE
CERGY
AÉROPORT CH. DE GAULLE
MITRY-CLAYE
ERMONT-EAUBONNE
AULNAY-sous-BOIS
LA DÉFENSE
PARIS-NORD
ST-GERMAIN-EN-LAYE
CHÂTELET
PARIS-LYON
FONTENAY-sous-BOIS
TORCY
ROBINSON
BOISSY-ST-LÉGER
ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
AÉROPORT D'ORLY
VILLENEUVE-ST-GEORGES
JUVISY
COMBS-LA-VILLE
CORBEIL-ESSONNES
MELUN
Première étape (1981-82)
Deuxième étape (1984-85)

1980 : Mise en service de la nouvelle gare de Lyon.

La nouvelle gare souterraine donnera aux usagers un réel avant-goût de l'interconnexion, puisqu'elle sera utilisée à la fois par la S.N.C.F. et la R.A.T.P. Trois ans après l'ouverture en 1977 de la gare du R.E.R., la gare de la *S.N.C.F.* ouvrira ses portes aux usagers de la banlieue sud-est.

Cent soixante mille voyageurs de banlieue passent quotidienne*ment à la gare de Lyon ; les voies* actuelles de la gare étaient devenues insuffisantes. La nouvelle gare souterraine sera partagée entre la R.A.T.P. (au niveau inférieur) et la *S.N.C.F.* (au niveau supérieur).

Entre 1977 et 1980, les travaux qui se déroulent à la gare de Lyon entraîneront de nombreuses perturbations dans le trafic qui ne vont pas manquer de *gêner les usagers. Pas question*, en effet, de fermer la gare durant ces trois années. La S.N.C.F. a donc dévié une partie de son trafic vers d'autres gares : certains trains desservant le Languedoc et le Bourbonnais *arrivent* désormais à la gare d'Austerlitz. Des trains supplémentaires, mis en service durant les périodes de vacances, sont déviés vers les gares de *l'Est, d'Austerlitz et du Nord*, enfin la nouvelle gare de Bercy est utilisée comme gare de dégagement : six à dix trains y arrivent quotidiennement.

La gare de Bercy *est* la gare des trains auto-couchette. En cours de construction, elle est partiellement mise en service et ouvrira définitivement ses portes en 1978. *Elle assurera les* déplacements des usagers des trains auto-couchette en provenance ou à destination du Sud-Est et du Sud-Ouest.

A l'intention des voyageurs des trains « déviés », une navette assure *actuellement* la liaison avec la gare de Lyon, et une station de taxi a été créée.

1981-1982 : mise en service de l'interconnexion.

La nouvelle gare du Nord souterraine ouvrira ses portes et avec elle l'interconnexion sera réalisée. Le réseau R.E.R. sera en effet, à cette époque, raccordé au réseau *S.N.C.F.* puisqu'un tunnel assurera la liaison entre Châtelet-les Halles (R.E.R.) et la gare du Nord (S.N.C.F.).

Les trains de la ligne desservant l'aéroport Charles-de-Gaulle pourront circuler sur le nouveau *réseau ainsi créé*

De nouveaux véhicules communs à la S.N.C.F et à la R.A.T.P seront mis en circulation En 1981, l'aménagement de *la gare du Nord ne sera pas* terminé et seulement huit trains sur les vingt-quatre qui circulent sur la ligne seront « interconnectés ». L'année suivante, ils le seront tous à partir de l'aéroport Charles-de-Gaulle et de Mitry-*Claye.*

1984-1985 : deuxième étape de l'interconnexion.

La ligne de Creil ou la ligne de Pontoise (le choix n'a pas encore été fait) seront raccordées *au nouveau réseau régional* par la gare du Nord. Ainsi que la ligne de Melun par la gare de Lyon.

Ainsi sera créé un véritable *réseau de transports collectifs* à l'échelle de l'Ile-de-France et dont les grands carrefours seront les trois gares du Nord, de Lyon et du Châtelet. — M.-G. R.

Gare Saint-Lazare : ÇA VA ROULER...

LE prototype d'un trottoir *roulant révolutionnaire*, le *Trax*, sera installé dans un couloir du métro parisien, à la gare Saint-Lazare, au cours du deuxième semestre 1978. Inventé *par M. Pierre Patin, directeur et* conseiller scientifique et technique de la R.A.T.P., le système *Trax* a été mis au point par le Centre stéphanois de recherches mécaniques « *hydromécaniques et frottements* », installé sur la zone industrielle d'Andrézieux-Bouthéon, dans la Loire.

La vitesse des tapis roulants classiques est réduite pour tenir compte des personnes âgées, handicapées, des femmes avec enfants ; et elle est celle d'un homme au pas, soit 3 kilomètres à l'heure. Le *Trax* permet de pousser la vitesse à 12 kilomè*tres à l'heure entre les zones* d'entrée et de sortie du trottoir. *Celui-ci peut dès lors transpor*ter 10 000 à 12 000 passagers à l'heure.

Selon une étude faite par la R.A.T.P. en vue d'une éventuelle liaison *par* trottoir *roulant* entre les stations Auber et Saint-Lazare, *à l'heure de pointe* 7 500 voyageurs utiliseraient le *Trax* d'Auber à Saint-Lazare et 4 700 de Saint-Lazare à Auber contre 3 400 seulement dans *chaque sens avec les trottoirs* roulants classiques.

Le *taux de rentabilité* immédiate du projet serait de 35 % avec le *Trax* contre 11 % avec les tapis - trottoirs classiques. 22,2 millions de voyageurs utili*seraient annuellement le Trax et* gagneraient 8 992 heures

PAUL CHAPPEL.

SALARIÉS OU ARTISANS

Les taxis perdent le sourire

« Les chauffeurs de taxi *vivent dans des conditions de* plus en plus difficiles. » Cette déclaration d'un responsable syndical, ajoutée aux manifestations épisodiques mais régulières des chauffeurs, apporte la preuve que la profession souffre d'un mal auquel les dernières augmentations du prix de la course n'ont pu mettre fin.

PROFESSION artisanale en même temps que véritable service public — minutieu*sement réglementé* — c'est ainsi que se caractérise tout d'abord le taxi parisien. Si les taxis sont parfois mal aimés c'est qu'ils n'acceptent pas toujours les *contraintes d'un tel service. Mais* cette double qualité lui vaut une organisation complexe, source de bon nombre de leurs difficultés.

En 1931, quelque 20 000 taxis circulaient dans la capitale, mais les faillites se multipliant le nombre des véhicules fut limité à 14 300, qui se divisent en trois catégories : la catégorie A est réservée aux artisans, propriétaires de leur véhicule, ils sont 8 777, la catégorie B, aux petites compagnies (de 6 à 200 voitures), on y compte 4 142 taxis, dans la catégorie C enfin on trouve les grandes compagnies (plus de 200 véhicules), 1 381 taxis y sont regroupés.

A cette première organisation s'en superpose une autre : celle des modes de rémunération. Pour 15 % les chauffeurs sont salariés ; ils reçoivent chaque jour « un fixe » (13 francs) auquel s'ajoutent 25 % de la recette, les pourboires et les suppléments. La convention collective veut qu'ils travaillent *six jours sur huit et « sortent »* durant dix heures chaque jour. Les artisans (60 % de la profession) passent onze heures chaque jour à leur volant, ils sont autorisés à travailler un nombre de jours illimité par an. Au fil des ans, deux autres catégories de chauffeurs sont apparues : un certain nombre d'entre eux louent un véhicule à son propriétaire et conservent la totalité de la recette. Enfin 8 % des chauffeurs sont organisés en coopérative, ils versent leur quote-part des frais de fonctionnement de l'entreprise en conservant également la re*cette quotidienne.*

Les hausses

Cette complexité n'explique pas à elle seule le « mal de vivre » des taxis parisiens. Pour les syndicats unanimes, les difficultés de la profession se résument en une formule : l'augmentation du prix de la course, autorisée par les pouvoirs publics chaque année, ne permet pas de faire face à l'augmentation des charges.

« *Nos charges auront augmenté de 5 000 F en 1977, alors que la hausse des tarifs autorisée par le gouvernement ne nous rapportera que 3 400 F cette année*, explique un responsable de la C.G.T., qui a organisé les dernières manifestations. *Les charges sociales ont augmenté (de 2 100 F environ), ainsi que le prix de l'essence, l'assurance, nous attendons enfin celle des véhicules. L'augmentation de un franc intervenue début mars ne nous permettra pas d'assumer ces hausses* ».

Si la situation des artisans est difficile, celle des salariés ne l'est pas moins : dix heures de travail par jour, six jours sur huit, *pour* un salaire moyen de 2 500 F par mois, tout cela décourage les candidats (35 % d'entre eux sont étrangers), et après quelques semaines d'expérience plus de la moitié des « postulants » abandonnent le volant. Les choses ne vont pas mieux pour les petits patrons. « *Nous vivotons*, explique l'un d'eux. *Les artisans ont la possibilité de rentabiliser leur véhicule au prix d'une surcharge de travail, ils sont, d'autre part, imposés au forfait, sur deux cent vingt-cinq jours de travail par an, mais ils sont autorisés à travailler plus s'ils le désirent. Nos charges augmentent proportionnellement à nos recettes. Les petits patrons ne peuvent survivre qu'en faisant tout eux-mêmes, de la comptabilité aux réparations des véhicules* ».

Quant aux grandes entreprises, elles ont renoncé depuis longtemps à une activité si peu rentable pour elles et disparaissent progressivement, 3 490 chauffeurs travaillaient pour *elles* en *1973*, ils ne sont plus aujourd'hui que 1 381.

« *Vendre des kilomètres avec le sourire* » devient de plus en plus difficile pour le taxi parisien. M. Jacques Chirac, alors candidat à la mairie de Paris, a *promis* de se pencher sur leurs difficultés.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

TÉMOIGNAGE

Les oubliés de la grande banlieue

APRES la lettre de M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., parue dans le Monde *du 22 mars, une association d'usagers du rail qui groupe des habitants de la banlieue Ouest de Paris — le COUTREM — nous a adressé la correspondance suivante :*

« Ainsi, la desserte par trains semi-directs et par trains express de Chartres et des gares de Rambouillet à Chartres est assurée chaque jour au départ de Paris par vingt-deux trains. Entre 17 heures et 19 h. 30, six trains partent actuellement de Paris pour Chartres. »

Les chiffres de M. Gentil sont exacts. Cependant, une chose est oubliée : entre Rambouillet et Chartres, ce n'est pas le désert du Nevada. Il se trouve des villes comme Epernon, Maintenon, Saint-Piat, La Villette-Saint-Près qui, elles, ne sont pas desservies par six trains, mais par quatre seulement entre 17 h. 30 et 20 h.

Comme il est dit dans l'article de M. Gentil, nous n'avons qu'une faible importance. Il n'empêche que plus de 1.000 personnes à Epernon, 850 à Maintenon, quelques dizaines entre Saint-Piat et La Villette, soit 2.000 personnes, prennent, chaque semaine, leur carte de travail. Il y en avait 325 en 1968, 500 en 1974, seulement à Maintenon.

Notre comité de défense réclame la création de deux trains : l'un entre 18 h. 36 et 19 h. 59, l'autre entre 19 h. 59 et 23 h. 53. Nous pensons qu'à l'époque où l'on parle de culture et de formation professionnelle un train qui permettrait aux oubliés de la grande banlieue de suivre des cours ou d'aller à des conférences à Paris serait le bienvenu. »

RETOUR DE VAPEUR

LE dimanche 1er mai 1977 le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF) mettra en marche un train spécial à vapeur sur les lignes des banlieues ouest et nord.

Partant de la gare du Nord à Paris à 14 heures, ce train empruntera d'abord la ligne de Gennevilliers jusqu'à Ermont-Eaubonne, puis il se dirigera vers Argenteuil, Colombes et Courbevoie avant *de rejoindre* la Grande Ceinture à Achères ; de là, traversant les *forêts* de Saint-Germain et de Marly puis contournant le parc de Ver*sailles, il atteindra* Versailles-Chantiers et, après un crochet par Montrouge-Châtillon, terminera son circuit à la gare Montparnasse vers 19 heures.

★ Participation aux frais : 60 F par personne. Les places seront mises en vente le vendredi 29 avril, de 17 h. 30 à 19 heures, à la gare du Nord, bureau du service « train + auto » (passage no 4).

JUSTICE

LUNDI SUR ANTENNE 2

« Qui sont vos juges » ?

Morts, les juges de Daumier, grimaçants, prud'hommesques et cocasses ? Oui, si l'on en croit le chroniqueur judiciaire Frédéric Pottecher. « *C'est scandaleux de voir la justice française à travers Daumier* », assure-t-il, au cours de l'émission de Serge Moati, réalisée avec Jean-Denis Bredin et Jack Lang, que diffuse Antenne 2 lundi 25 avril à 21 h. 55.

Est-ce tellement scandaleux ? Les caricatures de Daumier valent aussi par leurs légendes. A entendre telle remarque spontanée de M. Eugène Puidebat, vice-président au tribunal de Paris quand fut réalisée l'émission, le doute s'insinue. « *Le goût du pouvoir des juges*, explique ce dernier, *s'exerce dans les limites posées par la loi.* » Cet humour involontaire provoque quelque malaise lorsque, parlant de la tâche du juge, M. Puidebat affirme : « *Il tranche, il tranche, il tranche...* »

Moins radicale, la philosophie de M. André Braunschweig, président de l'Union syndicale des magistrats, qui représente plutôt le versant humaniste des choses (« *juger, c'est comprendre* »), n'échappe pas toujours aux sophismes dignes de notre caricaturiste ou d'Henry Monnier. Par exemple lorsqu'il explique qu'un magistrat qui fait l'éloge de l'actuel chef de l'Etat ne sort pas de son obligation de réserve, alors qu'il la trahit en tressant des lauriers pour un chef de l'opposition.

Pour en finir avec cette teinte « dix-neuvième siècle » de nos juges, que suggère toute une partie de l'émission après l'avoir un instant décriée, un très sincère magistrat de province raconte n'avoir jamais cédé aux pressions qui jadis s'exerçaient sur lui. Mais il ne peut faire oublier que la communauté d'intérêts des notables ici, les particularités des microcosmes provinciaux là, les à-côtés de la grande ou de la petite politique ailleurs, altèrent quelquefois la sérénité du juge.

Magistrats figés dans les stéréotypes qui ont cours à leur sujet, membres des cours d'assises, on regrette un peu que le rythme de l'émission paraisse imposer ce qui n'est qu'une partie de ce rouage de la machine judiciaire. Il existe, d'une part, chez les juges de profession une multitude de « petits juges » ; d'autre part, une quantité de juges d'occasion, citoyens appelés à régler des conflits du travail ou commerciaux. Il est dommage que cet aspect n'apparaisse dans l'émission que par l'exemple des magistrats que leurs détracteurs disent « rouges ».

Jeunes magistrats soucieux d'une justice quotidienne réfléchie, conscients de l'emprise du « social » et du « politique » sur les destinées individuelles, les membres du Syndicat de la magistrature ou leurs compagnons de route ne sont pas l'« autre face » de la corporation des juges. Tout se passe comme si le documentaire qui nous est proposé avait laissé de côté cette « *majorité silencieuse* », composée de juges ni « *dégueulasses* » ni saints, à laquelle la majorité des Français peuvent être un jour ou l'autre confrontée.

N'importe, telle quelle, entrecoupée de réflexions de Michel Foucault tantôt profondes (dans la cérémonie du procès, le juge ne vise qu'à une chose : se faire absoudre par le coupable de la peine qu'il lui inflige) tantôt un peu lapidaires (les juges ne serviraient qu'à « *permettre à la police de fonctionner* »), l'émission de Serge Moati charrie assez de matériaux pour constituer le point d'interrogation qui la justifie, pour faire désirer la douzaine d'émissions consacrées à la justice qu'elle doit ouvrir... et craindre que l'acidité de ce début n'en fasse abréger le cours.

MICHEL KAJMAN.

Faits et jugements

La justice quotidienne.

Soixante-dix personnes environ ont participé, samedi 23 avril, à Lille, aux Assises régionales de la justice, préparatoires aux états généraux prévus pour les 14 et 15 mai à Paris. Cette réunion était organisée par le Syndicat de la magistrature, soutenu par la C.G.T., la C.F.D.T. et la Confédération nationale du logement. La dénonciation collective des retombées de la crise économique au niveau de la justice quotidienne et la mobilisation commune contre les poursuites visant un magistrat, Mlle Claude Joly, ont été les thèmes majeurs de cette réunion.

Les participants ont fait valoir que « *les conditions de plus en plus difficiles que subissent actuellement un grand nombre de travailleurs transparaissent de plus en plus fréquemment dans les affaires évoquées devant les tribunaux : en effet, les sociétés de crédit, les compagnies d'assurances, les organismes de logements, multiplient les procédures d'injonction de payer, de saisies des salaires et du mobilier et d'expulsion contre les débiteurs frappés par la crise (...)* » — *(Corresp.)*

Mort pour 100 grammes de haschisch.

Le corps d'un jeune Français, originaire de Bondy (Seine-Saint-Denis), M. Daniel Pèrez, âgé de dix-huit ans, a été retrouvé, samedi 23 avril, en bordure de la ligne de chemin de fer Paris-Bruxelles, à quelques kilomètres au nord de Mons, en Belgique. Selon la police, le jeune homme a sauté du train alors qu'il était sur le point de subir un contrôle douanier. Dans ses vêtements, on devait retrouver une centaine de grammes de haschisch. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Overdose à Strasbourg.* — Un jeune homme de Strasbourg, M. Michel Laref, vingt et un ans, a succombé à une absorption excessive de produits analgésiques délivrés d'ordinaire sur ordonnance. Son corps a été découvert samedi 23 avril dans un logement du centre de la ville.

● *Un gardien de la paix de Nice*, M. Max Amouroux, vingt-neuf ans, a été grièvement blessé de quatre balles en tentant d'arrêter, dimanche 24 avril, dans le quartier Saint-Philippe, un cambrioleur, M. Branco Zuzek, dix-huit ans, qui s'est enfui, mais devait être arrêté quelques heures plus tard dans un hôtel de la ville en compagnie d'un complice. — *(Corresp.)*

Avalanche en Roumanie : vingt-trois morts.

Dix-neuf lycéens, âgés de seize à dix-sept ans, ont péri emportés par une avalanche, dimanche 17 avril, alors qu'ils faisaient du ski dans les monts Faragas, en Transylvanie, au nord-ouest de Bucarest (Roumanie), rapporte l'agence de presse roumaine Agerpress. Quatre moniteurs, qui les accompagnaient, ont également été tués par cette avalanche qui a enfoui le groupe sous une dizaine de mètres de neige. — *(A.P., Reuter.)*

Menaces sur l'Association des Marocains en France.

Les unions C.G.T. et C.F.D.T. de la région parisienne viennent de publier un communiqué pour indiquer que l'Association des Marocains en France (A.M.F.) est « *sommée* » par le ministère de l'intérieur de « *cesser toute activité politique sous peine de voir retirer son statut légal* ». Selon les deux syndicats, une note aurait récemment été adressée à l'Association des travailleurs immigrés pour lui annoncer qu'il s'agissait d'un « *dernier avertissement* ». Le communiqué proteste contre cette « *menace* » frappant un mouvement qui « *contribue à la défense des droits matériels et moraux des immigrés marocains et soutient la lutte du peuple marocain pour les libertés démocratiques* ».

Rappelons que, au cours des derniers mois, plusieurs associations « étrangères », regroupant notamment des travailleurs ou étudiants africains, ont été menacées ou frappées de « nullité » en application d'un décret-loi du 12 avril 1939 que l'on pouvait croire tombé en désuétude depuis de nombreuses années. Ce texte indique que les associations d'étrangers doivent être soumises à l'autorisation préalable du ministre de l'intérieur (*le Monde* du 8 janvier).

● *Une explosion* a en partie détruit, le 24 avril à Gentilly (Val-de-Marne), le local d'un mouvement politique cambodgien en France, le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique. Il s'agit d'un attentat, qui n'a pas été revendiqué. Dans un communiqué, ce comité a déclaré : « *Cet acte criminel montre une nouvelle fois la nature barbare et fasciste des impérialistes, des milieux réactionnaires et de leurs valets.* »

A GRENOBLE

L'attentat contre la Bourse du travail est unanimement condamné

De notre correspondant

Grenoble. — Les organisations syndicales et les partis politiques ont unanimement condamné l'attentat commis dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 avril contre la Bourse du travail de Grenoble. Pour M. Louis Mermaz, maire de Vienne, député de l'Isère (P.S.), président du conseil général de ce département, « *on ne peut s'empêcher de penser, à cette occasion, à la vague de violence qui déferla sur notre pays dans les années 34. Sommes-nous à la veille d'une provocation de ce type ?* » La réprobation est tout aussi forte du côté des partis de la majorité qui déplorent « *cet acte méprisable* ». Ils demandent à tous les citoyens d'« *arrêter à tout prix la montée de la violence pour préserver la démocratie française et la paix civile* ».

L'attentat commis contre la Bourse du travail a eu pour effet de réaliser une unité syndicale entre les six centrales — C.G.T., C.F.D.T., F.O., FEN, C.F.T.C, C.G.C. — qui toutes disposaient de nombreux locaux à la Bourse. « *C'est la première fois depuis 1968 que les six organisations syndicales se retrouveront côte à côte dans une manifestation* », précise un syndicaliste C.G.T. Les six syndicats comme les partis de gauche souhaitent en effet « *répondre dans le calme aux provocations de caractère fasciste et mettre en échec ceux qui visent à créer un climat de peur* ». Une importante manifestation est prévue ce lundi à 18 heures dans les rues de Grenoble.

De son côté, le maire de la ville, M. Hubert Dudebout (P.S.), et le conseil municipal invitent la population à participer à la manifestation « *en vue d'exprimer dans le calme son indignation et de riposter à l'attentat fasciste engagé contre un équipement public payé par les contribuables de la ville et du département de l'Isère* ». La C.G.T. appelle les salariés à organiser dans leurs usines et leurs bureaux des arrêts de travail en fin de poste.

Une dernière réaction est à souligner, celle du préfet de l'Isère, M. René Jannin, qui, sur les décombres de la Bourse du travail, exprimait « *son indignation et sa réprobation devant un acte aussi stupide et criminel* », et ajoutait : « *Mais à qui profite le crime* » ?

Deux experts ont été commis par Mlle Blanche Ciabrini, juge d'instruction chargé du dossier. On estime à présent que l'engin était une bombe à retardement.

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Deux avocats mis en cause

M. Guy Floch, juge d'instruction chargé de l'affaire de Broglie, avait réuni, samedi 23 avril dans son bureau, Mme Nelly Azerad, Mᵉ Alain Beaumier et M. Jacques Tillier, pour ce qui devait être une dernière confrontation. Une fois de plus, le face-à-face entre l'ancienne cardiologue des prisons de Fresnes, le défenseur de M. Pierre de Varga et le journaliste de « Minute » a tourné à la confusion et à l'accusation tous azimuts. Une nouvelle confrontation doit avoir lieu mardi 26 avril.

Deux autres avocats du barreau de Paris, Mᵉ Christian Erien, l'un des défenseurs de M. Guy Simoné, et Mᵉ Jean-Marie Vidron, ami personnel de Mme Azerad, ont été, en effet, mis en cause par les interlocuteurs de M. Floch. Mᵉ Christian Erien a été accusé par le docteur Azerad d'avoir communiqué à M. Tillier des pièces secrètes du dossier d'instruction, notamment, le procès-verbal — dix-sept pages — d'un interrogatoire de M. de Varga, dans lequel elle était personnellement mise en cause. M. Tillier lui aurait apporté ces documents, lui aurait conseillé de ne pas les garder chez elle, car ils étaient « explosifs », et elle les aurait confiés à Mᵉ Jean-Marie Vidron.

M. Floch a effectué, sur-le-champ, une perquisition au domicile de Mᵉ Vidron qui semble n'avoir donné aucun résultat. Mᵉ Erien, pour sa part, a démenti avoir remis « la moindre pièce » à M. Tillier.

Au cours de la confrontation il avait été également question d'une visite qu'aurait faite au docteur Azerad l'épouse de M. Barthélemy — dit « Mémé » — Guérini, détenu à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Mᵉ Vidron est, pour sa part, sous le coup d'une inculpation pour complicité de tentative d'assassinat prononcée contre lui par M. Gilles Dubigeon, juge d'instruction à Nantes, le 14 octobre 1974 (« le Monde » des 15 et 16 octobre 1974). Le principal inculpé de cette affaire, M. Jean Graton, P.-D.G. de la carrière des Maraîchères, à Bouguenais (Loire-Atlantique) était accusé d'avoir engagé des tueurs pour faire disparaître un ancien associé devenu un concurrent, M. Serge Brethomé.

Une petite révolution ?

UN TRIBUNAL ASSIMILE LE RENVOI D'UN AVOCAT AU LICENCIEMENT D'UN SALARIÉ

Une petite révolution vient de se produire au tribunal d'instance du huitième arrondissement de Paris se *prononçant en matière prud'homale. Le 8 avril dernier, cette juridiction, présidée par M. Edouard Liquier, a jugé que, lorsqu'une association d'avocats se séparait d'un de ses collaborateurs, la séparation devait être tenue pour une mesure de licenciement. C'est pourquoi l'avocat qui agissait contre ses confrères s'est vu allouer, comme un banal salarié,* « pour préavis 2 500 F, pour congés payés 250 F, pour rupture abusive du contrat de travail 10 000 F ». *Le tribunal a aussi ordonné l'exécution provisoire (immédiate, du jugement « vu l'urgence »).*

Mme Mandessi Bell, l'avocat licencié, avait été « engagée » *à plein temps en octobre 1974, alors qu'elle était stagiaire, par une association d'avocats pour une somme mensuelle de 2 500 F. Contrairement à la loi du 31 décembre 1971, entrée en vigueur le 16 septembre 1972, aucun contrat n'avait été signé.*

Des conditions de travail de Mme Mandessi Bell, le tribunal déduit qu' « elle était intégrée dans la structure d'un service dans lequel son travail était effectivement dirigé et contrôlé par des ordres verbaux ou par des notes de services, qu'elle était tenue de rendre compte ; qu'ainsi existait entre l'association qui l'employait un lien de subordination la rendant dépendante de ses « patrons » ; que cette dépendance est une atteinte à la liberté dont doit jouir un avocat collaborateur ».

Le tribunal observe alors que « ce cabinet d'avocats constitue en fait une entreprise comportant employeurs et employés, ce qui modifie la nature du contrat liant Mme Mandesi Bell à ses patrons, fait disparaître *ipso facto* le libéralisme d'antan et rend nécessaire une direction et une discipline caractérisant le lien de subordination et la dépendance.

» Ainsi il y a lieu de faire droit à la demande de Mme Mandessi Bell en déclarant qu'elle est liée à l'association défenderesse par un contrat de travail et qu'elle doit bénéficier de la législation du travail et des avantages sociaux des salariés ».

Il ne faut évidemment pas exagérer l'importance non plus que les conséquences possibles d'une telle décision. Il y a tout lieu de penser qu'il en est relevé appel. Il reste que le jugement du 8 avril pose une question de fond une nouvelle fois. L'avocat exerce une profession libérale et indépendante, donc exclusive d'un lien de subordination que prévoit le salariat. C'est la loi qui le dit. Mais quand les conditions de travail de l'avocat reproduisent celles que connaissent théoriquement les salariés, où est la différence ?

Ph. B.

● ERRATUM. — Dans l'article « Une mise à jour pour le droit de la guerre » (*le Monde* du 23 avril), des guillemets mal placés ont déformé la définition du combattant. Il convient de lire : « *qui devrait s'appliquer non seulement aux membres des forces armées d'un Etat constitué mais aussi à ceux d'autres parties au conflit, pour autant qu'ils soient soumis à certaines exigences d'organisation militaire* ». La suite de la phrase était une explication et non pas une citation.

● *M. Robert Schmelck*, premier avocat général à la Cour de cassation, assurera la mise au point rédactionnelle du rapport du « *comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance* », dont M. Alain Peyrefitte, à présent garde des sceaux, avait été nommé président, par un décret en date du 23 mars 1976. Cette précision, qui est donnée par le comité d'étude, indique que les travaux de ce comité sont « *pratiquement achevés* ».

هكذا من الأصل

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Deux avocats mis en cause

Une petite révolution

UN TRIBUNAL ASSIMILE LE RENVOI D'UN AVOCAT AU LICENCIEMENT D'UN SALARIÉ



NOUVELLES DONNÉES POUR LES EXPORTATEURS

On a parfois tendance à considérer la conférence Nord-Sud comme un exercice diplomatique, en oubliant que, désormais, les pays du tiers-monde, ceux qui produisent du pétrole, *mais aussi les autres, jouent* un rôle de premier plan dans la régulation de l'économie mondiale. Si, faute *de ressources financières adéquates,* ces pays devaient diminuer leur demande, cela pourrait provoquer une nouvelle et grave récession, notamment en France.

C'est le thème que développe ci-dessous M. Gérard Tardy.

Il reste que l'équilibre de la balance commerciale, en voie de rétablissement (*voir le graphique de la page 18*) reste lié aux efforts d'exportations vers les marchés les plus développés, notamment le marché américain et encore plus le marché allemand (voir page 20).

Aux Etats-Unis, la pénétration commerciale est souvent conditionnée par l'installation sur place d'unités de production (*voir ci-dessous l'article de Michel Boyer et Jean-Michel Quatrepoint*). Si les exportateurs français trouvent parfois sur leur chemin les obstacles dressés par le protectionnisme, un récent arrêt de la Cour de justice européenne montre, s'il en était besoin, que l'administration française continue d'interpréter de la façon la plus restrictive *certaines des dispositions du traité* de Rome (voir page 19).

Le nœud coulant

par GÉRARD TARDY (*)

LA *conférence sur la coopération* économique internationale (dialogue Nord-Sud) reprend, dans quelques semaines, à Paris. Chacun s'apprête à y discourir de la solidarité souhaitable entre pays industriels et pays du tiers-monde sans que, semble-t-il, on relie le dialogue Nord-Sud et les efforts entrepris en faveur de la reprise du commerce et de l'économie mondiale. Le dialogue Nord-Sud est perçu comme un exercice diplomatique quelque peu futuriste et sans rapport direct avec les *problèmes actuels* de chômage ou de production industrielle dans les pays développés. Pourtant, les espoirs mis, notamment en France, dans les politiques de relance par la demande externe des Etats-Unis, de l'Allemagne *ou du Japon* risquent d'être *déçus* si on ne tient pas compte du poids nouveau du tiers-monde (pétrolier et non-pétrolier) dans la régulation de l'économie mondiale.

Un premier bilan des années de crise 1974 à 1976 permet de prendre la mesure de la nouvelle interdépendance Nord-Sud.

Depuis trois ans, les pays en développement non pétroliers ont accumulé un déficit de près de 100 milliards de dollars *(30 milliards en 1974, 40 milliards* en 1975, 30 milliards en 1976) pour l'ensemble de leur balance des paiements courants. Ces déficits ont été couverts en partie grâce à l'accroissement de l'aide publique en provenance des pays occidentaux ou de l'OPEP, mais surtout par un recours massif aux emprunts sur les marchés de capitaux privés. Les banques américaines ou internationales ont ainsi assuré le recyclage d'une partie des excédents que les pays de l'OPEP plaçaient chez elles. Les pays en développement non pétroliers se retrouvent, en *1977, avec une dette globale qui* est évaluée à 170 milliards de dollars, dont 70 milliards au secteur privé. Les charges d'amortissement de cette dette représentent déjà une quinzaine de milliards de dollars, soit autant que le total de l'aide publique en provenance des pays occidentaux.

Une dépendance à double sens

L'endettement des pays en développement *non pétroliers depuis* 1974 leur a permis de maintenir une demande externe et a évité ainsi d'aggraver la récession internationale.

Dans un article publié par *l'American Economic Review* de *mai 1976, deux* chercheurs de la Banque mondiale, MM. John A. Holsen et Jean L. Woebroek ont chiffré à 1 % pour *1974* et pour 1975 la chute supplémentaire du P.N.B. (produit national brut) de l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. si les pays en développement non pétroliers n'avaient pu *recourir à des flux de capitaux* extérieurs et avaient dû réduire leur demande de façon dramatique.

Si on essaye d'appliquer cette hypothèse au cas français, on obtient une chute encore plus grave du P.N.B. de notre pays : de l'ordre de 1,8 % pour les deux années 1974 et 1975. En terme d'emploi cela signifie probablement cinq cent mille chômeurs supplémentaires.

De tous les pays industriels de l'Ouest, la France est un des pays les plus dépendants de l'avenir économique du tiers-monde. En terme d'importation de pétrole ou de produits de base, *cela est* bien connu, mais cette dépendance joue également à l'exportation.

Les pays du tiers-monde représentent 24 % de nos ventes : (OPEP : 7 %, pays en développement non pétroliers : 17 %). La valeur de nos exportations a doublé de 1973 à 1976.

L'excédent de notre commerce avec les pays en développement non pétroliers a été multiplié par trois de 1974 à 1975 et se maintient à 15 milliards de *francs en 1976. Il couvre* le quart environ de notre facture pétrolière : 60 milliards de francs.

Cet excédent est supérieur à notre déficit vis-à-vis de l'Allemagne (voir l'article ci-contre) qui *représente* pour nous un marché du même ordre de taille : 17 % de nos ventes : 13 milliards de francs de déficit en 1976.

Les exportations françaises vers les pays en développement sont de plus en plus des exportations de biens d'équipement (45 % de nos ventes). L'équipement professionnel représente à lui seul le tiers de nos ventes. Au niveau des soldes, son importance doit être soulignée. En 1975, l'excédent industriel réalisé avec les pays en développement représentait plus de 70 % de l'excédent industriel total de la France.

(Lire la suite page 20.)

(*) Chargé de cours à l'Ecole des hautes études commerciales.

(Dessin de KONK.)

Quand les firmes françaises redécouvrent l'Amérique

DANS les allées des mornes et gigantesques centres commerciaux à la périphérie des villes, sur les étagères du petit épicier du coin — il en existe encore — ou dans les rayons des économiques « people drugs », on chercherait en vain quelques marques françaises. Les produits américains sont rois, et c'est à peine si l'on note la présence des radios, télévisions, magnétophones, *battant pavillon japonais.*

Pour le consommateur moyen, les vins français ne concurrencent pas ceux de Californie. Pour une bonne raison : on ne les trouve pas au rayon des spiritueux, qui se *contente d'arborer quelques* bouteilles de Dubonnet, fabriqué sous licence aux Etats-Unis. Seul le baron Bich, avec son briquet et ses stylos, a su séduire cette société de consommation qui raffole de tout ce qui est jetable... et adore ce qui porte une griffe. La haute couture française a acquis ses lettres de noblesse auprès d'une clientèle *restreinte et fortunée. Cardin, Dior, Hermès*, etc., ont pignon sur rue dans les avenues « chic » de New-York. Mais la réussite des couturiers et de quelques produits de luxe ne saurait masquer la réalité : la pénétration des produits français sur le marché américain est très limitée.

Cette faiblesse constatée par le touriste trouve sa confirmation dans les chiffres du commerce franco-américain. Certes, nos exportations ont progressé ces dernières années. Elles ont triplé en cinq ans, passant de *9 milliards de* francs en *1972* à *12,1 milliards* en *1977*. Mais la France n'est que le douzième fournisseur des Etats-Unis, avec 2 % du total des importations américaines, contre 3,5 pour la Grande-Bretagne, *4,6 % pour l'Allemagne fédérale et 12,8 %* pour le Japon. Nos ventes outre-Atlantique ne représentent qu'une faible part de nos exportations totales : 4,5 %.

De plus, les ventes américaines en France ont progressé elles aussi dans les mêmes proportions. Si bien qu'en 1976 le déficit commercial de la France *à l'égard des Etats-Unis* a atteint 10,5 milliards de francs (le quart du déséquilibre global). Le taux de couverture (53 %) est encore plus faible dans certains secteurs, comme l'agriculture (33 %) ou les biens d'équipement (31 %).

Cette situation a conduit le gouvernement et le patronat *français à lancer*, une fois de plus, une *offensive* en direction des Etats-Unis. Le ministre du commerce extérieur, M. André *Rossi*, doit effectuer, du 2 au 6 mai, un séjour outre-Atlantique pour rencontrer des responsables de l'administration et des affaires américaines. Il a été précédé par *M. François Ceyrac, président du* C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), qui, lui, a accompli sa tournée du 21 au 24 mars. M. Valéry Giscard d'Estaing aurait, de son côté, encouragé les industriels français à faire porter leurs efforts vers les Etats-Unis.

Un marché protégé

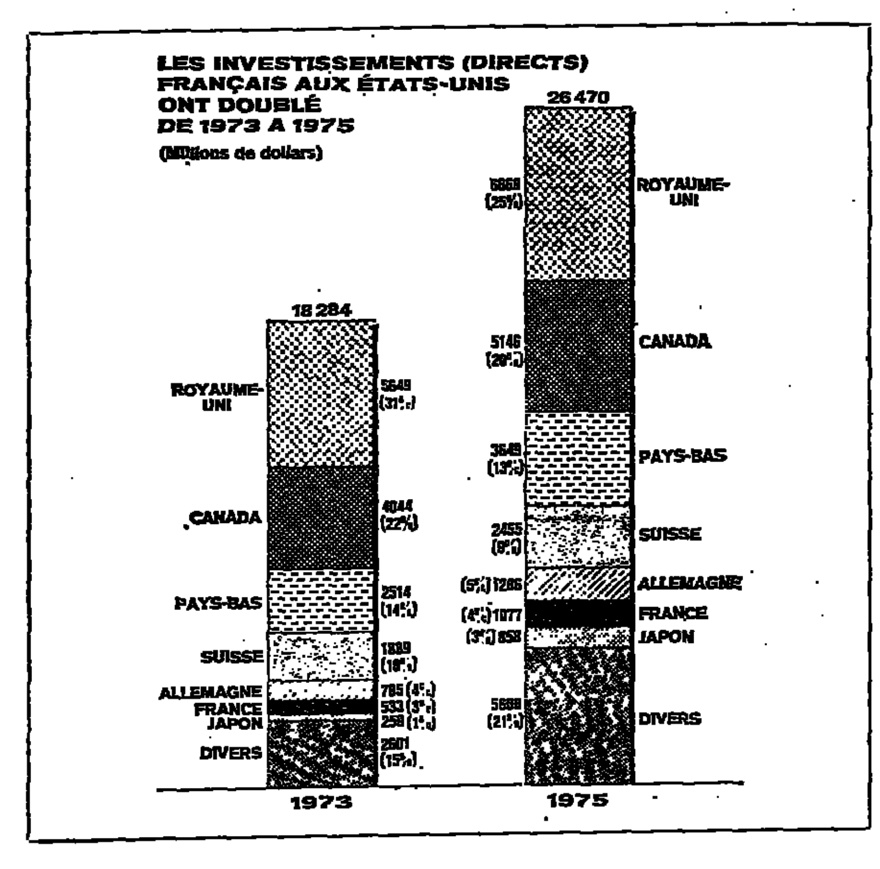
Pour le patronat français, *« il semblerait que l'obstacle principal à la pénétration du marché américain provienne d'une méconnaissance profonde de la mentalité des acheteurs »*. En outre, ajoute le C.N.P.F., *« force est de reconnaître que l'action des entreprises françaises aux Etats-Unis s'est heurtée à une recrudescence des tendances protectionnistes »*. En discutant à Washington des négociations commerciales multilatérales, M. *Rossi* aura, sans doute, l'occasion de relancer ce thème. Ne déclarait-il pas, le 14 avril, devant une commission de l'Assemblée nationale, que les Etats-Unis, qui se présentent comme les champions du libéralisme, sont en fait l'un des pays les plus protégés du monde ?

Les normes y sont souvent différentes. Les innombrables règlements antipollution, variant selon les Etats, sont un véritable casse-tête pour l'industriel français. Le système de calcul des droits de douane est particulièrement complexe et aboutit à *surimposer les produits importés*. Le « Buy American Act » de 1933, sur lequel les Américains sont particulièrement discrets, aboutit à réserver à l'industrie nationale les gigantesques marchés de la défense et de l'administration.

Promptes à accuser leurs partenaires de *protectionnisme ou de soutien illicite* de leurs exportations, les autorités américaines oublient d'évoquer les « sociétés DISC » (Domestic International Sales Cooperation). Instauré en janvier 1972 sur l'initiative du président Nixon, ce système vise à exonérer de leurs charges fiscales les entreprises exportatrices.

MICHEL BOYER
et JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 21.)



Un poids deux mesures

OTTAWA et *Genève. Dans ces deux* villes se sont tenues au cours de la semaine écoulée des réunions particulièrement importantes pour l'avenir du commerce mondial des denrées. Au *Canada il a été question de blé. En Suisse*, des négociations se sont engagées sur le sucre. Dans les deux cas, *il* s'est agi de déterminer les conditions d'organisation des échanges internationaux. *A priori*, on pourrait *penser que*, s'agissant de denrées alimentaires de base, l'organisation de ces marchés devrait être analogue, tout en sachant que les conditions de conservation des produits sont *différentes. C'est bien l'opinion* des experts des organisations internationales, des pays en voie de développement et même de la Communauté européenne. A gros traits, ceux-ci souhaitent la mise en place de stocks internationaux destinés à prévenir une pénurie que pro*voqueraient de mauvaises récoltes et* à régulariser les fluctuations erratiques des cours mondiaux, qui sont préjudiciables aux économies des pays consommateurs (lors de la hausse) comme des pays exportateurs (lors de la baisse).

A la fois grands producteurs et consommateurs de denrées alimentaires, les Etats-Unis, dont les firmes dominent le négoce mondial des marchandises, ne devraient-ils pas partager ce même *souci ? Ce* n'est *apparemment* pas *le* cas. Certes, le secrétaire de l'agriculture, M. Robert Bergland, a marqué, en février dernier, que *« les Etats-Unis devraient prendre l'initiative de l'élaboration d'une politique alimentaire mondiale pour modérer les extrêmes dans les prix des denrées alimentaires »*. Toutefois, ce précepte n'a pas la même portée selon les produits en cause.

Les Etats-Unis sont le troisième producteur mondial de sucre. Ils doivent, néanmoins, en importer 3,3 millions de *tonnes, car leur consommation atteint* 9,9 millions de tonnes. C'est dire que le quintuplement du prix mondial du sucre, en 1974, leur a coûté très cher. Ils ont donc fait savoir, à Genève, qu'ils étaient décidés à participer au neuvième accord international en gestation, après avoir *boudé les huit précédents. Ils ont aussi* accepté le principe d'un contingentement des *exportations* des *pays exportateurs* ainsi qu'un stockage régulateur. Enfin, ils ont indiqué que, en cas d'échec des négociations, ils accroîtraient les aides à leurs planteurs de cannes à sucre et de betteraves. A bon entendeur : les Etats-Unis pourraient très bien diminuer *leurs importations en augmentant leur* production.

A Ottawa, les représentants de Washington ont discuté avec les trois autres *principaux pays exportateurs de céréales*, Canada, Australie et Argentine. Il n'a pas *été question de stockage ou de contingentement*, mais de détermination d'un prix-plancher des grains. C'est qu'en la matière les Etats-Unis livrent plus de la moitié des 60 millions de tonnes de blé et des 90 millions de tonnes de maïs achetés par les pays déficitaires. *Ils n'ont aucun intérêt à ce que les* cours mondiaux — déterminés essentiellement à Chicago, Minneapolis et Kansas-City — fléchissent comme ils le font actuellement en raison du gonflement des stocks et des perspectives de bonnes récoltes sur tous les continents. *Pour les milieux céréaliers européens*, la manœuvre est claire : créer un cartel qui, sous certains aspects, serait la réplique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

En matière céréalière et sucrière, le *poids des Etats-Unis sur le marché mondial* est tel qu'ils ont les moyens d'imposer leur volonté aux instances internationales chargées d'élaborer des accords. *Mais, alors que le débat sur le nouvel* ordre économique et mondial s'est engagé — et en dépit des multiples difficultés *qu'il rencontre, — un Etat, fût-il le plus* puissant, peut-il encore raisonner et *agir en* fonction de ses stricts intérêts nationaux ?

CONJONCTURE

LES INDICATEURS-CLÉS

	VARIATION (en %)	
	En 1 mois	En 1 an
EMPLOI (mars 1977) :		
● Demandes : 1 020 600 (1 002 500)	— 3,3 (+ 3)	+ 8,8
● Offres : 104 900 (108 700)	+ 6,8 (+ 0,2)	— 12,6
COMMERCE EXTERIEUR (mars 1977) :		
● Importations : 31 436 (27 768)	+ 16 (+ 2,6)	+ 26,2
● Exportations : 29 186 (26 528)	+ 14,4 (+ 3,9)	+ 24,8
PRODUCTION INDUSTRIELLE (février 1977) : Base 100 en 1970 : bâtiment et travaux publics exclus.		
● 128 (127)	— 5,2 (— 2,3)	+ 5,8
RESERVES DE CHANGE (fin mars 1977) : 92 314 millions de francs	— 58 millions	+ 4 789 millions
PRIX (février 1977) :		
● De détail (1970 = 100) : 175,5 ..	+ 0,7	+ 9
● De gros alimentaires (1962 = 100) : 251,5 ..	+ 2,3	+ 13
● De gros industriels (1962 = 100) : 215,6 ..	+ 0,8	+ 11,9
MASSE MONETAIRE (janvier 1977) : 868,40 milliards de F (869,37)	— 0,9 (+ 2,1)	+ 13,5
CREDITS A L'ECONOMIE (janv. 1977) : 866,35 milliards de F (861,83)	+ 0,2 (+ 2,1)	+ 17,1
DEPOTS DANS LES CAISSES D'EPARGNE (mars 1977) : — Excédents sur les retraits : 1,6 milliard de F (chiffre provis.)	+ 500 millions environ	— 500 millions environ

Les chiffres figurant dans ce tableau sont des données brutes. Ceux qui sont indiqués entre parenthèses sont corrigés des variations saisonnières.

Les prix de gros alimentaires sont ceux de la région parisienne. L'indice des prix de gros industriels (taxes comprises) ne couvre que les demi-produits : fonte, acier, tissus, pâte à papier, bois scié, etc.

Les dépôts dans les caisses d'épargne ne prennent pas en compte les dépôts bancaires d'épargne (compte sur livret). Le signe « — » qui précède la variation en un mois et en un an ne signifie pas une baisse de l'épargne mais des excédents moins importants.

EMPLOI

Chômage : nouvelle aggravation en mars

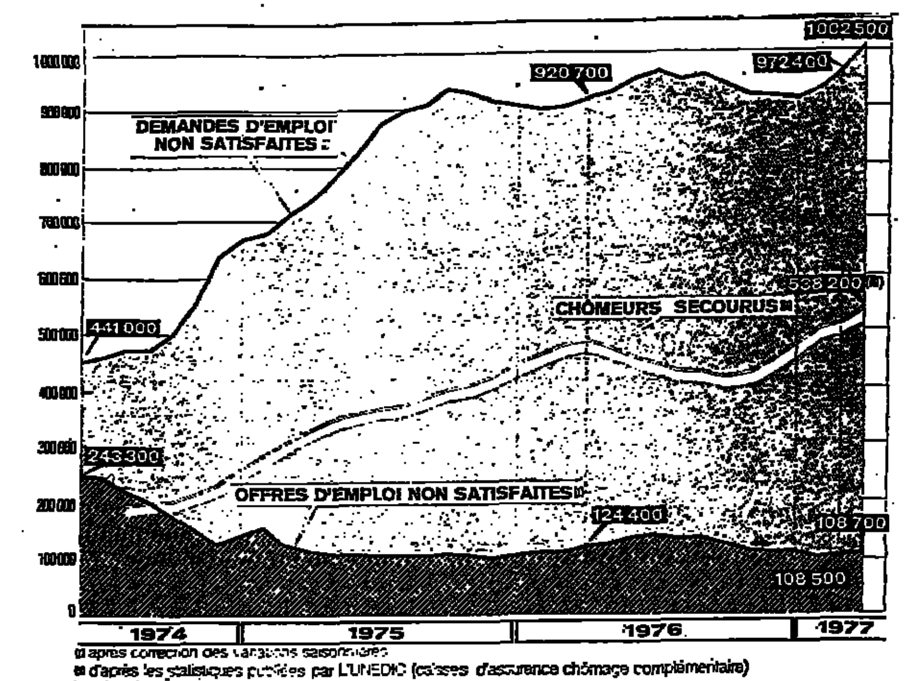
FRANCHI depuis longtemps en données observées, le cap du million de demandes d'emploi non satisfaites a été, en données corrigées des variations saisonnières, dépassé pour la première fois en mars : 1 002 500 contre 972 400 en février (+ 3 %). De février à mars 1976, le nombre des demandes était resté pratiquement stable : 899 600 contre 901 400.

En données observées, une baisse, semblable à celle de l'an dernier à la même époque, a été enregistrée : 1 055 000 en février contre 1 020 600 en mars (— 3,3 %). En 1976, le nombre des demandes était passé de 978 900 à 938 200.

Pour ce qui concerne les offres d'emploi, la situation ne s'est guère améliorée de février à mars : stable en données corrigées des variations saisonnières (108 500 contre 108 700), leur nombre a un peu augmenté en données observées (de 98 200 à 104 900, soit + 6,8 %). Mais les offres enregistrées en fin de mois ont encore baissé : 87 600 en mars contre 98 200 en février et 102 500 en mars 1976.

Parmi les demandeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), 394 000 l'étaient, fin mars, depuis moins de trois mois et 626 100 depuis plus de trois mois. Selon le ministère du travail, « l'augmentation (+ 8 %) du nombre des demandes d'emploi à la fin mars 1977 (1 020 600) par rapport au niveau constaté en mars 1976 (938 200) est imputable pour les quatre cinquièmes aux demandes d'origine féminine (...) ce qui manifeste bien l'inadaptation relative de la demande d'emploi féminine, essentiellement tertiaire, à l'offre d'emploi ».

Enfin, 28 800 licenciements pour raisons économiques ont été enregistrés en mars (soit un millier de plus qu'en février) et le nombre des chômeurs secourus par les ASSEDIC (caisses de chômage complémentaires) s'est accru de 4 % par rapport à février, passant de 518 000 à 538 000.



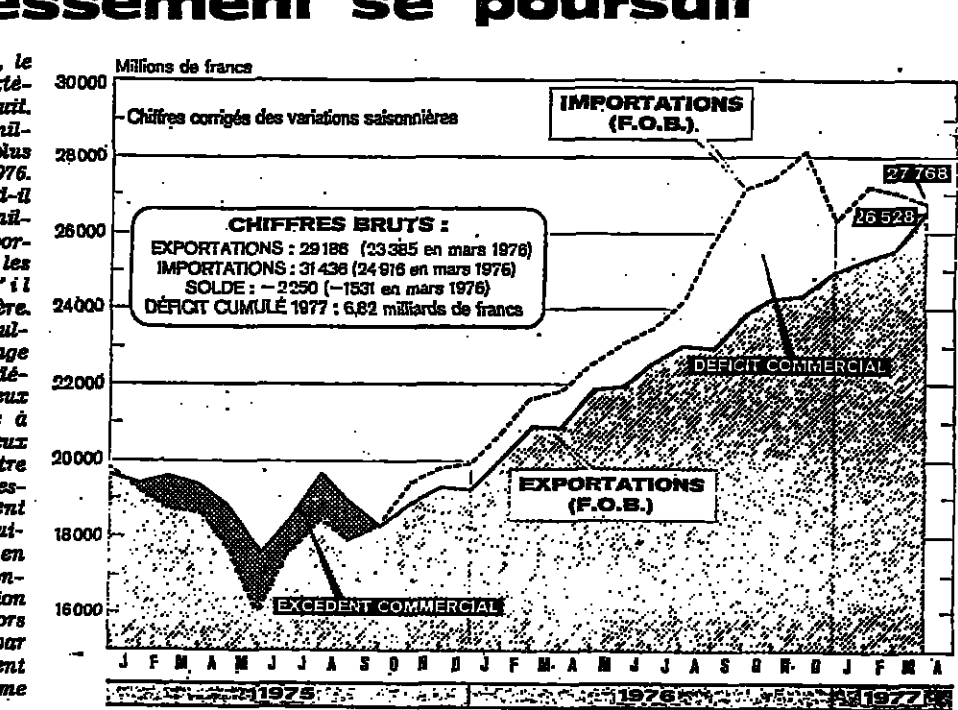
(1) après correction des variations saisonnières
(2) d'après les statistiques publiées par L'UNEDIC (caisses d'assurance chômage complémentaire)
(3) estimation

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le redressement se poursuit

LENTEMENT mais sûrement, le déséquilibre du commerce extérieur de la France se réduit. En mars le déficit a été de 1,2 milliard de francs, soit le chiffre le plus faible enregistré depuis juillet 1976. Sans doute ce chiffre correspond-il encore à un déficit annuel de 14,5 milliards de francs ; mais, si important soit-il, celui-ci n'a plus les proportions catastrophiques qu'il avait à la fin de l'année dernière.

Ce qui est rassurant dans le résultat de mars c'est qu'il prolonge l'amélioration enregistrée depuis décembre 1976. Autant il est périlleux de vouloir dégager une tendance à partir de chiffres d'un ou de deux mois, autant on peut après quatre mois d'amélioration parler de redressement. Celui-ci — sauf accident imprévisible — devrait se poursuivre : les importations plafonnent en volume depuis septembre 1976 (contrecoup de la très faible progression de la production industrielle) alors que les exportations stimulées par un franc très compétitif progressent au rythme de 10 % l'an (en volume également).



BIBLIOGRAPHIE

Une nouvelle discipline : la politique économique comparée

IL y a une quinzaine d'années, la proposition faite à l'ancienne Faculté de droit et des sciences économiques de Paris de créer un enseignement de politique économique comparée s'est heurtée à l'opposition d'un collègue « ancien », alors influent : « *Politique économique comparée ? Je ne vois pas ce que cela signifie.* » Il avait pour excuse le complexe d'infériorité dont les économistes français souffraient alors plus encore qu'aujourd'hui à l'égard des Anglo-Saxons. A en croire certains, il n'y avait de science économique que théorique et mathématique.

Les choses ont heureusement changé. Témoin l'ouvrage récent de Jacques et Colette Neme publié sous le titre *Politiques économiques comparées* (1). Ouvrage neuf dans la synthèse qu'il propose, et qui démontre que son objet constitue bien la matière d'une discipline propre. Il ne s'agit pas d'une théorie de la politique économique à la manière d'un J. Tinbergen, dont le danger est de masquer l'insuffisance de documentation sur les politiques diversement pratiquées, en généralisant une expérience nationale. Mais bien d'un exposé systématique des politiques économiques comparées au pluriel. Encore fallait-il trouver les bases fondamentales de la comparaison.

Avec résolution, les auteurs ont écarté celles qui se présentent trop facilement à l'esprit, telles que : économie de marché et économie d'intervention (mais aucune expérience aujourd'hui n'est pure, ni aux Etats-Unis, ni en Allemagne, ni au Japon, ni en Suède) ; politique globale et politique sectorielle (mais où classer la politique monétaire, la politique budgétaire, etc. ?) ; politique conjoncturelle et politique structurelle (mais comment qualifier la politique industrielle, la politique de recherche, etc. ?).

La distinction adoptée évite de telles ambiguïtés. Elle mérite, croyons-nous, de faire école. Elle caractérise trois groupes de politique économique.

Le premier rassemble les politiques de sauvegarde. Sauvegarde de l'équilibre démographique (natalité, immigration) ; sauvegarde de l'approvisionnement (agricole, énergétique, matières premières), et l'expérience nous a appris combien pouvait être coûteuse la négligence de la sauvegarde énergétique ; sauvegarde de l'environnement.

Les politiques de croissance équilibrée constituent un second groupe. La matière est particulièrement abondante, puisqu'elle concerne aussi bien l'incitation et l'adaptation au progrès économique, l'équilibre spatial et l'ensemble des politiques sociales (éducation, sécurité sociale, etc.).

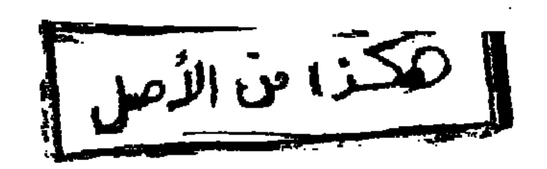
Restent les politiques de régulation conjoncturelle : politiques de la monnaie, du budget, des prix et des revenus.

On peut sans doute contester, non pas le groupement de ces politiques qui est logique, mais plutôt l'ordre de ce groupement. Les politiques de régulation conjoncturelle auraient pu venir en seconde ligne, avant les politiques de croissance équilibrée. Critique mineure, en comparaison des mérites d'une telle synthèse établie sur la base d'une analyse aussi claire que documentée.

De ce vaste ensemble ressort, à notre sens, une triple impression. C'est d'abord celle d'une négligence, d'une « distraction » fréquente des hommes à l'égard des conséquences du progrès qui les entraîne : d'où les surprises, comme celles de la crise de l'énergie ; les problèmes sociaux et ceux de l'environnement en fournissent d'autres exemples. Mais, une fois les problèmes perçus, on est frappé de l'ingéniosité des moyens mis en œuvre pour surmonter les difficultés. Il reste (c'est l'impression finale) que la réalité économique n'est pas maniable à l'infini : elle impose ses limites, techniques et psychologiques, aux politiques les plus subtiles comme aux régimes les plus divers.

ANDRÉ PIETTRE,
de l'Institut.

(1) Presses universitaires de France. 1977.



هكذا من الأصل

PROTECTIONNISME

Peut-on importer d'un autre pays de la C.E.E. un produit contingenté en France ?

Un arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes en matière d'origine et de libre circulation des marchandises remet en cause le protectionnisme français tel qu'il s'exprime subrepticement... dans le code des douanes français.

L'INTERPRETATION de l'article 30 du traité de Rome aux termes duquel les restrictions quantitatives à l'importation sont interdites entre les Etats membres a donné lieu (15 décembre 1976) à un arrêt d'une importance exceptionnelle de la Cour *de justice des Communautés européennes.*

Les faits sont les suivants : dans le courant de l'année *1970*, des marchandises originaires de Syrie et du Liban furent introduites en Belgique où elles acquittèrent les droits de douane si bien qu'elles se trouvaient ainsi placées dans ce pays sous le régime de la libre pratique, tel que défini par l'article 10 du traité. Accompagnées du certificat de circulation communautaire (DD1) auquel leur statut leur donnait droit au même *titre* que *si elles avaient été* originaires de Belgique, ces marchandises furent importées en France sous *couvert de déclarations de mise à* la consommation comportant l'Union belgo-luxembourgeoise comme indication du pays d'origine. A la faveur d'une enquête *a posteriori*, les douanes françaises relevèrent la fausse déclaration d'origine et la sanctionnèrent dans une double perspective.

● Les intéressés avaient contrevenu aux exigences *de l'article 95, paragraphe 2* du Code des douanes et de l'arrêté pris pour son application, aux termes desquels les déclarations doivent contenir toutes les indications nécessaires pour l'application des mesures douanières et pour l'établissement des statistiques et énoncer notamment le pays d'origine.

● Par cette fausse déclaration d'origine, les intéressés avaient éludé l'application de la procédure de licences d'importation à *laquelle* les marchandises auraient dû être assujetties, et encouraient de ce chef des sanctions comportant confiscation des envois litigieux et une amende égale au double de leur valeur.

Il faut rappeler en effet qu'en application de la clause de sauvegarde de l'article 115 du traité de Rome, qui se réfère notamment à des détournements *de trafic, la France, sur la base d'une* série d'avis publiés au *Journal officiel* du 14 juin 1959, s'était crue autorisée à soumettre à licences d'importation l'entrée en France de marchandises en libre pratique dans un Etat de la Communauté mais originaires d'un pays tiers.

C'est dans ces conditions que la cour de Douai, se basant sur les dispositions de l'article 177 du traité, par un arrêt du 7 avril 1976, demanda à la Cour de justice de juger à titre préju*diciel si la double exigence de* l'indication du pays d'origine sur la déclaration en douane et de l'octroi d'une licence d'importation constituaient ou non pour des marchandises originaires de pays tiers, en libre pratique dans un Etat membre et dont le statut communautaire était attesté par un certificat de circulation, « *une mesure d'effet équivalent à une restriction quantitative* ».

Les limites fixées par le traité

Pour mieux comprendre la solution à laquelle s'est arrêtée la cour, il semble souhaitable de rappeler la portée du concept de « *mesure d'effet équivalent à une restriction quantitative* » à la *lumière du traité de Rome, de la* réglementation communautaire et de la jurisprudence.

Le traité, dès le départ, en a fixé les limites puisque son article 36 se réfère à un certain nombre de circonstances *liées à l'intérêt national (ordre public,* protection de la santé, etc.) justifiant des interdictions ou des restrictions.

Par contre, ont été considérées comme mesures d'effet équivalent à une restriction quantitative « *toute réglementation commerciale des Etats membres susceptible d'entraver directement ou indirectement, actuellement ou potentiellement, le commerce intra-communautaire* » (affaire Dassonville, arrêt du 11 juillet 1974). « *celles qui font obstacle à des importations qui pourraient avoir lieu en leur absence, y compris celles qui rendent les importations plus difficiles ou onéreuses que l'écoulement de la production nationale* » (directive de la Commission du 22 décembre 1969).

La rigueur de ces critères a toutefois été tempérée dans la jurisprudence par

par YVES FAMCHON (*)

la prise en *considération* du but poursuivi qui peut légitimer certaines mesures ; mais les effets restrictifs de celles-ci « *ne doivent pas être hors de proportion avec le but poursuivi* ».

La Cour de justice dans son arrêt à commencé par rappeler qu'aux termes de l'article 9 du traité, la Communauté est fondée sur une union douanière qui s'étend à l'ensemble des échanges de marchandises entre les Etats membres, ce qui exclut toute possibilité de discrimination actuelle ou potentielle entre les produits originaires de ceux-ci et ceux en provenance de pays tiers se trouvant en libre pratique dans ladite Communauté, les uns et les autres bénéficiant du même régime de libre circulation ; c'est ce qui explique que les titres de circulation communautaire (DD1) ne portent aucune indication relative à l'origine des marchandises.

Et c'est ce titre qui doit assurer à son titulaire « *sans adjonction d'aucune mesure nationale* » le bénéfice de la libre circulation et permettre que tous les produits auxquels il s'applique soient soumis aux mêmes conditions d'importation douanières et commerciales.

Après le rappel de ces principes, la Cour a statué de la manière suivante sur les deux points qui lui étaient soumis :

« 1) *L'exigence de l'indication du pays d'origine sur la déclaration en douane par un Etat membre d'importation pour les produits en libre pratique mais étrangers à la Communauté ne constitue pas en soi une mesure équivalent à une restriction quantitative, à condition que ladite mesure puisse être considérée comme ayant été prise par cet Etat en conformité avec le traité dans le cadre de sa politique commerciale.* »

La Cour se référait très certainement sur ce point au droit pour les Etats membres d'établir des statistiques du commerce extérieur.

Mais la Cour a jugé qu'« *une telle exigence tomberait cependant sous la prohibition de l'article 30 du traité C.E.E. s'il était demandé à l'importateur de déclarer, au sujet de l'origine, autre chose que ce qu'il connait ou peut raisonnablement connaître, ou si l'omission ou l'inexactitude de cette déclaration était frappée de sanctions disproportionnées à la nature d'une infraction de caractère purement administratif* ».

2) Sur le second point, la Cour a estimé qu'une « *réglementation nationale soumettant l'importation de produits en provenance d'un Etat membre, où ils sont en libre pratique et originaires d'un pays tiers, à la délivrance d'une licence en vue d'une application éventuelle et future de l'article 115 du traité C.E.E. constitue, dans tous les cas, une restriction quantitative prohibée par l'article 30 du traité* » en considérant dans ses attendus que c'était la Commission sur la base de l'article 115 qui avait seule qualité pour autoriser les Etats membres à prendre les mesures de protection qui s'imposent pour pallier les détournements de trafic nés de la disparité des politiques commerciales au sein de la *Communauté.*

Or il est bien évident que, au cas particulier, semblable autorisation n'avait été ni accordée ni même sollicitée.

***

L'importance de l'arrêt n'échappera à personne ; il met tout d'abord en lumière l'urgence qui s'impose aux Etats membres d'harmoniser leurs politiques commerciales en en supprimant les disparités ; il est, en effet, bien évident qu'un importateur français n'achèterait pas en Belgique, *où ils peuvent entrer librement*, des produits japonais, si leur importation en France n'était pas contingentée ou interdite.

Cet arrêt comporte encore des implications virtuelles infiniment plus graves.

On a vu que la Cour considère que les Etats membres ne sauraient exiger de l'importateur autre chose que d'indiquer l'origine des produits « *telle qu'il la connait ou peut raisonnablement la connaître* ».

On introduit donc dans l'appréciation de la responsabilité de l'importateur le concept de bonne foi, et ce en contradiction formelle avec l'interdiction expresse faite aux *juges* français d'excuser les contrevenants sur « *l'intention* » (art. 369-2 du code des douanes). Dans le système préconisé par la Cour, ce serait à la douane de prouver la mauvaise foi des importateurs ; on en reviendrait donc aux principes du droit pénal commun.

En outre, la Cour de justice estime que la sanction qui consiste à saisir une marchandise et à infliger une amende en fonction de sa valeur est disproportionnée avec le caractère purement administratif de l'infraction et constitue, de ce chef, une mesure équivalant à une entrave à la libre circulation.

Or les juges ne peuvent modérer ni les droits ni les confiscations et amendes (art. 369-1), deuxième contradiction *flagrante !*

Peut-on, dans ces conditions, considérer que l'arrêt de la Cour de justice va entraîner une révision déchirante du code des douanes, dont certaines dispositions remontent, il est vrai, à la Révolution, si ce n'est à Colbert ?

Ce serait méconnaître le fait que dans un pays qui, depuis Méline, a fait du nationalisme et du protectionnisme sa règle d'or, le droit communautaire est considéré comme un intrus, de telle sorte que les concessions qui lui seront faites seront calculées au plus juste. Mais, en tout état de cause, on ne peut que se réjouir de voir la Cour de justice de Luxembourg apporter une contribution efficace à l'édification combien difficile d'une Europe qui se cherche encore.

(*) Avocat à la Cour.

LES EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS

La France peut-elle combler son déficit avec la R.F.A. ?

Le déficit du commerce franco-allemand s'est creusé en 1976 au détriment de la France. Les achats outre-Rhin ont dépassé de *13 milliards de francs les ventes*, somme qui représente les deux tiers du déficit global de la balance commerciale française. Comment s'explique ce déséquilibre ?

ISOLER un solde bilatéral dans des échanges multilatéraux est contestable. Mais, s'agissant du premier partenaire commercial de la France (17 % de ses ventes et 19 % de ses achats), et, souvent, principal concurrent sur les marchés tiers, cette infériorité révèle certaines faiblesses plus générales.

Certains industriels mettent en cause un « snobisme » des acheteurs français qui se laissent influencer par l'image de marque allemande et, *a contrario*, un « *protectionnisme naturel* » des allemands. S'il est exact que des entreprises françaises ont eu parfois des déboires avec le côté très pointilleux des normes allemandes, l'argumentation ne tient pas globalement. La part importée dans la consommation intérieure est, en effet, plus grande en R.F.A., où elle dépasse 27 %, qu'en France où elle est inférieure à 20 %. C'est donc bien la compétitivité française qui est en jeu, comme en *témoigne* la baisse, dans plusieurs secteurs, de la part de nos produits dans les importations allemandes.

Le secteur des biens de consommations retient particulièrement l'attention cette année. Traditionnellement excédentaire au bénéfice de la France, il a accusé, en 1976, un déficit de 3 milliards de francs. En effet, tandis que les ventes françaises progressaient de 15 % par rapport à 1975, les produits allemands réalisaient une percée foudroyante de 53 %. Ce déficit provient pour l'essentiel des automobiles. Jusqu'à présent, les ventes de voitures particulières permettaient de compenser le déficit en véhicules utilitaires et en pièces détachées. Or, en 1976, ces ventes ont chuté en volume de 9 % par rapport à 1975, le nombre d'automobiles allemandes de tourisme achetées par les Français progressant, au contraire, de 41 %. L'apparition de nouveaux modèles allemands et une plus grande agressivité commerciale des constructeurs d'outre-Rhin, parfois consécutive à leurs déboires sur le marché américain, expliquent en partie cette évolution.

Sans parler allemand

Les autres produits français se heurtent aussi sur le marché allemand à une concurrence avivée des producteurs nationaux, des pays de l'Est et des pays en voie de développement. C'est notamment le cas pour l'habillement. Mais les efforts commerciaux outre-Rhin sont aussi insuffisants. Un fabricant français de jeans vient de le prouver, *a contrario*, en réussissant, en quatre mois, à atteindre un chiffre d'affaires mensuel de 3 millions de francs. Trop d'entreprises françaises se présentent sur ce marché difficile sans adapter leurs produits au goût germanique, sans faire l'effort publicitaire nécessaire et même... sans parler allemand.

De plus, les firmes françaises se découragent rapidement et abandonnent le marché allemand, alors que quelques mois supplémentaires d'efforts leur auraient souvent permis d'atteindre leurs objectifs. L'attitude diamétralement opposée des hommes d'affaires allemands explique leurs succès en France.

A la décharge des industriels français, il convient de noter que les investissements nécessaires pour s'implanter en R.F.A. sont, du fait de la décentralisation, plus importants qu'en France, où il suffit souvent d'être installé à Paris. Les Allemands profitent aussi souvent mieux que les Français des accroissements brusques de la demande. Leur pratique plus large de la sous-traitance et leurs stocks plus importants, grâce à des capacités financières supérieurs, leur donnent en effet beaucoup plus de possibilités de réponse.

Certains de ces éléments expliquent aussi la progression rapide depuis quelques années des ventes agro-alimentaires allemandes et la détérioration du taux de couverture dans ce secteur souvent considéré comme un des meilleurs fers de lance de l'exportation française. En 1972, ce taux était de 525 % ; en 1976, il n'était plus que de 287 %.

L'essor d'une jeune industrie agro-alimentaire outre-Rhin conjugué à un marketing efficace permet en effet à la R.F.A. d'offrir de plus en plus de produits alimentaires élaborés, alors que la France vend surtout des produits agricoles bruts. Ce dynamisme se retrouve pour des produits aussi inattendus que les... cacahuètes : les Allemands en ont vendu en France, l'an dernier, pour 40 millions de francs.

Une aussi longue absence

D'autres secteurs des échanges avec la R.F.A. sont bénéficiaires. Il en va ainsi de l'énergie, par suite des importations de charbon, et des demi-produits, à cause de la chimie et de la sidérurgie.

Mais ce sont surtout les importations de biens d'équipement qui pèsent lourd dans la balance, depuis de longues années. L'an dernier, le déficit sur ce poste a représenté 80 % du déséquilibre de la balance franco-allemande. La cause en est essentiellement l'absence dans l'Hexagone de certaines productions dans des domaines très divers : machine-outil (pas de tailleuse d'engrenages en France), matériel de travaux publics, *manutention*, *mécanique* de haute précision, machines agricoles, équipements pour la chimie, les plastiques, l'alimentation, le matériel électrique et électronique.

L'explication de cette absence remonte en partie à plusieurs dizaines d'années. La France, à prédominance agricole, pouvait, grâce au marché protégé de ses colonies, développer ses ventes de biens de consommation. Elle n'éprouvait pas le besoin de développer ses exportations de biens d'équipements. Les Allemands, au contraire, étaient contraints, pour pouvoir acheter leurs matières premières, d'organiser leur production en fonction de l'exportation, le marché intérieur n'étant qu'une préoccupation secondaire. Résultat : les producteurs français de biens d'équipement, insuffisamment tournés vers le marché mondial, ont dû abandonner progressivement des fabrications dont la rentabilité ne pouvait être assurée par le marché national. A l'inverse, l'industrie allemande peut aujourd'hui, grâce à une capacité de production double, offrir des gammes complètes. Or l'industriel français qui a commencé à s'équiper en Allemagne reste fidèle à son fournisseur pour garder un parc de machines homogène ; et celui qui commence à s'équiper aujourd'hui donne la préférence, par un souci peut-être excessif de fiabilité, au fournisseur qui présente le maximum de références, c'est-à-dire un Allemand. Le retard fait donc boule de neige, malgré les efforts des industries mécaniques françaises, dont la qualité technique n'est pas en cause.

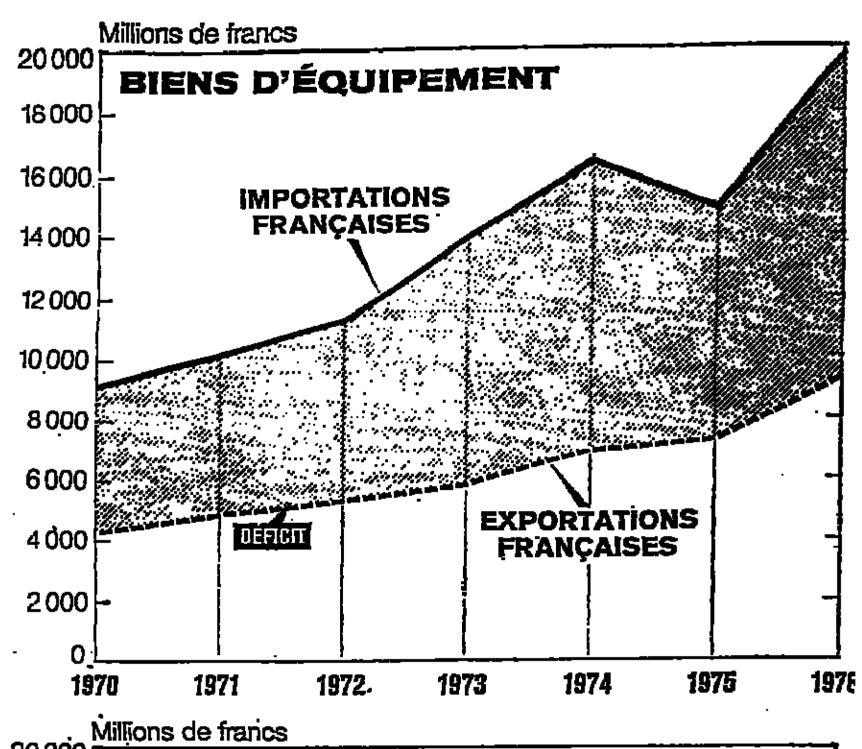
Le déficit avec la R.F.A. provient donc, pour une certaine part, du passé colonial. La meilleure réussite de ce pays sur les marchés tiers en découle également. Car, en plus d'une gamme de production complète, les industriels allemands ont dû, faute de colonies, bâtir avant les autres une implantation commerciale durable dans le monde entier, grâce notamment aux grandes sociétés commerciales de Hambourg. Le retard français dans ce domaine est d'autant plus difficile à combler que les Français s'expatrient moins volontiers que leurs voisins d'outre-Rhin. Aussi le handicap de la revalorisation du mark, d'ailleurs compensé par une hausse des prix moitié moindre que chez leurs concurrents, ne pèse-t-il pas lourd face à la qualité du matériel, du service après-vente et du respect des délais de livraison.

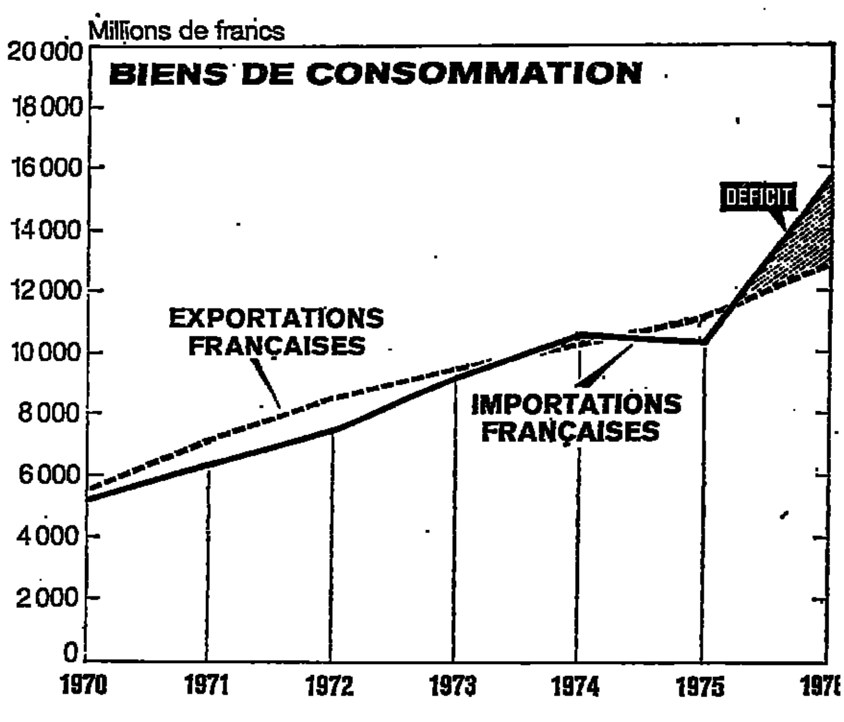
Est-il possible de réduire ce déficit ? Pour les biens de consommation et agro-alimentaires, cela dépendra notamment des efforts d'implantation commerciale des firmes françaises. Pour les biens d'équipement, en revanche, il est illusoire d'espérer reconquérir le marché intérieur ou accroître les ventes en R.F.A. rapidement. Il faut pour cela développer notre industrie en visant le marché mondial, ce qui est un travail de très longue haleine. Signes encourageants : le taux de couverture de la mécanique française en 1976 a été de 130 % et la supériorité de taille de sa concurrente allemande n'est plus que double, alors qu'elle était triple il y a dix ans.

A plus long terme l'opposition à l'énergie nucléaire et la chute de la natalité en R.F.A. pourraient, selon certains, handicaper l'industrie de ce pays et réduire sa supériorité sur la France. En attendant, les termes de l'échange avec notre voisin continuent à se dégrader à notre détriment : d'une part, la réévaluation du mark renchérit nos importations ; d'autre part, la supériorité de la teneur en valeur ajoutée (différence entre la valeur d'un produit et celle des matières premières nécessaires à sa fabrication) des ventes allemandes par rapport aux ventes françaises s'accroît.

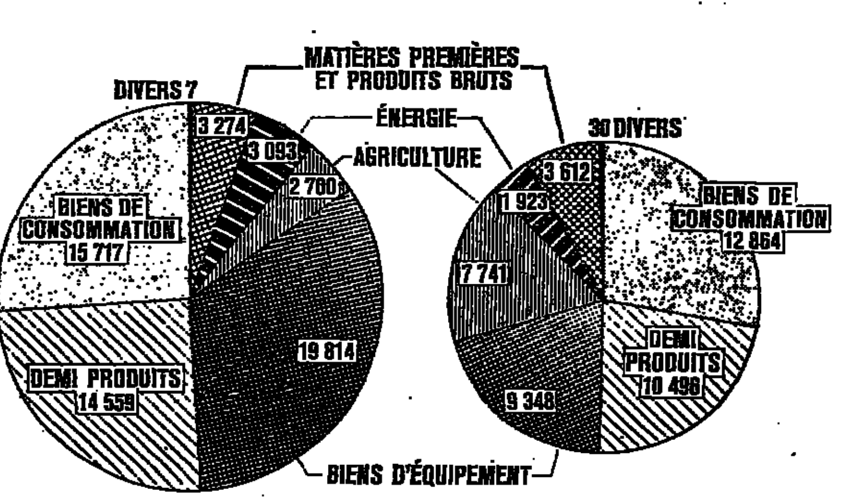
En 1976, la France a déjà dû exporter 2 tonnes de marchandises en R.F.A. pour pouvoir en acheter une..

MICHEL SIDHOM.





MÊME POUR LES PRODUITS DE CONSOMMATION LES ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS ONT LAISSÉ APPARAITRE EN 1976 UN SOLDE NÉGATIF



IMPORTATIONS françaises en provenance d'Allemagne — **EXPORTATIONS** française vers l'Allemagne

TOTAL : 59 164 (en millions de francs) 46 014

TIERS-MONDE

Le nœud coulant

(Suite de la page 17.)

La diversification géographique de nos échanges avec le tiers-monde reste limitée. Les pays « anciennes colonies françaises » (Afrique du Nord + Afrique noire) continuent à représenter près de 60 % des marchés. Les percées commerciales en dehors de cette zone restent circonscrites à quelques pays : Nigéria, Libye, Irak, Egypte... Dans certains des pays les plus dynamiques (Arabie Saoudite, Iran, Corée du Sud, Brésil) la part française du marché local plafonne entre 3 % et 5 % des importations en provenance des pays de l'O.C.D.E.

On peut se demander à quel prix est payée la progression des échanges avec les pays en développement.

Il est tentant de la relier à l'augmentation très rapide des crédits commerciaux dont l'encours a augmenté de 10 milliards de francs en 1975 et de 16 milliards de francs en 1976 pour atteindre un total de 35 milliards de francs. Les exportations vers les pays en développement (y compris l'OPEP) ont bénéficié de 50 à 60 % de ces crédits. De même une part importante des aides directes aux exportateurs couvre des exportations de biens d'équipement lourd vers ces pays. Le coût budgétaire de ces soutiens (garantie du risque économique) est rapidement croissant.

Nous finançons donc largement, avec nos propres crédits, nos exportations vers le tiers-monde. Il reste que les perspectives déjà fragiles de rééquilibrage du commerce extérieur français vers 1980 prévues dans le VII[e] Plan sont sans espoir si la demande des pays en développement venait à s'effondrer. Faut-il rappeler qu'en 1976, le déficit FOB-FOF a été de 20.5 milliards de francs.

Or c'est bien ce qui risque d'arriver si le dialogue Nord-Sud de Paris se termine par un échec. L'endettement de certains pays a atteint de tels niveaux que les banques privées ont des réticences de plus en plus fortes à s'engager. En outre, les facilités de crédit auprès du F.M.I. ou des institutions internationales sont plus ou moins épuisées.

Dans les derniers mois, la hausse rapide des matières premières non énergétiques (indice Moody's février 1977-juillet 1976 + 12 %) a donné une bouffée d'oxygène à certains pays. Mais tous n'en profitent pas et la situation diffère beaucoup de l'un à l'autre. Ceux qui connaissent un développement rapide (Mexique, Brésil, Corée...) sont très ouverts sur le commerce international et leurs perspectives de croissance sont étroitement dépendantes de l'augmentation de leurs recettes d'exportation, notamment de produits manufacturés.

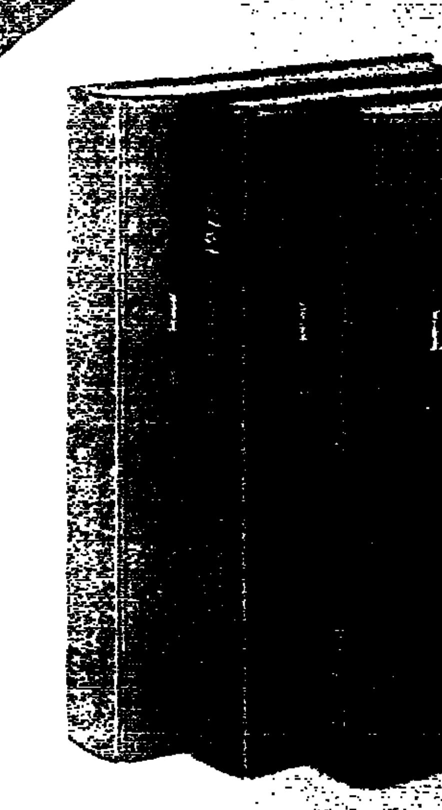
Pour ces derniers, les ventes se sont accrues de 30 % par an en moyenne depuis 1970, elles représentent pour près de la moitié des échanges internes des sociétés multinationales. Ces pays de développement rapide représentent 83 % de la dette, les problèmes financiers qui se posent n'ont touché qu'au volume et à la continuité des investissements nécessités par une croissance rapide que la récession des pays industriels rend vulnérable

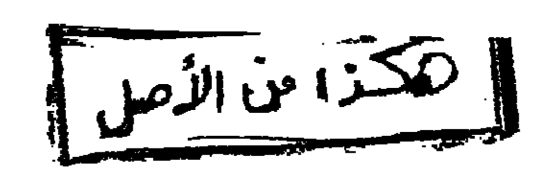
Quant aux pays les plus pauvres (Afrique enclavée, sous-continent indien), leurs perspectives économiques s'assombrissent toujours et ils restent dépendants pour l'essentiel de l'aide publique des pays développés.

Globalement, un effort massif de transfert de ressources est nécessaire. Il peut recouvrir des formes positives comme la revalorisation des recettes d'exportations du tiers-monde (projet d'institution d'un fonds commun : le Stabex, dit accord de Lomé), l'accroissement de l'aide publique ou des investissements industriels en provenance des pays de l'O.C.D.E. et de l'OPEP, ou une forme négative comme l'allégement des dettes. Le volume des transferts à engager sera d'autant plus important que l'effort sera entrepris plus tard. Cet effort est nécessaire dès maintenant si on veut éviter que l'économie mondiale retombe dans une récession plus grave encore que celle des années 1974-1975.

Alors que le nœud coulant des contraintes financières se resserre autour du cou des pays en développement non pétroliers et que nos pays diffèrent continuellement tout effort massif de transfert de ressource, nous devrions nous demander si les économies industrielles n'ont pas la même corde au cou que les pays en développement.

GÉRARD TARDY.





LES MARCHÉS LES PLUS DÉVELOPPÉS

Quand les firmes françaises redécouvrent l'Amérique

(Suite de la page 17.)

« Aujourd'hui, 80 % des exportations américaines transitent par ce type de société », explique le conseiller commercial de l'ambassade de France à Washington. Il y a également d'autres moyens indirects pour subventionner les exportations. Celles-ci peuvent passer par les filiales portoricaines, où les exonérations d'impôts s'étendent de dix-sept à trente ans.

La nécessité d'une implantation locale

Cependant, la France ne subit pas un traitement spécial. Ce qu'on qualifie en Europe de protectionnisme américain ne saurait expliquer à lui seul la faiblesse de nos ventes aux Etats-Unis comparées à celles du Japon ou même de l'Allemagne fédérale. Selon une étude des services commerciaux de l'ambassade de France à Washington, la compétitivité des produits français par rapport aux produits américains s'est fortement dégradée.

Entre 1959 et 1976 les produits industriels ont perdu près de 33 % de leur compétitivité, et leurs prix sont actuellement en moyenne supérieurs de 10 % aux prix américains. Même si ces chiffres n'ont pas une signification très claire, ils indiquent malgré tout la tendance. Les variations des taux de change ont joué un rôle important, mais aussi l'accélération de l'inflation en France.

Face à cette situation, l'application de règles de bon sens (connaître l'anglais, s'informer à la source, faire preuve d'esprit de suite, s'adapter à la concurrence), ou le lancement d'opérations promotionnelles — le C.N.P.F. ne proposait-il pas de créer un *« Monsieur Industrie française »* aux Etats-Unis ? — ne sauraient suffire. Le marché américain, très compétitif et sensible à la conjoncture, exige plus que tout autre une implantation locale pour susciter ou consolider l'effort d'exportation.

Tous ceux qui ont quelque expérience du marché américain sont formels sur ce point.

L'idée en soi n'est pas nouvelle. Un petit nombre de sociétés françaises (L'Air liquide, Pechiney - Ugine - Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Michelin, Creusot-Loire, Gardinier, pour ne citer qu'elles) l'ont compris depuis longtemps. Elles n'ont été, jusqu'à une époque récente, que les glorieuses exceptions qui confirment la règle. Depuis deux ans, elle ont commencé à faire école.

Entre 1973 et 1975, les investissements directs de la France aux Etats-Unis ont doublé, et leur total cumulé atteignait 1 077 millions de dollars, soit un peu plus de 5 milliards de F (voir graphique). En 1976, le mouvement s'est encore amplifié, puisque, pour les neuf premiers mois, leur montant est déjà égal à celui de l'ensemble de l'année 1975 (853 millions de F, contre 832 millions). Seul le Japon a connu une croissance *plus importante de ses investissements* sur le territoire américain.

Pour apprécier cette évolution, il faut cependant tenir compte de deux facteurs : d'une part, les chiffres ne comptabilisent que les investissements dans les sociétés américaines où la participation étrangère est supérieure à 25 %. Les placements (achats d'appartements, de terres agricoles, etc.) aux Etats-Unis, qui se sont eux aussi notablement accrus, ne sont pas recensés. D'autre part, la France comme le Japon n'avaient, comparativement à la Grande-Bretagne, aux Pays-Bas ou à la Suisse, que très peu investi aux Etats-Unis jusqu'en 1973. Dans le classement des cent premières entreprises étrangères implantées aux Etats-Unis, on ne trouve que dix françaises et la première d'entre elles, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, ne se range qu'au vingtième rang.

Une stratégie industrielle

« Le débarquement des industriels français aux Etats-Unis vise à mettre à l'abri des nationalisations une partie de leurs actifs dans la perspective d'un changement de majorité en France », assurent aujourd'hui certains syndicalistes. Bien des transferts de fonds des particuliers, et même de certaines sociétés, répondent effectivement à cette préoccupation. Mais, plus qu'à une motivation politique, les investissements directs des groupes français correspondent à une stratégie industrielle.

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et Pechiney - Ugine - Kuhlmann se sont implantés aux Etats-Unis à une époque où le programme commun n'existait pas. De surcroît, les « nationalisables » ne sont pas les seules sociétés à investir outre-Atlantique. L'Oréal, Bic, Calor, SEB, Téfal, les Fromageries Bel, les Skis Rossignol, l'entreprise nationale Elf-Aquitaine, la Compagnie française des pétroles, développent leur implantation sur le sol américain. Toutes ces entreprises partent du même postulat : pour maintenir un taux de croissance élevé, la pénétration sur le plus grand marché mondial est essentielle. La mise en pratique de ce principe a varié selon les sociétés et les époques.

L'implantation d'une unité de production, d'une filiale sous le contrôle étroit du siège social, a eu les faveurs de Michelin (qui a déjà investi 300 millions de dollars), de Bic, et, plus récemment, des Skis Rossignol. Cette méthode n'est valable que sous certaines conditions : que l'entreprise dispose déjà d'une renommée mondiale, d'une certaine part du marché américain et d'une technologie avancée dans son secteur.

L'association avec une société américaine (Joint Venture) a connu des fortunes diverses. De sérieuses déconvenues (Saint-Gobain-Pont-à-Mousson avec Certain Teed, Creusot-Loire avec Alan Wood et Essilor avec Milton Roy) voisinent avec des opérations mieux réussies (Lafarge avec Lona Star). En 1976, Creusot - Loire a acheté pour 200 millions de dollars 47 % de Phoenix Steel, fabricant de produits sidérurgiques.

L'acquisition d'entreprises américaines est la solution qui a de plus en plus les faveurs des industriels français. Elle permet souvent de faire d'une pierre deux coups : prendre pied sur le marché à travers une société locale qui apporte son nom, ses clients, son réseau, et acquérir une technologie particulière. La liste de telles opérations s'allonge : Creusot-Loire, Rousselot, Gardinier, les Ciments français. La Compagnie française des pétroles a pris le contrôle à la fin de 1976 d'un fabricant de cellules solaires (Photon Power)

Une politique de rachat

La démarche de Thomson-C.S.F. est à cet égard significative. En 1974, la société reçoit une commande de caméras couleur de reportage de la grande chaîne de radio-télévision C.B.S. Un beau contrat à l'exportation — sinon par son montant du moins par son impact psychologique — qui risquait cependant d'être sans lendemain. Peu de temps après, C.B.S. décide de se séparer de sa filiale de production de matériel, C.B.S.-Laboratories. Thomson-C.S.F. saute sur l'occasion, et pour 2 millions de dollars elle rachète C.B.S. - Laboratories, préalablement amputée de ses activités militaires. La firme française va alors se servir de C.B.S.-Laboratories pour renforcer son influence sur le marché américain du matériel professionnel de télévision. *« Cette opération a définitivement établi notre crédibilité aux Etats-Unis. »*

D'un coup, Thomson-C.S.F. obtenait une base de clientèle, un réseau commercial et une technologie adaptée au marché américain. Sans parler des liens privilégiés qui se sont noués à cette occasion avec C.B.S. Les bénéfices sont pour le moment réinvestis sur place. Aujourd'hui, la firme américaine, devenue Thomson-C.S.F.-Laboratories, fabrique à côté de New-York les caméras couleur. Elle emploie cent cinquante personnes. En deux ans, le chiffre d'affaires a triplé et atteindra, en 1977, 12 millions de dollars. Ces chiffres d'affaires réalisés sur place ne diminuent-ils pas d'autant le volume des exportations ? *« C'est ça ou rien,* expliquent les industriels français. *Ou on s'implante avec si possible un « label » américain qui facilite le contact avec la clientèle, ou l'on ne vend rien. »* De plus, précisent les dirigeants de Thomson-C.S.F., *« les ventes aux Etats-Unis de Thomson - C.S.F.-Laboratories intègrent une part de produits français (un tiers environ). Cette opération nous fait connaître aux Etats-Unis et sert de support pour des exportations dans d'autres secteurs ».*

Fort de cette expérience et de celle réalisée quelques années plus tôt avec le rachat du département radiologie médicale de Westinghouse, le groupe Thomson intensifie sa prospection aux Etats-Unis. Tout comme son grand concurrent français, la Compagnie générale d'électricité, qui a même élaboré un « plan d'attaque » étalé sur cinq ans. Tous deux cherchent à reprendre des « petites » entreprises américaines exerçant leur activité dans des secteurs de pointe : composants électroniques, équipements professionnels, services informatiques. La C.G.E. souhaiterait se faire coter sur les bourses américaines, afin de payer d'éventuels rachats d'entreprises en actions C.G.E. (ce qui diminue les impôts sur les acquisitions).

A un niveau plus modeste, Sofinnova International a investi 1,2 million de dollars aux Etats-Unis (dont 800 000 en 1976) à travers une quinzaine de petites prises de participation (quelques pour cents du capital) dans des petites et moyennes entreprises américaines axées le plus souvent sur des secteurs de pointe (informatique, composants, télécommunications).

Pour le moment les autorités américaines sont favorables à de tels investissements, qui créent — ou maintiennent — des emplois et allègent la balance des paiements. De nombreux Etats offrent même des avantages fiscaux aux investisseurs étrangers. Cette politique de la « porte ouverte » durera-t-elle ?

« Pour implanter des usines, partir de zéro, voire acheter des petites sociétés américaines, il n'y a pas de problème », explique un représentant français à Washington. *« Il en va tout autrement quand un nouveau venu aux Etats-Unis laisse percer de trop grandes ambitions, ou s'attaque à des secteurs stratégiques. »* Dans ce cas, les moyens de blocage ne manquent pas, les sociétés travaillant pour la « défense » doivent avoir un conseil d'administration composé uniquement de citoyens américains. Des manifestations antifrançaises ont « éclaté » lors de l'offre publique d'achat lancée par Imetal (Rothschild) sur le fabricant de produits sidérurgiques Copperfield. Bic a tenté de racheter en décembre 1976 la division « Rasoir » de Philip Morris ; la Federal Trade Commission s'y est opposée. S'appuyant sur le Clayton Act, elle a estimé que cette opération risquait de réduire la concurrence sur le marché du rasoir... occupé à 60 % par le groupe américain Gillette ! Une mésaventure similaire est survenue à une société américaine dans la chimie.

N'est-il pas déjà trop tard pour « redécouvrir l'Amérique » ? Certains le craignent. *« Les bonnes places sont prises, les bonnes affaires réalisées,* expliquent-ils. *« Il fallait investir il y a quelques années, comme l'on fait certaines sociétés françaises, mais aussi et surtout les groupes japonais et Philips en électronique. Quand ce n'était pas à la mode. Au moment où le dollar était faible et les entreprises américaines « à vendre » nombreuses. Lorsque les affaires politiques monopolisaient l'attention des Américains... »*

« Il reste encore de belles possibilités. Mieux vaut tard que jamais », répondent ceux qui prospectent outre-Atlantique. Même s'ils pensent que la reprise économique, les affrontements commerciaux et les tendances « nationalistes qui apparaissent vont rendre de plus en plus difficiles et aléatoires les implantations étrangères aux Etats-Unis, ils estiment avoir encore deux ou trois ans devant eux.

MICHEL BOYER
et JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Les importations étant comptabilisées C.A.F. (assurance et fret compris).

POINTS DE VUE SUR LES NATIONALISATIONS

Des expériences étrangères aux réalités françaises

par CLAUDE SERREULLES

IL ressort des sondages réalisés ces dernières années sur les nationalisations que les Français en majorité y sont favorables, et cela d'autant plus qu'elles répondent à un concept plus abstrait. Sommairement, la nationalisation s'identifie à une notion de justice : la propriété aux producteurs. Elle symbolise une conquête : celle du peuple sur les exploiteurs. Ensuite, les idées se brouillent et les critiques surgissent à l'adresse de l'Etat patron. Les contradictions apparaissent et, lorsque les propos deviennent acerbes à l'égard des gaspillages et de la « gabegie » des services publics, le climat demeure passionnel.

Il reste que, aux yeux de nombreux éléments de la gauche française, les nationalisations ont *a priori* valeur de dogme. Il n'en est pas partout ainsi. Les socialistes allemands ne semblent pas mettre les nationalisations à leur programme et s'intéressent bien davantage à la cogestion. Pendant quarante ans, en Suède, des gouvernements socialistes ont conduit leur pays paisiblement et sans contrainte vers un régime de plus en plus socialiste, dans le respect des libertés, sans pour autant recourir à des nationalisations. En Italie, M. Giorgio Napoletano, un des principaux économistes du P.C. transalpin, déclarait tout récemment : « *Nous sommes favorables au profit puisque nous acceptons le principe d'un secteur privé. Nous sommes hostiles à de nouvelles nationalisations, sauf peut-être dans l'industrie pharmaceutique et la grande industrie sucrière* ». En Grande-Bretagne, où les gouvernements travaillistes ont pratiqué de très larges nationalisations par secteurs (sidérurgie, énergie, transports, etc.), un récent sondage révèle qu'elles connaissent une impopularité croissante.

Pour la première fois dans l'histoire

En France, l'appropriation par l'Etat des moyens de production et d'échanges ne répond pas seulement à des considérations idéologiques. Le parti communiste, pour sa part, entend créer une situation irréversible. Il veut que toutes les entreprises nationalisées aient un statut d'entreprise publique et que soit affirmé le caractère inaliénable des biens acquis par l'Etat. Il vise ainsi à accroître l'emprise de l'appareil d'Etat sur les entreprises et, à travers elle, à y développer la pénétration du parti. Pour les socialistes, les nationalisations ont une valeur sentimentale, elles répondent à une sensibilité populaire mais ont un faible contenu du point de vue de la doctrine. Elles sont plutôt perçues comme le prix payé pour parvenir à un accord avec le P.C. Les socialistes sont d'ailleurs loin d'être unanimes sur ce chapitre. Les nationalisations vont en effet à l'encontre du courant autogestionnaire qui suppose une très large décentralisation.

Les syndicats, quant à eux, attendent des nationalisations la consolidation de l'emploi. A l'instar des trade-unions, ils savent bien que, une fois nationalisée, une entreprise en difficulté survivra des années grâce aux subventions de l'Etat et que les compressions de personnel seront en majeure partie évitées. A plus forte raison lorsqu'une entreprise n'est pas déficitaire : en France, dans le secteur des assurances, par exemple, les effectifs des compagnies nationalisées sont supérieurs, à tâches égales, à ceux des groupes qui ne le sont pas. Le chiffre d'affaires moyen par employé y était, en 1975, de 350 000 F contre 450 000 dans le secteur privé, soit inférieur de 28 %, sans qu'il existe de différence de structure suffisante dans les portefeuilles de ces deux types de compagnies pour expliquer l'écart. Toutefois, les syndicats seraient avisés de prendre garde, car au bout du rouleau la faillite n'épargne plus personne. On vient de le constater en Italie où, en décembre 1976, l'EGAM, quatrième holding public, a dû liquider sept de ses plus importantes sociétés minières et métallurgiques. C'est la première fois dans l'histoire des entreprises publiques que pareille décision est prise. « *Les entreprises publiques doivent pouvoir avoir le droit de faire faillite comme les autres* », tel fut le commentaire du gouvernement. De même, en Grande-Bretagne, les syndicats ont dû accepter, en janvier 1976, d'importants licenciements à la British Steel Corp., bien entendu nationalisée, qui groupe 90 % de la sidérurgie et dont le déficit frisait la catastrophe. La nationalisation de la sidérurgie, réclamée à grands cris en France, notamment par la C.G.T., ne suffirait pas davantage pour garantir l'emploi dans ce secteur en crise.

C'est d'ailleurs le jour où la loi des nationalisations est votée que les difficultés commencent. Nous l'observons en Grande-Bretagne où, dans les secteurs nationalisés, il existe souvent une acrimonie, voire un antagonisme entre ministre responsable et président du conseil d'administration. D'un Etat actionnaire abusant de son droit de regard, changeant trop souvent d'avis, ou d'une entreprise mal gérée parce que gênée, selon elle, par les bureaucrates de Whitehall, quel est le coupable ? Une longue liste de personnalités limogées après *une présidence qui n'avait pas provoqué* de drame témoigne de l'instabilité dans laquelle se trouve plus d'une industrie nationalisée. Conscient de cette situation, Sir Harold Wilson, alors premier ministre, avait dû confier à l'Office national de développement économique le soin d'enquêter sur les relations entre gouvernement et secteur public. Ces relations ne se sont guère améliorées depuis. Récemment on assistait à un échange de propos acides entre M. Callaghan et le président de la British Airways, Sir Frank McFadzean, qui accuse Whitehall de s'ingérer à tort et à travers dans la gestion de sa compagnie, tandis que le premier ministre rétorque que, si Sir Frank est un bon technicien, il n'entend rien à la politique ! Lorsque l'ancien ministre travailliste Sir Richard Marsh quitte la direction des British Railways, découragé, amer, il dénonce l'attitude des hauts fonctionnaires « *divorcés d'avec le monde extérieur, n'ayant jamais engagé ni révoqué personne, fabriqué ni vendu quoi que ce soit* ». Le rapport de l'Office suggère la création, au sein de chaque entreprise, d'un conseil de direction qui servirait de tampon entre le gouvernement et la direction de la société. Il serait composé de fonctionnaires ainsi que de représentants de l'industrie, des syndicats et des consommateurs ; il aurait des pouvoirs assez étendus, nommerait le président, etc. Mais on y voit un alourdissement de l'appareil bureaucratique et un simple transfert du siège des difficultés.

Si l'on se tourne vers la Yougoslavie, pays encore faiblement développé mais où les expériences d'une société autogestionnaire se poursuivent depuis trente ans, on prend conscience des immenses difficultés rencontrées en chemin. Au moins, à la différence des pays de l'Est, les ouvriers y ont-ils la liberté de faire grève. Ils ne s'en privent pas puisque dans les derniers dix ans on a compté environ deux mille grèves. Motif le plus généralement invoqué : les ouvriers se plaignent de la répartition injuste des revenus. Avec courage et lucidité, Edvard Kardelj leur fait écho dans son livre récemment traduit en français, *les Contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste*. Il y critique la propriété d'Etat au nom de l'orthodoxie marxiste et constate qu'elle n'a nullement supprimé l'aliénation des travailleurs qui demeurent soumis à l'appareil « *techno-managerial* », en clair à la bureaucratie d'Etat. On retrouve là — *mutatis mutandis* — les critiques formulées contre les fonctionnaires de Whitehall. Kardelj reconnaît volontiers que si la Yougoslavie n'a pas résolu le problème du partage du produit social, c'est qu'elle n'a pas assez tenu compte des lois du marché. Dans un système autogestionnaire, il faut concilier économie de marché, planification, solidarité économico-sociale des travailleurs. Mais les ingrédients sont difficiles à doser, et il n'est pas démontré que le mélange soit stable.

Ce qu'on peut retenir de ce qui précède, c'est que la nationalisation ne règle pas tous les problèmes. Elle en soulève, en outre, de nouveaux. On en revient à la question posée dans ces colonnes par M. Jean-Denis Bredin : « *Des nationalisations, pour quoi faire ?* » (*le Monde*, 18-21 janvier 1977), à quoi on peut ajouter : « *Quelles nationalisations ?* » Les trois partis de gauche vont discuter à nouveau sur ce point en « *actualisant* » le programme commun. Un gouvernement de gauche sera tenu « *dès son installation* » de nationaliser neuf groupes nommément désignés — les seuls auxquels les socialistes se réfèrent couramment. Mais cela ne représente qu'une première étape, les suivantes, de très grande ampleur, ne sont nullement limitatives. Or il n'est pas possible de nationaliser un groupe ou un secteur, la seule réalité juridique qu'une loi de nationalisation puisse appréhender étant une personne morale, en l'occurrence une société. Il découle de l'article 34 de la Constitution que le Parlement devrait être saisi d'autant de projets de loi qu'il y aurait de sociétés à nationaliser. Les uns pourraient se satisfaire de nationaliser des sociétés mères ou sociétés holding afin de se rendre maîtres des vrais centres de décision, tandis que d'autres insisteraient sur la nationalisation en cascade des sociétés filiales et des filiales de filiales. Diverses formules s'offriraient pour la discussion devant le Parlement, depuis un débat sur chaque projet de loi jusqu'à la procédure du vote bloqué. Le président de la République, le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel, chacun pour ce qui le concerne, auraient obligatoirement à en connaître.

Les tares du gigantisme

Le programme commun de la gauche prévoit de regrouper au sein d'une banque nationale d'investissements les fonctions essentielles du Crédit national, de la Caisse des marchés de l'Etat, de l'IDI, de la Caisse des dépôts, des sociétés de développement régional et du crédit hôtelier. On est en droit de songer avec quelque effroi aux dimensions de ce monstre qui porterait en lui, dès sa naissance, les tares du gigantisme et deviendrait un élément essentiel de la centralisation bureaucratique.

Des dirigeants de la gauche professent qu'ils ne peuvent compter sur les états-majors actuellement en place dans les grandes entreprises pour appliquer leur politique. D'où la nécessité d'une attaque frontale pour démanteler cette technostructure. Or, parmi eux, beaucoup d'esprits n'écartent pas l'hypothèse, au lendemain d'une victoire de la gauche, d'une crise monétaire et financière aiguë : retrait des investissements étrangers, chute de la bourse, fuite des capitaux, baisse prononcée du franc sur tous les marchés. Dans le même temps, le gouvernement devrait accorder aux travailleurs des améliorations de salaires d'autant plus fortes que le plan Barre les aurait plus longtemps freinées. La hausse des coûts qui en résulterait entraînerait un ralentissement des exportations.

Mais au sein de la gauche, les groupes de réflexion actuellement au travail ne sont pas unanimes sur l'opportunité ou l'urgence de certaines mesures. Tous admettent que, sur le plan strictement politique, rien ne serait plus propre à frapper l'opinion que l'annonce de nationalisations. Mais du point de vue de l'efficacité, il pourrait en aller autrement. Certains se demandent d'abord si, dans une passe difficile, il serait bien recommandable que le pouvoir se mette délibérément sur les bras la gestion en prise directe d'importants secteurs de l'industrie et des services pourvus de dirigeants le plus souvent parachutés de la veille. D'autant qu'ils n'en voient pas l'absolue nécessité.

Sauf si l'on se conforme à l'orthodoxie marxiste-léniniste et se fixe comme but à atteindre le capitalisme monopolistique d'Etat, les nationalisations figurent au nombre des moyens utilisables, rien de plus ; elles ne sont ni une panacée ni une fin en soi. Un transfert de propriété ne tient pas lieu de politique globale ni de dessein économique et social à long terme ; voilà ce qu'avancent, dans les rangs de la gauche, un certain nombre de ceux qui réfléchissent. Les mêmes observent que, sans se déjuger, un régime libéral pourrait, et même devrait, nationaliser Dassault pour des considérations de défense nationale.

Enfin un tout autre aspect, moins fréquemment perçu, de la nationalisation, est parfois souligné : celle-ci permet à l'entreprise nationalisée de renforcer — *a contrario* — son emprise sur l'Etat et d'influer sur les décisions de celui-ci dans le sens de ses intérêts. La symbiose qui existe, par exemple, entre Elf-Erap et le ministère de l'industrie, entre la S.N.C.F. et le ministère de l'équipement, est très caractéristique de ce phénomène. La récente adoption du T.G.V. (train à grande vitesse) ne s'explique pas autrement.

Il apparaît en tout cas que bien des ajustements restent à opérer entre les partisans des solutions les plus radicales et ceux qui optent pour des mesures nuancées. L'électrochoc a ses avocats, tandis que d'autres plaident pour la chimiothérapie. L'essentiel serait que ce débat ne se conclue pas aux dépens du patient.

Le risque d'étatisation

par GEORGES TIFFON (*)

LE débat public qui a été ouvert sur l'indemnisation des actionnaires pourrait l'être utilement sur d'autres thèmes, qui seront déterminants pour la réussite des nationalisations. Qu'il s'agisse du statut et de la structure interne de l'entreprise, des organes d'administration et de gestion, du rôle du personnel dans la gestion, de la nomination, des pouvoirs et des responsabilités des dirigeants, des rapports entre l'Etat et l'entreprise, rien de précis n'apparaît dans les textes publiés.

Prenons l'exemple du « contrat ». Quatre questions se posent : pourquoi un contrat ?, que contiendrait le contrat ?, quels seraient les contractants ?, qui en contrôlerait l'application ? Apportons quelques éléments de réflexion.

Pourquoi un contrat ?

L'entreprise nationale, créée dans l'intérêt de la nation, doit répondre à un double impératif : servir d'agent d'intervention économique et sociale, d'une part ; être gérée de manière exemplaire, d'autre part. Si ces impératifs sont, à certains moments, antagonistes, l'essentiel est qu'ils ne le soient pas dans la confusion.

Le recours à l'entreprise publique pour l'inflexion de la politique économique est de la responsabilité du pouvoir politique. La qualité de la gestion est de la responsabilité des organes dirigeants de l'entreprise. L'expérience a montré que cette démarcation n'est pas respectée et qu'une tendance très nette à l'étatisation se développe naturellement, avec ce que ce système comporte de risques de sclérose. D'où l'idée d'un contrat qui fixerait clairement, pour une durée déterminée, les objectifs assignés par l'Etat à *l'entreprise et les contraintes que* celle-ci devrait supporter. A l'abri de changements d'orientation trop fréquents et mal définis, et débarrassée des interventions multiples et des contrôles continus de l'administration, l'entreprise pourrait prendre un engagement de gestion efficace. Après quoi, elle ne serait soumise qu'aux règles communes à toutes les entreprises publiques et privées.

Il s'agit là d'une vue assez théorique, sinon idyllique, des choses. Car peut-il y avoir un véritable contrat entre le pouvoir d'Etat et une entreprise propriété de la nation ? L'équilibre des forces n'est pas assuré entre ces deux entités.

Quel contenu ?

Il peut paraître assez facile de fixer un objectif à des entreprises qui assurent des services précis ou fournissent des produits en nombre limité. L'activité de la S.N.C.F. peut être quantifiée en tonnes kilométriques ou voyageurs transportés, en coût du kilomètre parcouru, en kilomètres de lignes exploitées, etc.

Les kWh produits et livrés par E.D.F., la densité du réseau de distribution, la tarification, par exemple, peuvent être inscrits comme éléments de référence dans une convention. Pour les Charbonnages, le volume de la production nationale à un coût déterminé peut faire l'objet d'un engagement. Sur ces données physiques peuvent être établis des comptes prévisionnels et des évaluations de résultats financiers d'exploitation.

L'engagement de l'Etat peut porter sur les moyens de financement (dotation en capital, prêts, garantie des emprunts) et sur la couverture des charges résultant des contraintes de service public et de celles qu'il imposerait au titre de l'action économique et sociale du gouvernement : insuffisance de recettes relevant de l'interdiction de relever les prix de vente, de l'attribution de cartes *de réduction aux familles nombreuses* et de billets de congés payés, surcoût pour l'entreprise d'une décentralisation imposée, maintien d'exploitations déficitaires, par exemple.

Pour avoir limité la hausse des tarifs des chemins de fer, l'Etat a été redevable à la S.N.C.F. de 1 milliard de francs en 1975 et de 1,4 milliard en 1976. De même, l'insuffisance de recettes due au trafic de banlieue, qui est déficitaire, et aux billets à tarif réduit représente une charge de 2,6 milliards de francs en 1975 et de 2,9 milliards de francs en 1976.

Pour les Charbonnages de France, la recette perdue en 1974, par rapport aux prix du marché, du fait du blocage des prix de vente des houillères, s'élève à 600 millions de francs, somme suffisante pour assurer leur équilibre cette année-là. En 1976, la normalisation des prix de vente du charbon aurait permis aux houillères du bassin de Lorraine d'équilibrer leurs comptes.

Pour des entreprises comme Rhône-Poulenc ou la Compagnie générale d'électricité, l'énoncé des produits serait singulièrement complexe. Il faudrait donc fixer des critères globaux d'appréciation, probablement des valeurs financières et des ratios. Mais ces données ne devraient pas être les seules à prendre en considération. Pour que l'entreprise nationale réponde aux objectifs qui lui sont assignés par le programme commun de gouvernement, elle ne devra pas seulement et nécessairement être gérée suivant les règles et références admises en économie de marché. Elle devra d'abord considérer comme impé*ratifs et contraignants* les programmes de production, d'investissement et de développement fixés par le Plan.

Quels seraient les contractants

L'Etat et l'entreprise sont des entités qui ne peuvent prendre d'engagements formels que par l'entremise de personnes ou d'organes juridiquement habilités à contracter.

Est-ce le ministre de tutelle qui signera un contrat avec le P.-D.G. de l'entreprise, homme qu'il aura peut-être lui-même choisi et nommé ou fait nommer par le conseil des ministres (1) ? Ce ministre peut-il être à la fois l'un des contractants et le tuteur-contrôleur de l'autre contractant, donc être partie et juge ? Il y a là difficulté certaine, voire incompatibilité. Serait-elle atténuée par l'intervention du premier ministre à l'acte ? Peut-être, mais l'anomalie fondamentale demeurerait.

Une solution consisterait à faire intervenir le ministre du Plan qui prendrait l'engagement au nom de l'Etat, à la condition toutefois que ce ministre dispose d'une position et de pouvoirs particuliers lui assurant une indépendance et une autorité suffisantes. Un gouvernement de gauche décidé à étayer son action économique sur un véritable plan devrait donner à cet organisme et au ministre du Plan de larges moyens d'étude et d'investigation.

Qui contrôlerait l'application ?

Sans mettre en doute l'intention des parties d'en respecter loyalement les termes, il est évident que des problèmes d'interprétation se poseront fréquemment et qu'il faudra savoir si le contrat est correctement appliqué.

Pour être crédible et applicable, le contrat devra être aussi simple que possible et ne comporter qu'un nombre limité de paramètres. Or l'activité industrielle s'exerce dans une mouvance économique et sociale permanente. Les effets sur les résultats propres de l'entreprise des facteurs économiques, monétaires et sociaux extérieurs seront à apprécier, voire à calculer ; l'Etat aura pu, de son côté, imposer directement ou indirectement des contraintes non prévues. Qui pourra porter un jugement valable sur le respect du contrat ?

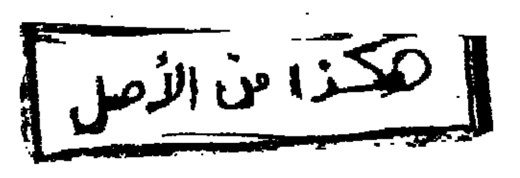
Cette mission, qui ne peut pas être assurée par l'administration, qui est partie au contrat, ni par la Cour des comptes, dont les procédures d'enquête ne peuvent pas répondre à ces objectifs, devrait être confiée à une magistrature spécifique, un conseil supérieur des entreprises publiques, dont les membres, totalement indépendants de l'exécutif, pourraient être nommés par le Parlement, le Conseil économique et la Cour des comptes par exemple.

La garantie d'un jugement impartial porté sur leurs résultats et sur l'application du contrat qui serait ainsi donnée aux entreprises nationales leur permettrait de se consacrer entièrement à la réalisation des objectifs qui leur auraient été assignés. Il ne faudrait pas pour autant qu'elles trouvent dans cette indépendance un facteur de puissance insupportable pour la nation. Pour limiter ce risque, il devrait suffire de faire jouer pleinement le contrepoids que constituerait un système de planification démocratique.

A défaut d'une construction équilibrée, l'Etat reprendrait rapidement tous ses pouvoirs et les contrats ne résisteraient pas à l'épreuve des faits.

(*) Secrétaire général adjoint des Charbonnages de France.

(1) Il s'agit d'une hypothèse. Sur le choix des dirigeants, des solutions nouvelles peuvent être adoptées.



هكذا من الأصل

…étatisation

TIFFON (*)

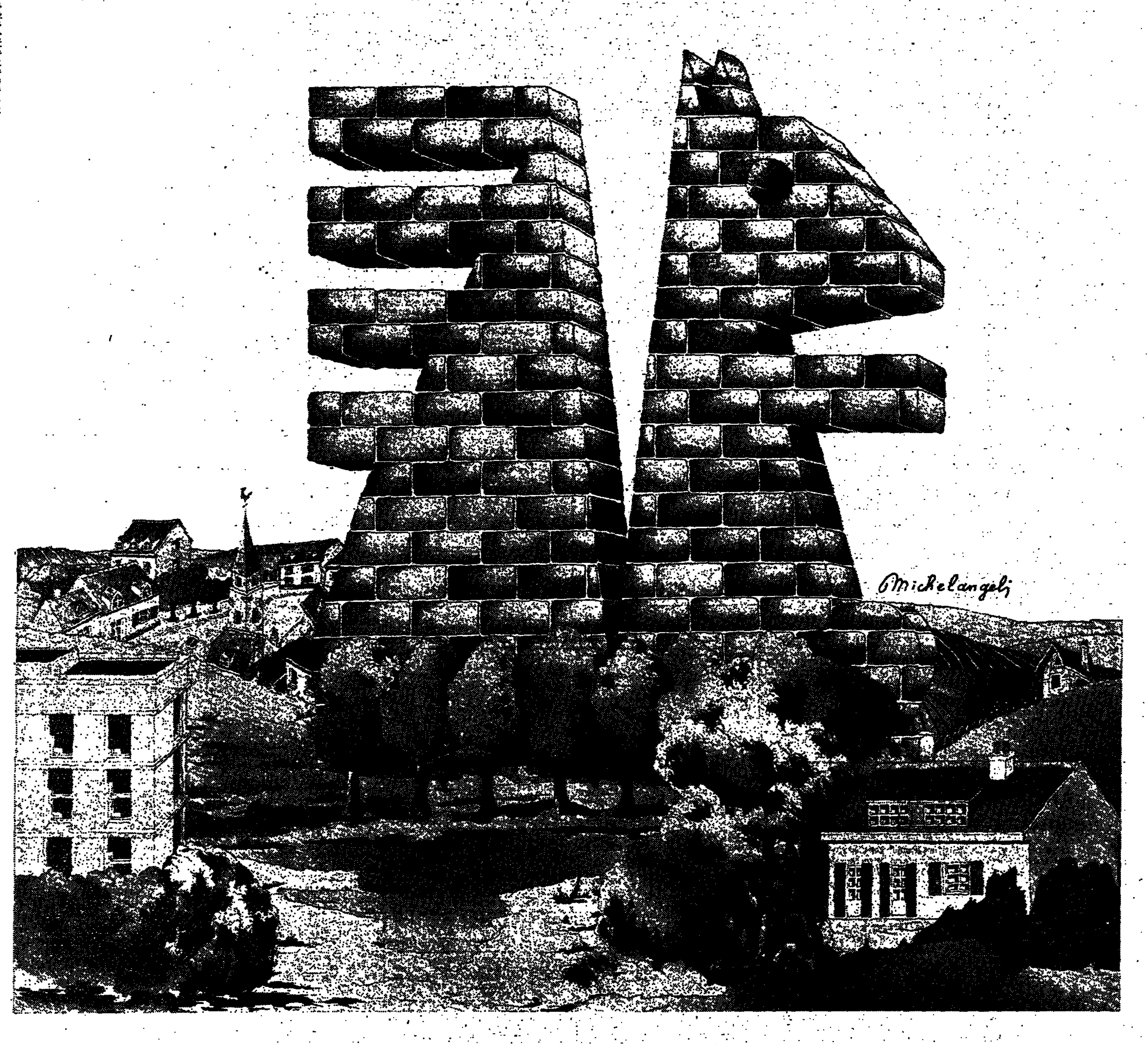
Quels seraient les contractants

Qui contrôlerait l'application?

Directement.



AVRIL-MAI SPECIAL-LOGEMENT A LA CAISSE D'EPARGNE



FINANCEMENT DE L'HABITAT SOCIAL, CREDIT AUX PARTICULIERS : DEUX GRANDS ROLES DES CAISSES D'EPARGNE.

La plus grande partie de l'argent déposé dans les Caisses d'Epargne sert à financer des réalisations d'intérêt collectif, qui profitent à tous.

La preuve : en 1975, 2500 millions de francs prêtés aux *organismes d'H.L.M. Soit 64 % du financement de* l'habitat social.

Organisme financier de la famille; les Caisses d'Epargne sont à l'écoute des besoins actuels : devenir propriétaire, améliorer *le cadre de vie. Spécialistes du crédit immobilier* depuis 25 ans, elles ont une gamme de possibilités très variées : Livret Epargne-Logement, Plan Epargne-Logement, PIC et autres prêts.

Des faits : de 1971 à 1975, 17 milliards de francs mis à la disposition des particuliers.

POUR CONSTRUIRE, POUR ACHETER OU POUR RESTAURER : DES SOLUTIONS CAISSE D'EPARGNE.

Vous désirez acheter un appartement ou une maison : vous aimez le neuf ? ou peut-être préférez-vous l'ancien ? vous voulez faire construire ? vous voulez faire réparer, agrandir ou améliorer votre logement ?...

Pour tous ces projets, les Caisses d'Epargne *peuvent* vous conseiller et vous apporter les solutions d'épargne et de crédit qui vous conviennent.

Un exemple, la restauration : les prêts Epargne-Loge*ment peuvent être aussi utilisés pour remettre à neuf de* vieilles pierres ou moderniser un appartement ancien..., excellent moyen de valoriser le patrimoine immobilier.

...ET POUR CHACUN DE VOUS : UNE REPONSE "CAISSE D'EPARGNE".

La Caisse d'Epargne vous apporte des suggestions personnalisées. Parmi ses formules, avec ou sans épargne préalable, elle choisit pour vous celles qui correspondent à vos possibilités et à votre situation.

Que vous ayez ou non un *livret,* que vous *soyez jeune* ou moins jeune, que vous soyez pressé ou que vous ayez le temps, vous profiterez de taux avantageux clairement calculés : les taux-vérité de l'Ecureuil !

Vos projets-logement : venez nous en parler maintenant.





SPORTS

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LA SUISSE (4-0)

Une mise au point réconfortante

Genève. — Dans les vestiaires, où, compte tenu des circonstances de leur victoire sur l'équipe de Suisse par 4 buts à 0, les footballeurs français avaient le triomphe modeste, un homme affichait un large sourire de soulagement : Pierre Garonnaire, le manager adjoint de l'association sportive de Saint-Étienne. Ses commentaires sévères, voire désobligeants, à l'égard des footballeurs suisses, lors de la rencontre de Coupe d'Europe entre Zurich et Liverpool, avaient irrité les sportifs de cette région de la Suisse romande, où les programmes télévisés français sont très suivis.

Les joueurs suisses ne cachaient pas que ces propos, jugés immérités, étaient pour eux le meilleur des stimulants avant de rencontrer une équipe de France moins motivée, et surtout amoindrie par les forfaits de quatre de ses meilleurs éléments : les Stéphanois Dominique Bathenay et Christian Synaeghel, le Lyonnais Bernard Lacombe et le Marseillais Marius Trésor. Au lieu du piège redouté, ce fut pourtant un succès « historique » par son ampleur puisque la France n'avait pas battu la Suisse depuis 1955 et qu'il faut remonter au 1er septembre 1958, à Reykjavik, où la France avait battu l'Islande 5 à 1, pour trouver trace d'une victoire aussi large de l'équipe nationale sur le terrain de son adversaire.

De notre envoyé spécial

Dominé d'un côté par quelques sapins, de l'autre par des peupliers, le stade des Charmilles, avec ses quatre petites tribunes bien corrées blotties autour d'un hectare de gazon, n'a d'ailleurs rien d'un coupe-gorge. L'équipe de France semblait même y être conviée à une aimable partie de campagne, au point que le sélectionneur, Michel Hidalgo, pouvait surtout redouter pour ce match très amical de fin de saison une démobilisation de ses joueurs. Heureusement, la présence de quelques milliers de frontaliers français mêlés aux vingt-huit mille spectateurs entretint, sans chauvinisme outrancier, une ambiance de saine rivalité entre les deux sélections.

Après la désillusion de Dublin, l'équipe suisse était peut-être le partenaire idéal pour permettre aux Français de se forger un nouveau moral. Selon un chroniqueur sportif helvétique, la Suisse pouvait, en effet, revendiquer le titre de champion du monde des défaites honorables. Depuis quatre ans, soit en vingt-huit rencontres, elle n'a connu que cinq victoires, dont la dernière remonte à mai 1976 contre la Pologne (1-0), pour dix-huit défaites, le plus souvent avec un but d'écart. Les footballeurs helvétiques traversent surtout une longue crise d'efficacité puisqu'ils n'ont pu réussir que dix-neuf buts durant cette période.

La première demi-heure du match illustra à merveille cette tendance puisque les Suisses pratiquèrent un football sophistiqué, se créèrent quelques occasions immanquables... sans réussir à prendre le moindre avantage. Il n'en fallait pas plus pour remettre en confiance une équipe de France qui ne manque plus désormais de culot et d'opportunisme.

Ainsi, dès la trente et unième minute, Michel Platini profitait d'un coup franc généreusement accordé. « *Kung*, raconte-t-il, *devait savoir que je les tire généralement en cloche par-dessus le mur adverse. Pendant qu'il se plaçait en conséquence et rectifiait la position de ses défenseurs, je me suis empressé de tirer à ras de terre dans l'angle du but laissé vide.* »

Une marque de complémentarité

La rencontre était dès lors bien engagée pour les Français. Alors qu'à Dublin ils avaient surtout péché par excès de précipitation pour tenter de refaire leur handicap, ils pouvaient cette fois contrôler sereinement le jeu. Au contraire, les Suisses, toujours à la poursuite de leur premier but en trois matches, depuis que Roger Vonlanthen est devenu responsable de la sélection nationale, prenaient de plus en plus de risques.

« *Dans la dernière demi-heure, Platini n'a jamais vu un adversaire à moins de 15 mètres autour de lui*, maugréait après le match Robert Chapuisat, l'arrière libre de l'équipe suisse. *Dans ces conditions, il est facile de briller.* » Comme leurs homologues français, à un degré moindre en première mi-temps, les trois demis suisses ont de plus en plus négligé, au fil de la rencontre, l'aspect défensif de leur tâche pour se laisser entraîner par leur tempérament offensif. Très brillants techniquement, Humberto Barberis, René Botteron et Arthur von Wartburg ont perdu le match par manque de complémentarité.

La division linguistique

Ce défaut ne peut cependant expliquer à lui seul l'impression de résignation des Suisses après le deuxième but français, obtenu par Didier Six après une belle montée d'Omar Sahnoun (soixante-quatorzième minute). Dominique Rocheteau, bien démarqué par Platini et Olivier Rouyer, de la tête sur centre de Six, ont trop facilement aggravé le score dans les trois dernières minutes devant une équipe dont les joueurs semblaient s'être désolidarisés.

La division linguistique de la Confédération helvétique ne va pas sans répercussions sur le football, où se distinguent trois grandes tendances : l'alémanique, la romande et l'italienne. L'histoire du football suisse pourrait se résumer à travers les querelles de suprématie des deux premières.

Le football roman, plus offensif, symbolisé par Lausanne, Neuchâtel et surtout le Servette de Genève, avait été supplanté ces dernières années par l'alémanique, plus direct et plus physique, à l'image de Bâle, des Grasshoppers et du Football-Club de Zurich. Les mauvais résultats internationaux et le renouveau du Servette semblaient renverser cette tendance avec la nomination, voici trois mois, de Roger Vonlanthen.

« *Dès la fin du match, j'ai vu des sourires sur les visages de certains Suisses* », expliquait pourtant Lucio Bizzini, le capitaine de cette équipe suisse et du Servette de Genève. Roger Vonlanthen, qui n'ignore pas la précarité de la situation d'entraîneur, pourrait bien être paradoxalement la première victime de ce renouveau du football français, dont il prône pourtant l'exemple en Suisse.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

Liège - Bastogne - Liège consacre Bernard Hinault

Déjà vainqueur il y a moins d'une semaine du pénible Gand-Wevelgem (le Monde du 21 avril), Bernard Hinault a gagné dimanche 24 avril une nouvelle épreuve belge, Liège-Bastogne-Liège, qui doit son prestige au fait d'être la plus ancienne des classiques, mais aussi l'une des plus probantes compte tenu de son parcours accidenté et de sa forte participation internationale.

En Flandre, l'autre jour, le jeune routier breton avait dominé des adversaires de solide réputation. En Wallonie, cette fois, il s'est imposé aux dépens de Dierickx, Maertens, De Vlaeminck, Thurau et Merckx. C'est-à-dire de l'élite. Ses deux victoires n'ont évidemment pas la même valeur ni la même portée. La première exprimait un talent certain. La seconde équivaut à une consécration définitive et marque une date. Trois Français seulement avaient inscrit leur nom au palmarès de la « doyenne » : Trousselier en 1909, Camille Danguillaume en 1949 et Jacques Anquetil en 1966. C'est qu'il n'est pas facile — on ne le sait que trop — d'aller battre les routiers belges sur leur terrain. Hinault l'a fait à deux reprises en l'espace de cinq jours, alors que la série des défaites françaises se prolongeait depuis onze ans.

L'exploit est donc exceptionnel. Il situe les mérites d'un coureur qui n'a pas encore vingt-trois ans, mais qui possède les qualités indispensables pour réaliser une grande carrière.

Au lendemain de Paris-Roubaix, dans lequel Raymond Poulidor (quarante et un ans) s'était classé une fois de plus premier Français, la question si souvent posée revenait sous la plume des journalistes spécialisés : « Comment expliquer la faiblesse des routiers français sur l'ensemble des courses en ligne ? »

Le sujet est vaste, sans doute, complexe, et la réussite de Bernard Hinault, pour brillante qu'elle soit, ne met pas fin au débat. Dans un pays où le cyclisme se dégrade chez les amateurs qui ont été mal éduqués ou usés prématurément, le leader de l'équipe Gitane semble être l'une des rares exceptions qui confirme la règle. Formé à bonne école, il a compris la nécessité de suivre une progression régulière, sans s'attarder dans les catégories inférieures, où tant de bons éléments se sont sclérosés. A l'inverse de tous ceux qui ont voulu devenir des vedettes avant d'être des champions, et qui n'ont été que de faux espoirs, il a gravi les échelons en évitant de brûler les étapes. Bref, il a pris son temps sans le perdre, et quatre années lui ont suffi pour accéder au rang professionnel.

Aujourd'hui son directeur sportif, Cyrille Guimard, qui souscrit à cette méthode et qui doit être associé à ses succès, s'efforce de lui donner sa chance tout en le ménageant. Il n'autorisera Bernard Hinault à participer au Tour de France que l'an prochain. — J. A.

[Né le 14 novembre 1954 à Yffiniac (Côtes-du-Nord) et formé au C.O. Briochin, Bernard Hinault s'est révélé en gagnant la finale du Premier Pas Dunlop (championnat de France des débutants) à Arras, en 1972. Professionnel au mois d'octobre 1974, Hinault compte à son palmarès de nombreuses victoires, parmi lesquelles le Circuit de la Sarthe (1975-1976), le championnat de France de poursuite (1975-1976), Paris-Vimoutiers, le Tour d'Indre-et-Loire et le Tour du Limousin l'an passé.

Meilleur coureur français sur l'ensemble de la saison écoulée, il s'est également classé sixième et premier Français du Championnat du monde 1976 à Ostuni.]

RUGBY

Agen tombe devant Perpignan

LA POSSESSION ET L'AMBITION

Toulouse. — Dans la légende dorée des petits garçons du Midi, il y a quelques équipes de rugby fabuleuses — et entre toutes, vêtue de sang et d'or, celle qui, à la veille de la guerre de 1914, disputa aux Basques de Bayonne le titre de champion : U.S.A. de Perpignan. Pour nous autres du Sud-Ouest, il y avait dans le génie du jeu des Catalans quelque chose d'exotique, de mystérieux, et l'on prêtait à cette peuplade des vertus un peu magiques. Ce rugby de cailloux, de montagne et de tramontane semblait venir d'au-delà du monde connu — un jeu de sorcières et de conquistadors. Et quand une de nos équipes des Landes ou de Gironde partait vers ces contrées, où l'accent ajoute une rocaille à notre chant, on tremblait pour elle, comme les gens de Tarascon pour leurs chasseurs de casquettes en route vers le pays des « Teurs ».

Les joueurs vêtus de blanc et de bleu qui portaient ce dimanche 24 avril les couleurs d'Agen, champion de France, étaient-ils obsédés par les mêmes légendes ? Quand on les vit surgir sur le stade de Toulouse, si grands, si forts, si hauts, les Nieucel et les Plantefol aux côtés des Catalans, on crut d'abord qu'ils allaient imposer leur poids, leur abattage, leur technique, forces de l'ordre dressées à mater les chenapans venus des troubles régions frontalières.

Après cinq minutes, les Catalans avaient empoché quatre points. On se dit : « *Les Agenais sont grands, cela va compter à la touche.* » Après vingt minutes, les Catalans ajoutaient trois points à leur capital. On se dit : « *Les Agenais sont lourds, en mêlée cela va peser.* » Après trente minutes, les Catalans menaient par 10 à zéro. On se dit : « *Les Agenais sont malins, dans les regroupements ils finiront par s'imposer.* » Et au bout des quatre-vingts minutes prévues par le règlement, les gens de Perpignan avaient gagné 21 à 10.

A-t-on jamais vu si clairement manifestée la contradiction entre la condition de champion et celle de challenger ? Entre l'attitude de celui qui a et le comportement de celui qui veut ? Entre la possession

De notre envoyé spécial

et l'ambition, entre la satisfaction et le désir ? Jamais match plus simple et facile à résumer ne s'est joué, à Toulouse ou ailleurs : l'affrontement de deux contre un. A tout instant, ils étaient deux Perpignanais contre un Agenais. Par la force d'intervention, l'élan, l'acharnement, les Catalans se sont mis constamment en surnombre, croissant et multipliant dans la lumière, tant les gens de Garonne semblaient fondre au soleil.

Les quinze Perpignanais d'aujourd'hui ne font pas du rugby une œuvre d'art : leur consigne est simple : en avant, sus au ballon ! Prestes, groupés, ardents, ils s'élancent et collent au centre du jeu, pressant de leur ardeur l'adversaire effaré. C'est un jeu de rafales, de tramontane, un jeu de feu, un feu de brousse qui exige des joueurs une vitesse et un souffle étonnant. Et c'est bien ce qu'ont montré, plus que tout, aussi vifs que des trois-quarts, le talonneur Brunet et le pilier Izquierdo, vrais diables de jeu.

Un jeteur de sorts

Au cœur de cette tornade, il y a un joueur bien curieux, pas grand, un peu tordu, avec les jambes de Popeye, le visage blême et la tignasse de Poil de carotte. Il s'appelle Ballaneda, porte le numéro 9 et sert de boute-feu à l'inflammable mêlée catalane. Comment survit-il, ficelle menue, aux orages qu'il déchaîne ? C'est à ce sorcier rouquin, qui balade un air étonné de ses propres coups de griffes, que les Catalans doivent surtout l'ingéniosité turbulente qui fait de leur jeu autre chose qu'un phénomène atmosphérique.

Enflammés par ce jeteur de sorts, approvisionnés en touche par le robuste Imbernon, les quinze Catalans pourraient aller très loin. On ne voit même qu'eux pour saboter à coups de pétards la grande usine à rugby de Béziers. Sur leur route, pourtant, ils trouveront, dimanche 1er mai, le XV de Narbonne. Les amateurs d'émotions fortes seront gâtés, et aussi les tenants de ce que le Dr Voivenel appelait le campanilisme, le culte du clocher. Entre Perpignan et Narbonne, le vent qui souffle a déraciné plus d'un chêne...

Les Agenais diront que ce match de Toulouse, ils l'avaient perdu le dimanche précédent à Mérignac, où les violences de l'équipe de Tulle les avaient privés de trois de leurs meilleurs joueurs, de ceux de la première ligne, notamment, bouclier sans lequel les meilleures manœuvres sont perdues dans une longue reculade. Mais bouclier ou pas, les champions ont paru vieillis. Leur vigueur s'est très vite muée en lourdeur, leur expérience en satiété, leur sens de l'organisation en incapacité à improviser, d'autant plus coûteuse qu'en face les Catalans n'étaient que surprise, allant, harcèlement. Ce n'est pas la première fois qu'une guérilla aura jeté à bas une invincible Armada terrienne.

JEAN LACOUTURE.

JUDO

Les championnats de France juniors

Clés et étranglements en tous genres

Satisfaction chez les dirigeants du judo français, et nous les comprenons. Du muscle, du souffle, du courage, de l'ambition et même du métier, ils n'en ont pas manqué ces 208 « dix-huit - vingt ans » qui se sont affrontés samedi 23 (catégories moins de 60, moins de 65 et moins de 75 kilos) et dimanche 24 (catégories moins de 78, moins de 86, moins de 95 et plus de 95 kilos) dans le vieux stade Pierre-de-Coubertin, à la porte de Saint-Cloud. Depuis les gradins qu'occupait, comme à l'accoutumée, un maigre public d'aficionados, nous avons eu néanmoins un sentiment plus mélangé.

Le judo des « sous-hommes » — c'est ainsi qu'on appelle les moins de 60 kilos dans les vestiaires — nous est apparu une fois encore fragile et incertain. Comment expliquer autrement l'élimination en quart de finale de Guy Lebaupin, cet Orléanais si sérieux qui a triomphé le 19 mars en senior, et qui défendra les couleurs françaises en mai aux championnats d'Europe ? Nolin, le vainqueur de la catégorie (deuxième aux championnats d'Europe des espoirs de Lodz, en novembre), est plus convaincant, mais un Klawue mieux préparé lui aurait assurément disputé plus farouchement l'accès à la finale. Bref, les valeurs dans cette catégorie sont trop disputées pour être sûres.

Rien de tel en ce qui concerne les moyens (moins de 85 kilos) et les mi-lourds (moins de 95 kilos). Mais les vainqueurs, respectivement Bertrand Bonelli et Vachon, qui étaient parmi les premiers juniors mi-lourds aux derniers championnats d'Europe, ont surtout fait étalage d'une force peu commune. Leur technique s'est essentiellement ramenée à l'application sommaire du principe du levier. Ce qui ne va pas sans flottement quand deux leviers jouent l'un contre l'autre...

Pour le reste, nous avons été ravis. Par les deux gros surtout : Delcolombo et Geoffroy. Le premier l'a emporté sur un adversaire qui n'a jamais baissé les bras : un festival d'assauts, de renversements, d'accrochages, de balayages comme jamais des lourds n'en auraient fait il y a cinq ans seulement ! Il y aurait peut-être là quelque successeur potentiel à Jean-Luc Rougé.

Des goûts et des techniques

Comme il s'agissait de juniors, c'est-à-dire du vivier dans lequel seront puisés les combattants des prochains Jeux olympiques, il était également intéressant d'observer les techniques qui ont actuellement la préférence des jeunes. Les projections d'épaules, les fauchages de hanches, les balayages de jambes, ont été la base des combats. Mais, dans de très nombreux cas, ces mouvements ont été prétexte à poursuivre l'assaut au sol. Il s'agissait alors d'immobiliser, d'étrangler ou de porter une clé aux bras de l'adversaire.

Ces phases de combat ont eu une grande importance au cours des deux journées de compétition. Les sept finales ont eu un passage au sol, cinq s'y sont conclues. Après avoir porté une clé à Guy Delvingt (vice-champion du monde juniors à Barcelone) en quart de finale, Rabalnic (moins de 65 kilos) a étranglé pour le compte Bon. Morvan a été traité de la même façon par Dyot (moins de 71 kilos), qui, quelques secondes auparavant, a échappé avec un grand courage à une clé très douloureuse. Vachon (moins de 95 kilos) a, de son côté, mi-étranglé, mi-étouffé Tressera, non sans avoir tenté par deux fois de lui tordre le bras. Quant à Harrisart (moins de 78 kilos), qui a gagné tous ses combats avant la limite, il s'est révélé un redoutable spécialiste des clés de bras, notamment au détriment de Ortozola. Bonelli (moins de 86 kilos) n'a vraiment dominé Hairabedian qu'au moment où il lui a porté une clé au coude. C'est encore le secret de la victoire de Nolin (moins de 60 kilos) sur Porte. Et Delcolombo (plus de 95 kilos) aurait sans doute apprécié que l'arbitre ne l'interrompe pas dans ses efforts pour en finir ainsi plus vite avec Geoffroy.

Le spectacle ne gagne pas grand-chose à ces pratiques. Toutefois, elles sont un gage de succès pour l'avenir — si le travail debout n'est pas négligé, — car leur maîtrise est un signe de maturité technique.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

L'équipe de France a remporté deux nouvelles victoires au Tournoi de Sofia, face à la Roumanie (78 à 77) et à la Hongrie (94 à 91).

Cyclisme

LIEGE - BASTOGNE - LIEGE

1. Hinault (Fr.), les 243,5 km en 6 h. 28 min. ; 2. Dierickx (B.), même temps ; 3. Thurau (All.), à 10 sec. ; 4. De Vlaeminck (B.) ; 5. Maertens (B.) ; 6. Merckx (B.), tous même temps ;

Escrime

L'Italie a gagné à Rome la Coupe Gaudini de fleuret en devançant la France, la Roumanie et la Hongrie.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (vingt-neuvième journée)

GROUPE A

*Toulouse bat Cannes	6-2
*Monaco bat Arles	5-0
*Auxerre bat Béziers	1-0
*Avignon bat Bourges	2-0
*Angoulême bat Tavaux	2-0
*Martigues bat Gueugnon	2-1
*Sète et Red Star	1-1
Toulon bat *Fontainebleau	1-0
*Ajaccio et Paris Football-Club	2-2

Classement : Gueugnon et Monaco, 39 pts; 3. Toulon, 37; 4. Avignon, 35; 5. Auxerre, 33 ; 6. Red Star, 32 ; 7. Angoulême et Béziers, 31 ; 9. Martigues, 30; 10. Toulouse et Cannes, 29; 12. Paris F. C., 28 ; 13. Fontainebleau et Arles, 26 ; 15. Ajaccio, 25 ; 16. Tavaux, 20 ; 17. Bourges, 15 ; 18. Sète, 14.

GROUPE B

Rouen bat *Besançon	2-1
*Strasbourg et Lucé	1-1
*Tours bat Caen	3-1
*Dunkerque bat Quimper	2-0
Boulogne bat *Châteauroux	2-1
Epinal bat *Nœux	1-0
*Brest bat Chaumont	4-0
*Saint-Dié bat Amiens	1-0
*Lorient bat Hazebrouck	2-0

Classement : 1. Strasbourg, 40 pts ; 2. Rouen, 36 ; 3. Tours, 33 ; 4. Besançon et Lucé, 32 ; 6. Châteauroux, Quimper et Epinal, 30 ; 9. Brest, 28 ; 10. Dunkerque et Chaumont, 27 ; 12. Boulogne, Nœux, Caen et Saint-Dié, 26 ; 16. Lorient, 24 ; 17. Amiens, 23 ; 18. Hazebrouck, 22.

Gymnastique

Pour la première rencontre de sa tournée en République populaire de Chine, l'équipe de France masculine a été battue (275,10 à 272,95) par une sélection de la province de Kiangsu. L'équipe de France féminine s'est, par contre, imposée (183,20 à 183,15).

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dernière journée des poules de classement)

POULE A

*Dijon b. Saint-Maur	21-15
*Stade Marseill. U.C. b. Nîmes	24-15
Colombes b. *Gagny	21-18
*Ivry b. Toulouse U.C.	20-24
*A.S.E.A. Toulouse b. A.S.U. Lyon	26-18

Classement final. — 1. C.S.L. Dijon, 51 pts ; 2. Stade Marseillais U.C., 50 ; 3. Saint-Maur, 49 ; 4. U.S.M. Gagny, 34 ; 5. U.S. Ivry, 34 ; 6. A.S.E.A. Toulouse, 32 ; 7. U.S.A.M. Nîmes, 30 ; 8. Toulouse U.C., 28 ; 9. A.S.U. Lyon, 27 ; 10. E.S. Colombes, 25.

POULE B

*A.S.P.T.T. Metz b. Strasbourg	18-13
St. Messin E.C. b. *Paris U.C.	24-21
*Voltaire et Mulhouse	22-22
Altkirch b. A.P.A.S.-Paris	20-14
*Gonfreville et Nancy	18-18

Classement final. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 52 pts ; 2. R.C. Strasbourg, 42 ; 3. Paris U.C., 38 ; 4. U.S. Altkirch, 37 ; 5. F.C. Mulhouse, 36* ; 6. E.S.M. Gonfreville, 35 ; 7 S.S. Voltaire, 33 ; 8. Stade Messin E.C., 32 ; 9. S.L.U.C. Nancy, 31 ; 10. A.P.A.S. Paris, 24

Saint-Maur, le champion sortant, ne participera donc pas aux demi-finales qui opposeront Dijon à Strasbourg et Marseille à Metz.

Hippisme

Le prix du Bel Air, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Laughing River, *suivi de* Loguivy *et de* Juliénas. *La combinaison gagnante est 7-5-13.*

Hockey sur glace

L'Union soviétique et la Tchécoslovaquie poursuivent leur domination aux championnats du monde disputés en Autriche. Pour le compte de la troisième journée, l'Union soviétique s'est imposée devant le Canada par 11 à 1, tandis que la Tchécoslovaquie écrasait la Roumanie par 13 à 1.

Villard-de-Lans a gagné la Coupe de France en battant Tours par 5 à 4.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE (quarts de finale)

Carcassonne b. Saint-Estève	30-10
Albi b. Villeneuve	8-4
Avignon b. Toulouse	12-0
XIII Catalan b. Pamiers	31-12

Les demi-finales, qui se disputeront le 8 mai sur des terrains à désigner, opposeront respectivement le XIII Catalan à Albi et Avignon à Carcassonne.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (huitièmes de finale)

A Perpignan : Nice b. Stade Toulousain, 17 à 16 (après prolongations).

A Toulouse : U.S.A. Perpignan b. Agen, 21 à 10.

A Carcassonne : Bayonne b. Toulon, 13 à 6.

A Tarbes : Béziers b. Dax, 47 à 3.

A Grenoble : Narbonne b. La Voulte, 17 à 7.

A Brive : Montferrand b. Bagnères, 33 à 25.

A Albi : Romans b. Lourdes, 16 à 10.

A La Rochelle : Biarritz b. Brive, 19 à 10.

Les quarts de finale, prévus le 1er mai, seront les suivants :

Béziers contre Bayonne ; Biarritz contre Nice ; Romans contre Montferrand ; Narbonne contre Perpignan.

Tennis de table

L'Association sportive messine de Paris a conservé son titre national en battant Le Kremlin-Bicêtre par 23 victoires à 8. A l'occasion de cette rencontre, Patrick Birocheau a dominé Jacques Secrétin, le champion d'Europe.

TENNIS

LA POLOGNE QUALIFIÉE EN COUPE DAVIS

Victorieuse de l'Allemagne de l'Ouest dimanche 24 avril à Varsovie devant six mille spectateurs, la Pologne s'est qualifiée pour les quarts de finale de la zone européenne (groupe A). Cette qualification a eu pour héros Wojtek Fibak, lequel a remporté ses deux simples sans perdre un set (b. Meila 6-0, 6-1, 6-1 ; b. Pinner 10-8, 6-3, 6-4). Fibak a été également l'artisan du point gagnant en double, bien soutenu par son partenaire Nowicki, grâce aussi et surtout à l'interruption par la pluie de ce match où les Polonais étaient fort mal partis et que les Allemands Meiler-Fassbender durent reprendre dimanche matin sans plus retrouver leur réussite (score final en faveur des Polonais : 4-6, 8-10, 6-3, 6-4, 6-3). Aléas et retournements rendent ces rencontres de Coupe Davis toujours ouvertes et doivent être un encouragement pour la France.

Celle-ci, en effet, sera opposée à la Pologne, les 6, 7 et 8 mai prochain, à Varsovie. Tout reposera encore cette fois sur les épaules de Fibak, à condition que le Polonais consente à déclarer forfait pour la phase finale du championnat de double de W.C.T. à Kansas-City, où la paire qu'il forme avec Tom Okker est inscrite comme tête de série n° 1. Qui l'emportera, du « saladier » ou de la « poignée de dollars » ? Certainement la France si Fibak ne résiste pas aux Barnums américains. — O. M.

RUGBY

... devant Perpignan

...ION ET L'AMBITION

JUDO

Les championnats ...

ARTS ET SPECTACLES

Sculpture

Penalba en survol

La flore de Patagonie, la terre et les rochers des Andes, une petite école d'art à San-Juan. Puis c'est Buenos-Aires, et Paris, en 1948. Dessin, gravure, sculpture enfin. Un coin d'atelier chez Condoy. Auprès de Zadkine pendant trois ans. Regard sur l'œuvre de Giacometti, méditation sur celles d'Arp et Brancusi. En 1951, Alicia Penalba détruit presque tout ce qu'elle a déjà produit. Le grand départ. Totems aux fûts annelés et tendus, floraisons éclatées au sol, enchevêtrements et étagements équilibrés de saillies et de creux, de dents et de pales. Les formes pétries dans l'argile, magnifiées par le bronze mat, sombre, comme usé par le temps, poli juste ce qu'il faut pour garder la marque du corps à corps du sculpteur avec la matière, ne ressemble à rien de ce qui existe. Pourtant, leur développement organique évoque l'arbre, la fleur, le rocher.

La sculpture de Penalba n'est sans doute plus à découvrir. On peut remarquer toutefois qu'elle n'est pas souvent exposée. Et pour cause. Il lui faut de l'espace. Le Musée d'art moderne lui en donne, qui présente quelques grands morceaux choisis depuis vingt ans. Mais ce n'est pas encore assez. C'est une sculpture qui ne trouve vraiment sa mesure qu'en plein air.

L'optique est monumentale, même quand il s'agit de moyens et de petits formats (la galerie Villand et Galanis présente les plus récents). Même quand Penalba fait de la lithographie. Ses planches, réalisées d'après des collages de papiers déchirés et découpés, qui sont en fait une mise en situation d'aplats des volumes dissociés de sa sculpture, se comportent bien à grande échelle, celle de tapisseries noires et blanches.

Alicia Penalba pense la sculpture en termes d'architecture, c'est-à-dire d'espace et de circulation. Si la plupart de ses œuvres sont souvent faites de deux volumes confrontés, ou de formes détachées, c'est pour que l'air et la lumière puissent mieux circuler, que l'œil, et aussi parfois le corps s'y installent, s'y promènent, et que le dialogue des éléments sculptés entre eux s'élève au niveau d'un dialogue avec le milieu, que la sculpture devienne nécessité, lien naturel.

Elle n'est jamais aussi belle que lorsqu'elle fait le trait d'union entre l'architecture et la nature, parce que justement elle procède des deux.

Jeux dynamique de masses pointées vers la lumière, sur un plan d'eau, égrainées sur une pelouse, comme à l'université de Saint-Gall, ou accrochées à un mur de béton, comme à Hakone, près de Tokyo, comme un défi à la pesanteur. Formes volantes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris et galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann. Jusqu'au 15 mai.

Théâtre

« ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR » à Aubervilliers

Le théâtre d'Aubervilliers présente la pièce de Musset *On ne badine pas avec l'amour*, mise en scène par Régis Santon.

Cette comédie ne fut pas jouée du vivant de l'auteur, et Paul de Musset dut user de beaucoup de patience et d'appuis pour la faire inscrire au répertoire des comédiens-français

Ceux-ci la jugeaient trop bavarde, trop vite « jetée », sommairement construite. Ils avaient raison. Mais la pièce allait survivre, *pour une raison adventice.*

Il y a, dans *On ne badine pas avec l'amour*, deux rôles, Perdican et Camille, qui faisaient l'affaire des élèves le jour du concours du Conservatoire. Perdican et Camille ont deux ou trois scènes à effets, *qui présentent* des ruptures de ton.

Actrices, acteurs, décrochèrent des premiers et seconds prix de comédie en jouant ces scènes, toujours les mêmes, entre Perdican et Camille. Par un phénomène d'extrapolation, ces deux rôles devinrent des « rêves » de comédiens. *Pour jouer* Perdican et Camille, il fallait jouer la pièce entière. On la joua. On la joue encore.

Elle est l'une des plus faibles de Musset. Elle apporte, de l'amour et de la vie, une vision médiocre, très égoïste. *Marguerite* Yourcenar a écrit que l'erreur de nombreuses œuvres françaises « *a été de nous montrer l'amour, la volupté, ou ce qui en tient lieu, en circuit fermé* ». Dans cette pièce de Musset, le circuit n'est pas seulement fermé, il est fangeux.

Le dialogue n'a pas d'intelligence, ni de ton personnel. Il navigue à la paresseuse entre le pathos et l'humour morne. « *Le bonheur est une perle si rare, dans cet océan d'ici-bas ! Tu nous l'avais donné, pêcheur céleste, tu l'avais tiré pour nous des profondeurs de l'abîme, cet inestimable joyau* », etc., trois actes de verbiage à l'emportez-moi-ça.

Dans ses mauvais jours, Musset croyait qu'un peu d'anticléricalisme, de dandysme, d'insolence, donnait le change, permettait *d'écrire n'importe quoi. Mais on* ne peut pas, aujourd'hui, demander à un public d'abdiquer l'esprit, la conscience morale, au point de trouver *On ne badine pas avec l'amour* supportable.

Pourquoi Régis Santon, qui est un garçon doué et actif, qui a fait de ses deux petites caves du *Théâtre Essaion* l'un des endroits de Paris où, un mois dans l'autre, on peut voir du bon théâtre, pourquoi Régis Santon a-t-il monté cette pièce bavasseuse ?

Sans doute parce que sa femme, l'excellente actrice Marie-France Santon, rêvait, à son tour, de jouer Camille. Mais cette comédienne a un caractère, un ton, qui contredisent si ouvertement le personnage qu'on songe à ces illustrations du conte de Perrault où les oreilles noires *du loup sont mal cachées* par le bonnet de dentelles de la grand-mère.

A part ça, on s'agite beaucoup, on boit du vin, on dévore des pièces de gibier, on galope sur des ânes, on danse à qui mieux mieux, on hurle le texte à tue-tête, et, puisque cette pièce profondément *réactionnaire est jouée* à Aubervilliers, on entonne, au baisser de rideau, *la Carmagnole*. Régis Santon a des moyens, mais il lui arrive d'être un peu brouillon.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Commune, Aubervilliers, 20 h. 30.

« Les Bacchantes » par la Comédie-Française

Le tonnerre gronde, une flèche *de lumière traverse la nuit*, éclate. Le jour se lève sur des gradins en demi-cercle, vestiges d'un « film-peplum » en noir et blanc. Des sauvageonnes ébouriffées, *en haillons échancrés* et bijoux barbares, répètent plusieurs versions de la fête tzigane pour un remake de *Bons baisers de Russie*. La musique est tirée d'un « western-spaghetti ». Pendant ce temps, Francis Huster essaie de *jouer* une tragédie d'Euripide, *les Bacchantes*, mais c'est un sergent de la légion déguisé avec des collants tricotés qui lui donne la réplique. A la fin, il sera déchiqueté et Catherine Samie brandira sa tête en hurlant.

Il ne semble pourtant pas qu'il s'agisse d'une parodie. Catherine Samie parvient à faire écouter le long monologue d'Agavé, à faire oublier la tête de musée Grévin *qui l'encombre*. Francis Huster, étrange éphèbe fondant, ondulant comme un Christ en promenade sur les eaux, impose la force d'une cruauté non humaine et le *charme d'une douceur hyp*notique. Dans quels maléfices se sont perdus l'adaptateur, le scénographe et le metteur en scène ?

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h. 30.

Petites nouvelles

■ « La Communion solennelle », de René Féret, est le premier film primé par la Fondation Philip Morris pour le cinéma. Le prix est constitué par une participation de 150 000 F à la publicité, pour Paris *et la province.*

La Fondation a été créée pour *encourager* la connaissance du cinéma. Chaque année elle attribuera des bourses destinées à aider toutes les catégories de professionnels ; elle organisera et prendra en charge (en tout ou en partie) des manifestations ponctuelles et des opérations de lancement et de promotion.

■ *Une représentation supplémentaire* de « Quatre à quatre », de Michel Garneau, dans la mise en scène de Gabriel Garran, destinée aux artistes du spectacle, est donnée *le samedi 30 avril, à 16 heures*, salle Gémier.

Cinéma

« Carrie », de Brian De Palma

Aux enfants diaboliques qui, depuis l'Exorciste, fréquentent de plus en plus souvent les *nurseries* hollywoodiennes succède aujourd'hui une jeune fille en fleur non moins redoutable : Carrie, l'héroïne du nouveau film de Brian De Palma.

Parce qu'elle joue mal au volley-ball et qu'elle n'a pas de petit ami, *parce qu'elle est timide et se croit* laide, Carrie est le souffre-douleur *de ses camarades de collège*. A l'origine des complexes de Carrie, l'influence de sa mère, une dévote fanatique qui vit et la fait vivre dans la crainte du Seigneur, l'obsession du péché et la haine des « choses de la chair ». L'éducation sexuelle de Carrie a été si négligée que le jour où, sous la douche, elle devient femme, *elle est saisie de* panique à la vue de l'eau teintée *de sang qui coule sur son corps.*

De cet incident va naître une série de catastrophes qui toutes se dérouleront sous le signe du sang. C'est *un baquet* de sang (le sang d'un cochon égorgé) que ses camarades déverseront sur la tête de Carrie, au cours d'un bal dont elle se croyait innocemment la reine. C'est dans un bain de sang que périra sa mère. Et c'est sous la forme d'un bras ensanglanté sortant d'un tombeau qu'elle-même, plus *tard, hantera la mémoire* d'une de ses condisciples.

Aux frissons que provoque tout ce sang répandu, Brian De Palma *ajoute le mystère des pouvoirs* occultes. Carrie la persécutée possède, *en effet, un don étrange.* Sous le coup de certaines émotions, son inconscient libère des forces qui lui permettent de déplacer des objets à distance. Que sa mère la réprimande, et voilà des portes qui claquent, les verres qui se brisent, les miroirs qui s'effondrent. Le jour *où Carrie, au bal, est victime de* la cruauté de ses amies, quand le *sang du baquet répandu sur elle* la transforme devant les invités en vision de cauchemar, son pouvoir se déchaîne et la salle de danse n'est bientôt plus qu'un brasier où périssent tous ceux qui lui ont voulu du mal. Quelques heures plus *tard, ce même pouvoir fera voler* des couteaux de cuisine qui transperceront sa mère.

Brian De Palma est-il le successeur d'Hitchcock ? *Certains l'affirment* et lui-même le proclame. En fait, beaucoup *plus que* d'Hitchcock, dont il n'a ni la finesse ni l'humour, c'est de Roger Corman, l'adaptateur d'Edgar Poe, qu'il se rapproche dans ce film. Son sens de l'image-choc et du coup de théâtre, son habileté à distiller l'angoisse ou à faire résonner les grandes orgues de l'épouvante, ne sont pas discutables. Malheureusement, des concessions et des complaisances de toute sorte *(elles apparaissent dès la scène de* la douche) sont le prix de cette *efficacité. De Palma est un virtuose* qui joue avec nos nerfs. Mais ce *virtuose est trop roublard pour être* convaincant. De l'horreur qu'il impose et orchestre avec fracas, il ne sait faire qu'un spectacle dont la violence apocalyptique finit par nous lasser.

Cheveux blonds et regard apeuré, Sissy Spacek se révèle excellente comédienne, sincère et pathétique en adolescente traquée, terrifiante à souhait sous son aspect de Némésis sanglante et d'ange exterminateur.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Saint-Germain-Huchette (v.o.) ; Gaumont-Ambassade, Berlitz, Gaumont-Sud, Cambronne, Gaumont-*Gambetta*, *Montparnasse* - Pathé, Victor-Hugo (v.f.).

En bref

Cinéma

● **ORLÉANS TROISIÈME.**

Le carré Saint-Vincent, à Orléans, vient, pour la troisième année, de mobiliser pendant huit jours sa grande salle de mille places, deux salles de deux cent soixante places, avec possibilité de projection vidéo. Cette manifestation, animée par Janine Bazin et patronnée par l'association Art et Essai, n'a pas cherché à rivaliser avec un « vrai » festival tel qu'essaient d'en créer de nombreuses villes de province. Quinze mille spectateurs sont venus confirmer son succès.

Comme les années passées, et par sa composition — des cinéastes, parmi lesquels Helma Sanders *(Sous les pavés, la plage)*, Francis Reusser *(le Grand Soir*, — le jury était représentatif d'un certain cinéma. *Jeanne Dielman*, de Chantal Akerman, fut ainsi couronné. De son côté, le public, qui chaque jour déposait son bulletin de vote, a désigné *la Spirale*.

Des classiques de John Ford, Roberto Rossellini, Marcel Ophüls, Frank Capra, William Wyler, étaient au programme, à côté de films inédits de Barney Platt-Mills *(Private Road)*, Naceur Ktari *(les Ambassadeurs)*. Les projections vidéo permettaient de revoir des émissions de la série « Cinéastes de notre temps », notamment *les portraits* de John Ford et de Busby Berkeley.

Les Journées d'Orléans ont surtout prouvé qu'il existait dans cette ville et alentour un large public, curieux d'un autre cinéma, et qui ne trouve pas satisfaction dans la programmation offerte par les circuits en place. — L. M.

● **OH ! SERAFINA !** — *Elysées-Lincoln, Quintette, 14-Juillet-Parnasse (v.o.), Omnia, Saint-Lazare-Pasquier (v.f.).*

Comme dans *la Bambina* (1974), Alberto Lattuada exalte, dans ce film tiré d'un roman de Giuseppe Berto, l'innocence opposée à la corruption *d'un monde matérialiste*, la recherche de l'amour fou. Augusto, un jeune *industriel qui refuse de moderniser* l'entreprise familiale et qui est l'ami des oiseaux à la manière de François d'Assise, est, à la demande de sa *femme*, interné dans une clinique psychiatrique. Là, il fait la connaissance de Serafina, considérée comme folle parce qu'elle a refusé, avec véhémence et violence, la réussite bourgeoise. Etres de la même race, ils vont s'aimer de toutes leurs forces.

A partir d'une satire acerbe, Lattuada passe des scènes de comédie caricaturale à une sorte de divagation lyrique, de l'univers des gens normaux et moralement affreux à l'univers clos de la folie où Augusto et Serafina, amants idéalistes, sont entourés *d'individus hallucinés, de* l'érotisme pervers à l'érotisme libérateur. *Les acteurs Renato Pozetto* et Dalila di Lazzaro (elle a de magnifiques yeux bleu-mauve) forment un curieux couple. Des contrastes naît une *fable* désinvolte, qui se dit « écologique », en fait vaguement panthéiste, avec quelques beaux moments .

JACQUES SICLIER.

Expositions

● **LE MUSÉE EN AFFICHES.**

Mi-avril a commencé dans soixante-dix villes de France une campagne d'affichage d'un type particulier. Il s'agit, en effet, de la promotion de chefs-d'œuvre de musées, de sept peintures du dix-neuvième siècle qui « *évoquent l'évolution de la sensibilité moderne* ». *L'Odalisque* d'Ingres, *la Liberté guidant le peuple* de Delacroix, *l'Olympia* de Manet, *les Joueurs de cartes* de Cézanne, *l'Aréarea* de Gauguin, *les Chaumes de Cordeville* de Van Gogh, *la Grande Jatte* de Seurat, au format normalisé *de 4 mètres sur 3, devraient faire dix* mille affiches qui seront apposées *en un an à la place de votre publi*cité préférée.

L'opération, qui s'intitule « Le musée dans la rue », est cosignée par Inaltera et l'Académie nationale des arts de la rue.

La société de papiers peints Inaltera entend ainsi « *allier l'efficacité publicitaire et la recherche d'utilité collective* », et « *offrir tout simplement, sans esprit prétendument éducatif, un peu de beauté dans la rue* ».

L'Académie nationale des arts de la rue, que préside M. André Parinaud, a été créée en novembre 1975. Chaque mois ses membres se réunissent au pied de *la Fée Electricité* de Dufy, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, pour réfléchir aux possibilités de « *promouvoir le beau, le bien et le vrai au sein de la cité* » (c'est une académie). *Une* entreprise assurément pavée de bonnes intentions.

G. B.

Théâtre

● « **FARRELOIK** ». — **Théâtre Essaion, 21 h.**

Jean-Paul Farré, connu pour ses numéros de clown musical, et qui avait fait une composition très curieuse de *Barbe-Bleue* dans la *pièce de Bisson, est un acteur aigu*, précis. Imposant un climat de cau*chemar gai.*

Il est l'époux, sans doute pas *facile à supporter* chaque jour, mais nous n'en savons rien, de Stéphanie *Loïk, actrice aiguë, précise, impo*sant un climat de gaieté cauchemardesque.

Prenant pour prétexte trois pièces en un *acte de Feydeau*, qui ne sont pas d'une extrême finesse, le ménage *Farré-Loïk s'envole pendant* deux heures polochons et gros mots à la figure, fait voler caleçons et gibus, sous la conduite de Jean-Christian Grinevald, dont on sait qu'il n'y va pas, question guignol, du dos de la cuiller.

On peut aimer. — M. C.

Musique

JAZZ A LA ROCHELLE

(Suite de la première page.)

Plusieurs organismes, d'abord, se sont entendus pour que l'opération « Jazz à La Rochelle » ait le maximum d'efficacité : la Maison de la culture, que dirige Bernard Mounier, et sur laquelle veille Michel Crépeau, en tant que maire, premier animateur et ultime responsable de tout ce qui a lieu, puisque représentant élu des citoyens ; le CIRMAR (Centre international de recherche musicale et d'animation régionale) qu'anime le bien nommé Le Chapelain à l'Abbaye-aux-Dames, à Saintes ; Radio-France, sous la forme spécifique de France-Musique qui devait effectuer là sa première sortie de l'année en province.

Cette coordination de forces mérite d'être méditée. « Jazz à La Rochelle », comme ce devrait être fréquent, a impliqué des structures locales, régionales, nationales qui ont, les unes et les autres, vocation de conjuguer leurs efforts sans se soucier de rentabilité mercantile, sans jamais considérer l'art, la musique, comme simple marchandise. Le conseil municipal de La Rochelle, qui consacre 4 % de son budget à la culture — il l'a multiplié par huit en quatre ans — a la préoccupation non seulement d'aider des maisons de quartier et leurs animateurs permanents, mais de rester en contact avec les autres communes du département que visite et assiste (surtout quand elles sont de petite dimension) le CIRMAR, association privée sans but lucratif. Chacune de ces instances tend à se tourner vers l'autre et ce n'est pas France-Musique qui éprouve une réticence à les joindre. Jacqueline Baudrier rappelait, le 29 mars, lors de la présentation de « Jazz à La Rochelle », l'habitude de cette chaîne à sortir de soi, et Louis Dandrel a dit clairement qu'il « rêve de mettre Strasbourg dans les Landes et les Charentes sur les bords du Rhône ». Pour les Charentes (Maritimes), c'est fait.

* * *

Les événements qu'ont suscités ces « corps constitués », ces « services », ne se sont pas réduits à trois soirées de concert (les 15, 22, 23 avril). Ils ont consisté en animation de salles du Conservatoire, de maisons de jeunes, de lycées, d'I.U.T., de groupes scolaires ; en ateliers pour amateurs, semi-professionnels, ou professionnels ; en exercices d'improvisation instrumentale individuelle ou collective ; en écoutes et analyses ; en apprentissages techniques des mélodies et des rythmes ; en séances de cinéma (les 13, 14, 19 et 21 avril) ; en expositions de photos ; en journal vidéo quotidien résumant par l'image les moments forts d'une journée ; en quarante-cinq heures d'émissions de France-Musique réalisées en public et sur place, au nombre desquelles il faut compter le « Jazz Club » exceptionnel d'Olivier Bernager qui, chaque soir, de 20 heures à 1 heure du matin, mit en rapport l'équipe de « Jazz Time », « Jazz Classique », « Jazz Forum », « Jazz s'il vous plaît » avec les habitués de la Maison de la culture. Philippe Caloni était à La Rochelle aussi, pour ses magazines, ainsi que les présentateurs d'« Ecoute » qui recueillaient et répercutaient l'écho des activités rochelaises.

L'intention, évidente, était de solliciter, d'appeler, de requérir une audience participante, de rompre avec les routines de la « consommation passive », de s'adresser aux jeunes mais pas uniquement à eux (« 30 %, déjà, des huit mille adhérents de la Maison de La Rochelle sont des gens du second et du troisième âge, *dit M. Bernard Mounier). Le but visé était encore de ne pas couper le temps du jeu du temps du travail, et de ne pas tenir l'école à l'écart de l'entreprise. La plupart des musiciens réunis à La Rochelle : Martial Solal, Barre Phillips, Jean Courtioux, Steve Lacy, Kent Carter, Olivier Johnson, la plupart des ensembles : le Cohelmec, le Dolphin, l'X'tet, le Quartet, sont allés dans les écoles pour y apporter le jazz, pour le faire connaître et comprendre, pour éveiller en sa faveur, éventuellement, des adeptes.*

* * *

Nous n'avons pas assisté à toutes les expériences scolaires. Nous en citerons une, parmi d'autres, tentée par Jean-Pierre Debardat, musicien de talent et commentateur avisé qui vint avec le Dolphin Orchestra dans un cours moyen de l'agglomération de Laleu. Au tableau, des notes écrites selon les signes conventionnels utilisés par les praticiens, les hommes de métier : F.D.C. Bb.G (fa, ré, do, si bémol, sol), mais exprimées aussi par des couleurs pour l'intelligence des enfants : bleu, vert, jaune, mauve, rouge. Au tableau, encore, des accords : V₇, IV₇, I₇ (septième de dominante, sous-dominante sept, tonique sept, selon les expressions techniques, le dernier accord ayant été choisi en référence manifeste au mode de blues), mais représentés pour l'entendement des élèves par des nuances : olive, citron, grenat. Au tableau enfin, deux termes : binaire, ternaire, le premier rythme étant figuré par un carré, à cause, sans doute, de son côté anguleux et, aujourd'hui, un peu militaresque, le second par un cercle. La leçon commence. Le saxophone joue une note. Les enfants crient « rouge », à peu près tous. Le batteur frappe un rythme, la classe hurle : « carré ! » Le guitariste émet un accord. Le collectif, là, se divise : la difficulté s'accroît, la réponse suppose une sensibilisation, une imprégnation, une éducation prolongée. Seuls Philippe et Isabelle réussissent, deux ou trois fois, dans une double classe de quarante individus. Ne soyons pas naïfs : l'expérience, pour être profitable, doit avoir une suite. Celle-ci n'est d'ailleurs pas exclue. L'intention, évidente, était de

Le Dolphin a procédé selon une remarquable pédagogie, contre les illusions spontanéistes, contre le leurre d'une nature humaine « habitée », contre l'illusion d'une liberté sans cadre d'actualisation ou champ déterminé d'exercice. Que signifierait, d'ailleurs, cette « inégalité devant la culture », *dont on parle avec raison, si la culture n'était pas distribuable et recevable, si le savoir n'était pas, par essence, ce qui s'assimile de façon active, certes, mais qui, également par essence, se transmet.*

* * *

Art Blakey et les Messengers ont joué devant trois mille personnes le samedi 23, soir de clôture, sous un chapiteau immense dressé tout exprès, avec la même joie que Bernard Lubat le samedi précédent, sur le port, ou que les orchestres du coin, dans les rues piétonnes et sous les portes cochères, tant il est vrai que les lieux n'ont qu'une influence négligeable sur le comportement des hommes quand la musique est voulue par ceux qui la font et attendue par ceux qui l'écoutent. Au total, 16 900 personnes auront été touchées en dix jours par le jazz. Est-ce fini ? On ne peut pas dire qu'à La Rochelle les lampions vont s'éteindre. La Maison de la culture et le CIRMAR continuent d'exister. Ils ont tout crédit et toute capacité pour montrer qu'en France tous les bons becs ne sont pas de Paris.

LUCIEN MALSON.

Une rencontre du parti socialiste

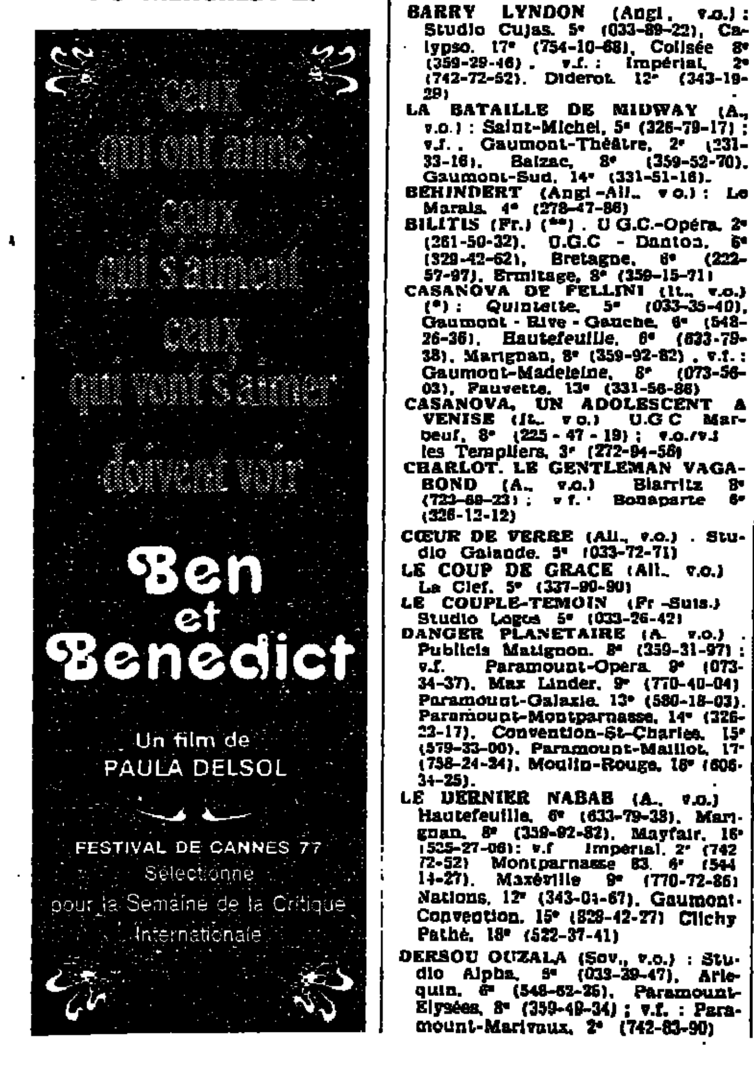
Les rencontres sur « les musiques » organisées par le secrétariat à l'action culturelle du P.S. se sont tenues à La Rochelle quand s'achevait le festival de jazz, mais plutôt dans un contexte sportif qu'artistique : beaucoup d'animateurs locaux et fort peu de compositeurs parisiens — au total, moins d'une centaine de personnes, semble-t-il, — se sont en effet réunis pendant deux jours en séances plénières ou en « tables rondes », dans une sympathique maison de quartier située en face du stade. Et les éclats des supporters du quinze de Biarritz couvraient un peu, dimanche en fin d'après-midi, l'exposé des trois rapporteurs, respectivement invités à conclure, après cinq heures environ de travaux, sur « les finalités de l'enseignement musical », *sur* « la création et les publics » *et sur* « les aspects économiques. »

Rendant compte des vœux émis par la première « table ronde », Robert Girolani s'est exprimé en faveur d'un enseignement musical démocratisé et de haut niveau, réintégré dans l'enseignement général, différencié selon l'âge et les dons et adapté au recyclage des adultes dans un système élargi d'éducation permanente. Trois cycles ont été proposés : un tronc d'études commun consacré pour un tiers à l'éducation artistique et pour un dixième à une spécialité (la musique, par exemple, enseignée en ateliers), débouchant sur un cycle polytechnique (avec la musique comme matière à option) et suivi d'un cycle professionnel.

Réformistes, également — et présentées comme telles — les propositions sur les aspects économiques (rapporteur : Lucien Malson) se signalaient surtout par une attaque vigoureuse contre le « système censitaire » en vigueur à la SACEM.

Il manquait, à la « table ronde » sur la création, la présence... des créateurs. Coauteurs du rapport introductif, Luc Ferrari, Antoine Duhamel et Philippe Manoury représentaient en effet un courant trop particulier dans la production d'aujourd'hui pour pouvoir parler autrement qu'en leur nom propre. Leurs propositions (fondation, notamment, d'un anti-IRCAM, d'un bureau d'étude et de production équivalant au Centre national du cinéma, d'un atelier de réalisations audiovisuelles) n'ont rencontré ni opposition ni soutien notables.

Comparés aux affrontements des hommes de théâtre de toutes tendances, naguère réunis à Lille au cours de rencontres similaires (le Monde du 26 octobre), ces paisibles discussions sur la musique confirment, comme cela était apparu en mai 1968, la division et l'indifférence politique de la majorité des compositeurs. — A. R.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Otello.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Chants classiques de l'Inde, M. Ray Chaudhuri.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Deuxième atelier ordinateur, L. Jalsky, soprano.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Norma (film).

Les autres salles

Athénée, 21 h. : Equus.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P et M. Jolivet.
Centre culturel du XVII[e], 21 h. : Grivoisons, ou comment l'esprit vient aux filles.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing
Coupe-Chou, 20 h. 30 : L'Impromptu du Palais Royal.
Daounou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de F. Lemaire.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Théâtre Campagne Première, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express ; salle II, 21 h. : Feydeau Farreloik.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre de la Rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.

Les théâtres de banlieue

Ivry, salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Vincennes, Maison de la culture, 20 h. 30 : le Nid.

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

La danse

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 25 avril

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Boby Lapointe ; 22 h. 30 : J.-M. Thibault ; II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Le Fanal-aux-Halles, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Sélénite I, 22 h. : Côté cour, coté en Bourse.

Les concerts

Plateau Beaubourg, 18 h. 30 : Noucha Kogan, violon (Bach, Albeniz, Fauré, Enesco)
Salle Pleyel, 20 h. 30 : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone (Albinoni, Vivaldi, Rossini, Mozart).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Grand Auditorium : Orchestre national, dir. I. Malec (Bussotti, Boucourechliev, Xenakis) : Entrée de jeu (Schumann).
Théâtre de l'Athénée, 18 h. 30 : Quatuor à cordes de Moscou (Borodine, Stravinski, Chostakovitch).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. J. Fournet (le Roi David, de Honegger)
Salle Cortot, 20 h. 45 : L. Serbescu, piano (Enesco, Bruzolowicz, Koering, Hrisanide, Ratiu, Beethoven).
Salle Rossini, 20 h. 45 : H. Metcalfe, piano (Chopin, Debussy, Fauré, Daveluy).
Théâtre 13 : 20 h. 45 : Luth et chant (Dowland, Cutting, Guedron).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Intégrale des quatuors avec flûte, de Mozart.

Jazz, pop', folk, rock

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : P. Vassiliu.
Cergy, grand amphithéâtre de l'ESSEC, 20 h. 30 : Randy Weston.
American Center, 21 h. : Musique de la Louisiane, les Balfa.
Théâtre Mouffetard, 21 h. : Musique iranienne.
Vieille-Grille, 20 h. 30 : Morange et Fertier ; 21 h. 45 : F. Tusques ; 23 h. : H. Texier.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : Relâche.

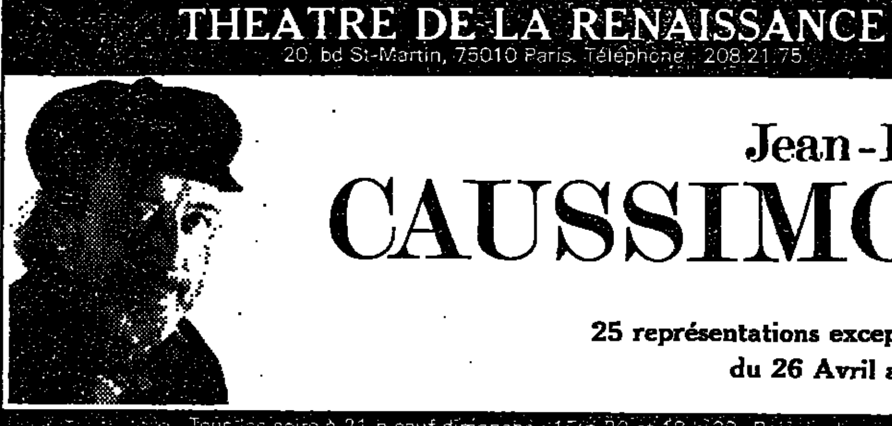
Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5[e] (633-08-40)
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2[e] (236-55-54), Normandie, 8[e] (359-41-18), Helder, 9[e] (770-11-24), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Miramar, 14[e] (326-41-02), Mistral, 14[e] (539-52-43), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08), Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02)
AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU (Jap., v. créole) : Haussmann, 9[e] (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9[e]
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98)
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5[e] (033-89-22), Calypso, 17[e] (754-10-68), Colisée, 8[e] (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52), Diderot, 12[e] (343-19-29)
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2[e] (231-33-16), Balzac, 8[e] (359-52-70), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16).
BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86)
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62), Bretagne, 6[e] (222-57-97), Ermitage, 8[e] (359-15-71)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5[e] (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6[e] (548-26-36), Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8[e] (073-56-03), Fauvette, 13[e] (331-56-86)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19) ; v.o./v.f. : les Templiers, 3[e] (272-94-56)
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte, 6[e] (326-12-12)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (033-72-71)
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90)
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5[e] (033-26-42)
DANGER PLANETAIRE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Max Linder, 9[e] (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17), Convention-St-Charles, 15[e] (579-33-00), Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24), Moulin-Rouge, 18[e] (606-34-25).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Marignan, 8[e] (359-92-82), Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), Maxéville, 9[e] (770-72-86), Nations, 12[e] (343-04-67), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5[e] (033-39-47), Arlequin, 6[e] (548-62-25), Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90)
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19), Palais des Arts, 3[e] (272-62-98), Calypso, 17[e] (754-10-68)
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99)
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2[e] (508-11-69), U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03), Mistral, 14[e] (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17), Secrétan, 19[e] (206-71-33), Passy, 16[e] (288-62-34)
DROLES DE ZÈBRES (Fr.) : Omnia, 2[e] (233-39-36), Montréal-Club, 18[e] (607-16-21)
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42) du lun. au ven., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86)
LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8[e] (225-67-29)
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), Balzac, 8[e] (359-52-70), Marignan, 8[e] (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8[e] (073-56-03), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Caravelle, 18[e] (387-50-70).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62), Normandie, 8[e] (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32), Rex, 2[e] (236-83-93), Liberté, 12[e] (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13[e] (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02), Magic-Convention, 15[e] (828-20-64), Murat, 16[e] (288-99-75), Secrétan, 19[e] (206-71-33)
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18)
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (F.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19)
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86), Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) sauf mardi soir.
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7[e] (705-12-15) à 13 h. 30
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98), Quintette, 5[e] (033-35-40), Studio Raspail, 14[e] (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14[e] (542-67-42), Athéna, 12[e] (343-07-48)
1900 (deuxième partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3[e] (272-94-56)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5[e] (337-90-90)
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5[e] (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23), Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17), Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24)
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5[e] (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11[e] (387-90-81)
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5[e] (033-50-91)
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62), Luxembourg, 6[e] (633-97-77), Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6[e] (222-57-97), P.L.M.-St-Jacques, 14[e] (589-68-42)
PAROLE D'HOMME (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Français, 9[e] (770-33-88), Ternes, 17[e] (380-10-41)
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8[e] (359-29-46)
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : Bilboquet, 6[e] (222-87-23).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.) v.o. : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81)
PIEDRA LIBRE (Arg.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08), La Pagode, 7[e] (705-12-15), Biarritz, 8[e] (723-69-23)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : St-Germain-Village, 5[e] (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2[e] (742-82-54), Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27), Athéna, 12[e] (343-07-48)
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5[e] (326-84-65), Dragon, 6[e] (548-54-74), Colisée, 8[e] (359-29-46) ; v.f. : Français, 9[e] (770-33-88), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37)
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts (326-48-18)
SEBASTIANE (Ang., v. lat.) (**) : Marotte, 2[e] (233-32-79), Racine, 6[e] (633-43-71).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Lord-Byron (225-04-22).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2[e] (073-97-52), Luxembourg, 6[e] (633-97-77), Elysées-Point Show, 8[e] (225-67-29)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8[e] (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9[e] (770-01-90), Liberté, 12[e] (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13[e] (331-06-19), Mistral, 14[e] (539-52-43), Grand-Pavois, 15[e] (531-44-58), Murat, 16[e] (288-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

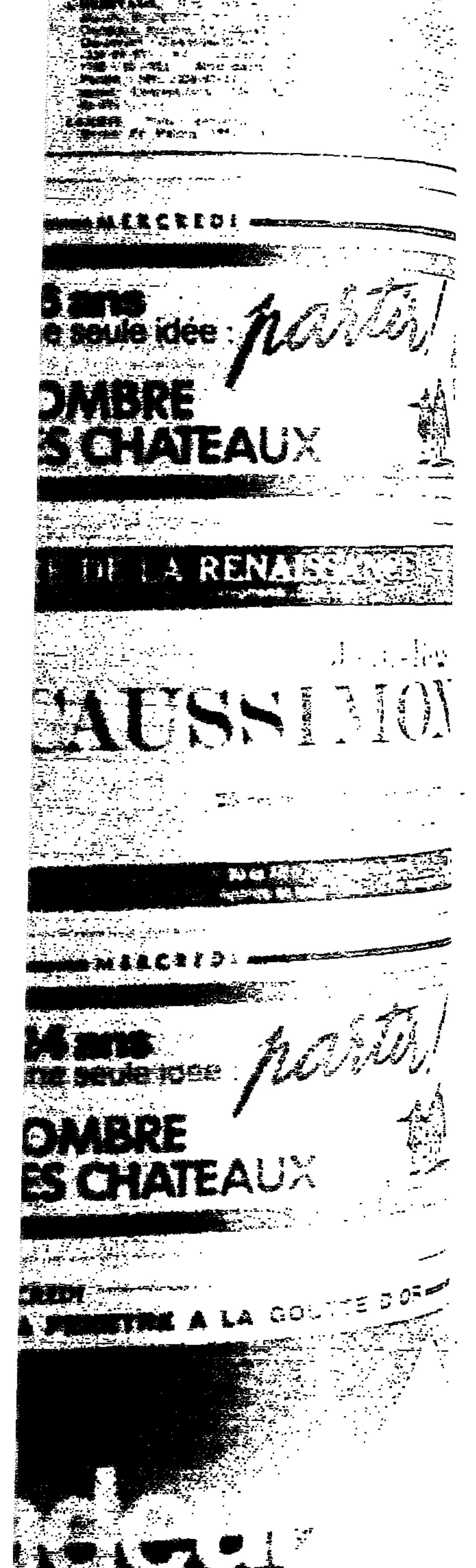
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX, films français de J.-M. Carré, P. Haudiquet, P. Pilard et G. Auer : la Clef, 5[e] (337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE, film canadien de Gilles Carle : studio Médicis, 5[e] (633-25-97)
LE REGARD, film français de Marcel Hanoun : le Seine, 5[e] (325-95-99)
LE DIABLE DANS LA BOITE, film français de Pierre Lary : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27), Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; France-Elysées, 8[e] (723-71-11), Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83), Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Nation, 12[e] (343-04-67), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41)
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON, film américain de Milton Moses Ginsberg ; v.o. : Action Christine, 6[e] (325-85-78) ; v.f. : Haussmann, 9[e] (770-47-55)
OH ! SERAFINA, film italien d'Alberto Lattuada (*) ; v.o. : Quintette, 5[e] (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2[e] (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43)
L'HERITAGE, film italien de Mauro Bolognini ; v.o. : Saint-Germain Studio, 5[e] (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).
CARRIE, film américain de Brian de Palma (**) ; v.o. : Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-87-59), Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Victor Hugo, 16[e] (727-49-75), Wepler, 18[e] (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74)
JULIE POT DE COLLE, film français de Philippe de Broca : Rex, 2[e] (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62), Biarritz, 8[e] (723-69-23), George V, 8[e] (225-41-46), Caméo, 9[e] (770-20-89), Liberté, 12[e] (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13[e] (331-06-79), Miramar, 14[e] (326-41-02), Mistral, 14[e] (539-52-43), Magic-Convention, 15[e] (828-42-27), Murat, 16[e] (288-99-75), Images, 18[e] (522-47-94).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS, film américain de James Fargo (**) ; v.o. : Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12), Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93), Rotonde, 6[e] (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13[e] (313-06-19), Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00), Napoléon, 17[e] (380-41-46)
TOUCHE PAS A MON GAZON, film américain de Ted Kotcheff ; v.o. : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08), Mercury, 8[e] (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2[e] (508-11-69), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17), Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00), Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25)











SPECTACLES

UN TUEUR DANS LA FOULE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

BUBU DE MONTPARNASSE (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp., Perm. S. et D.

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf ma.).

JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

LE LAUREAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

MASH (A., v.o.) : *Actua Champo, 5e* (033-51-60).

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.

NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (Fr.) (ex. : la Victoire en chantant) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare Pasquier (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.), La Royale, 8e (265-82-66).

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOLF ? (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

SACCO ET VANZETTI (Fr.-It.) : Club, 9e (770-81-47).

SATYRICON (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (328-99-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LA VALLEE DU BONHEUR (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31)

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 15.

AU NOM DU PROGRES (Les fourneaux débordent ; Alsace-Bretagne, même combat) : Palais des Arts, 2e (272-62-98), à 12 h

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h

THE CONVERSATION (A., v.o.) : Le Seine, 5e, V. à 24 h.

DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LE COMPORTEMENT DES MARGUERITES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 26 à 21 h.

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 21 h 45 : Tourelles, 20e, le 26 à 21 h.

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf dim.).

EASY RIDER (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e, à 13 h.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o. : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam. et dim.).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h 20 (sauf dim.).

JE, TU, IL, ELLE (A., v.o.) : Le Seine, (5e), à 12 h. 15 (sauf dimanche).

LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), à 12 h. (sauf dim.).

LOLA (Fr.) : Palais des Arts, 2e, à 12 h. (sauf dim.).

MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 24 h. (sauf D., L., Ma.).

MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité internationale, le 25 à 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h. : Boîte à Films, 17e, à 17 h. 30

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e, V., S. à 0 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Boîte à Films, 17e, à 22 h. 30.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LA RUEE VERS L'OR (A.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

SANTHALA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h et 13 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e, à 20 h 30

THE ROCKY PICTURE SHOW (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

CINEMA TUNISIEN (v.o.), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Sous la pluie de l'automne.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 18 h. 30 : Macadam Cow-Boy ; Vend., S., à 23 h. 45 : Chiens de paille.

FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : Fellini-Roma ; 14 h 30 : les Clowns ; 16 h. : Amarcord ; 18 h. : Huit et demi : 20 h. 30 : Satyricon ; 22 h. 30 : les Nuits de Cabiria.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Roberta. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Roberta ; Action Christine, 6e (325-85-89) : Banana Split.

SEMAINE HOMOSEXUELLE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 14 h., 18 h. : l'Escalier ; 16 h., 20 h. : Pink Narcissus. — Petite salle (v.o.) : Corner of the Circle.

CINQ GRANDS MANKIEWICZ (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Eve.

ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h 30 : Butch Cassidy et le Kid ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 19 h. 45 : Jeremiah Johnson.

BEATLES POP (v.o.), Boîte à Films, 17e, 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Let it be.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Jacques Attali dans la caravane

Jacques Attali aura beau faire, il aura beau écrire sur la musique ou disserter sur le retour de la barbarie, il échappera difficilement à son étiquette de « conseiller économique » de M. François Mitterrand, c'est-à-dire, selon l'image à laquelle ont voulu le réduire ses deux contradicteurs, André Glucksman et Guy Lardreau, dans l'émission « l'Homme en question », dimanche soir 24 avril, sur FR 3, de « futur » ou « possible » ministre des finances d'un gouvernement de gauche.

Il n'a pas suffi à Jacques Attali de revendiquer le droit à la liberté de l'intellectuel, de dire non au « monde du spectacle » *et de l'* « anecdote », *de refuser d'être limité à la* « dimension politique » *: ses interlocuteurs n'ont accepté de reconnaître en lui qu'un porte-parole du parti socialiste.*

Dès lors, puisque Jacques Attali est « dans la caravane », *et qu'il n'est pas décidé à la quitter, le débat — permanent entre les gauchistes et les partisans du programme commun — a porté sur les rapports des intellectuels et du pouvoir.*

André Glucksman : « Vous êtes dans cette caravane qui va vers le capitalisme d'Etat. » *Guy Lardreau :* « En somme, vous vous placez du côté du manche ? » *Jacques Attali :* « Il faut être dedans. Il faut contrôler l'appareil d'Etat. Nier le pouvoir, c'est ouvrir tout droit la porte aux dictatures. »

Un exemple. « Vous pouvez aujourd'hui, *dit Glucksman*, briser le monopole de la radio, encourager le développement des radios de quartier, pourquoi ne le faites-vous pas ? » *Réponse d'Attali :* « Il ne faut pas donner le micro, sous prétexte de le donner au peuple, à des radios publicitaires. » « Raisonnement paresseux. » « Raisonnement lucide. » « Vous êtes un petit chef. » « Vous ne feriez que renforcer le pouvoir de la marchandise. »

« Mitterrand, pendant la guerre d'Algérie, était dans la caravane : il a crié Algérie française. Sartre, qui aboyait en dehors, a contribué à la résistance. »

Controverse classique qui laisse apparaître cependant un point d'accord implicite : l'idée que les intellectuels — « dedans » *ou* « dehors » — *sont les garants des libertés. Classique illusion d'intellectuels.*

THOMAS FERENCZI.

Au cours du journal télévisé de TF 1

UNE BANDE SONORE PIRATE S'ÉLÈVE CONTRE LA CENSURE

Au cours du journal télévisé de *TF 1, samedi soir 23 avril*, le commentaire d'un reportage sur le permis de chasse a été interrompu pendant une quinzaine de secondes par une bande sonore dénonçant la censure à la radio et à la télévision. « *Je suis Jean Montaldo*, disait la voix. *Mon livre sur les finances du parti communiste est interdit à la radio et à la télévision. M. Marchais ne proteste pas. Moi, oui ! Elevez-vous avec moi contre la censure. M. Jean-Louis Guillaud, directeur de TF 1, bonsoir et bonne nuit.* »

M. Jean Montaldo, journaliste et écrivain, a confirmé dimanche qu'il était bien l'auteur de cette émission pirate. *Il a indiqué au* micro de R.T.L. qu'il s'était emparé, rue Cognacq-Jay, de la bande originale peu de temps avant l'heure du journal, qu'il l'avait coupée en son milieu pour y ajouter sa propre bande, au moyen d'un rouleau adhésif (opération effectuée dans les toilettes *du studio) et qu'il l'avait ensuite* remise en place, sans aucune complicité.

Jean-Claude Bourret, *présentateur du journal, a déclaré* dimanche soir que TF 1 allait engager une action en justice.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 25 AVRIL

— *Marie Cardinal*, romancière, s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 26 AVRIL

— Marcel Paganelli reçoit *M. Jacques Médecin*, secrétaire d'Etat au tourisme, à l' « Essentiel sur l'essentiel », de R.-M.-C. à 13 h. 15.

— *Le Mouvement des démocrates* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *De la Diaspora à Israël*, avec MM. *Nahum Goldmann*, président du Congrès juif mondial, et *Léo Hamon*, ancien ministre, est le thème de l'émission « Dialogues » de *France-Culture*, à 20 heures.

LUNDI 25 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM (L'avenir du futur) : LE JOUR DU DAUPHIN, de M. Nichols (1973) avec G. C. Scott, T. Van Devere, P. Sorvino.

En Floride, un couple de savants apprend à parler à deux dauphins, dont les politiciens veulent se servir pour assassiner le président des Etats-Unis.

De belles séquences avec des animaux surprenants dans un récit d'aventures rocambolesques inspiré d'un roman de Robert Merle.

Vers 22 h., Débat : L'intelligence animale en l'an 2000 :

Autour de l'écrivain François Nourissier, les professeurs Rémy Chauvin, René-Guy Busnel et M. Jean-Jacques Petter, sous-directeur au Muséum d'histoire naturelle.

23 h. 15 : Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, prés. Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55, Documentaire : La justice, de J. Bredin et J. Lang, réal. S. Moati :

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, par Ph. Bouvard (Le spiritisme).

M. Robert Amadou s'oppose au pasteur André Dumas.

23 h. 30 : Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 FILM (Cinéma public) : OASIS, d'Y. Allégret (1954), avec M. Morgan, P. Brasseur, C. Borgers, U. Beiger, G. Aslan, Florelle (rediffusion).

Un aventurier qui pratique la contrebande de l'or dans le Sud marocain est pris entre deux femmes chargées de l'espionner, et dont l'une est tombée amoureuse de lui.

D'après Joseph Kessel, aventures et amours cosmopolites. Le scénario est mal construit, la mise en scène n'utilise le Cinémascope que pour mettre en valeur les paysages du Maroc.

22 h. 05 : Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Opéra du Cameroun : le Transcamerounais. Réalisation J. Pivin ;

21 h., L'autre scène, ou les Vivants et les Dieux, par C. Mettra et P. Nemo (les taoïstes ou les maîtres du temps) ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., Festival des arts et des cultures à Royan : *Afrique du Sahel*

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En écho : « Symphonie n° 33 » (Mozart) ; « *Double concerto* » (Carter) ; 20 h. 30, *L'autre école de Vienne* : « Irrelohe » (Schrecker) ; « Quatuor à cordes » (Krenek) ; « Concerto pour violon et orchestre » (Busoni) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Faire fête ou faire la fête, par J.-P. Chevais (fêtes médiévales) : 0 h. 5, *Relais*, par A. Almuro ; 1 h., Non écrites

MARDI 26 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. : Programme ininterrompu avec à 16 h. 35 : Les peintres du dimanche.

20 h. 30, Série : Promenades imaginaires avec André Malraux (Venise), réal. J.-M. Drot ; 21 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons du plaisir. (Faire du sentiment et faire du bois), de B. Carreau et G. Guérin, réal. J.-P. Bastid :

L'école de lutherie de Mirecourt ; les fabricants d'épinettes de Gerardmer.

22 h., Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. Thierry Maulnier (les Vaches sacrées), *Louis Chevalier* (l'Assassinat de Paris), *Alain Buhler* (Madame Jeanne), *Louis Nucera* (la Kermesse aux étoiles), *Armand Salacrou (revue* Obliques : Artaud) *et José Giovanni.*

23 h. 10 : Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. : Programme ininterrompu avec, à 15 h. : En direct de l'Assemblée nationale.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : LA BATAILLE D'EL ALAMEIN, de C. Jackson Padget (1968), avec F. Stafford, G. Hilton, M. Rennie, E. Manni, R. Hossein.

Episodes de la guerre en Afrique du Nord dans les années 40. L'avance triomphale de Rommel et l'offensive de Montgomery.

Un effort pour dépasser l'aspect simplement spectaculaire des films de guerre. Tout est vu du côté italien, et l'armée italienne apparaît sous un jour nouveau.

Vers 22 h., Débat : la première défaite de Hitler.

Avec le général Belchem, qui était chef d'état-major du maréchal Montgomery, M. Klaus Jürgen Müller, historien allemand, le général Alberto Rovughi, qui était à El Alamein, M. Lucio Ceva, historien italien.

23 h. 30 : Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : JULES CESAR, de J.-L. Mankiewicz (1953), avec M. Brando, L. Calhern, J. Mason, J. Gielgud, Ed. O'Brien. (N. Rediffusion.)

Las de la dictature de Jules César, ses ennemis fomentent un complot contre lui et l'assassinent. Marc-Antoine le venge.

Une adaptation scrupuleusement fidèle de la tragédie de Shakespeare. Une interprétation d'une qualité, d'une perfection rares.

22 h. 25 : Journal

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : De la Diaspora à Israël.
Voir Tribunes et débats.

21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., L'Afrique du Sahel *au Festival des arts et des cultures* à Royan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104 : Récital d'Arleen Auger, soprano (Mahler, Wolf, Brahms, R. Strauss) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Faire fête ou faire la fête ; 0 h 5, Degré des âges (musique traditionnelle française) ; 1 h., Souvenir d'Anna Livia.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28.00	32,03
"Placards encadrés"	34.00	38,89
Double insertion	38.00	43,47
"Placards encadrés"	40.00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Filiale d'un important groupe multinational, notre Société, 3000 collaborateurs, commercialise des biens d'équipements industriels par l'intermédiaire de succursales implantées dans toute la France.
Nous recherchons pour **PARIS, STRASBOURG, MARSEILLE,**

3 adjoints administratifs régionaux

qui seront chargés de seconder, dans les régions correspondantes, les responsables administratifs régionaux des succursales placées sous leur autorité.
Chacun d'entre eux aura en charge, au niveau de la région :
- le contrôle de l'analyse du mouvement des stocks en vue d'une gestion harmonieuse de ceux-ci;
- le suivi de la facturation et du recouvrement;
- la coordination des travaux administratifs
- un rôle d'audit.

Diplômés de l'enseignement supérieur commercial, ils auront un sens affirmé des relations avec des commerciaux.

Une première expérience dans une fonction administrative est vivement souhaitée.

Les candidatures (lettres manuscrites, curriculum vitae détaillés, postes souhaités) seront reçues sous référence 34532 par Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui les transmettra.

HAVAS CONTACT

Société filiale d'un important groupe Alimentaire 100 km Nord de Paris, cherche un

JEUNE INGÉNIEUR
A et M, ICAM ou équivalent

28 ans minimum, pour prendre la **responsabilité de l'installation du démarrage et de l'exploitation du**

SERVICE CONDITIONNEMENT EMBALLAGE.

Il assure la gestion de plusieurs ateliers regroupant environ 100 personnes (personnel essentiellement féminin) et utilisant des machines électromécaniques et automatiques.

Les ingénieurs mécaniciens intéressés ayant au moins 2 années d'expérience de la gestion d'atelier et de l'animation d'équipes de production et ;si possible des notions d'allemand mêmes scolaires, envoient leur dossier de candidature sous la référence 85-M à

Elisabeth FRENCH
137, av. Mozart
75016 Paris.
Discrétion assurée.

---

chef comptable

Notre société spécialisée dans la construction de matériels mécaniques réalise 85% de son chiffre d'affaires à l'exportation. Ses 1500 collaborateurs l'ont élevée au rang de leader sur son marché.
Le poste à pourvoir consiste à prendre en charge le service comptabilité générale sous l'autorité du Directeur Général et du Président et en liaison avec le Directeur Financier du Groupe.
Le candidat retenu aura la responsabilité de la comptabilité générale, de la gestion de la trésorerie, de l'établissement des budgets, du suivi et de l'analyse des dépenses.
Ce poste sera confié à un homme de formation supérieure ayant une forte capacité de travail et une expérience de plusieurs années de comptabilité et de gestion dans un poste similaire.
La plus totale discrétion sera observée.
Adresser lettre manuscrite et cv détaillé à :
Direction ARCT, Rue Cuvier, 42300 Roanne.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE ORLEANAISE

recherche

de suite

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour études systèmes
Expérience de programmation mini ordinateur pour traitement temps réel souhaité.

S'adresser HAVAS ORLEANS n° 202.582

---

emplois internationaux

Leading Firm of International Consultants in the field of civil engineering requires for construction management of large BUILDING PROJECTS IN SAUDI ARABIA

SENIORS ENGINEERS all building disciplines with a minimum of 10 years experience, JUNIOR ENGINEERS, with a minimum of 5 years experience (up to 2 years of formal engineering education may be substituted), in the following fields :

- **CIVIL ENGINEERS** (ref CE 10) and
  CIVIL ESTIMATORS ENGINEERS (ref CEE 11).
- **MECHANICAL ENGINEERS** (ref ME 10) and
  MECHANICAL ESTIMATORS ENGINEERS (ref MEE 11).
- **ELECTRICAL ENGINEERS** (ref EE 10) and
  ELECTRICAL ESTIMATORS ENGINEERS (ref EE 11).
- **ARCHITECT ENGINEERS** (ref AE 10) and
  ARCHITECTS ESTIMATORS ENGINEERS (ref AE 11).

Attractive compensation package. Free housing accommodation. Bachelor status only.

Excellent recreational facilities, two leaves per year out of country (air fares provided).

Send detailed curriculum vitae with telephone number. Give reference number of position applying for, to. PROFILS, Conseils en Recrutement, 5 bis, rue Keppler. — 75116 PARIS.

SIE
SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES ET D'INTERVENTIONS
52, rue de Dunkerque, 75009 Paris

RECHERCHE POUR
IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSFORMATION DE BOIS au Gabon (Port-Gentil)

Scierie industrielle. Usines de contre-plaqué et latté

UN CHEF DE SERVICE ENTRETIEN MÉCANIQUE

Dépendant du chef du département d'entretien, le candidat exercera :
— des fonctions techniques :
  — Interventions et dépannages,
  — Entretien préventif,
  — Révisions,
— des fonctions d'organisation et de gestion;
— des fonctions d'encadrement.
Niveau minimum : BEI de mécanique générale ou d'électro-mécanique. Notions d'électricité appréciées.
Expérience industrielle : minimum 5 ans, comme chef de service d'entretien mécanique.
Cette fonction comporte de fréquentes interventions en dehors des heures normales de travail.

UN CHEF DE BUREAU DE DESSIN

Dépendant directement du Chef de la Division Technique, le candidat exercera des fonctions de dessinateur d'études.
Il effectuera aussi bien les projets que les plans de détails.
Pour les investissements et les améliorations, il établira les plans de construction et d'aménagement, la liste du matériel à commander.
Il aura autorité sur quelques dessinateurs africains.
Diplômes : Titulaire du BEI ou du BEP de dessinateur.

Expérience souhaitable d'une dizaine d'années dans un bureau d'études d'usine, dont 2 ans au moins comme projeteur.

Pour ces postes salaire en fonction de l'expérience et de la compétence. Position cadre.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo à : SIEI - 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE D'HOMMES NOUVEAUX
118, rue de Sèvres 75015 PARIS 566.74.73

IMPORTANTE ENTREPRISE D'INSTRUMENTATION et de TRAVAUX D'INSTALLATIONS

électriques

recherche pour
NORMANDIE et SUD-OUEST

ADJOINT à
DIRECTEUR REGIONAL
110.000/130.000 F an
30 ans minim., c'est un homme de travaux d'installation électriques ou un instrumentiste automaticien, à la fois technicien, commerçant et gestionnaire. Il aura de sérieuses responsabilités dans une agence de 200 personnes dont l'objectif de chiffre d'affaires se situe au dessus de 35 Millions de Francs. réf 498

CHEF D'AGENCE
90.000 / 120.000 F an
30 ans min. originaire du secteur. Il dispose d'une excellente pratique du métier d'installateur électricien (bâtiment et industriel), d'abord technicien, il a également un bon sens des contacts commerciaux. réf 4990

INGENIEUR D'AFFAIRES
80.000 / 100.000 F an
28 ans min. C'est déjà un ingénieur d'affaires ou de bureau d'études connaissant bien la région et disposant d'une bonne expérience en installations électriques (bâtiment et industriel). réf 5000

Ecrire en précisant la référence et en indiquant les entreprises auxquelles votre dossier ne doit pas être transmis

---

Société implantée près de GRENOBLE
recherche :

CHEF COMPTABLE
HAUT NIVEAU

Notre candidat supervisera l'ensemble des Comptabilités : Générale, Analytique, Gestion, Celles des Succursales, établissements stables à l'étranger, et participera à l'élaboration des budgets et dossiers des marchés étrangers.
Nous demandons un candidat de 30 ans minimum ayant une formation comptable confirmée, un caractère dynamique et une personnalité affirmée, pouvant s'intégrer à une équipe jeune. Les langues anglaise et allemande sont appréciées. Position Cadre.
Rémunération sur 13 mois.

Les candidatures seront traitées confidentiellement. Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 1539 à Pierre LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 Lyon, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
de confection de Jeans et Sportswear

recherche

CADRE RESPONSABLE DE VENTES

SA FONCTION :
— Responsable de ventes sur Paris et région parisienne.
— Contacts avec centrales d'achats, etc.
— Participation à l'élaboration de la collection.
Possibilité de déboucher vers une DIRECTION COMMERCIALE sur le marché français.

Adr. lettre man. et C.V. très compl. avec photo, ss le numéro 8.841, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

COTE D'IVOIRE

La Direction des Etudes et des Réalisations Industrielles de la première Société ivoirienne d'huile de palme, en pleine expansion

recherche pour ses Ateliers Centraux d'ABIDJAN, un

AGENT TECHNIQUE
MECANO-SOUDEUR

ayant la connaissance des techniques de soudure et de rechargement appliqués à la construction d'organes mécano-soudés.

Une expérience de l'industrie alimentaire est indispensable, ainsi qu'une connaissance de la découpe, formage et soudure des aciers inoxydables.

Avantages des contrats expatriés (logements de fonction équipés, voyages-congés pour toute la famille, etc...).

Adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et prétent. sous réf. 37 LM 107
30, r. de Mogador 75009 Paris
qui transmettra

Centre de Psychologie Appliquée

Documentation pour candidats pressentis

ALUMINIUM PECHINEY

recherche
pour Filiale CAMEROUN

INGENIEUR ELECTRICIEN

ESE GRENOBLE ou TOULOUSE

ayant 5 ans expérience industrielle dans Service Electrique usine Mécanique ou Métallurgique ou plateformes de constructeurs.

Tout d'abord il sera affecté comme adjoint au chef du service électrique de l'usine (électrolyse + laminage) et ultérieurement pourrait le remplacer ce qui implique un séjour de 6 à 7 ans au Cameroun.

A l'issue de cette période, affectation dans l'une des sociétés du groupe.

Scolarité par professeurs français assurée jusqu'à 3è inclus.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

Spécialistes de fournitures à l'Industrie du Papier et du Carton un des leaders de leur branche

recherchent

pour assurer prochaine succession

Responsable vente
produits techniques élaborés
et autres produits de forts tonnages

Ingénieur diplômé

35 ans environ, parlant ou lisant l'anglais, forte personnalité, dynamique, goût affirmé pour contacts humains, intérêt pour négociation et activité technico-commerciale.

Résidence grande ville province.

Adr. lettre manuscrite avec photo, C.V. et prétent. sous le n° T 99.976 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ENTREPRISE INDUSTRIELLE A STRASBOURG

recherche

ACHETEUR
TRÈS CONFIRMÉ

Forte expérience acquise dans le domaine des composants.
Bonnes connaissances technologiques.
Situation très complète, de responsabilité et de coordination dans une entreprise en forte expansion.
Ecrire avec curriculum vitae, prétentions et photo, sous n° 424, HAVAS STRASBOURG.

Société de Transports Internationaux recherche CADRES

chefs d'agence portuaire

au MOYEN ORIENT

- 5 à 10 ans d'expérience shipping — manutention — transit maritime et terrestre.
- Anglais courant.
- Salaire attractif — avantages sociaux et matériels substantiels : logement, prévoyance, retraite, etc.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 12.154, à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann 75008 Paris, qui transm.

Bureau d'Etudes spécialisé cherche ingénieurs

CIRCULATION ET TRANSPORTS

1) Un ingénieur circulation confirmé pour mission longue durée en Afrique francophone. Exp. pratique de pose d'équipements de circulation indispensable Cond intéressantes.

2) Un ingénieur transports - circulation - urbanisme ; 3 à 5 ans d'exper. technique et commerciale acquise si possible dans le Sud de la France. Poste base en Provence

Envoyer C.V. en précisant salaire actuel à : J. BOUET, 24, rés. Cadet-de-Vaux, 95130 FRANCONVILLE, qui tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE

JEUNES DIPLOMÉS
E.S.C.
Débutants. célibataires.

Langue anglaise souhaitée

Situations intéressantes. Perspectives d'avenir après formation.

Libres rapidement.

Adresser C.V., prétentions N° 9.902, Contesse Publicité, 20, av. Opéra. Paris-1er, q. tr.

SERI RENAULT Engineering
recherche pour sa division
INDUSTRIE un

Ingénieur mécanicien

qui sera son

CHEF DE CENTRE «ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX»

- De formation A.M., ENSM ou équivalent et si possible automatisme. Il aura fait carrière huit à dix années dans des bureaux d'études d'appareils électromécaniques (manutention, machines outils, matériels de mines ou de travaux publics, etc..)
- Son expérience comprendra des responsabilités d'encadrement (30 personnes seront sous ses ordres) et si possible dans l'engineering.
- Il devra s'intégrer dans une équipe et assurer la qualité et la rentabilité des travaux effectués tout en participant au développement de l'activité commerciale
- La rémunération tiendra largement compte de l'expérience acquise.
- **Le lieu de travail est à REZÉ-les- NANTES**

Écrire avec C.V. détaillé manuscrit, photo (retournée) références et prétentions au

SERI RENAULT ENGINEERING
Service du personnel de la SERI - B.P. 19
2, av. du vieil Etang
78390 Bois d'Arcy

Directeur de Maison d'Enfants M. Rey Lescure, rech. éducateur ou éducateur-chef protestant pr direction d'un établissem. cas sociaux (60 lits) à 47-Tonneins, se tiendra à la disposition des personnes intéressées :
— Le jeudi 28 avril à Paris : F.I.C., 47, rue de Clichy. Tél. : 874-50-11.
— Le vendredi 29 avril à Bordeaux : SERPER, 24, rue de Saint-Genès. Tél. : 91-26-38.

Cie des Thermes de BOURBONNE-les-Bains, recrute KINESITHERAPEUTES D.E. Tél. : (25) 90-07-20.

Recherche gérant de cuisine pr restaurant d'entreprise servant 1 800 couverts par jour. Il sera demandé : Expérience collectivité similaire, compétence, aptitude au commandement, sens du prix de revient.
Ecr. à M. le Secrétaire du C.E. AEROSPATIALE, B.P. 1130, 44019 Nantes Cedex.

Sté Orléanaise en expansion recherche homme 30 ans env., niveau technicien supérieur pour poste

ATTACHÉ ADMINIST. COMMERCIAL

Connaissances comptab., notions en inform., organis. du travail.

Envoyer C.V. + prét. à Yoplait rue Frédéric-Joliot-Curie, 45400 Fleury-les-Aubrais.

---

offres d'emploi

SECRETAIRE GENERAL
SYNDICAT PATRONAL
PARIS



FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
PARIS

Adjoint au chef de département

emplois régionaux



2 INGÉNIEURS
Grandes Ecoles

Société Appartenant à Grand Groupe Industriel Français
recherche
INGÉNIEUR
Grande École
(A.M., Centrale, Mines, etc.)
Résidence Province

ORGANISME DE FORMATION A RENNES
recherche
FORMATEUR

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SECRETAIRE GENERAL
SYNDICAT PATRONAL
PARIS

Ce syndicat regroupe quelques milliers de petites entreprises du secteur de la métallurgie.
Représentant permanent de son Président, le Secrétaire Général doit assurer le fonctionnement interne des services, assurer les contacts avec les services officiels et les syndicats patronaux, préparer le travail des commissions, représenter le syndicat à des réunions ou manifestations régionales.
Ce poste convient à un homme ayant au moins 15 ans d'expérience professionnelle acquise dans l'administration ou la grande entreprise, rompu aux négociations aux niveaux élevés et déjà introduit dans les milieux industriels.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 734 M.

IFOP - ETMAR
recherche

Pour son activité "Études de Marché" (ETMAR) :

Un(e) Chargé(e) d'Études expérimenté(e)

ayant acquis son professionnalisme :
dans le domaine des études quantitatives,
pour des produits de grande consommation et biens d'équipement domestiques.

Il (elle) devra être capable de prendre en charge la conduite des études et des dossiers (méthodologie, questionnaire, traitement informatique et analyse de l'information).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
IFOP - ETMAR - Mme SERAGE :
20, rue d'Aumale, 75441 PARIS CEDEX 09.

Pour son secteur "Production des Études" :

Un Assistant au Chef de Département

ayant acquis un professionnalisme :
- dans le domaine des études de marché (pour ETMAR) et des études d'opinion (pour IFOP).
- dans le domaine de l'organisation des travaux des entreprises de service.

Il devra être capable de prendre en charge le suivi qualitatif de la réalisation des études et de concevoir les modalités pratiques de ce suivi (contrôle de qualité).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
IFOP - ETMAR - Mme BRUNO :
20, rue d'Aumale, 75441 PARIS CEDEX 09

blou

SOCIÉTÉ FILIALE GROUPE INTERNATIONAL PRODUITS ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC
recherche

CHEF DE SERVICE EXPORT

SA MISSION :
— développer les exportations produits finis, semi-finis et composants.

SES RESSOURCES :
— initiative, sens de la vente et de la négociation ;
— maîtrise des tâches ordinaires de gestion et d'administration propres à l'Export ;
— *disponibilité et mobilité* ;
— pratique courante de l'anglais et, si possible, de l'arabe ;
— connaissances appréciées en électronique.

Les candidats pouvant justifier d'une expérience de responsabilité en Export écrivent avec C.V. *et photo sous référence n° 9.727* Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
PARIS
recherche

Adjoint au chef de département
Spécialiste Crédit Documentaire

- Ayant des connaissances approfondies de la réglementation de change, de caisse, compensation *et si possible gestion portefeuille.*
- Expérience bancaire au moins 7 ans.
- Le candidat recherché doit être **absolument bilingue anglais-français** (lu, écrit, parlé).

Age minimum 30 ans.
Excellente rémunération pour un candidat de valeur.
Veuillez envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Emplois et Carrières

Recherchons très bon COMPTABLE expérimenté. Libre im. 30 ans mini. Ecr. Mlle BOUILLE 1, r. Alfred-de-Vigny Paris-8e.

Pour école au centre de Paris : Professeurs de français langue étrangère, de nationalité et langue maternelle françaises. Licence ou équivalent, en sciences humaines ou sociales. Diplôme et expérience en français langue étrangère (audio-visuel, etc) à tous niveaux, pour adultes. Au courant recherches méthodologiques. Adresse C.V. et photo à n° 8717 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e, qui transmettra.

Bibliothécaire CAFB ou Ec. Biblioth. Inst. Cathol., ayant exp. prof. Env. C.V. CNRA, Serv. Doc., route de Saint-Cyr. 78000 Versailles.

SOCIETE MAISONS-ALFORT
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
I.B.M. 370-138/512 K.
Connaissances DL 1
et langue anglaise appréciées. Env. C.V. détaillé et prétent. à SONOVISION, 12, rue de Reims, 94700 MAISONS-ALFORT.

UNION EXPLOSIVOS RIO TINTO
recherche pour sa direction de PARIS 16e

cadre transports
Réf. : 122
Trilingue Français-Anglais-Espagnol H. ou F. ayant une large expérience de l'ensemble des questions logistiques, transports, etc.

secrétaire de Direction
Réf. : 123
Trilingue Français-Anglais-Espagnol, ayant plusieurs années d'expérience de fonctions similaires en haut niveau.

Toutes informations sur ces offres seront données *confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi* 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière

Information Carrière SVP.11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
On peut aussi adresser son dossier.
Préciser la référence
65, avenue de Wagram 75017 Paris

Technicon
Leader mondial de l'automatisation des analyses de laboratoire
crée le poste de

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE ET DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Cette fonction, évolutive, conviendrait particulièrement à une personne de formation supérieure en droit et sciences humaines.
En outre, elle devra avoir une expérience concrète de 5 à 10 ans, de gestion administrative et humaine ou bien de juriste d'affaires.
Nous voulons un homme de dialogue qui devra prouver des qualités de présence et d'autorité, de méthode et d'organisation.
La connaissance de la langue anglaise est *indispensable.*
Adresser C.V. et photo à Monsieur Jean-Claude MOINARD
Société TECHNICON - RN 1 - 95330 DOMONT

emplois régionaux

Une importante Banque Privée décide d'implanter un réseau de plus de 200 terminaux et recrute **pour la durée du chantier** (3 ans) :

2 INGÉNIEURS Grandes Ecoles

Les candidats retenus auront impérativement :
- une expérience d'informatique ou d'organisation **en milieu bancaire** où, plus particulièrement, ils auront *conçu et mis en place un système de Base de Données ou* de Contrôle de Gestion,
- une expérience réussie de conduite de ce type de projet.

Elle offre :
- une rémunération attrayante,
- des responsabilités réelles,
- un cadre de travail agréable à 200 km de Paris.

Adressez C.V. manuscrit, photo et prétentions à Plain Champs sous réf. 1355, 5, rue du Helder - 75009 Paris

Plain Champs

La Direction Financière & Administrative
d'un
Groupe Industriel
diversifié faisant un C.A. de 500 MF crée le poste de

Responsable de l'Audit Interne

Il sera chargé dans un premier temps de la mise en place du Service et en assurera ensuite le bon fonctionnement dans toutes les filiales.
Ce poste conviendrait à Auditeur confirmé, 30 ans minimum, pouvant se prévaloir d'une bonne expérience en ce domaine, acquise dans Cabinet anglo-saxon ou groupe important. Déplacements fréquents.
Les dossiers de candidatures —sous Réf. M. 1314 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Création de poste
Société spécialisée dans la construction et l'entretien des réseaux divers : électricité toutes tensions, éclairage public, postes de transformation - gaz - eau - assainissement - PTT - en France et à l'étranger (filiales) - eff. métropole : 1200 pers. dont 150 ingénieurs et techniciens - CA consolidé 250 millions F.
recherche

Futur Directeur Général
INGENIEUR GRANDE ECOLE - 32 ans mini.

Le poste convient à un ingénieur de haut niveau, de formation grande école complétée par une formation en gestion de type IAE pouvant justifier d'une expérience de 4 à 5 ans dans une entreprise de TP, bâtiment ou ingéniérie ayant comporté des responsabilités de gestion à niveau élevé - expérience concrète de chantier appréciée.
Directement rattaché au PDG de la société, il est appelé à prendre progressivement en charge les fonctions de Directeur Général - Organisateur et Gestionnaire, il devra savoir «vendre» ses idées et sa planification aux responsables des différentes agences et filiales du groupe.
Très intéressante évolution de carrière dans la mesure où le candidat aura su s'intégrer à l'équipe existante.
Rémunération importante.
Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 73384/M à Mme CLERE Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

Société Appartenant à Grand Groupe Industriel Français
recherche

INGÉNIEUR Grande École (A.M., Centrale, Mines, etc.)

5 ans d'expérience
en Construction mécanique
ou chaudronnerie
en usine
ou chantiers
Résidence Province

Écrire avec C.V. et références *sous n° 99908 B à BLEU* 17, rue Lebel 94300 - Vincennes Q.T.

Centre de recherches NANCY *recrute*

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES ou DOCTEURS d'Etat
Large culture scientifique.

a) MECANIQUE PHYSIQUE pour travaux de recherches en *mécanique et biodynamique* (effet des vibrations sur l'homme).
b) MECANIQUE DES FLUIDES Participera à recherches variées en thermique, ventilation et bioclimatique.

Adress. C.V. *et prét. s/réf.* 822 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris, Cedex 09, q. tr.

Impt. entreprise Lyonnaise d'ELECTRICITE recherche

JEUNE INGÉNIEUR
même débutant, emploi initial en Bureau d'Etudes.
Ecr. N° T 99880 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Sté Orléanaise recherche

EMPLOYÉ DE BUREAU
pour service facturation.
Expérience souhaitée.
Env. C.V. + prét. à Yoplait *Rue Frédéric-Joliot-Curie,* 45400 Fleury-les-Aubrais.

Sté Province rech. pour SAV : AGT. ASSIST. TECHNIQUE niveau BTS/DUT *ou équiv.* pour interv. en clientèle sur Mach. Transformation Plastique. *Langue souhaitée Anglais ou Allemand* - Bonne présentation - Déplacements fréquents. Ecr. n° 8784 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

ORGANISME DE FORMATION A RENNES
recherche

FORMATEUR
- Conception et animation de stages à l'expression écrite et orale et à l'animation des groupes.
- Expérience professionnelle.
- Formation supérieure.
- Libre rapidement.

Adresser C.V. + photo + prétentions à IMPAR. 65, rue de Saint-Brieuc, 35042 RENNES CEDEX.

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publions des informations pratiques, depuis le 29 mars chaque lundi et mardi, dans nos pages d'annonces classées.

Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (n° 3)

Annonces offres d'emploi.

Même si l'on ne cherche pas un emploi, il est toujours intéressant de lire les annonces pour se situer sur le marché du travail et être *informé sur l'évolution ou l'émergence des* fonctions. Ainsi, depuis quelques années, les gestionnaires dans la fonction Personnel sont plus demandés que les administratifs ; vous remarquerez également l'importance croissante *des fonctions Crédit et Audit.*

Afin d'accroître vos chances d'entrer en contact avec les entreprises qui proposent des *postes susceptibles de vous intéresser,* lisez chaque jour les annonces des grands quotidiens nationaux et/ou régionaux. Consultez également celles de certains hebdomadaires et périodiques professionnels. Certaines annonces sont en dehors *des pages consacrées aux annonces classées,* examinez-les.

Conservez celles auxquelles vous répondez et notez la date et le nom du journal afin de pouvoir les relire avant les entretiens de recrutement ; souvent, la personne qui vous recevra vous questionnera, par exemple, sur les éléments de l'annonce qui vous ont le plus attiré.

Ne perdez pas votre temps et votre énergie à répondre aux annonces qui présentent peu de chances de réussite. Répondez aussi vite que possible (dans un délai maximum de dix jours) à celles qui correspondent à vos compétences et si possible à vos projets professionnels.

TELECOMMUNICATIONS — PARIS et PROVINCE
Les P.T.T. recrutent sur titres

diplômés d'écoles d'ingénieurs
ou titulaires d'une maîtrise d'informatique ou de télécommunications.
Pour études et réalisations techniques, organisation, informatique, formation.
Dans les services d'exploitation, de Direction, d'enseignement ou de recherches.

diplômés d'études commerciales
ESCP — HEC JF — DEA ou DESS (marketing) de Grenoble II. ou LICENCE de SCIENCES ECONOMIQUES + : ESCAE — ESSC Angers — EDHEC du Nord — IC Nancy — IEECS Strasbourg — ISG — IEP de Paris (section économique et financière).
Pour études et actions commerciales.
Dans les services d'exploitation et de Direction.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 23 MAI 1977

Renseignements et inscriptions dans les Directions régionales des Télécommunications au chef - lieu de résidence.

fnac
A la pointe du combat pour une information authentique, une volonté de progrès, nous avons pour nous la même exigence. *La* rapidité de notre expansion implique une structuration mais dans une optique de décentralisation et d'ouverture. Nous recherchons :

adjoint du directeur des relations humaines

qui aura la *responsabilité : du recrutement,* de la gestion des ressources humaines, de l'information. Pour l'assister : une petite équipe avec laquelle il collabore étroitement à des actions sur le terrain qui lui *permettent d'être à l'écoute des besoins et des aspirations* du personnel. Il participera avec le Directeur des Relations Humaines à l'élaboration d'une politique du personnel fondée sur la responsabilité à tous les *niveaux et la diffusera dans l'entreprise. Pour réussir* : une expérience d'au moins cinq ans d'une fonction similaire acquise dans une société à vocation commerciale est nécessaire mais également une réelle adhésion *à nos conceptions. Réponse et discrétion* assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. B/5230 à Mme Sigolet.

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

INGENIEURS d'APPLICATION
8 POSTES

Notre Entreprise souhaite vous assurer une brillante carrière et vous permettre d'affirmer votre personnalité.

Nous sommes difficiles parce que nous réussissons.

Nous voulons engager des candidates et des candidats de grande qualité. Ces derniers seront dégagés des obligations militaires. Nous nous adressons aux jeunes sortant d'Écoles d'Ingénieurs ou possédant 2 ou 3 années d'expérience professionnelle.

Ils deviendront négociateurs à haut niveau dans un domaine à technologie avancée et en plein essor.

Ces ingénieurs auront l'initiative des contacts commerciaux ainsi qu'une activité dynamique et créatrice de type engineering.

Formation : 9 mois (cours et stages alternés).

Les dossiers comporteront une demande avec C.V. détaillé, une photo récente et, si possible, un numéro de téléphone avec heures d'appel.

Il sera répondu à toutes les candidatures adressées à Mme GARCIA, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ HOLDING EN EXPANSION GROUPANT PLUSIEURS FILIALES - PARIS RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CE POSTE CONVIENDRAIT A CANDIDAT :

- formation juridique licence, D.E.S. ou équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience acquise dans service juridique ou secrétariat général.

IL DEVRA ASSURER UN ROLE DE CONSEIL AUPRÈS DES DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS DU GROUPE ET ASSURER, EN LIAISON ÉTROITE AVEC DIRECTION GÉNÉRALE, DES RESPONSABILITÉS VARIÉES DANS LA BRANCHE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE :

- assemblées, conseil... ;
- assurances ;
- droit de sociétés (prise de participation, contrat, etc.).

POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF.

RÉMUNÉRATION : **100.000 F**

Écrire sous référence DT 445 AM.

4, rue Massenet - 75016 PARIS

DISCRETION ABSOLUE.



etap

Pour renforcer équipe de vente à grandes surfaces et distributeurs professionnels de matériel grand public

RECHERCHONS HOMME 25 ANS MINIMUM

Niveau général BEPC à BAC, expérience vente appréciée. Résidence région Paris ou Lyon. Envoyer candidature manuscrite, photo, prétentions, ss réf. 1.524 à P. LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 Lyon, qui trans.

---

jeunes femmes libres, indépendantes, responsables, ambitieuses, volontaires, persévérantes, "gagneuses" **avec nous...**

AGP Expansion

n'a jamais eu besoin de se laisser gagner par le féminisme : le problème ne nous a jamais effleuré parce que nous ne connaissons aucune ségrégation, discrimination ou même simple différence.

chez nous, tout est difficile pour TOUTES comme pour TOUS :

- *LA VENTE, dans la mesure où elle se définit comme "l'action d'aller vers" ; comme une conquête ; une identification ; un don ; un acte de foi.*
- *LE MANAGEMENT, dans la mesure où il impose l'altruisme, la pédagogie active, l'analyse, la décision, le contrôle.*

MAIS, tout est créé, poursuivi, amplifié, adapté, pour permettre l'épanouissement personnel et la réussite professionnelle, à savoir :

le segment de clientèle, les produits, les méthodes, la formation, l'encadrement, la rémunération, la sécurité, le plan de carrière.

et facile à vérifier

en nous rencontrant après nous avoir écrit, à condition d'avoir 21 ans révolus et une bonne formation générale, même spécialisée.

Envoyer 1re lettre à A.B. PUBLICITE, réf. MA 523 13, rue Marivaux 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir indiquer la référence)*

Matériels informatique
Responsables de clientèle
Région parisienne • 80 à 120.000

Le nombre élevé d'offres analogues témoigne de la santé de ce marché, tout particulièrement de notre créneau : l'informatique décentralisée. Cette situation n'est pas la seule raison de motiver nos ingénieurs. Ils apprécient aussi : la valeur de la formation qu'ils reçoivent, la très haute qualité reconnue à nos produits, et le style de travail de notre société. La plupart sont entrés par candidature spontanée mais cela ne suffit plus quand on augmente les effectifs de 40 % par an. Alors nous vous proposons de venir vous joindre à notre équipe. Rattaché à l'un de nos chefs de marchés, après un stage aux USA, vous serez personnellement responsable d'un portefeuille de clients : analyse de leurs besoins de gestion, conseils dans le choix de chaque solution technique, vente des matériels appropriés, suivi de l'installation et maintien d'un contact étroit pour assurer une satisfaction durable. Vos atouts pour réussir chez nous : une formation supérieure scientifique, économique ou commerciale, une première expérience professionnelle dans le milieu de l'informatique avec des contacts commerciaux, ainsi que la pratique courante de l'anglais. Pour avoir le plaisir de vous rencontrer, nous vous proposons de nous adresser votre dossier (lettre man., CV, rém. act.), réf. M 104, à Mme Bozonnet, 80 rue Taitbout Paris 9e

---

DIPLÔMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES
+ niveau D.E.C.S.

recherché pour expertises prix de revient de biens d'équipement

Expérience professionnelle d'un à deux ans comptabilité analytique ou contrôle budgétaire. Lieu de travail : PARIS (8e). Possibilité stage expertise comptable (trois ans).

5 X 8. Salaire X 15. Participation. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V. dét. man. et prétent. no 8545 AXIAL Publ. 91, Fg-St-Honoré, Paris-8e, q. t.

DIRECTEUR du PERSONNEL FRANCE

ABBOTT, leader mondial dans le domaine de la santé, recherche UN DIRECTEUR DU PERSONNEL pour sa filiale française dont le siège et l'usine sont situés dans un cadre agréable à 90 kms Ouest de Paris.

Le candidat sélectionné devra s'intégrer dans une équipe de direction jeune et dynamique et aura la responsabilité entière du département Personnel :

- Recrutement
- Affaires sociales
- Relations humaines
- Formation et développement de l'organisation.

Cette position est en relation directe avec la Direction Générale et offre la possibilité de responsabilités dans un contexte international.

Ce poste s'adresse à un professionnel qualifié désirant faire une carrière dans une Société Internationale en expansion constante.

Français et Anglais courant indispensables.

Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum-vitae au :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
ABBOTT EUROPE
127, avenue Charles de Gaulle
92201 NEUILLY s/ Seine - France

Le secret professionnel le plus absolu sera respecté.

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

NOUVEAUX SERVICES

Pour répondre à de nombreuses demandes, nous ajoutons désormais à nos analyses par fonction, des analyses par profession, et notamment Banques-Assurances, Professions médicales et paramédicales, Secrétariat de Direction, Traductions, Documentation, ainsi qu'une rubrique "Cadres débutants".

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.

(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : __________ ou SOCIETE : __________

ADRESSE : __________ TEL. : __________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi exprès : + 1 F par fonction et par semaine.

P.A. - 26/4/77

Société d'Electronique
1er Plan
proximité Pont de SAINT-CLOUD
recherche
en vue de créer de nouvelles équipes d'études et de développement de matériels de technologie avancée

Agents Techniques Electroniciens
BTS ou DUT

(option : électronique, automatismes)
Débutants ou ayant quelques années d'expérience

Adresser C.V. précis sous Réf. M. 1313 — à préciser sur l'enveloppe — à

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

WARNER - FRANCE
Spécialiste en transmission de puissance
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
pour région parisienne

CE POSTE CONVIENT A CANDIDAT :

- Age minimum : 30 ans ;
- formation : ingénieur ou technicien supérieur avec expérience commerciale, ou commerçant avec expérience de vente de produits techniques ;
- langue anglaise souhaitée.

NOUS OFFRONS :

- intégration dans une société internationale de premier plan ;
- salaire en rapport avec expérience ;
- voiture.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions personnellement, à M. Paul Brosson, Directeur, WARNER-FRANCE s.a., B.P. 313, 72007 — LE MANS - CEDEX.

L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE DISTRIBUTION - PARIS

RECHERCHE

INGÉNIEUR SYSTÈME DE HAUT NIVEAU

Pratique approfondie du système d'exploitation OSVS1 sur IBM et assembleur IBM - Langage PL1.

Expérience souhaitée dans les domaines suivants :

- Télétraitement
- Terminaux points de vente (POS)
- Bases de données
- Multiclaviers
- Matériels compatibles
- CORIG.

Le candidat retenu valorisera sa compétence professionnelle par ses qualités de méthode, son sens de l'organisation et l'aptitude aux contacts à tous les niveaux. Il rendra compte directement au responsable du Département Informatique.

Ses principales missions consisteront à :

- coordonner la bonne utilisation des moyens d'exploitation ;
- proposer les orientations techniques (matériel et logiciel) ;
- participer aux négociations avec les fournisseurs.

La rémunération et les possibilités d'évolution de carrière seront à la mesure de la valeur du candidat retenu.

Adresser C.V. et photo, à SWEERTS, B.P. 289, 75424 PARIS CEDEX 09, sous réf. 823, qui transm.

Importante Société Industrielle banlieue Sud-Ouest Paris
recherche

1 CADRE CONFIRMÉ
niveau DECS, écoles supérieures
2 à 3 ans d'expérience en Cabinet d'expertise.

1 CADRE DÉBUTANT
niveau DECS, écoles supérieures

Ils assureront le contrôle des comptabilités et assisteront les différents établissements du département ainsi que les filiales étrangères (déplacements fréquents).

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 9.634, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Groupe bancaire
recherche pour son département
DES ENGAGEMENTS

CADRE D'EXPLOITATION

Ayant une grande expérience de l'appréciation du risque et de très larges connaissances bancaires, notamment dans le domaine des crédits *à moyen terme de toute nature*, y compris aux professions libérales, et des opérations avec l'étranger.

L'aisance dans les relations commerciales, le sens des responsabilités, la volonté de réussir permettront au candidat retenu d'accéder rapidement à un niveau de responsabilités en rapport avec ses *capacités*.

Le poste conviendrait à candidat d'une trentaine d'années ayant une solide formation générale.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 9.100 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

INFORMATION MEDICALE

Maîtrise de Physiologie ou de Biologie

Nous sommes un des plus puissants Groupes Pharmaceutiques mondiaux et nous recherchons pour notre importante Filiale Pharmaceutique en France, un homme (ou une femme) jeune, titulaire d'une Maîtrise de Physiologie ou de Biologie, passionné par tous les problèmes de documentation, de rédaction et d'information scientifique. • Il sera le spécialiste d'une gamme de produits pour laquelle il devra réunir le maximum d'informations, en faire l'analyse puis en dispatcher la synthèse. • Il fera partie de l'équipe chargée de concevoir la philosophie, puis la politique médicale et promotionnelle des produits de son ressort. • Il participera à l'information et à la Formation de notre *force de vente*.

Une excellente connaissance de l'Anglais est indispensable. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 329/M à

sēlor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

Importateur Machines-Outils
recherche, libre de suite :

UN COLLABORATEUR

répondant au profil ci-après :
- courageux - dynamique - esprit d'entreprise et d'initiative ;
- connaissances techniques approfondies de la machine-outil ;
- expérience d'atelier et service Méthodes ;
- connaissance de la langue allemande (anglais facultatif) ;
- connaissances plus particulières de la machine-outil travaillant par enlèvement de métal/par abrasion/par outil ;
- connaissances de la commande numérique ;
- âge . 35 ans minimum ;
- formation A et M ou équivalente.

Définition des fonctions :
- Pour devenir responsable d'un secteur de vente machines-outils importantes, nécessitant contacts *au niveau* constructeurs et clients.
- Formation à l'intérieur de la Société aux *différentes* disciplines.

Poste d'avenir intéressant

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 2.902 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire 75011 Paris, qui transmettra



SYNDICAT PROFESSIONNEL
importante INDUSTRIE ALIMENTAIRE
propose un poste de :

SECRETAIRE GENERAL

Responsable du fonctionnement de cet organisme, des relations avec l'administration et l'interprofession.

Une réussite complète suppose : au-delà d'une bonne formation juridique, une spécialisation prouvée par expérience antérieure dans *le domaine des Prix*, de la concurrence et des relations avec l'administration.
Age 30 ans minimum.

Adresser C.V. à No 9322 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

hb conseil

UNE EQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE DE CONSEIL DE DIRECTION
recherche
dans le cadre du développement de ses activités

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant au moins trois ans d'expérience dans une *société multinationale, la connaissance* de l'allemand constitue un atout supplémentaire.

Ecrire H B CONSEIL, 70, r. de Ponthieu, 75008 Paris

DIRECTEUR DE DIVISION Equipements techniques PARIS

Nous sommes une Société Française en développement-constant, réalisant un C.A. de 150 millions de Francs, leader incontesté dans l'un de nos secteurs d'activité.

Pour cette division, nous recherchons un Directeur de formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs), âgé de 35 ans minimum et possédant plusieurs années d'expérience dans le marketing *et la vente*.

Nous proposons aux administrations locales et aux industriels, des équipements techni*ques nouveaux* dans un *marché* très demandeur.

Nous souhaitons trouver un *collaborateur qui soit un homme de* caractère, d'ordre, de contact, un animateur et un organisateur.

Ecrire à No 8850, CONTESSE PUBLICITE *20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.*

Important Groupe d'Assurances
recherche pour son département

ENGINEERING

UN INGÉNIEUR

(PARIS)

- *Formation technique générale indispensable type A. et M.*
- *Expérience pratique diversifiée souhaitable (mécanique - bâtiment).*
- *Une bonne connaissance des marchés d'entreprise et de commande de matériels sera appréciée.*

MISSION : agira comme

TECHNICO-COMMERCIAL

au sein du département Engineering de la délégation parisienne du Groupe.
Etudiera et négociera les conditions de contrats d'assurances (machines et chantiers, risques spéciaux) et suivra le règlement de sinistres

Le candidat retenu recevra la formation « Assurances ».

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 9.639 à M. Albert AUPETIT

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.*

UNE SOCIÉTÉ DE VENTE DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE TRES SOPHISTIQUÉ

Filiale d'un groupe international spécialisé dans l'industrie des semi-conducteurs, P.C.B. et du dessin automatique recherche son

Directeur du Marketing

pour ses activités commerciales en EUROPE MÉRIDIONALE.
Il dirigera depuis Paris une équipe d'ingénieurs technico-commerciaux *et sera chargé de la vente de matériels importants*. Il établira les politiques de ventes, de prix et les programmes publicitaires.
Il assurera la coordination entre le service après-vente et les services commerciaux.
Une bonne formation technique (diplôme d'Institut d'électronique ou équivalent) est nécessaire ainsi qu'une bonne expérience dans l'une de ces industries.

Le candidat devra être capable de négocier d'importants contrats commerciaux. Anglais courant requis.
Il est proposé un salaire initial de 120.000 F.

Adresser lettre manuscrite et C.V. en anglais à B.L. FULFORD INTERTRADE SCIENTIFIC S.A.R.L. - 5bis rue Le Corbusier Silic 239 - 94528 *Rungis cedex*

Proche Banlieue Nord
Très Important Groupe Français
recherche

ADJOINT DIRECTEUR JURIDIQUE

chargé de la conception des contrats internationaux, d'ingénierie, du suivi d'affaires contentieuses et des liaisons avec les services financiers et fiscaux de la Société.

Nous demandons :
- 35 ans minimum
- D.E.S. Droit Privé
- Expérience de 5 ans minimum après le stage *dans* un Cabinet d'avocat d'affaires ou dans les services juridiques d'une importante société.
- Anglais et formation complémentaire financière et fiscale appréciés.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions sous référence 5432 à

ttp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La société conditionne et distribue de petits articles en plastique pour l'équipement de la maison (10M de CA). Si vous êtes diplômé d'une école de commerce et/ou titulaire du DECS et si vous avez 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle, ce poste est susceptible de vous intéresser par la variété des tâches qu'il implique.
Lieu de travail : SENLIS.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 706 M.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

Rattaché à la Direction Commerciale, il sera *chargé de gérer et développer un portefeuille* clientèle (grands magasins et centrales d'achats régionales) sur le SECTEUR CENTRE DE LA FRANCE.

Notamment, il devra visiter et prospecter les points de vente, contrôler la gestion de LINEAIRES, LIVRES ET IMAGERIES et mettre en place des PROMOTIONS.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation commerciale possédant une première expérience en grande distribution (acheteur, vendeur-promoteur par exemple).

Env. C.V. et prétentions sous réf. 819 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE ET EDITION
produisant et commercialisant dans le monde entier des périodiques et des livres (C.A. 74 : *31 M ; C.A. 77 prévu : 50 M*) recherche son

directeur de la publicité

Il assure le rendement publicitaire maximal des espaces de tous les périodiques du groupe. Il *dirige et anime 15 collaborateurs.*

De formation grande école commerciale ou similaire, il justifie d'une expérience de vendeur d'au minimum 5 ans en régie et/ou dans un grand support.

Anglais courant indispensable.

Rémunération de 120.000 à 180.000 Francs selon l'âge et l'expérience. Fixe important plus intéressement sur résultats.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 667 M, à notre conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL DE SOCIÉTÉS D'ÉTUDES DE MARCHÉS

C.A. de l'ordre de 20 millions de francs, a créé sa filiale MIL France à Paris en 1976.

Après un an d'activité, l'expansion de cette société nécessite la création de deux nouveaux postes pour lesquels nous recherchons :

1) UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

qui sera responsable du développement de MIL France dans des domaines où le *groupe est* actif au niveau international, tels que l'industrie automobile, les produits financiers, le matériel de bureau...

2) UN CHARGÉ D'ÉTUDES

qui assistera le directeur actuel dans l'extension de nos activités concernant les marchés pharmaceutiques et agricoles, notamment dans le domaine des études quantitatives.

Pour ces deux postes, une activité similaire récente dans une société d'études de marché constituerait un avantage certain, et la pratique de l'anglais est souhaitée.

Stanley ORWELL, Chairmann, MIL RESEARCH Ltd., recevra les candidats à Paris les 5 et 6 mai prochains.

Merci de prendre contact en envoyant C.V., photo et prétentions à :
Suzanne TEBOUL, Directeur
MIL France, 17, quai de Grenelle, 75015 Paris.

Importante société française d'ASSURANCE
recherche pour sa
DIRECTION ETRANGER
(SERVICE RISQUES TECHNIQUES)

JEUNE INGENIEUR

A.M., E.T.P., . . .

Après une formation d'environ 6 mois,
il se verra confier :
la vérification, le règlement, l'inspection d'affaires «bris de machines», «tous risques chantiers», «tous risques montage», . . .

Anglais exigé.
Lieu de travail : PARIS, avec missions à l'étranger.

Faire parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, *sous réf. 12.156* à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE EN EXPANSION
recherche

SON CHEF DES SERVICES
Administratif et Comptable
du niveau expertise comptable

- *Il devra posséder des connaissances fiscales et une bonne expérience en comptabilité industrielle.*
- *Il dirigera les services administratif et comptable de l'établissement parisien et supervisera ceux des établissements de province.*

Ad. C.V. man. et prét. à MINET PUB. (n° 2886/AL), 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS, qui transm.

TRES IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL FRANCAIS

ayant implantations **AFRIQUE NOIRE ET FRANCE**

recherche dans le cadre de sa politique de *Personnel à long terme*

ASSISTANTS DE DIRECTION

l'insertion rapide de ces collaborateurs nécessite :
1) d'être diplômé HEC, ESSEC, ESCP,
2) de faire état d'une expérience profession*nelles de 2 à 5 années.*

Env. lettre manuscrite avec C.V. à No 9465 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
CONSTITUEE EN CABINET DE GROUPE
(7 associés)
EN EXPANSION REGULIERE
(60 collaborateurs)

Traitant des missions de révision légale et contrac*tuelle et de conseil de gestion de haut niveau.*
Disposant d'un réseau international de correspondants.

Offre à un

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

(28 ans minimum)

Ayant une grande expérience de cabinet H.E.C. - E.S.S.E.C. ou équivalent.

Langue anglaise appréciée mais non indisepnsable.

Un poste de **RESPONSABILITE** pour supervision de plusieurs équipes opérationnelles.

Situation d'avenir. — Posibilité d'association.

Téléphoner pour premier contact à :
359-58-73 (poste 13) référence G.L.

DIRECTEUR GÉNÉRAL 120.000 F + PARIS

Une Société de création récente, appuyée par un groupe financier très important, a pris l'exclusivité mondiale de l'exploitation d'un brevet dans le domaine photographique.

Elle souhaite confier à un diplômé de l'enseignement supérieur, de 35 ans minimum, sa Direction générale.

C'est un homme à fort esprit d'entreprise, bon gestionnaire, ne craignant pas d'être jugé sur ses performances et capable d'assumer la responsabilité totale de la marche de l'entreprise.

En échange, il lui est offert un produit unique dans son créneau, un marché international pour satisfaire ses ambitions, et une possibilité d'évolution de carrière dans un groupe fortement diversifié.

Les dossiers de candidatures sont à adresser, *sous référence* 73371, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui garantit une totale discrétion.

HAVAS CONTACT

ALUMINIUM PECHINEY

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

formation X - Mines, Centrale, E.E.G...

pour ses **FABRICATIONS** Usines Alpes Pyrénées

Les candidats devront accepter *d'aller éventuellement* d'ici quelques années faire un séjour de 4 à 5 ans à l'étranger ou outre-mer.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM *PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.*

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
leader dans son secteur d'activité

recherche

pour sa **DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIERE**

ASSISTANT GESTION ET ORGANISATION

- budget et contrôle de gestion ;
- organisation administrative ;
- études financières et économiques.

Ce poste conviendrait à E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou Ingénieur Grandes Ecoles avec complément en gestion, de 35 ans environ, 3 à 5 ans d'expérience dans *des responsabilités similaires*. Il devra être doté d'un esprit d'analyse et de synthèse poussé, et faire preuve de sérieux et de vigueur dans ses méthodes de travail

- Situation intéressante et évolutive pour candidat dynamique, compétent et organisé.
- Lieu de travail : Asnières (92).

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions sous le n° 99.748 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel — 94300 VINCENNES, qui transmettra.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue NORD-OUEST
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Formation E.S.E., E.N.S.T.

— Pour études de circuits logiques et analogiques, intéressés par les systèmes de transmission. (Référ. A)

— Pour études hyperfréquences, intéressés par circuits en microélectronique. (Réf. B)

— Pour réalisations sur plates-formes d'essais, ayt le goût des contacts hum. (Réf. C)

POSTES EVOLUTIFS à pourvoir rapidement.

Ecr. avec C.V., photo, prétent. (en précis. la référ. du poste) à I.E. IMPACT, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

STE EN PLEINE EXPANSION MONTREUIL recherche CHEF COMPTABLE pour compt. générale bilingue ou très bonnes connaissances anglais. Expérience très appr. Libre imm. Ecrire Mme LAMY (600) THIVILLIER DARRAS 164, Fg-St-Honoré 75008 Paris qui transmettra.

CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche CONSEILLERS COMMERCIAUX
— très bonne présentation ;
— goût contact à haut niveau ;
— formation assurée ;
— possibilité cadre ;
— rémunération importante.
Tél. : 766-39-64.

Magazine mode recherche MAQUETTISTE TECHNICO-Cclaux et HOTESSE DACTYLO. Tél. au 538-74-57.

Importante Société proche banlieue Nord recherche à pourvoir d'urgence pour sa direction administrative poste de responsabilité dans l'administration de CONTENTIEUX de l'ASSURANCE et de l'IMMOBILIER
Ce poste conviendrait à HOMME ou FEMME niveau baccalauréat, ayant une expérience dans ces 3 domaines
— excellente présentation ;
— qualité d'initiatives et de contact ;
— libre de suite.

Formation complémentaire assurée par nos soins. Possib. d'évolution rapide et position cadre.
— Avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.

Adr. lettre man., C.V., photo + prétentions à A.M.P. sous réf. no 2896/AL, 40, r. Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmet.

VILLE D'ORLY RECHERCHE pour Centre de santé infirmière D.E., permis de conduire, situation stable. Avantages consentis. TEL. : 684-50-65.

La commune de LOUVECIENNES recrute :
— Une standardiste,
— Une sténodactylographe pr le secrétariat général
— Un commis connaissant la comptabilité M11 ouM12.
Adr. candidat. et C.V. à M. le Maire, 78430 LOUVECIENNES.

Importante Sté d'assurances rech. pr département informatique 370/145 sous DOS/VS
PROGRAMMEUR COBOL
formation DUT min. si possible expér. Ecrire av. C.V. détaillé et prét. à LA FONCIERE M. PASQUIER, 48, r. N.-D.-des-Victoires, 75082, Paris, Cedex 02.

Hebdo médical recherche JEUNE MEDECIN temps plein, pour département médical. Bne expression orale et écrite, contacts humains. Anglais exigé. Envoyer C.V., prétentions et photo à : no 636 185 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Sté d'intérim rech. TECHNICO pour département administratif. Expérience de la profession exigée. Téléph. : pour R.-V. 293-35-87 et 293-34-01.

Collaborateur grand standing. Possibilité gain impt. Téléph. : 233-15-10 (10-12 h. et 14 h. 30-18

Important Organisme Prévoyance Militaire cherche pour collaboration immédiate :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Poste actif à caractère social. Voiture et bonne santé indispensables.
Ecrire avec C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 PARIS.

La Délégation Départementale d'un Important Organisme de Construction de la Région Parisienne recherche pour son SERVICE OPERATIONNEL

ATTACHÉ (E) JURIDIQUE
chargé(e) du montage des opérations de construction et de la vente de logements.

FORMATION :
licence de droit ou équivalent, 3 ou 4 années d'expérience professionnelle nécessaires.
Lieu de travail : CRETEIL.

Adresser C.V. et prétentions à : no 9.499, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cédex 01, qui transmettra.

Ville de Bobigny recrute pour centre médico-social, médecine de soins :
INFIRMIERS (ÈRES) D.E.
Dimanches libres. Candidature à adresser à M. le MAIRE.

Pour CLAMART

PUPITREURS
Connaissant IBM 370 115 - 125

Ecrire avec C.V à ELP 110, bd Gabriel-Péri 92240 MALAKOFF

Bureau d'Etudes Décoration recherche pour contrat 6 mois au Maroc du 1er mai au 1er décembre 1977 :
— 1 conduct. de trav. très expér.
— 1 décorateur projeteur qual. expér.
— 2 excellentes sténodactylos, notions de compt. souhaitées.

Envoyer photo et C.V. ainsi que prét. à PUBLICITE LATY, 7, r. Pl-Favre, 74000 Annecy, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTION DE CHAUDIÈRES
POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES (Région PARISIENNE)
recherche
POUR SON DEPARTEMENT EXPORTATION

UN CADRE

Parlant couramment le serbo-croate et l'anglais.

Il devra être de formation supérieure, commerciale et/ou technique et posséder une solide expérience de l'exportation des biens d'équipements.

Adresser C.V. et prét. s./réf. 817/M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Société parisienne dynamique, spécialisée dans la réalisation d'Etudes de Circulation, de Transport et d'Urbanisme
recherche

DIRECTEUR
jeune et ambitieux

qui assurera, à terme, la totalité des responsabilités techniques, commerciales, administratives et humaines
Sa formation :
X, Ponts et Chaussées ou similaire
si expérience dans le domaine des Etudes de Transport
Adresser C.V. man. photo et prétentions sous Réf. 7647 à :
LEPA-RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
rech. pour sa Direction Commerciale

INGÉNIEUR DE PROJETS
Formation ÉLECTRONIQUE

3 années d'expérience minimum en commutation et transmission de données.

Adresser curriculum vitae et prétentions 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

SOCIETE DE CONSEIL
recherche

Ingénieur Grande École
(X, MINES, CENTRALE, TELE-COM., SUP-ELEC...)
1 à 3 ans d'expérience d'

INFORMATIQUE
pour études et développement de grands projets pratique FORTRAN nécessaire.
Adresser C.V. sous le no 99.995 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
EDITEUR de Revues périodiques grand public
recherche
pour RESPONSABILITE de CHEF de VENTES

Homme, jeune de préférence, capable d'administrer et d'animer sur le terrain la diffusion vente au numéro de plusieurs magazines.

Formation commerciale de bon niveau, ainsi que références dans la profession exigées.
Tél. : 358-29-50

URGENT
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche

PHARMACIEN (NE) EXPÉRIMENTÉ (E)
Responsable contr. et mise au point GALENIQUE.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS
Téléphoner pour renseignements :
277-89-38 - 277-85-34

SOCIETE DE PUBLICITE EXTERIEURE
recherche un

ASSISTANT
POUR SA DIRECTION GENERALE

Ce poste requiert une formation Technico-commerciale avancée, une très bonne culture générale, une aptitude à la gestion et à l'encadrement. Des déplacements sont à prévoir en France.
Voiture nécessaire.

Prière adresser C.V., lettre manuscrite et photo ainsi que rémunération souhaitée à :
TEZINE 1, rue Duvergier, 75019 PARIS.

ANDERSON - JACOBSON
recherche
pour vente terminaux et modems

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
ayant 2 à 3 ans expér. vente (si possible informatique).
Anglais souhaité.
Env. C.V., prétentions : 152, av. Marx-Dormoy, 92120 Montrouge.

SOCIETE CHAMPS-ELYSEES recherche pour activité radiophonique, studios et radios reportages : V.H.F.
TECHNICIEN DIPLOMÉ
confirmé - expérimenté.
Permis conduire indispensable.
Téléph. 260-35-05.

SOCIETE DISTRIBUTION A BOULOGNE-SUR-SEINE cherche

CHEF COMPTABLE QUALIFIE

B.T.S., ayant plusieurs années d'expérience dans le poste.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 34.693.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE recherche
EMPLOYÉ (E)
EXPERIMENTE (E)
chiffrant bien pour établissement et suivi fichier, prix de revient, liaison avec informatique 7 h. 30 X 5.
Env. C.V. manusc., référ. et prétent. Ets GARNIER, service 414, 60, rue de Turbigo, 75003 PARIS.

COLLABORATRICE

ayant expérience de la vente par démarche directe auprès directeurs d'entreprise.

Références necessaires dans ce genre d'activité quel qu'en soit l'objet.

Poste CADRE HAUT NIVEAU convenant particulièrement bien à une femme dynamique recherchant responsabilités et initiatives ds un travail très complet.

Adresser C.V. à SECRETEL, 11, rue Michel-Chasles, PARIS (12e).

GROUPE RETRAITE EN PREVOYANCE région parisienne recherche

AGENT DE MAITRISE

Etudes supérieures exigées Notions retraite ou prévoyance souhaitées. Poste évolutif Avantages sociaux. Ecr. avec C.V., photo et prét. no 43.247
AMEP P.A. 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

Fournitures pour laboratoires TOUZART ET MATIGNON 8, rue Eugène-Hénaff, 94400 VITRY-SUR-SEINE, recherche

CHEF COMPTABLE
HOMME
— Familiarisé avec l'informat.
— Comptabilité générale jusqu. la préparat du bilan,
— Comptabilité analytique.
ECRIRE AVEC C.V.

Société de Conseils Formation Organisation Recrutement de cadres rech. pour son département

RECRUTEMENT
UN CONSULTANT

ayant si possible une expérience industrielle et de cabinet capable de gérer son activité de manière autonome.
Formation psycho appréciée.
Ecrire avec C.V. en précisant les motivations + prétentions sous réf. 74 144 Ganide, 19, rue Montmorency, 75003 PARIS.

SOCIETE INDUSTRIELLE filiale d'un groupe international siège proche banlieue OUEST recherche

CHEF DE SECTION
pour assister le directeur financier dans l'élaboration du budget, le contrôle budgétaire, l'établissement des tableaux de bord mensuels.

Poste conviendrait à : JEUNE CADRE, 30 ans minim. Expérience Sté anglo-saxonne et informatique.
Connaiss. anglais nécessaire.

Avantages sociaux, 13e mois, prime de bilan.

Adr. C.V. dét., prét. et photo à Sweerts BP 269, 75424 Paris Cedex 09 s/réf. 826/M qui trans.

TECHNICIEN
pour mise en route et dépannage de fours industriels. Ecr. C.M.T.M., 4, rue Lasson (12e).

BANQUE PRIVÉE
région Nord Paris (40 km) recherche pour un guichet dans l'OISE, un

CHEF D'AGENCE

ON DEMANDE :
— Un diplôme d'études supér.
— Une expérience d'exploitant bancaire de quelques années.
— Des qualités commerciales et de commandement.
ON OFFRE :
— Un travail varié, autonome et la conduite d'une petite équipe.
— Un agréable lost. de fonction.

Ecrire en indiq. prétent. sous référ. 218 à CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris.

CEGEDUR PECHINEY
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

formation M.I.A.G., D.U.T. ou équivalent.
Quelques années d'expérience.

Envoyer C.V. et prétentions CEGEDUR PECHINEY Services Systèmes 98, boulevard Victor-Hugo 92110 CLICHY. Tél. 739-95-00

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
A.M. ou équivalent
Age minimum : 30 ans.

Expérience atelier et service méthodes en mécanique moteurs, poids lourds, équipements, outillages.
Connaissance de la langue anglaise en vue d'études de réalisation d'usines à l'étranger pour importante société implantée REGION VERSAILLES

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à no 8288 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75050 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

STE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATIONS IMPTS ENSEMBLES INDUSTRIELS rech. pour son siège Paris (près proche banlieue Sud)

EMPLOYÉE

pour service comptabilité, ayant bonne connaissance comptable et si possible expérience du traitement mécanographique pour vérification et enregistrement de dépenses.
Poste demandant beaucoup d'ordre, de méthode, et le sens des contacts.
Ecr. avec C.V. s/réf. 7.478 à PP. LICHAU SA, 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

secrétaires

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.
Groupe BOSCH
— Equipement automobile.
— Appareils ménagers.
— Autoradio Blaupunkt.
— Caméras et projecteurs Bauer.
recherche pour son département EQUIPEMENT AUTOMOBILE

SECRETAIRE
bilingue allemand-français

Formation B.T.S. option secrétariat ou équivalent. Sténo française indispensable.

Restaurant entreprise.
Avantages sociaux - Horaire : 5 X 8.

Adresser C.V. manuscrit, prétent. et photo, au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet — 93404 SAINT-OUEN.

Très urgent
Société Ingénieurs Conseils
recherche

UNE SECRÉTAIRE DACTYLO

possédant excellente vitesse de frappe.
Très disponible. Ayant initiative et sens des responsabilités.

Envoyer C.V. à L. et O., 15, rue des Fermiers, 75017 PARIS.

Département VISITE MEDICALE d'un LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche :

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

— Libre rapidement.
— Avantages sociaux.
— (5 x 8) restaurant d'entreprise.

Env. C.V., photo et prét. à Laboratoire DACOUR B.P. 66 - 92404 COURBEVOIE CEDEX.

NOUS RECHERCHONS
UNE SECRÉTAIRE
PARLANT ANGLAIS
pouvant voyager, très bon salaire + indemnités déplacem. Place d'avenir, excellente présentation. Tél. : 508-17-73, demander Mme NOWAK.

Sténodactylos

Import, complexe administratif rech. pour son siège social à Paris.
UNE STÉNODACTYLO
très expérimentée. Adr. C.V., photo et prétentions sous No 1.741 Péavit Pté, 100, r. de Richelieu, 75002 Paris qui transmettra.

Secrétaires de direction

NOGENT/PERREUX
15 MINUTES GARE EST

SECRÉTAIRE TRILINGUE
FRANÇ./ANGL./ALLEM.

DU P.-D. G.

PME industrie chimique, solide, en expansion.

EXIGE : français langue maternelle + angl. et allemand lus, parlés, écrits à un bon niveau. Sténo française. Bonne dactylo. Stabilité, disponibilité, responsabilité.
APPRECIE : BTS ou DUEL et diplôme Chambre de Commerce. Sténo anglaise.

OFFERT : travail varié avec initiatives (courrier, prises R.-Vs, statistiques, traductions, résumés synthèse courrier à l'arrivée, etc.). Bonne rémunération. 40 h (dépassem. occasionnels le soir rattrapés ensuite). Possibilité cadre. Vacances 1 mois.

Lettre man. avec C.V. détaillé PRECISANT SALAIRE ACTUEL sous réf. 615, à

PROMODAC
17, av. des Marronniers, 94130 NOGENT-SUR-MARNE chargé de la sélection.

Filiale d'un groupe international située au Bourget rech. pour son Directeur Administratif

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
EXPERIMENTEE
BILINGUE ALLEMAND
Hor. 5 x 8 x 13, cantine. Env. lettre manusc., C.V. et photo (retournée) s/réf. 7.483 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

DIRECTEUR, ASSURANCES 9e arrondt, recherche

SECRÉTAIRE COLLABORATRICE
DACTYLO - STENO
ANGLAIS indispensables.

Dynamisme, vivacité d'esprit.

Seules, seront examinées les candidatures manuscrites avec C.V. et photo adressées sous no 09659 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Groupe dynamique de sociétés de vente par correspondance

recherche
pour son P.-D. G.

UNE SECRÉTAIRE
EXPERIMENTEE
bilingue anglais, active, organisée et disponible pour relations fournisseurs et supports de publicité.

Référ. professionnelles exigées Ecr. avec C.V. manuscr., photo et prét. à : SO. DI. SERVICES (Service du personnel), 4, r. Bellini, 92800 PUTEAUX

perdu-trouvé

I Lost my passport no 64 MFA 535426 hereby to announce that it is no more valued.
THAM Tuc Tuon.

capitaux ou proposit. comm.

JEUNE SOCIETE DE VENTE DE MATERIELS DE CHAUFFAGE CENTRAL AUX PROFESSIONNELS EN REGION PARISIENNE RECHERCHE

CAPITAUX ou ASSOCIATION

pour CONSOLIDATION d'un C.A. en progression constante.
Aff. très saine, fichier impt, clientèle sérieuse, C.A. : 7.000.000 de francs.
NECESSAIRE APPORTER 500.000 F. MINIMUM. AVEC OU SANS PRISE DE PARTICIPATION.

Ecrire au CABINET MAURICE BACOUP, 22, boulevard SEBASTOPOL - 75004 PARIS.

Gains substantiels pour personne possédant relations importantes. Nous recherchons une personne nous permettant grâce à ses relations de nous introduire, afin de proposer nos services pour le nettoyage quotidien de bureaux, magasins, grandes surfaces, bâtiments administratifs, municipalités, etc. Commission versée pendant toute la durée du contrat obtenu. Ecr. s/réf. 2509 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

MARCHAND de BIENS demande CAPITAUX sur garanties immobilières. Bon rapport. Ecr. E.V., 5, rue d'Artois (8e).

Pr ts vos problemes financiers, Ste Rhoddams, 38, rue Lisbonne, Paris (8e). - 522-83-10.

Recherche ASSOCIE pr fonder entreprise PHOTOGRAPHIQUE. Ecr. à T 99.948 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

Cours de conversation, langue, histoire, littérature, culture, philosophie américaines.
Mr. MARLOWE - 326-98-70

enseignem.

COURS DE VACANCES

(juillet, août, septembre) dans les collèges universitaires d'Oxford, de Cambridge et d'Edimbourg. Cours de langue, cours marginaux sur la civilisation, la littérature et le théâtre britannique suivis de discussion par groupes. Excursions. Logement : avec deux repas par jour pris au collège. Ces cours s'adressent aux universitaires, enseignants ou étudiants de tous âges : 17-70 ans Pour tous renseignements s'adresser à : INTERNATIONAL SUMMER SCHOOL, 32, Trumpington St. Cambridge, ANGLETERRE.

Apprendre l'Américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir. Conversation. Inscriptions immédiates.

occasions

A vendre EQUIPEMENT ELECTRONIQUE N.C.R. 446 avec périphérique parfait état pour comptabilité, payes, facturation. Prix 20.000 F. 970-39-75.

Vends chaîne stéréo La Voix de son Maître. Achetée en 1976. 700 F. Tél. le soir 548-53-51.

demandes d'emploi

H.E.C. QUADRILINGUE

• Expérience dix ans journalisme économique et social France et Suède radio et presse écrite. Langues : français, anglais, suédois, allemand. Rompu aux contacts haut niveau. Excellente présentation. 37 ans.

• Recherche poste responsabilité/Relations internationales/Ressources humaines/Exportation.

Libre rapidement si nécessaire.

Ecrire no 819, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Activité Internationale
28 ans, nationalité française.
Langues : anglais et espagnol.
Diplômé enseignement supérieur (maîtrise gestion)
— en poste dans grande capitale arabe pendant 1 an ;
— responsable du département exportation (budget important) d'une entreprise de services pendant deux ans.
Etudie propositions France ou étranger.

Ecrire no T. 099.855 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR CHIMISTE

27 ans, célibataire

C.E.S. Métallurgie PARIS

CHERCHE EMPLOI FRANCE ou ÉTRANGER

Ecrire no T. 99.959 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE + I.A.E. (Grenoble), 31 ans

deux ans organisation plus deux ans études
recherche
dans UNITE PRODUCTION larges responsabilités.

Ecrire sous le no T. 99.843 M à REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

MARKETING INTERNATIONAL
PROFESSIONNEL MARKETING, 47 ans, formation universitaire, longue expérience marchés européens + Iran (dont 10 ans séjours étranger), allemand et anglais cour.
Cherche responsabilité dans entreprise à vocation internationale (Paris ou province).

Ecrire sous le numéro 823, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens — 75009 PARIS.

H., 32 a., CADRE COMPTABLE 14 années d'exp. générale, industrielle, budgétaire, bilans, fiscal, trésorerie. Inst. cclal de Normandie. Capacité en droit. DECS en cours
Recherche poste chef comptable PARIS-BOURGOGNE - SUD-EST Ecrire no 801 « Le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre commercial, 32 ans, 10 a. expérience grde consommation. Achat, gestion, animation équipe cherche situation responsabilités région lyonnaise.
Ecr. no 8836 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 27 a., dipl. sc. po + lic. + D.E.C. Sc. éco., bon niv. compt., stage banque 8 mois, anglais cour., étud. ttes propos. emploi. Ecr. no 779 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J'aimerais m'occuper de jeunes, même bénévolement dans la région de Grenoble. J'ai 21 ans et je possède une form. univers. Ecr. no 789 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e.

JOURNALISTE. 36 ans. Universitaire. Rédacteur en chef revue éco. et soc. Collab. quotidien régional. Exp. interview, enq., reportages. Très bonnes conn. (questions politiques, écon., soc., régionales, culturelles). Etudierait ttes proposit. collaboration, même temps partiel, organes nationaux ou régionaux (agence, quotidien ou périodique, généraux ou spécialisés).
Ecr. no 814 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMPTABLE
Grande expérience comptable financière, administrative, juridique, fiscale informatique rech. emploi à temps partiel pour assistance Direction générale. P.M.E. Paris et région paris. Ecr. à no 08102 CONTESSE Pub. 20, avenue Opéra, Paris (1er)

LICENCIÉ DROIT PUBLIC
31 ans - 4 ans 1/2 expérience dans service contentieux d'une compagnie d'assurances, rech ouverture de carrière dans branches différentes à PARIS. Ayez l'oblig. de prendre contact en adr. un mot ss réf. 3631 à
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Garde-malade référ. sérieuses, cherche gardes nuit ou jour, sf week-end, supr. personn. âgées ou malade. Ecrire ss no 6.483, « le Monde » Publicité, 5, r ds Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE, 3 a. exper. AVOCAT DES, ch. empl. content. banc., Toulouse ou Paris, lib. janv. 78. Ecrire à SCHARPF, 1, rue Fourbastard, Toulouse.

Anglaise, 23 a., dipl. universit. angl., étud. de franc., ch. cours ds école ou famille. Ecr. Jane Waller - 11 Sidegat, Durham City, Co. Durham, Angleterre.

J. H., 30 a., lic. Sc. Eco., Sc. Po. et sociologie, parl. parfait. PORTUGAIS - ESPAGNOL ANGLAIS - HEBREU large expérience documentation, traduction, enseignement, familiarisé avec l'Amérique latine, étudier. ttes proposit. d'emploi. Téléphone : 272-76-80.

Cadre, 60 ans, chef atelier outillage, cherche poste simil. rég. Paris Ouest. — Tél. : 204-10-04.

---

30 ans, adjointe responsable formation, I.A.E. gestion de personnel recherche activité de GESTION FORMATION CARRIERES et REMUNERAT. Tél. : 981-15-87, mardi ou après 18 h., ou écr. LE NGOC, 7, rue Poirier-Fourrier, 95 - Argenteuil.

J. F. LICENCIEE ES LETTRES 10 ans expér. profess., examin. toutes offres d'emploi à temps partiel sur Paris. — Ecrire sous no T 073.503 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Femme, Scandinave, 29 ans, D.U. d'économie et de gestion, anglais courant, 5 ans d'expér. contrôle budgétaire, actuellem. chef de budget entreprise C. A. 900 millions de F, souhaiterait s'établir à Paris, étudierait toutes propositions entreprise française ou étrangère. Ecrire sous no T 099.994 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Vous-cherchez une : ASSISTANTE DE DIRECTION de haut niveau
— qui possede une expérience de l'organisation de gestion des contacts, de l'animation,...
— qui se propose de vous seconder efficacement,
— que vous rémunérerez sur la base mensuelle de 5.500 X 13.
Téléphonez ce jour 604-43-67, ou écr. no 53.594, AMEP P.A., 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

Etudes transports marchandises, passagers. 39 ans, Dr économétrie. 10 ans, prévision, recherche opération R. C. B. Plan. Expérience. B.E.T. Administr. Organ. internation., angl. espagn. Ecr., no 824, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRAITEMENT DES EAUX
Ingénieur responsable service recherche création service ou département similaire ds société spécialisée ou non. Références de 1er ordre.
Ecr. no T 099.836 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
42 ans, I.C.G., cadre direction efficient, créatif, compétent, large expérience positive en copilotage entreprise moyenne, libre prochainement, seconderait direction générale souhaitant installer contrôle gestion efficace ou dynamiser service administratif et comptable.
Région indifférente France.
Ecr. no 812 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE COMMERCIAL BANCAIRE
H. 33 a. Cl. VII. 10 a. exp. Dipl. E.S.C. Etud. ttes propos. Paris prov. banque, assurance, immob. Ecr. no 806 « le Monde » Pub., 5 rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE - 31 a.
Ph. D. Américain. Bil. français-anglais - Notions allemand.
Spécialisations :
● analyse et indexat. automatiq.,
● réseaux d'information et banques de données,
● construction de thesaurus.
Recherche poste d'études, de conseil ou de direction de projet. (Lieu indifférent)
Ecr. no 6.480 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

LIC. EN DROIT FISCALISTE
35 ans, 10 ans expér. problèmes fiscaux. Etud. toutes proposit. Ecr. no 8.847, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme 29 ans, secrétaire direction, collaboratrice du directeur administratif et comptable, recherche situation équival. dans P. M. E., appointements annuels 60.000 F, libre courant été. C. V. sur demande. — Ecrire no T 099.908 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. libéré O.M., bil. espagnol, not. italien, ch. emploi secrétar. Ecr. no T 099.902 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. H. licence, D. E. S., Sc. éco, ch. emploi assurances, banques. Ecr. no 820, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 ans, dég. O.M., D.E.S. Sciences éco, libre rapidement, ch. emploi Paris ou province. Téléph. 678-74-63.

J. H. 26 ans, ingénieur E.T.P. début. section bât., dégagé O.M., cherche poste de responsabilité. Ecr. no T 099.857 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SECRETAIRE
27 ans
parfait français-allemand, bon anglais, expérience ambassade, commerce et presse, recherche emploi en France.
Ecrire à Gloria-Yvonne Dressel, Deilengartenstr. 9, D-6600 SAARBRUCKEN 1.

INGENIEUR E. T. P. 26 ans, 1 an de conduite de travaux routiers, ch. poste en province, bur. d'études ou de méthodes. Ecr. no 8.832, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Format. et expér. diversifiées : ARCHI. ANIM. FORM. GEST. H. 30 ans ch. poste à respons. concept. direct. form. gestion dans organ. serv. socio-cult... Ecr. no 8.840, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 32 a., ét. sup. Ec. fr. des attachés de presse, 9 ans rédactrice soc. d'édit., expér. secrét. de direct., bon. not. angl., esp., dact. conf., excell. présentat., sér. référ., rech. poste stable, dynam., avec initiat., ds édition, presse, relat. publiq., tourisme. Ecr. no 807 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., Droit, Sciences Politiques, 32 ans, cherche emploi dans édition ou presse. Ecrire à : no 825, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCUMENTALISTE
J. H., 27 a., maitr. lett. I.N.T.D. recycl., ch. poste simil. Ecrire M. Defontaines, 14, RUE DES TERTRES. 92220 BAGNEUX.

H., 30 ans, Droit et I.C.H. angl., gde expér. CREDITS IMMOB., ACQUEREURS, PROMOTEURS (gestion et études), étudie ttes propositions comportant esprit initiative et sans responsabilité. Tél. : 257-99-27, à partir 18 h.

Jeune Allemande diplômée SUP de CO, trilingue allemand, français anglais, préparant B.T.S. technico-commercial, cherche un emploi stable Paris ou banlieue, libre début août 1977 Ecrire : DOMES Fichtenweg 224018 LANGENFELD - ALLEMAGNE.

Société internationale de travail temporaire dispose pour rempl. immédiats AIDE-COMPTABLES, SECRETAIRES DE DIRECT. et BILING. ANGLAIS. Kelly Girl : 603-65-33 - 538-52-03.

J. F., 24 a., bil. franç., espagn., maîtrise histoire écon., expér. 1 an documentation, rech. ... Téléphone : 825-55-72.

J. H. 28 a., lic. sc. écr. spéc. économétrie et statistiq., étud. toutes propositions Paris, Lyon ou la Suisse. — Ecrire sous le no T 099.938 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BEAUBOURG - 325-46-26
160 m2 superbe duplex
5/6P., terrasse. Vue rare. Soleil

RAYNOUARD très grand standg 130 m2, dble liv. + 2 chbres tél. park. loggia. 1.700.000 F AUT. 09-77

Mº BOURSE tr. bel. vue s/square studio, cuis., w.-c., bns, penderie Px 168.000 F. - 255-66-18

11e, Hôpital St-Antoine, je vends sur rue plein soleil, appartement 2 pièces entrée, cuis., facilités sanitaires. Téléphone : 628-26-25. 85.000 F à débattre. sur place mardi, mercredi, jeudi, 17 h. à 19 h. 13, rue Saint-Bernard.

BUTTES CHAUMONT
beau 2 pces. pl. soleil dans joli imm. ravalé. Tél 628-55-69

MARAIS
Rénovation exceptionnelle. Grand standing. STUDIOS ET PIECES. Tout cft. Poutres apparentes à partir de 110.000 F
IDEAL PLACEMENT
PROPRIETAIRE. - 345-86-47

BUT. CHAUMONT plein ciel 4-5 P. en 100 m2, tt cft, charme, calme. RARE. ODE. 73-37

AU CŒUR DE BEAUBOURG
EN PLEIN SOLEIL
appts 2 à 4 Pces à aménager prix justifiés. - 325-10-56

DANS VIEIL IMM. RESTAURE
2 grands 2 P. + MEZZANINES.
Jamais habités. Pptaire 531-85-56

PORTE CHAMPERRET
Récent living + chbre tt cft balcons, soleil, calme.
MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09

MARAIS - Ds Hôtel Particulier. Appt 125 m2 env., pr. PL. des VOSGES. 924-41-59 - 522-41-02

MUETTE - Soleil
MAGNIFIQUE RECEPTION
+ 2 chbres. Bon plan, 165 m2, étg. élevé. 633-29-17 - 577-38-38

Magnifique Imm. XVIIe Siècle Duplex 10 P., 5 S. de Bains. Cour privée, 1.100.000 F. Visites tous les jours, 9 à 19 h. 17, rue Vieille-du-Temple, 4e

11e, à rénover, duplex 170 m2 lumineux, liv./atelier 100 m2 + 3 chbres. 589-20-97, après 18 h.

TROCADERO - Plein ciel
Duplex 123 m2 + terras 90 m2
Vis. 26/04, 19 bis, bd Delessert
14 h. à 17 h. 757-13-96 - 704-23-62

Pour investisseurs
« Rénové locatif à haut rendement »
Dans beaux immeubles à PARIS
tout cft, vide-ordures, ascenseur, interphone, jardin.
Studio, 2 Pces, duplex
faible charge de copropriété.
Possibilité d'investir avec plan ou compte d'épargne logement.
Prix direct propriétaire
RENS. GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002
Tél. 261-52-25 - 9 h. à 19 h. même samedi. Vis. possible le week-end sur rendez-vous.

MONCEAU - PRONY
Dans ex-Hôtel particulier
Atelier + 2 chbres - 2 bains, chbre serv. 130 m2. Impeccable
EXCLUSIVITE
PERDRIX - 076-17-02

Près PLACE DES VOSGES
Immeuble DIRECTOIRE, calme, soleil. - TERRASSE plain-pied réception + 3 chbres - confort.
PERDRIX. - 076-17-02

RUE DE COURCELLES
BEAU 8 PIECES en DUPLEX
Atelier, Salon, 6 chbres + serv.
DORESSAY. LIT. 42-94

CENTRE POMPIDOU
67, r. Quincampoix, s/place tous les jours 13 à 19 h. Rénovation de prestige, asc., vide-ordures, poutres. STUDIO DUPLEX. Terrasse, jardin à partir 130.000 F

METRO JASMIN Asc. Chauff. central
Immeuble pierre de taille
STUDIO entrée, cuisine, salle de bains, w.-c.
PRIX INTERESSANT - TEL.
31, RUE RAFFET - A rénover. Mardi-mercr., 14 h 30 à 17 h 30.

2e HALLES, rue Tiquetonne DS TRES BEL IMM. classé, rav. R.-de-ch. à amén., 21 m2 + 9 m2 loggia. Possib. ccial ou habitation. 72.000 F. - 924-86-78.

VIVRE SUR L'EAU ET AU SOLEIL
EN L'ILE SAINT-LOUIS
GRANDE CLASSE 57 M2
633-33-67

IMMEUBLE RECENT TT CFT
3.850 F LE M2
Mº MARAICHERS
SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis. équipée, s. de bains, tél.
5, VILLA DES PYRENEES
SAM.-DIM.-LUNDI, 15 à 18 H.

ÉTOILE Immeuble 1930 gd standing 280 m2
6 P., étage élevé, parfait état, studio de serv. Box 2 voitures. Prof. libér. autorisée - 261-58-26.

6.-MANDEL 6 P. Soleil Imm. ancien
3 chbres serv., box. - 266-27-55.

ILE SAINT-LOUIS
STUDIO CUISINE, W.-C., BAINS
Calme. Clair. Entièrem. rénové. Entrée indépendante. - Idéal pied-à-terre. - A SAISIR 139.000. Visite 14/18 h. MARDI, 10, RUE LE REGRATTIER ou tél. : 325-10-74.

POUR INVESTISSEURS
LE GROUPE VRIDAUD
propose deux programmes dans le 17e arrondissement
PORTE MAILLOT
ET MAIRIE DU XVIIe
Studio, 2 Pièces, duplex.
A rénover ou rénovés, dans beaux immeubles, tout confort, ascenseur, vide-ordures, interphone, jardin aménagé.
Prix direct propriétaire.
Location et gestion assurées.
Charge copropriété très faibles.
Appartements spécialement conçus pour la location.

Si votre plan ou compte d'épargne logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir dans les programmes du
GROUPE VRIDAUD,
15, rue de la Paix, 75002 Paris.
Tél. 261-52-25 +, même samedi.
Visite possible le week-end sur rendez-vous.

50, RUE NICOLO
3 Pièces, 90 m2, balc., terras., immeuble récent. STANDING. Visite lundi, mardi, 14 à 18 h.

CŒUR MONTMARTRE
CHARMANT 3 PIECES, VUE PANORAMIQUE, 7e étage, asc. TEL. 410.000 F. — 727-84-24.

BD BERTHIER
Près pl. Pereire, dans bel imm. luxueux 7 pièces, grand confort, cuisine équipée très moderne. Professions libérales acceptées. Propriétaire : 754-73-56.

GEORGES-MANDEL
Appt gd standing 220 m2, soleil, calme, verdure, triple réception, 2 chambres, 2 bains aménagés luxueusement + studio service. Téléph. 233-04-38.

CHATELET - 3 P. - 60 m2
Cuis., w.-c., s. de bains, chauff. centr., tél., 3 m. sous plafond. 295.000 F. — Téléph. 268-20-30.

JEAN-JAURÈS
Dans imm. récent gd standing, 2 pces 62 m2 + balcon terrasse, jamais habité, 9e ét., parking, piscine, centre ccial. 280.000 F. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

Paris Rive gauche

TOLBIAC 325-46-26
ds imm. récent, bel appt 105 m2 4 p., confort, soleil, téléphone.

5 200 F LE M2
pptaire vend beau studio 36 m2 r.-de-ch. sur rue 4, r. RACINE. Visite sur place ce jour 14-18 h.

ALESIA. Part. vend studio tout confort, 26 m2. Tél. : 542-58-08.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
studio, cuisine, entrée, bains, tt cft, 195.000 F - Tél. 566-80-31.

LUXEMBOURG EXCEPT. élégant duplex, séj., 2 chbres, 2 bns, 5e ét., asc., bel. imm., 460 000 F + travaux 325-18-56.

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
sur église et jardin, luxueux pied-à-terre, 75 m2, lumineux. DAN. 25-62.

CHAMP DE MARS (près)
standing, hall, belle réception, 2 chbres, placards, tout confort, calme, soleil, chbre de service, 641.000 F. REGY, tél. 577-29-29.

SAINTS-PERES-LILLE
Imm. 18e très élégant 135 m2, récept. + 1 ch., ch. de service. MONTESFORT 544-13-34.

Magnifique appt quai Voltaire 5 fenêtres sur Seine + parking. Px : 1 600 000 F. T. : 326-57-16.

DUFOUR SEVRES ODE. 95-10 SEJ. S. à manger, 3 chbres, ET. ELEVE, SOLEIL, 115 m2.

CHARME TYPIQ. DU 7e, vrai 2 p., cuis., bns, 40 m2, 6e ét., tél., 200 000 F. Tél. : 229-52-98.

MONTPARNASSE-VAUGIRARD
SUR JARDIN
110 m2, séjour + 3 chbres lux., 2 bains, loggia, box. ODE. 95-10.

ST-SEVERIN, dans imm. en rénovation, 4e étage sans asc., studio de récept. 50 m2, caract. except. Tél. : 260-26-29 matin.

LACEPEDE-CONTRESCARPE
100 m2, 4 p., CALME, SOLEIL. SANS VIS-A-VIS. ODE. 95-10.

RUE DE VERNEUIL
r.-de-ch., entr., BEAU SEJOUR + 1 chbre, tt cft, ETAT NEUF. Téléph. 770-73-77, le matin.

DUROC-MONTPARNASSE
Pptaire vend ds bel immeuble pierre de t., asc., 5 p., possib. prof. lib. Me voir ce jour 14 h. 17 h. 30, 4, RUE D'ALENÇON.

PASTEUR 3 P., STANDING, 85 m2, TEL.
Profession libérale possible
Prix 240.000 F pour 13 ans ou location 2.500 F/mensuel.
197, r. de Vaugirard. 1er étage. Pptaire, mardi, merc. 13 à 16 h.

15e DUPLEIX Imm. moderne, calme et soleil
Dble living, chbre, tt cft, 75 m2, état impeccable. - 553-34-24, matin - 233-84-16, après-midi.

SITUAT. EXCEPTIONNELLE
S/ST-GERMAIN-DES-PRES
5 P. aménagement luxueux. Park. 633-29-17 - 577-38-38.

SEVRES-BABYLONE
5 P. même immeuble 1930 2 APPTS s/cour jardin. Possib. chbre service. Parking. Asc. 633-29-17 - 577-38-38.

7e PRES QUAIS RUE DU BAC
6 P. 160 M2. TRES BON ETAT 1.250.000 F.
924-41-59 - 522-41-02

CARDINAL-LEMOINE
Dans restauration raffinée, propriét. vd STUDIOS et 2 PCES et DUPLEX tout confl. 265-44-94.

JUSSIEU - FACULTÉ
Dans bel immeuble rénové JARDIN PARTICUL. RESTE : UN PETIT STUDIO ET UN SPLENDIDE DUPLEX 70 M2 tout confort. — 723-38-74.

DENFERT-ROCHEREAU
Ds quart. neuf, résid. récente, 5e ét., beau 2 p., parfait état, bien aménagé. 350.000 F + park. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

VILLAGE SUISSE
Imm. gd stand., jamais habité. STUDIOS ET GARÇONNIERES. JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

Région parisienne

SUR BOIS DE VINCENNES
3 p., entrée, cuis., s. bns, w.-c. séparé, plac., cave, asc., chf. cent., imm., Tél., plein soleil. 355 000 F. CERAP : 285-01-65.

NEUILLY (92) 71, bd V.-Hugo, part. vd 4 p. 80 m2, 5e étage. Px : 580 000 F. T. : 637-41-19.

VUE SUR TOUT PARIS
KREMLIN-BICETRE
ét. élevé, résidence sur jardin, 4 p. tt cft, Tél., métro prévu, 210 000 + créd. Fonc. 5 000 F. environ, mardi 16 h. à 19 h. 30 64, av. Ch.-Gide. T. : 387-27-60.

ST-MAUR. Part. vend beau studio 49 m2 ds imm. p. de t. 67, 10' R.E.R. Téléph. : 883-64-62.

NEUILLY
magnifique studio dans hôtel particulier rénové, cuis., bains, impeccable. Téléph. : 567-22-88.

ST-CLOUD EXCEPTIONNEL, grand standing, double living, 3 chbres 2 bains, urgent, prix très intéressant. T. : 539-67-52.

BOULOGNE RESIDENTIEL
ds bel HOTEL PARTICULIER
LIV. DBLE + 4 CHAMBRES
tout cft. Sur place ce jour de 15 h. à 18 h., 7 bis, rue MAX-BLONDAT. Téléph. : 870-87-10.

SAINT-CLOUD, standing, exceptionnel, gd 6 p. av. balcon, terrasse, gar., 950 000 F. 539-67-52.

NEUILLY-SABLONS dans bel imm. pierre de t., 5e ét., asc., Appt 4 Pces, cft, 103 m2 à rénov. + chbre serv. tél. 650.000 F, créd. 80 %. Voir mardi, mercredi 14 h. 30 à 19 h., 6, r. Bellanger

SABLONS Beau 2 P., entrée, cuis., sal. bains, tél. 330.000 F - 770-10-44

NEUILLY-MAIRIE
Immeuble pierre de taille 1928
Tout confort, chauffage central
STUDIO 16 M2 ENVIRON
TRES BON PLACEMENT
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

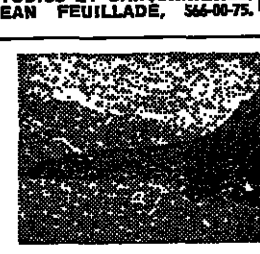
Pont de **LEVALLOIS** (Mº) - Beau STUDIO, vue sur Seine. - Prix : 112.000 F. JEAN FEUILLADE - 566-00-75

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
PROXIMITE GARE
Beau PAVILLON MEULIERE
6 pièces principales, cuisine, s. de bains, chauff. central, garage, gd sous-sol, sur 1.000 m2 de jardin.
LIBRE A LA VENTE
Ecrire à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris sous nº 636.145.

Province

PAU quart. résid. ds bel imm. APPTS 3 ET 5 PIECES vue sur les Pyrénées, PARC. Renseignement et visites. Tél. : (59) 27-47-91 et 27-33-60.

ENTRE LA CIOTAT et St-CYR Part. vd magn. appt 3 p., 80 m2, imm. récent, dans parc fleuri, mer à 50 m., dern. étg., gdes terrasses, vue impren. sur baie garage, cave. Px : 275.000 F (315.000 avec place nouveau port pr bat. 8 m.) Meurant, goélette Chantebrise, 13600 LA CIOTAT Tél. : (91) 08-69-64.



MISE EN VENTE des derniers appartements au bord du
LAC DE GENÈVE
A EVIAN, près CASINO à partir de 125 000 F.
Tél. dès maintenant à
AVIS Paris-3e. 227-78-50. 68, boul. Sébastopol

bureaux

VOS BUREAUX A 16' DE ST-LAZARE
A DES CONDITIONS TRÈS COMPÉTITIVES
DE 163 A 9.700 m2
EN LOCATION
BOURDAIS BUREAUMATIQUE
227 11 89

8e Proximité Saint-Augustin
Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

BOISSY-SAINT-LÉGER
Face au R.E.R.
125 m2 bureaux neufs standing équipés - téléphone - 4 parking. Location immédiate 3 - 6 - 9 ans Téléphoner 526-36-03 ou 05.

PROPRIÉTAIRE
loue un ou plusieurs bureaux refait neuf. - 758-12-40

224-08-80
domic. courrier secret, permanence, téléph. télex.

RECHERCHE A L'ACHAT
8e et 9e arrondissement
Bureaux 300 m2 en R.-de-Ch. de préfér. sans cloisonnements.
INDIMO
7, rue de Logelbach, Paris-17e Tél. 766-01-43

12e - NATION. Petit immeuble mixte, r.-de-ch. + 2 ét., 300 m2 développés. Location vente. 567-22-88.

URGT. Prox. Immed. Champs-Elysées : 280 m2, 11 bureaux, très clairs et agréables, caves, services, 5 lignes tél. Loyer annuel 107.200 F. Cession directe bail 100.000 F. Tél. 225-80-88 et 256-05-84.

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER
2.000 m2
BUREAUX NEUFS
Petit imm. haut standing Parkings
SARI
720 14 15

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, achète urgent directement 1 à 3 p. Paris, préférence rive gauche. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 2 à 4 p. PARIS. préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. T. : 873-23-55.

URGENT PAIE COMPT, 5-6 p. Quartiers résidentiels Paris. Tél. : 723-91-51, heures bureaux.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. PARIS 15e et 7e pr bons clients, appts toutes surfaces et immeuble PAIEMENT COMPT.

appartements occupés

15e - OCCUPÉS
IMM. ENTIEREM. RENOVE
APPTS 1 - 2 - 3 PIÈCES
CALME - SOLEIL
Téléph. 766-04-17, poste 255.

constructions neuves

9, rue Geoffroy-St-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée
Disponible 12 appts luxueux, de la chambre au 4 pièces.
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison fin 1er trimestre 1977
Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi.
SAGE - 874-49-32

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

Ve VAL-DE-GRACE
Dans petit immeuble
Habitable 4e trimestre 1977
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en duplex.

XVe - Mº CHARLES-MICHELS
Studios, 200.000.
3 pièces, 410.000.
Habitables 3e trimestre 1977.

XVIIIe - CHAMPIONNET
2 pièces, 227.000.
4 pièces, 108 m2 + terrasse, prix 575.000.
Habitables 2e trimestre 1977.

Mº MAIRIE-DE-MONTREUIL
Séjour + 3 chambres, 257.000.
Cave et parking compris.
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND.
41, av. Friedland. 225-93-69.

fermettes

80 km Ouest Paris. Impeccable fermette, living 50 m2, plafond chapelle, cheminée, 4 chbres, 2 bains, chff. central, terrain aménagé 2.800 m2. Orée bois. MOUQUET, 27000 Evreux (16-32) 33-29-27 et 33-42-25.

domaines

25 km. PARIS-OUEST
à vendre
74 HA. DE BOIS
AVEC PAVILLON ET ETANG
Très belle chasse
Division possible.
Ecr. Eudico, 1, rue Bourdaloue 75009 PARIS, qui transmettra



au lieu de visiter tous les programmes immobiliers... consultez
Information Logement
525.25.25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Centre Étoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

locations non meublées Offre

Paris

PORTE CLICHY, Pptaire loue imm. neuf avec ou sans tél., gd studio et 2 pièces. T. 520-56-92.

George-V, 7 p. tt cft prof. lib. autorisée, 5 000 F. Lundi/mardi 14/18 h. 32, av. P.-Ier-de-Serbie.

9e 160 m2 confort, prof. libér. autorisée. 2.750 F. Lundi-mardi, 14-18 h : 17, r. de Douai.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Cherche à louer 4/5 pièces. Centre de BONDY, r.-de-chauss. avec possib. local profess. + habitation. Tél. 8 h. 30 à 9 h. 30 au 735-38-16 ou après 20 heures.

Directeur Général de Société Internationale recherche villa confortable à GARCHES ou proche alentour, construction neuve, 4 chbres, salon, s. à manger, gar., jardin privatif. Long bail. Tél. : 261-56-12, H.B.

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02

immeubles

IMMEUBLE COMMERCIAL Rapport 650.000 F
POUR INVESTIR - 265-64-11

Entre PLACE CLICHY et LA FOURCHE, en bloc 9 APPTS (STUDIOS, 2 PIECES). Conft, rue calme, soleil. Bel imm. restauré. Agences ayant clients acceptées - 531-85-56.

Les Editions Alain Moreau rech. un immeuble commercial en toute ppté libre, de 450 à 600 m2, avec ou sans travaux. Préférence Halles, Beaubourg, Marais, Quartier Latin. Faire offre à Alain Moreau, 3 bis, quai aux Fleurs, Paris (4e). Tél. : 325-85-44.

DRANCY. Je vends petit imm. de rapport, 10 locat., 2 appart. vides + gd café + pressing. En parfait état, 500.000 F. 305-13-45. Intermédiaire s'abst.

PARMENTIER
Pour investisseurs
Bel immeuble parfait état.
REVENU : 152.000 F.
Commerciaux : 780 m2.
Bourgeois (loi 1948) : 500 m2.
Exceptionnel : 1.750.000 F.
206-15-30.

MONTMORENCY. Prop. vd dir. imm. bourgeois 4 ét.+commerce. Prix 520.000 F, rapport 50.000 F. Tél. 535-31-14 avant 11 heures, sauf week-end.

locaux commerciaux

A céder Centr. assur. 400 m2, rech. bail tt comm. et appt. Bureau E, 48, bd Strasbourg-10e.

hôtels-partic.

MUETTE - Bel HOTEL PART. 3 paliers, grande réception, 6 chbres, serv., jard., 3 parkings. Exclusivité « TAC » - MED. 15-66

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mº Opéra. Seuls frais 300 F - 742-78-93.

propriétés

PETIT-MORIN
Près MONTMIRAIL, fermette long. bas. gros œuvre excellent état, vaste salle commune, carrelage neuf. E. El. Force. Cheminée. 3 ch. poss. dépend. Sur terr. clos. 110.000 avec 22.000.
ACM 14, place Marché, Meaux. 434-01-66 - 887-43-40

PERIGORD Dominant vallée de la Dordogne : PROPRIETE Cachet. 6 pièces, dép., confort. 4 ha 1/2 de terr. Vue dégagée. DAMON, 41, rue du Colisée, 75008 — Tél. : 256-20-23

Part. vd St-REMY-PROVENCE au pied des ALPILLES site protégé, 2 ha., maison de caractère, constr. réc. comportant : rez-de-chaussée, terrasse dallée 100 m2, gd séj., cheminée, s. à m., cuis., hall d'entrée av. bur., ch., gd cellier; Etage : 3 gdes ch., 1 gd salon. 2 s. de bains, 240 m2 habitables, 800.000 F. Tél. (16) 90-92-07-43.

Est PARIS, proxim. Provins, mais. rurale style ferme, entièrement restaur. av. 5.000 m2 jd. et pet. étang privé + dépend. 710.000 F à déb. - 909-44-41.

30 km. Paris-Sud, maison bourg. caract. sur 5.000 m2 dépend., bon état gén., accès N 20, ligne Austerlitz, 620.000 F à débattre. 909-44-41, 9-12 h., sf week-end.

78 ELANCOURT. Partic vend mais. indiv. terr. 700 m2, 150 m2 habit., séj. + s. à mang., 60 m2, 3 chbres, 1 s. bs, 1 s. d'eau, cuis. équ., tél., gar. Comptant 260.000 F + 260.000 P.I.C. (8,50 %) - Téléphone Frémont, 602-50-50, poste 37-99.

TRES BELLE ABBAYE
dans magnifique ppté 25 ha., site historique, région Poitiers, direct par autoroute, 1.150.000 F
ETUDES DES VOSGES
TEL. 278-09-40.

fonds de commerce

Boulevard SAINT-GERMAIN
Entre Bac et Saints-Pères
Particulier cède Bail
GALERIE D'ART - ANTIQUITÉS DÉCORATION

Surface :	Boutique	63 m2
	1er étage	63 m2
	S/sol aménagé	25 m2

Prix : 800.000 F. — Tél. : 548-48-31.
Mardi et Vendredi.

CABINET INFIRMIER
Côte Bleue. Clientèle en expans. Agence CREMONA, 3, r. Jean-Mermoz, 13008 MARSEILLE. Téléph. (90) 53-34-22.

HOTEL COTE D'AZUR
Face mer 3 *** N.N. Restaurant bar, piscine, 36 chambres. En Société. Fonds ou totalité. Ecr. AGENCE HAVAS 06011 NICE Cedex, sous référence 0299

A céder près Opéra gd établissem. para-médical, ss conn. spéc. et appt bureau E. 48, bd de Strasbourg, PARIS (10e).

Cause désaccord associés, vends emplacement unique, gare banl. nord Paris, loc. 150 m2 + 40 m2 ss-sol, tout pour l'enfant : poss. autres commerc. (banque, alim., pièces auto, cyl., surgelés, solderie). Facilité des vendeurs. Téléphone : 986-23-57.

NICE. Vends droit au bail, tous commerces, plein centre, 250 m2 sur 2 plans. Ecr. AGENCE HAVAS, 06011 NICE, CEDEX référence 0318.

Cabinet immobilier. Bon C.A. Ecr. ou se présenter TANGUY IMMOBILIER, 93, avenue de la République, 93300 Aubervilliers.

A céder portefeuille gérance et portefeuille assurance clientèle Paris et région parisienne - 359-51-72.

Boutiques

TRUDAINE Boutique avec tél. Libre - Bel Imm
Les murs 78.000 F. - 878-75-90.

BD DU MONTPARNASSE Bout. Bel immeuble. Libre. 350.000 F — 878-97-52

Vds cause santé, bout. d'angle, prêt-à-porter, fem., ling. bonnet., loyer annuel 3.801 F, Px 128.000. Tél. 253-37-25.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

Région parisienne

BOULOGNE loue studio cuis. tt cft, calme, 890 F taxes comp. Téléphone : 604-52-76, le matin.

terrains terrains

Vend ensemble ou séparé :
EURE - 5 km Les Andelys - 1 km Harquency - 95 km Paris - Belles vues - Bord de route :
- FORET 46 ha. Event. cession parts soc. Prix 500.000 F.
- MAISON très moderne en verre avec terrain bois 2 ha
Living, 2 chambres, S. de B., w.-c., cuisine installée. Parfait état : meublé moderne. Prix 290.000 F.
- 2 TERRAINS à construire — bois — 1 ha. bord de route. Prix : 95.000 F chacun.

B.A.C.O. - propriétaire 225-71-18 - Après-midi.

MARCHE DES NOTAIRES
LE VESINET. B. terr. 2.276 m2, prox. R.E.R. et lac de Croissy. Tél. 520-88-54, M. LABOUS.

Paris-Ouest. 20 km. Versailles, à vendre terrain à bâtir, de 130 à 145.000 F H.T. dans petit lotissem. 909-44-41, de 9 h. à 12 heures, sauf week-end.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrétion.

Les meilleures conditions
37 ans d'expérience
FONCIAL - VIAGER
Etude gratuite - rente indexée
19, bd Malesherbes - 266-32-35

Vendez rapidement en viager. Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. Et. LODEL, 35, boulevard Voltaire - 700-00-99.

villas

BOUGIVAL - Villa caractère. Séj. 50 m2 + 7/8 PCES. Parc 2.500 m2. Décor raffiné. RESIDENTIEL - 825-90-39

SEVRES
6/7 PIECES sur 3 niveaux 250 m2 habitables
VILLA TRES GD STANDING
Récept. 100 m2 + bar, 3 ch. + chbre service. 4 terrasses très ensoleil. Vue except. 1.400.000 F. Claude LACHAL S.A. - 766-02-02

villégiatures

EN AVEYRON
Pour JUILLET, à louer meublé 4-5 pers., tt conft dans maison neuve entourée verdure, site très calme, pêche à proximité. Ecr. J. FERRAND, Sévérac-l'Eglise, 12130 LAISSAC ou tél. : 15 (65) 19-61-16

Plein centre Collioure, 200 m. plage. A louer villa F 7 pour saison. Ecrire à 8.833/66 Havas, 66004 PERPIGNAN. B.P. 442.

Loue JUIN, 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quart. résid. et calme, jardin ombragé. Tél. propr. 577-28-47.

pavillons

LA COURNEUVE (93)
A VENDRE 6 pièces, 180 m2 habitab. Terrain 600 m2. Prix :
640.000 F 985-37-58 987-06-13

AUBERGENVILLE (78)
Pavillon 5-6 P., constr. traditionnelle 69, dble parois, sous-sol 55 m2, terrain 578 m2, à 5 min. à pied de la gare et tous commerc. AGENCE S'ABSTEN. Prix : 340.000 francs. Ecrire à M. Brizzana, 44, rue de la Fédération. — 93100 MONTREUIL.

CLAMART. A rénover (près gare), sympath. maison 130 m2, jard. 400 m2. 589-20-97 apr. 18 h.

LE PERREUX, soleil calme, b. maison, entr., séj., salon en L, 3 chbres, splendide cuisine, coin-repas, salle de jeu, bur., 2 wc, s. de bains, terrasse, jardinet. Px 475.000. Ppriétaire 871-23-96.

maisons de campagne

A 1 HEURE DE ROYAN
très joli moulin eau
4 ch., ch., sanit., poss. agrandissement, rivière gros débit, 5.000 m2 verger, île bel envir.
Ancienne maison pêcheurs près ROYAN, rustique, agréable, 2 ch., tt cft, garage, 2.000 m2, jardin et bois clos.
PROMOTEL S.A., Le Sellery LA CLISSE, 17600 SAUJON. Téléph. : (46) 93-28-09/93-28-01.

ROUSSILLON. Particulier vend maison dans village, 3 chbres, séj., cuis., s. de bs, tout cft, jardinet, cave. Téléph. le soir M. Herreman, 912-10-47.

demandes d'emploi

FISCALISTE
3 ans, 3 ans expér., diplômé : DES - DECS - IDA - DJCE
Etudierait toutes propositions
PARIS - PROVINCE
Ecr. nº T 99.898 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

TRADUCTRICE - INTERPR.
BILINGUE ALLEMAND
Bonnes connaissances anglais
6 ans, lic. allemand, libre suite, 4 ans d'expérience
- Traduct. techn., écon., jurid.
- Corresp. cciale, secrétariat
- Marketing et publicité
rech. poste Paris ou banl. Ouest
Ecr. nº 099.991 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE 27 ans diplômé enseign. sup. (3e cycle Sc. Eco)
DOUBLE EXPÉRIENCE
- ANALYSTE FINANCIER
Groupe bancaire tout 1er plan
- ADJOINT AU DIRECT. Gal
entrep. moyenne tr. perform.
Disposé à :
- PARTICIPER au développem. de votre entreprise moyenne
- S'INTEGRER dans équipe dynamique de votre groupe industriel et/ou financier.
Ecrire nº 3.038, à ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, 78 VERSAILLES

COLLABORATRICE
assistance psychologue du travail, recrutement ou formation études en conséquence.
- 10 ans expér. secrétariat, niv. direction commerciale. Sér. réf. Poste stable. 4.000 F X 13 réf. quartier St-Lazare. Libre 1er juin. Tél. 793-63-42, ou écrire Ch. DHERBIER, 5, rue Tintoret - 92600 Asnières.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ans, école commerce + niv. D.E.C.S., rech. poste avec responsabilités auprès P.M.E., déplacements acceptés. Ecrire à nº T 99.712 M., Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

GESTIONNAIRE
homme 30 ans, 4 ans expér., D.E.S., Sc. éco., D.E.C.S., rech. poste Organisme à but non lucratif.
Ecr. nº 8.850, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GARDE-MALADE
cherche poste chez particulier. Sérieuses références. TEL. : 878-83-66.

CADRE étud. toutes propositions expér. nomb secteur commerc. gestion publicité, boissons, assurances, immobilier, etc. Ecr. G 5162 Havas Bordeaux

formation profession.

DEVENEZ Mécanog. Opératrices sur matériels récents.
Tél. 336-43-33
Programmeurs Réunis
81, rue Pascal, PARIS-13e.

traductions

Offre

POLONAIS - RUSSE BULGARE - TCHÈQUE
Traductions techniques et autres
PROM-EST, 3, rue de Lyon, 12e
307-85-09

Demande

Anglais, Ital., Espagnol, Allem. Téléph. : (89) 42-99-13, p. 415.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles





Part. vd Simca 1308 GT cause double emploi. Px 22.000 F. 722-21-10; après 20 h. : 548-72-64.

PAX
MERCEDES BMW

77	280 E 123 climat.
77	280 SE ttes options.
76 à 74	280 SE.
75 à 73	230/6 - 250/8.
74 - 73	230/4 - 250/8.
72 - 71	280/S - 280 SE.
76 à 74	BMW 528 - 525.
76 à 74	BMW 520 - 520 I.
76 - 75	BMW 2 L 8 et 30 L.
75 à 73	BMW 2002 TII 2002.
74 - 73	BMW 2500 - 2800.
74 - 73	BMW 1802 - 1502.

80 VOITURES GARANTIES
37, rue Dulong, 17e - 267-49-96

ÉTOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
VOITURES NEUVES ET DIRECTION DISPONIBLES

450	SEL - SLC.
280	SE - SLC.
250	77 vert métal. 2.000 km.
280	E 76 ivoire, 20.000 km.
280	76 vert. 16.000 km.
280	S 73 ivoire.
350	SL 72 beige métal.

GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées :
Porsche 912, 67 bleue.
ALFA DUETTO 74 bleue.
DS 23, 74 pallas bleu métal.
Ford Capri 75, 2.600 rouge.
Lancia Fulvia 71 grise.
504 75 ivoire.
Permanence commerciale
LE SAMEDI MATIN
53, rue Marjolin, LEVALLOIS
739-97-40

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland
à partir de **15.600** F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel.
GARAGE
FOCH - 35 rue Paul Valéry Paris 16 - 727-31-02

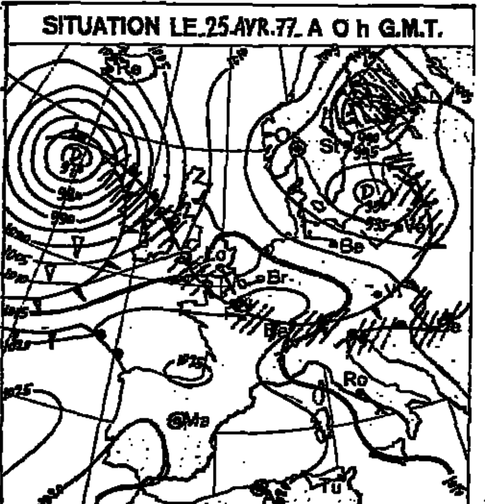


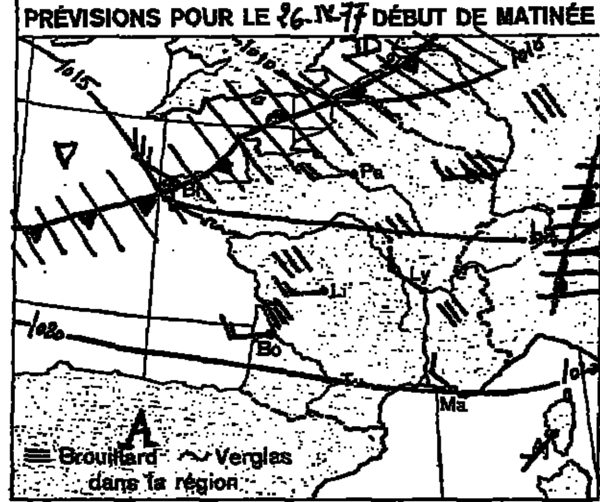
Peugeot 504 familiale	75	R. 16 TL	72
R. 16 TL automatique	74	R. 12 TL	75
R. 16 TX automatique et normale	76	R. 12 TL break	75
R. 12 TL	76	R. 5 TL	76

Alfa Romeo 2000 berline 74
TOUTES NOS VOITURES SONT GARANTIES OR

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ∇ averses ⌐ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 avril à 0 heure et le mardi 26 avril à 24 heures :

Dans le courant perturbé s'étendant de l'Atlantique à l'Europe septentrionale, la perturbation pluvieuse, qui a atteint lundi matin les îles Britanniques et le nord de la France, affectera notre pays, mais épargnera, toutefois, les régions en bordure de la Méditerranée.

Mardi matin, une bande pluvieuse liée à cette perturbation s'étendra de la Bretagne au nord du Bassin parisien, au Nord et aux Ardennes. Ces pluies affecteront dans la soirée les régions du Bordelais, du Massif Central, du centre, du nord et de l'est de notre pays ; elles pourront prendre un caractère orageux dans le Sud-Ouest.

Sur le reste du pays, le temps sera très nuageux avec des bruines passagères. Cependant, le littoral méditerranéen bénéficiera d'assez belles éclaircies. Après le passage de cette perturbation, le temps deviendra variable avec des averses sur l'ouest du pays. Les vents, de secteur ouest, seront modérés à assez forts près des côtes de l'Atlantique et de la Manche, faibles sur le reste du pays.

Lundi 25 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019 millibars, soit 764,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 avril ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 13 et 10 ; Dijon, 12 et 9 ; Grenoble, 15 et 10 ; Lille, 13 et 5 ; Lyon, 16 et 11 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 13 et 1 ; Nantes, 13 et 11 ; Nice, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 16 et 6 ; Pau, 18 et 6 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 12 et 12 ; Strasbourg, 13 et 2 ; Tours, 11 et 11 ; Toulouse, 20 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 8 ; Amsterdam, 11 et 3 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 11 et 5 ; Bonn, 13 et 2 ; Bruxelles, 12 et 6 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 9 et 3 ; Genève, 12 et 9 ; Lisbonne, 23 et 10 ; Londres, 14 et 7 ; Madrid, 27 et 8 ; Moscou, 13 et 8 ; New-York, 8 et 6 ; Palma-de-Majorque, 25 et 6 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 5 et 0 ; Téhéran, 25 et 20.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 avril 1977 :

DES DECRETS

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Malaisie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) ;

● portant organisation des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif à l'emprunt national 1977 pour les moyennes et petites entreprises et l'artisanat.

Visites et conférences

MARDI 26 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, métro Jussieu, Mme Allaz : « Des arènes à la rue Mouffetard ».

15 h., métro Cité-Universitaire, Mme Guillier : « Le Corbusier à la Cité universitaire ».

15 h., devant l'obélisque, Mme Hulot : « De la place de la Concorde à la place du Carrousel ».

15 h., façade de Saint-Gervais, Mme Pennec : « Saint-Gervais et Saint-Paul-Saint-Louis ».

15 h., devant l'église, Mme Puchal : « Saint-Germain-l'Auxerrois » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels et l'église Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « L'abbaye et le musée du Val-de-Grâce » (Paris et son histoire).

10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'Ile Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

15 h., métro Pont-Marie : « L'Ile Saint-Louis » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La kabbalah ou tradition cosmique » (L'homme et la connaissance).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé, M. B. Cassen : « Cuba » (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 45, 68, rue de la Folie-Méricourt, M. Henri Zmirou : « Présence d'Israël en Afrique noire » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

20 h. 30, 30, rue Cabanis : « Discussion-débat sur l'Inde (entrée gratuite).

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, M. Rollet : « Démocratie chrétienne de 1871 à 1914 ». (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

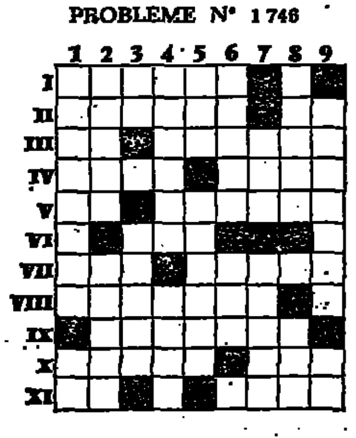
13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Léonard de Vinci ».

21 h., 38, rue Jacob, Suzanne Prou : « Etre femme écrivain » (La Tisanière, Andrée Gautier).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 746



HORIZONTALEMENT

I. Indispensable pour bien mener sa barque. — II. Echantillon sans valeur ; Paire de jumelles. — III. Participent à la couleur locale ; Entourés. — IV. La femme de notre vie ; Découvertes. — V. Points cardinaux ; Ville ancienne. — VI. Conseil téméraire. — VII. Un confrère de Sacy ; Capitale étrangère — VIII. On en revient toujours un peu tard. — IX. Méchants tours. — X. Réserves d'énergie ; Fuite de gaz. — XI. Informateur indélicat ; Accusé de réception.

VERTICALEMENT

1. Retient ce qu'on lui confie ; Voie d'eau. — 2. Les pleurs de l'aurore ; Léché ou détruit par les flammes. — 3. Participe ; Cours d'eau. — Vieilles réjouissances ; Patrie de Parménide. — 5. Est carré ; Dépitées. — 6. Pinceau de valeur ; Plus il est grand, plus il est visible. — 7. Accrochés dans une galerie ; Coule en France. — 8. Ne réfléchissent donc pas ; Met la terre en mouvement. — 9. User d'arguments frappants ; Bien gardé.

Solution du problème n° 1 745

Horizontalement

I. Prélude. — II. Casiers. — III. Nille ; Te. — IV. Aortite. — V. Toi (...et moi ; Ole. — VI. INRI ; Anne. — VII. Ouse. — VIII. Navets. — IX. Cratère. — X. Ara. — XI. Richesses.

Verticalement

1. Punition ; A.R. — 2. ONU ; Cri. — 3. Eclairs ; Rac. — 4. Lalo ; Iéna. — 5. Usera ; Atre. — 6. Di ; Arve. — 7. Eetion ; Eres. — 8. Rétinite. — 9. Os ; EEE ; As.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

Honda Accord : des compliments

Une époque est révolue. Les Honda Z, N 600 et S 800 ont rejoint le musée des fantaisies *commerciales quand les acheteurs* ont compris qu'une machine aussi drôle soit-elle, doit pouvoir être entretenue. La firme paie aujourd'hui son erreur : ses ventes d'automobiles restent faibles malgré deux bons modèles, les Civic et, depuis le début de l'année, le coupé Accord.

Ce dernier est actuellement la voiture japonaise le plus évoluée : traction avant, moteur transversal, quatre roues indépendantes, direction à crémaillère, freins assistés. Cet énoncé ne signifie pas toujours une réussite, alors même qu'un essieu rigide bien conçu est parfois une excellente *solution. Mais l'Accord* est une voiture homogène qui mérite quelques compliments.

● Le moteur, 1 600 cm3 (9 CV), est « propre » (Honda est un champion de la lutte anti-pollution), souple et plat. C'est-à-dire qu'il est tout le contraire d'un moteur de compétition : peu de puissance (70 ch DIN à 5 300 tr/mn) mais un bon couple à bas régime. Cela permet d'allonger la transmission et même d'en abuser : les deux derniers rapports sont surmultipliés. Le gain est important en longévité et en consommation : à 90 km/h., en cinquième, le moteur tourne à *2 600 tr/mn (3 100 en quatrième)* et à 130 km/h. on obtient 3 800 tr/mn (4 500 en quatrième). Grâce à cela nous avons consommé 7,2 litres de super aux 100 kilomètres et 8,5 litres sur autoroute, aux vitesses limites et à mi-charge.

● Le confort est élevé (pour une japonaise) : moteur très discret — ce qui accentue comparativement la perception des bruits aérodynamiques et des pneumatiques. — *bonne visibilité*, sièges bien dessinés à l'avant comme à l'arrière. La suspension est souple mais bien amortie. L'Accord est transformable : hayon à ouverture assistée et banquette rabattable. Elle serait une excellente familiale si l'accessibilité aux places arrière était *meilleure*.

● Les qualités dynamiques sont celles d'une automobile très sûre : la tenue de route reste neutre, *même sur sol mouillé*, et les reprises sont toujours suffisantes, à condition bien sûr de délaisser le cinquième rapport.

● La présentation générale, enfin, est peu critiquable : pas de « tape-à-l'œil » mais un équipement très complet et pratique. La radio cependant ne reçoit pas les postes périphériques, et quelques notes de couleur pourraient réchauffer l'habitacle, noir de la moquette au volant. La finition est excellente et l'accessibilité mécanique ravira les techniciens.

En fait, l'Accord ne souffre que d'un gros défaut : en octobre dernier, le réseau Honda ne comptait que cent cinquante ateliers agréés en France. C'est encore trop peu, même si l'après-vente est aujourd'hui efficace et souriant. Et même si les Honda ne sont vraiment plus ce qu'elles étaient. — M. B.

★ Prix : 28 608 F ; automatique, 29 608 F (air conditionné : 33 340 F).

● *Mars a été de nouveau un mois record pour l'industrie automobile.* — Cent soixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-quinze voitures particulières ont été exportées, soit 32 % de plus qu'en mars 1976 et 10 % de plus qu'en janvier de cette année, précédent record absolu. Favorisées par la nouvelle garantie de prix et la proximité des fêtes de Pâques, les ventes sur le marché intérieur ont atteint 199 790, soit 18,4 % de plus que l'an passé ; au total, au cours du premier trimestre, plus de 500 000 voitures ont été vendues en France (soit 14,5 % de plus qu'en 1976). Au total, la production en mars a *atteint 312 086 unités (13,3 % de* plus que l'an passé) et pour le premier trimestre 12,7 % de plus (869 770 voitures). Pour les véhicules utilitaires, la production est restée stable pour les véhicules de moins de 6 tonnes et elle a progressé de 10,2 %, pour ceux de tonnage supérieur, atteignant 5.236 unités.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES CAFÉS JACQUES VABRE PASSENT SOUS CONTROLE SUISSE

Jusqu'à présent détenu à égalité par la société hollandaise Douwe Egberts et la firme zurichoise Jacobs, le capital des Cafés Jacques Vabre vient de passer entièrement sous contrôle suisse.

Cette prise de contrôle met un point final au développement conjoint des activités de Douwe Egberts et de Jacobs, développement marqué par des prises de participation communes dans le domaine de la torréfaction et du commerce du café en vue d'une fusion des deux entreprises. L'opération s'étant révélée irréalisable, Jacobs a décidé de se séparer de son partenaire.

Après avoir racheté la société de torréfaction danoise Ali Café, dont Douwe possédait 50 % des actions, la firme de Zurich vient d'acquérir la totalité du capital de Jacques Vabre. Avec un chiffre d'affaires de 600 millions de francs, Jacques Vabre se classe en tête des producteurs français de café torréfié avec 15 % du marché. Il occupe également une forte position sur le marché du café soluble.

● *Café.* — « *Les consommateurs doivent se préparer à payer cher leur café jusqu'à l'été 1978* », a déclaré M. Arturo Jaramillo, président de la Fédération colombienne des producteurs de café, en soulignant que cette estimation ne tient pas compte du risque *de gel pour la récolte brésilienne* de 1977. — *(A.P.)*

● *Un accord original* vient d'être signé entre des intérêts saoudiens, Saviem (filiale poids lourds de la régie Renault) et l'entreprise de transports lyonnais Chapuis. Il est prévu la création *d'une société de transports* : la Trans Arabian Transportation Cy. Cette firme, dont les Saoudiens contrôlent la majorité du capital, doit constituer une « *force de transport* ». Deux cent cinquante véhicules seront fournis par la Saviem, qui assurera le service après-vente. Chapuis assurera la *gestion et l'exploitation de l'ensemble.* — *(Agefi.)*

AFFAIRES

Le P.-D.G. de Manufrance donne sa démission

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. André Blanc n'est plus le patron de Manufrance. Il a donné sa démission d'administrateur et de président-directeur général, ses « propositions visant à éviter une dégradation de la situation de trésorerie et d'exploitation et mettant en cause l'activité de production » n'ayant pas recueilli l'unanimité du conseil d'administration, réuni pour examiner la situation de l'entreprise, vendredi 22 avril. Le conseil d'administration, qui a accepté cette démission, « a pris des dispositions pour assurer la mise en place du crédit à moyen terme prévu » et s'est fixé un délai de quinze jours afin de « décider des solutions à retenir pour pourvoir au remplacement du président-directeur général et arrêter les comptes de l'exercice 1976 ».

Cette dernière indication est d'importance. Elle laisse transparaître la situation préoccupante que connaît Manufrance. Son activité commerciale, certes, a poursuivi sa progression durant le premier trimestre de 1977. Le chiffre d'affaires hors taxe s'est accru « *d'environ 14 % et de 20 % pour le secteur de distribution détail, vente par correspondance et magasins, par rapport au premier trimestre de 1976* », tandis que « *les résultats de l'exercice 1976 sont fortement déficitaires* ».

Dans les milieux économiques de Saint-Etienne, ce n'était pas un secret. Ce déficit serait de l'ordre de 30,5 à 40 millions de francs. Ces chiffres donnent une idée des difficultés financières que traverse Manufrance si on s'en réfère à l'exercice précédent où, pour la première fois de son histoire, avec un chiffre d'affaires de 571 millions de francs, l'entreprise accusait un résultat déficitaire s'élevant à 4 346 442 francs contre 812 624 francs de bénéfice en 1974. L'analyse du bilan de 1975 laissait déjà apparaître des frais financiers importants provenant des emprunts contractés pour réaliser près de 11 millions de francs d'investissements. Pour être indispensables, ceux-ci ont cependant pesé d'autant plus *lourdement sur les résultats que* jusqu'alors, la société les autofinançait. A cela s'est ajouté un gonflement anormal des stocks dont la valeur globale se montait à près de 158 millions contre 142 millions de francs l'année précédente. Le même problème de stocks s'est à nouveau posé en *1976, en raison de la mévente des* armes de chasse. Manufrance fabrique annuellement près de cent mille fusils. Si, en 1975, il s'en est vendu en France plus de deux cent mille, la moitié étaient d'origine étrangère. D'autre armureries stéphanoises renommées, telles que Vernay-Caron, Darne, pour ne citer que les plus connues, ont souffert et continuent de pâtir également d'une « *importation massive et sauvage* » (Espagne, Italie, Japon, Brésil) à des prix défiant toute concurrence, alors que dans la plupart de ces pays des mesures protectionnistes freinent l'importation d'armes de chasse françaises. Manufrance avait, l'an dernier, de 10 à 12 millions de francs de fabrication d'avance.

Au début de cette année, la direction avait envisagé des réductions de personnel pour raisons économiques (*le Monde* du 1er février 1977). A quelques semaines des élections municipales, une telle décision était pour le moins inopportune. Les *syndicats et les partis de gauche* avaient saisi la balle au bond pour ajouter un codicille électoral au legs Mimard faisant de la ville de Saint-Etienne le détenteur de 29 % des actions de Manufrance. Le problème fut estompé mais non résolu. Il resurgit, tout aussi épineux. La paie de mars *aurait été effectuée non sans* peine et des fournisseurs exigeraient des règlements immédiats. Cette « *dégradation de la situation de trésorerie* » qu'évoque le conseil d'administration ne l'a pas pour autant conduit à accepter le plan de restructuration proposé par son P.-D.G., dans la *crainte sans doute que ce plan* ne débouche sur un démantèlement du secteur industriel.

M. Blanc, en prenant ses fonctions en avril 1975, s'était donné cinq ou six ans pour développer l'affaire. « *J'entends être le véritable patron* », avait-il affirmé à l'époque. Mis en minorité, il a préféré se démettre.

Les jours qui viennent s'annoncent d'une importance capitale pour l'avenir de Manufrance. Avec trois mille huit cent cinquante salariés en France, dont deux mille quatre cents à Saint-Etienne, c'est « *une entreprise essentiel pour l'équilibre économique et social de la ville et de sa région* », ainsi que l'a souligné le vendredi 15 avril dernier le nouveau conseil municipal.

Celui-ci a désigné pour siéger au conseil d'administration de Manufrance les deux représentants de la ville : un socialiste, M. Bruno Vennin, deuxième adjoint, et un conseiller communiste, M. René Nicolas. Le premier est un économiste, le second vient d'abandonner ses fonctions de secrétaire du comité d'entreprise de Manufrance. Le conseil municipal se réunit le 26 avril pour discuter de la situation de la firme.

PAUL CHAPPEL.

MONNAIES ET CHANGES

VIVE HAUSSE DU FLORIN BAISSE DU DOLLAR

Le florin était vivement recherché lundi matin sur les marchés des changes, son cours s'avançant à 2,0150 F à Paris contre 2,007 F vendredi, des rumeurs incontrôlées de réévaluation recommençant à courir. Le dollar a faibli vis-à-vis de toutes monnaies : il est revenu à Francfort au-dessous de 2,36 DM et à Paris au-dessous de 4,96 F (4,9580 F contre 4,9630 F).

● *Le Fonds monétaire international* (F.M.I.) a annoncé récemment l'ouverture d'une ligne de crédit, valable douze mois, de 125 millions de droit de tirage spéciaux (145 millions de dollars) à l'Egypte.

TRAVAUX PUBLICS

ILE-DE-FRANCE ET RHONE-ALPES EN TÊTE

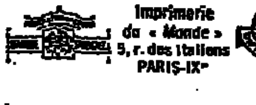
Le dernier bulletin d'information de la Fédération des travaux publics (1) donne la répartition régionale des travaux publics réalisés en 1975 avec le commentaire suivant :

« La localisation des travaux publics réalisés en 1975 sur le territoire national n'est pas sensiblement différente de celle qui avait *été observée au cours des années* précédentes. Deux régions voient toutefois leur part dans le montant total baisser de plus de 10 % : la Bourgogne et la région parisienne.

» Si on le mesure par habitant, l'effort d'investissement national en travaux publics a décru, en volume, de 2,5 % en 1975. Peu de changements apparaissent dans le classement des régions suivant ce critère : la région Provence-Côte d'Azur-Corse prend la première place devant la région parisienne. »

(1) 3, rue de Berri, 75008 Paris.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AGRICULTURE

A LUXEMBOURG

Les Neuf reprennent une difficile négociation sur les prix

Les ministres de l'agriculture des Neuf se retrouvent lundi 25 et mardi 26 avril à Luxembourg afin d'essayer de fixer les prix applicables au cours de la campagne 1977-78. Le compromis présenté par la commission européenne lors de sa session marathon de la fin mars prévoit une augmentation moyenne des prix communs de 3,5 %. Compte tenu des corrections monétaires, ces propositions se traduiraient en France par un relèvement moyen des prix de l'ordre de 6,5 %. Le 29 mars, les propositions de la commission avaient été rejetées par les Anglais qui avaient donc empêché l'accord. Il est difficile d'imaginer que les huit partenaires du Royaume-Uni puissent accepter un arrangement qui s'écarterait sensiblement de ce projet de compromis. Cela reviendrait, pour eux, à légitimer une politique d'obstruction et de coups de force à laquelle les Anglais semblent prendre goût. Les concessions supplémentaires susceptibles d'être arrachées par les Anglais devraient donc être limitées.

Les organisations paysannes françaises suivent avec attention ces négociations, car elles détermineront l'évolution du pouvoir d'achat des exploitants, qui s'est dégradé de 1,1 % en 1976 après avoir diminué de 1,3 % en 1975 et de 5,5 % en 1974.

La commission des comptes de *l'agriculture de la nation devait* se réunir, ce lundi 25 avril en début d'après-midi afin d'examiner l'évolution du pouvoir d'achat des paysans en 1976. D'après les données encore provisoires, le revenu en francs constants des exploitants aurait baissé de 1,1 %. C'est la troisième *année consécutive de baisse.*

Pour arriver à ce résultat la commission devait faire le raisonnement suivant. En dépit de la sécheresse estivale, qui a surtout affecté les productions végétales, le volume global des produits livrés par les agriculteurs n'a diminué que de 1,5 %. Les prix à la production ayant augmenté de 12,7 % dans l'ensemble (18,4 % pour les végétaux, 8,6 % pour les produits animaux), la valeur de la production a atteint 120 245 millions de francs.

Les consommations intermédiaires (aliments, engrais, énergie, entretien, soins, etc.) ont *représenté 71,3 milliards* de francs (+ 12,5 %). Compte tenu des stocks et de l'auto-consommation, la valeur ajoutée brute a donc représenté 73,9 milliards de francs (+ 7,1 %), auxquels sont venus s'ajouter 4,1 milliards de francs de subventions diverses, notamment les aides à la sécheresse. En outre, les agriculteurs ont touché 5,9 milliards de francs de prestations sociales et près d'un milliard d'indemnités d'assurances. Ils ont payé de leur côté 7,6 milliards de salaires, 5,2 milliards d'intérêts, 3,4 milliards de cotisations sociales, 3,2 milliards de fermages et de métayages, 2,7 milliards d'impôts, 1,2 milliard de primes d'assurances.

Au total il reste un revenu brut agricole de 58,8 milliards de F (+ 5,3 %). L'augmentation des prix de la production intérieure brute (PIB) étant évaluée à 9,4 %, le revenu agricole en valeur réelle a diminué de 3,7 %. En pondérant ce résultat par la diminution du nombre des exploitants, on obtient une baisse moyenne du pouvoir d'achat de chaque agriculteur de 1,1 % si l'on tient compte du nombre réel de départs (— 3,7 %) *ou de 2 % si l'on tient compte de* l'importance économique des agriculteurs qui quittent la terre.

En dépit des promesses du chef *de l'Etat et des 6 milliards de F* d'aides allouées en septembre 1976, le pouvoir d'achat des agriculteurs n'a pu être maintenu l'an passé. La commission n'a pas, en effet, retenu dans son compte 2,7 milliards de F qui ont été versés aux exploitants en 1977. Ces subventions s'inscriront dans le compte de l'année en cours. — *A. G.*



LA SEMAINE SOCIALE

La grève de jeudi prépare le

FAITS ET CHIFFR

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA PRÉPARATION DU PLAN «BARRE BIS»

La durée est nécessaire à la réussite du plan gouvernemental

« Le plan Barre, bilan et perspectives », ce thème du colloque organisé le 23 avril au palais du Luxembourg, par MM. Henri CAILLAVET et Jacques PELLETIER, respectivement sénateurs du Lot-et-Garonne et de l'Aisne, appartenant tous les deux au groupe de la Gauche démocratique, a permis à un certain nombre d'économistes, universitaires, hauts fonctionnaires, parlementaires, journalistes, de porter un jugement, le plus souvent sans passion, sur les risques et les chances du plan de redressement lancé l'automne dernier par le premier ministre.

« *Notre situation*, a souligné M. Alain BARRERE, ancien doyen de la faculté de droit, *n'est en rien comparable aux dépressions d'avant-guerre ni aux récessions connues depuis vingt-cinq ans. Elle est le renversement d'une longue tendance de progression continue dont les performances n'avaient jamais été égalées dans l'histoire (...). Le fait nouveau réside dans la charge financière du désinvestissement, c'est-à-dire la charge représentée par le remplacement du capital utilisé (usé dans l'œuvre de production). Cette charge de reconstitution du capital accumulé pèse sur une activité ralentie.* »

Pour M. Michel CICUREL, *maître de conférences* à l'Institut d'études politiques de Paris, la crise résulte largement de la perversion des réflexes économiques, et M. Raymond Barre a eu raison d'entreprendre « *la rééducation et la réhabilitation* » de ces « *réflexes salvateurs* ». Mais le temps est un facteur essentiel au succès de l'entreprise « *et c'est ce temps qui manque le plus* ».

Cette réflexion est aussi celle de M. Edouard BONNEFOUS, président de la commission des finances du Sénat. Ayant analysé les divers aspects de la crise actuelle et souligné notamment la relation qui existe entre la charge budgétaire et l'inflation, il conclut « *en souhaitant que le premier ministre ait le temps de gagner* ». Même s'il perdait, estime M. Bonnefous, M. Raymond Barre serait appelé à jouer dans l'opposition un rôle essentiel.

L'aggravation du déficit budgétaire, évalué à 20 milliards en 1977, constitue aux yeux de M. André FOURCANS, professeur à l'ESSEC, « *un grave danger* », « *à cause de la lourde menace qu'il fait planer sur le contrôle des agrégats monétaires* ». Le succès ou l'échec de M. Barre dépendra, en effet, selon M. Fourcans, de l'efficacité de ce contrôle.

A l'inverse, *M. JEAN-JACQUES PERQUEL*, vice-président de l'Association des docteurs ès-sciences économiques, pense *que le dogme* de l'équilibre budgétaire est une « idée erronée ». « *L'exemple allemand*, affirme-t-il, *devrait pourtant nous faire comprendre qu'un certain déficit est désinflationniste.* »

Pour M. JEAN FILIPPI, sénateur (gauche dém.), le principal handicap du plan Barre, « *qui a le mérite de faire appel à tous les modes de lutte contre l'inflation* », est d'« *arriver trop tard dans une économie déjà profondément engagée dans la stagflation* ».

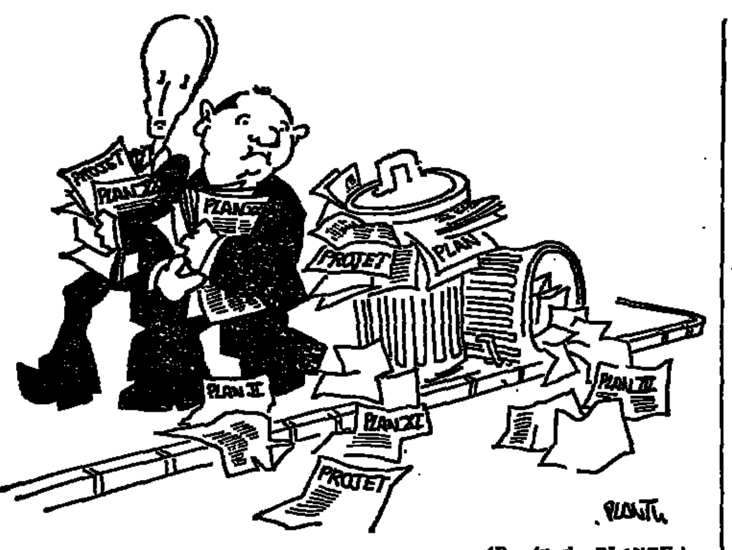
M. RAYMOND COURBIS, conseiller économique à l'ENA, réclame une politique régionale qui pourrait être « *un facteur important de correction des déséquilibres structurels de l'économie française* ». Il reconnaît toutefois la nécessité d'une vision à plus court terme, ne serait-ce qu'en vue de préserver les chances de cette réforme structurelle.

Pour le professeur Barre, déclare M. NORMAN PALMA, professeur à Paris-IV, la population française vit au-dessus de ses moyens. L'austérité est donc présentée comme la voie du salut, celle de l'équilibre entre la production et la consommation. Cette analyse, qui serait valable dans une économie purement libérale, ne l'est plus, estime-t-il, s'appliquant à un régime mixte dont la crise est en réalité celle du système keynésien. Elle conduit en effet à réduire la vitesse de circulation de l'argent et, par conséquent, à freiner l'activité économique. « *Désinflation*, souligne M. Palma, *particulièrement dangereuse pour les économies mixtes car l'austérité diminue les recettes de l'Etat-Providence au moment où celui-ci doit faire face à la charge accrue du chômage.* »

Dans le débat qui s'instaure ensuite, GILBERT MATHIEU est critiqué par quelques orateurs pour son intervention de la matinée. Le chef du service économique de notre journal avait noté la modestie des résultats actuels du plan Barre et souligné la fragilité d'un redressement commercial fondé sur la quasi-stagnation de la production (qui modère les importations mais aggrave le chômage), le gonflement des exportations (qui fragilise l'économie française) et l'endettement à l'égard de l'étranger (qui permet de « tenir » le franc mais compromet à terme le crédit et l'indépendance du pays). Pour que le plan Barre réussisse, il faudrait, selon lui, non seulement que les *échéances électorales ne soient pas* aussi proches, mais encore que le gouvernement compense, comme en Allemagne et en Grande-Bretagne, les effets de limitation du pouvoir d'achat qu'il demande aux travailleurs par l'octroi de droits et de pouvoirs dans d'autres domaines (statut de l'entreprise, santé, logement social).

M. ALFRED FABRE-LUCE, à propos, note que le programme commun de la gauche ne comporte, lui, aucune mesure d'austérité, et il reproche à M. Mathieu *de préconiser*, en *critiquant* l'excès d'exportations, un retour au protectionnisme.

Résumant les concordances qui se sont fait jour entre les intervenants du colloque, M. DENIS POUILLAT, collaborateur de M. Caillavet, a souligné que le « *consensus social* » et « *le temps* » constituaient les deux facteurs le plus souvent cités comme risquant de manquer à M. Raymond Barre pour la réussite d'un plan jugé généralement d'une manière favorable par les différents orateurs. — A.G.



(Dessin de PLANTU.)

LA SEMAINE SOCIALE

La grève de jeudi prépare le 1er mai

Deux temps forts, *le jeudi 28 avril et le dimanche 1er mai*, marqueront le calendrier social de cette semaine, par ailleurs déjà très chargé : réunions d'états-majors syndicaux, entrevues avec le gouvernement ou le patronat, grèves et manifestations diverses, sur une toile de fond où l'accentuation du chômage et le nouveau délai demandé par M. Barre, pour la réussite de son plan, tiennent la première place.

Après l'appel lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. aux salariés de l'Etat et des entreprises nationalisées pour une grève de vingt-quatre heures *jeudi*, il faut s'attendre à de sérieuses perturbations au cours de cette journée *d'action*, notamment dans le trafic ferroviaire, puisque la totalité des fédérations de cheminots s'est *prononcée pour ce mouvement*, le préavis couvrant la période du 28 avril, à 4 heures, au 30 avril, à 5 heures. *L'unanimité réalisée* à la S.N.C.F. ne se retrouve pas toutefois, pour l'instant, chez les fonctionnaires, les postiers, les gaziers ou les électriciens. En effet, F.O. et la C.F.T.C. — notamment la fédération des mineurs de cette dernière centrale — ont décidé de s'abstenir, estimant qu'une grève de vingt-quatre heures est « *inefficace* », notamment si elle n'englobe pas les salariés du secteur privé — formule qui paraît prématurée, dans la conjoncture actuelle, aux autres centrales ouvrières.

La FEN, qui a montré une certaine unité d'action avec la C.G.T. et la C.F.D.T. depuis l'automne, devait donner sa réponse définitive — probablement négative — ce lundi 25 avril, mais plusieurs de *ses organisations*, notamment le SNES (professeurs du secondaire), le SNEP (professeurs d'éducation physique), le SNE-Sup (enseignement supérieur), envisageront de « *s'autodéterminer* » *comme aussi d'autres composantes* de la FEN. Possibilité d'autant plus crédible que, comme à Force ouvrière, les sections FEN de la Loire-Atlantique et des Ardennes se sont ralliées à la journée du 28 dans ces départements très touchés, comme la Lorraine, par le chômage. Quoi qu'il en soit, des perturbations sont prévues dans les services de l'Etat, dans la distribution du courrier — où le pourcentage des militants C.G.T. et C.F.D.T. est important — et aussi à la R.A.T.P. ; des coupures d'électricité devaient être décidées ce *lundi* par les syndicats des deux centrales à l'E.G.F., qui préconisaient de limiter « strictement » la *fourniture de courant*.

Pour le 1er mai, un accord C.G.T.-C.F.D.T.-FEN sur la journée du 28, *quelle qu'en soit* la forme, devrait favoriser l'association de la FEN, au niveau fédéral, à l'action des deux centrales ouvrières axée sur « *le rejet massif du plan d'austérité pour les travailleurs* ».

● *La C.F.T.C. lance un « avertissement » au gouvernement.* — A l'issue de son comité national, la C.F.T.C. a lancé un « *avertissement solennel* » au gouvernement, réclamant des mesures pour améliorer le sort des chômeurs, des familles et des salariés. A l'occasion du 1er mai, elle a demandé à toutes ses organisations d'intervenir auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et du patronat *pour que la priorité soit donnée* à la solution des problèmes économiques et sociaux.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

● *M. Robert McNamara* a été réélu à la présidence de la Banque mondiale pour un troisième mandat de cinq ans à compter du 1er avril 1978. Agé de soixante ans, ancien secrétaire à la défense de MM. Kennedy et Johnson, M. McNamara préside la Banque mondiale depuis 1968.

● *En Grande-Bretagne*, le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, s'est engagé dimanche 24 avril à limiter la hausse des prix à moins de 10 % si les syndicats acceptaient des hausses de salaires inférieures à 10 % au cours de la troisième année de « contrat social ». Il a souligné qu'il était opposé au retour à la libre négociation des augmentations salariales, mais qu'il pensait pouvoir autoriser une « *plus grande flexibilité* » dans les discussions de salaires. — *(A.F.P.)*

● *En Allemagne fédérale, quatre cent treize mille véhicules ont été construits en mars*, soit 16,6 % de plus qu'en mars 1976. Sur ce total, les voitures particulières (381 900) ont progressé de 12 % et les véhicules utilitaires (31 200) de 8 % par rapport à l'an passé. Au cours de ce mois, le nombre des immatriculations a atteint trois cent quarante-quatre mille huit cent six unités, établissant un nouveau record absolu et dépassant de 13,7 % le total de l'année précédente.

● *Aux Etats-Unis*, le revenu réel moyen des ménages a diminué en 1975 de 3 % par rapport à 1974, pour s'établir à 11 800 dollars, indique le bureau fédéral des statistiques. En mars 1976, 11,6 % des ménages avaient un revenu annuel au moins égal à 25 000 dollars, et recevaient le *quart du revenu national*. En revanche, 19,9 % disposent d'un revenu inférieur à 5 000 dollars, se partageant 4 % de ce revenu. — *(A.F.P.)*

Immigration

● *Les licenciements d'immigrés* ont été dénoncés le dimanche 24 avril à Saint-Etienne (Loire) par M. Abdelkrim Gheraïeb, président de l'Amicale des Algériens en Europe. « *Le gouvernement français*, a-t-il déclaré, *est coresponsable de la situation actuelle des immigrés en France, l'un des derniers legs du colonialisme.* » M. Gheraïeb a regretté « *que la bonne volonté algérienne n'ait pas bénéficié de la réciprocité française* », qu'il s'agisse de problème des excédents vinicoles, ou du pétrole, ou encore, plus récemment, « *du déficit annuel de 5 milliards de francs de l'Algérie au bénéfice de la balance commerciale française* ». Il a conclu : « *Encore une fois, nous avons été obligés de prendre seuls notre décision pour régler cette question, et ce, malheureusement, au détriment de sociétés françaises qui auraient pu s'installer en Algérie.* »

La C.G.C. : un échec relatif

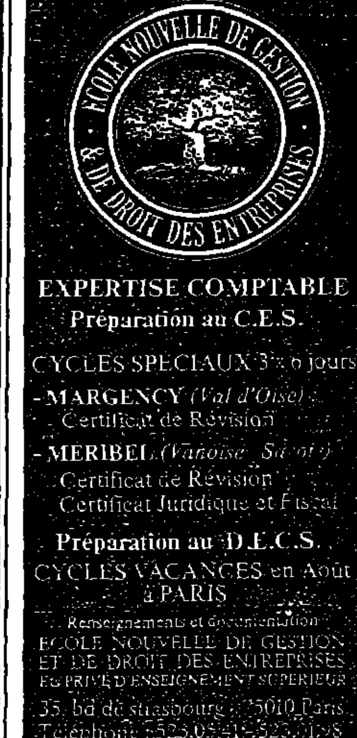
De notre correspondant

Limoges. — Le plan Barre est « *un échec relatif* », parce qu'il n'a pas été assorti de mesures en profondeur : « *Les prix recommencent à augmenter comme le chômage, mais la croissance stagne.* » C'est ce qu'a déclaré le samedi 23 avril à Limoges M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., au congrès régional de ce mouvement. « *Pourquoi demander douze mois de plus*, a-t-il ajouté, *alors que l'on avait promis de rétablir l'économie en six mois ? On a limité la croissance du pouvoir d'achat des Français à 6,5 %, alors que dans le même temps le budget de la France augmentait de 12,5 %. Si les Français vivent au-dessus de leurs moyens, que l'Etat donne l'exemple.* »

La C.G.C. prépare, à ce sujet, un projet de relance des investissements par des exemptions d'impôts, projet qui sera rendu public au prochain congrès national de la C.G.C., *en juin prochain.*

Le plan Barre a été commenté dans des termes voisins à Nice par M. Jean Menin, secrétaire général de la C.G.C., à l'issue d'une assemblée départementale de cette organisation. « *Notre mouvement*, a-t-il rappelé, *avait déclaré en septembre que si un tel plan devait peut-être diminuer l'inflation, il contribuerait sûrement à aggraver le chômage. La C.G.C. a maintenant la triste satisfaction de constater que les faits lui donnent raison.* »

A Nancy, M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, a proposé de lever un impôt sur les grosses fortunes pour réduire « *la faillite de la sidérurgie, dans laquelle le patronat et la puissance publique ont une lourde part de responsabilité* ».



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

POINT DE VUE

Les contradictions de M. Beullac

par JEAN-PAUL BACHY (*)

ROMANS (la chaussure), Besançon (l'horlogerie), Saint-Quentin (le textile)... La leçon des municipales est claire : le chômage a coûté cher à la « majorité » présidentielle. C'est dans les villes où la crise de l'emploi a pris ces derniers mois un tour aigu que la gauche a marqué le plus de points. L'intérêt soudain que manifeste le gouvernement au sujet du chômage reflète sans doute un souci électoral... un peu tardif d'ailleurs ! Il semble, en tout cas, que depuis quelques semaines la stratégie du pouvoir sur ce point a changé. La multiplication des prises de position ministérielles, de M. Barre, puis de M. Beullac, concernant l'emploi, *contraste étrangement avec le silence* et le *cynisme observés ces derniers mois* N'est-ce pas M. Beullac, prophète aujourd'hui d'une « politique vivante de l'emploi », qui, hier encore, considérait le chômage comme *un « mal nécessaire » pour combattre* l'inflation, et qui, avec le C.N.P.F., assimilait la saine gestion des entreprises avec le caractère « inéluctable » des licenciements ? Lors du *dernier débat budgétaire, certains* représentants de la majorité eux-mêmes déploraient que le ministre du travail tienne un tel langage. A. Simon-Lorière, qui vient de disparaître, *s'étonnait alors que « les* moyens considérables dont dispose le ministère pour coordonner la politique d'emploi ne soient pas utilisés ». On ne peut qu'approuver.

C'est ainsi que le comité interministériel de l'emploi créé en 1971 ne s'est jamais réuni ni en 1975 ni en 1976, c'est-à-dire *précisément au moment où la crise du chômage prenait toute son ampleur...*

Suffit-il cependant de changer de langage pour définir une politique ? On peut en douter. Il suffit d'un exemple. Un thème a fait l'objet de *controverses particulièrement riches* ces dernières semaines : celui de la mobilité. Sur cette question, la cohérence des positions ministérielles est frappante. Et M. Beullac ne *fait que confirmer les propos antérieurs* de M. Barre, notamment à l'A.F.P. Aurait-on trouvé le remède au chômage ? Il suffit que les travailleurs acceptent de bouger pour *que les offres s'adaptent aux demandes* d'emploi. L' « ajustement » est le maître mot gouvernemental.

.*.

Ce n'est pas une idée neuve. C'est même, pourrait-on dire, la seule véritable idée en matière d'emploi de tous les gouvernements de la V[e] République depuis quinze ans La *création du Fonds national pour l'emploi* et le développement des primes d'incitation à la mobilité dès 1963, la création en 1967 de l'ANPE, chargée d'adapter l'offre et la demande d'*emploi à l'échelon national, sont à cet* égard significatifs. A défaut de pouvoir imaginer autre chose, M Beullac continue... Les mesures qu'il rendra publiques dans quelques jours *consistent pour l'essentiel* à amplifier ce dispositif. D'avance, on peut prévoir qu'elles ne serviront à rien. Pour deux raisons au moins.

La première est évidente Adapter les offres aux demandes a un sens quand elles sont en nombre égal Or chacun sait qu'à l'heure actuelle le rapport est de une à douze. Combattre le chômage aujourd'hui n'est donc pas une simple question d'ajustement. C'est d'abord une question de volume. La seconde raison est plus complexe, mais au moins aussi importante. Faisant chorus avec les milieux patronaux, M Beullac déplore que la main-d'œuvre française soit peu mobile, à la différence de celle d'autres pays. On cite souvent à cet égard les Etats-Unis. En réalité, il s'agit là d'une *idée fausse. Il suffit pour* s'en convaincre de mesurer, d'un recensement à l'autre, l'ampleur des migrations qui se sont produites de *l'agriculture vers l'industrie* ou le commerce, des communes rurales vers les grandes agglomérations, ainsi que les transferts d'effectifs de branches à branches. Les patrons eux-mêmes vont jusqu'à déplorer, dans certains secteurs (l'automobile par exemple), l'instabilité excessive du personnel et le trop grand *nombre d'entrées et de sorties dans* les entreprises, expliquant — ce qui est juste — que le « turn over » ainsi constaté coûte cher...

Ce qui reste vrai, c'est que la *mobilité géographique se heurte* désormais à des résistances psychologiques et matérielles plus fortes. On le constate même chez les jeunes, dont la disponibilité et le *goût du changement devraient pourtant être plus prononcés* Faut-il s'en offusquer ? Sûrement pas ! Au contraire... La part prise par les jeunes dans les mouvements *régionalistes témoigne chez eux d'un attachement* au terroir qui est plus profond qu'on ne l'imaginait et qui n'est pas un mal en soi. *Comment reprocher aux jeunes d'être mal intégrés dans la société française* ou dans leur entreprise, tandis que le pouvoir ne leur offre d'autres perspectives que l'insécurité et le choix douloureux, dans beaucoup de ré*gions, entre le chômage ou l'exode ?* Est-il cohérent d'encourager simultanément la mobilité à tout prix quand on parle d'emploi, et l'accès à la propriété quand on parle de politique *du logement ?... Plutôt que de nier* ces évidences, le ministre du travail ferait mieux de s'interroger sur les raisons qui font que le thème « travailler et vivre au pays » rencontre *aujourd'hui un tel écho dans toutes* les régions de France et toutes les catégories de salariés C'est en *partant de ce constat et non en lui tournant le dos*, au nom d'une *conception purement technocratique* et abstraite du développement économique, qu'on peut bâtir une politique d'emploi conforme aux besoins du pays.

Les socialistes ne nient pas la nécessité de la mobilité dans une économie qui ne peut vivre repliée sur elle-même et qui, pour retrouver sa compétitivité, doit précisément *faire évoluer ses structures. Mais* les choix qu'ils proposent sont à l'opposé de ceux du pouvoir actuel.

La mobilité que les socialistes entendent privilégier, c'est en effet la mobilité professionnelle et la promotion, plus que la mobilité géographique. Pour des masses considérables de travailleurs, le passage d'une catégorie à l'autre est en réalité impossible Le patronat continue de refuser toute négociation sur l'établissement, par branches, de grilles uniques de classifications, de l'O.S. à l'ingénieur Qu'a fait le ministre du travail pour débloquer cette situation, lui qui parle tant de mobilité ?

Le traumatisme éprouvé par les jeunes qui entrent sous-qualifiés dans la vie active tient surtout au fait qu'ils ne voient pas comment en sortir Dans quatre-vingt-quinze cas sur cent, leur situation est irréversible et sans espoir de changement. La division sociale du travail est faite dès le départ. Et elle apparaît extrêmement figée. Si l'on veut renverser la tendance, les mesures à prendre sont claires.

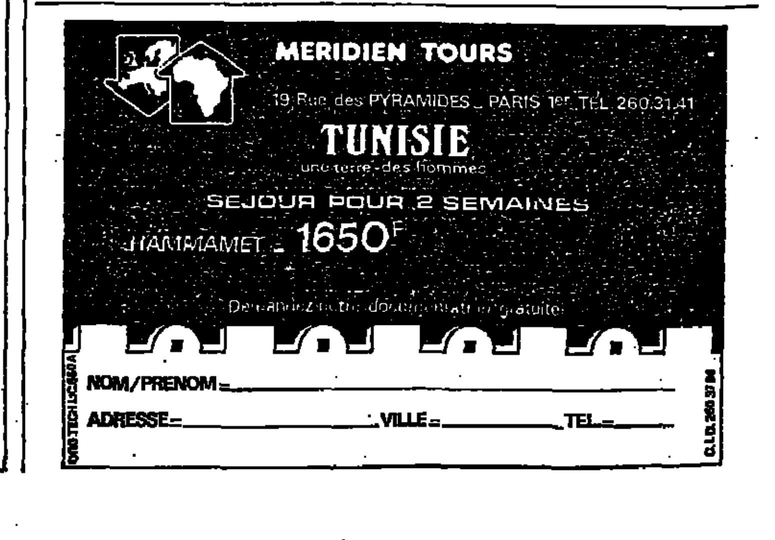
.*.

La première exigence est que des possibilités réelles de reclassement et de promotion existent à l'échelon de chaque bassin d'emploi. D'où les propositions faites par le *P.S. pour qu'on s'oriente par le biais* du Plan vers une politique systématique de diversification et d'harmonisation des implantations industrielles, *de sorte que chaque région* offre un panel d'emplois suffisant et qu'on pallie la vulnérabilité de certaines régions mono-industrielles.

La seconde exigence, c'est la mise en place partout de réels moyens de reconversion, appuyés sur des banques publiques régionales d'investissement, ainsi que des *organismes compétents comme l'ANPE* ou l'AFPA. La troisième exigence, c'est le développement de moyens nouveaux permettant aux représentants élus des travailleurs d'inter*venir sur tout ce qui touche à l'évolution* du marché interne de l'emploi dans les entreprises. Cela implique qu'un certain nombre de règles collectives soient élaborées paritaire*ment concernant les mécanismes et* les critères de promotion, d'embauche et de rémunération. Cela implique aussi que, au niveau individuel, les salariés aient la possibilité d'ex*primer la nature de leurs aspirations* dans tous les domaines qui les touchent directement : mutations, changements de postes, stages de formation... et qu'ils aient des pos*sibilités de recours face aux décisions* patronales.

A terme, il est clair qu'une telle perspective met en cause les formes actuelles de l'exercice de l'autorité dans l'entreprise. Tout renforcement du contrôle des travailleurs ne peut se concevoir sans diminution symétrique du pouvoir patronal Tel est bien le choix que refuse et que continuera à refuser le pouvoir actuel, quelles que soient ses prétendues velléités réformatrices. Tel est bien, au contraire, le choix que proposent les socialistes.

(*) Délégué national du parti socialiste au travail et à l'emploi.



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Le licenciement de cent cinquante-trois personnes aux Ateliers roannais de constructions textiles est autorisé par le ministre du travail

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le ministre du travail vient d'autoriser le licenciement collectif qu'avait refusé l'inspecteur du travail, le 24 décembre, de cent cinquante-trois salariés des Ateliers roannais de constructions textiles (A.R.C.T.). Dans un communiqué rendu public samedi 23 avril, la direction des A.R.C.T. affirme que, afin de tenir compte de la situation difficile de l'emploi à Roanne et dans la Loire, elle avait demandé cette autorisation *« en envisageant toutes les mesures possibles permettant de faciliter les reclassements »*.

Elle rappelle d'autre part que cette décision a été nécessitée *« par la dégradation profonde des activités de l'entreprise depuis l'automne 1974, en raison de la crise économique mondiale et de celle du pétrole, ses machines étant exportées à 85 ou 90 % et étant essentiellement liées à des produits dérivés du pétrole »*. Elle indique que *« le chiffre d'affaires actuel est d'environ le tiers de celui de 1973 et que les perspectives du marché ne permettent pas d'envisager une reprise suffisante et, en tout état de cause, un effectif supérieur à douze cents personnes »*.

Ayant depuis deux ans et demi favorisé toutes les actions (départs volontaires, pré-retraite, reclassement, chômage technique) pour réduire les effectifs excédentaires, la direction des A.R.C.T. ne peut, ajoute-t-elle, *« supporter plus longtemps de telles charges face aux pertes accumulées depuis trois ans, sans hypothéquer gravement la survie de l'entreprise et, par conséquent, l'avenir de la totalité du personnel »*.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les grévistes des établissements Deffrenne ont mis à l'abri un « trésor de guerre »

De notre correspondant

Lille. — Les délégués C.F.D.T. et salariés des établissements Deffrenne, appartenant au groupe Schlumpf, qui occupent les locaux de Roubaix depuis le 4 avril, ont révélé, samedi 23 avril, qu'ils avaient constitué et mis à l'abri un « trésor de guerre », en l'occurrence cent trois pièces de tissu d'une valeur de 200 000 F environ. Ce trésor, ont expliqué les cédétistes, représente une garantie financière des salaires et préavis qui leur sont dûs.

« Nous nous engageons publiquement, ont-ils ajouté, *à restituer le stock dans son intégralité dès que les droits fondamentaux des travailleurs seront sauvegardés. »* Une enquête de police est en cours sur la disparition de ce stock.

Par ailleurs, la C.F.D.T. soutient que le tissage Deffrenne peut être maintenu. Elle fait état de trente-deux lettres envoyées à la société par des confectionneurs importants qui insistent sur le fait que la fermeture du tissage roubaisien les obligerait à acheter un tissu de même qualité à l'étranger, notamment en Italie.

Enfin, comme l'ont fait les salariés des usines Schlumpf, de Gluck et Malsmerbach, les délégués de la C.F.D.T. ont présenté des documents recueillis dans les bureaux de l'entreprise. Ils font apparaître, selon eux, *« des erreurs troublantes de gestion »*. A ce propos la C.F.D.T. précise que *« des prélèvements importants, notamment deux traites versées à une société de Roubaix, n'ayant aucun rapport commercial ni financier avec le tissage, représentent 406 000 francs »*. Les syndicalistes ont aussi fait état de décaissements plus minimes, mais surprenants : *« 724 francs pour les frais de transport d'un orgue de barbarie d'Anvers au domicile de l'un des frères Schlumpf. »*

D'autre part, la COGEFI, après l'échec de son plan de restructuration, a été dessaisie par le tribunal de commerce de sa mission d'administrateur provisoire.

LES DOCKERS ONT CESSÉ LE TRAVAIL DANS TOUS LES PORTS

A l'appel de la C.G.T., les dix-huit mille dockers ont observé le 23 avril, dans la proportion de 90 *à 100 %, un arrêt de travail de* vingt-quatre heures dans tous les ports français en solidarité avec les camarades grévistes de Dunkerque.

Ce mouvement, le cinquième depuis le 26 mars, n'a pas causé de trop graves perturbations dans le trafic qui est généralement réduit pendant le wekk-end.

Dans les ports du littoral normand, y compris au Havre où ils sont quatre mille, les dockers ont dans leur totalité répondu au mot d'ordre de la fédération des ports et docks. En Bretagne, et dans les pays de la Loire, le pourcentage des grévistes a été de 90 à 100 % des effectifs normaux. Même situation dans le Sud-Ouest où cinq cargos ont été immobilisés à La Rochelle. Sur la côte méditerranéenne, la grève a été totale à Port-Vendres où un cargo transportant du vin en provenance de Grèce a cependant été déchargé par son équipage.

Dans les bassins du port autonome Marseille-Fos, les trois mille cinq cents dockers ont arrêté totalement le travail. De plus, en réponse aux consignes fédérales, ils refusent, depuis quinze jours, de faire des heures supplémentaires ou de décharger la nuit ou le dimanche ce qui immobilise de nombreux bâtiments jusqu'à lundi.

DE NOUVELLES PROPOSITIONS DU MAIRE POUR LES ÉBOUEURS PARISIENS

Les éboueurs parisiens, en grève depuis le jeudi 21 avril, se prononcent ce lundi 25 avril sur la poursuite ou l'arrêt de leur mouvement.

M. Jean Tiberi, adjoint au maire, chargé des questions du personnel de la Ville, a fait de nouvelles propositions dimanche matin aux délégués syndicaux. Il leur a confirmé que leur « prime matinale » serait augmentée de 5,5 %. Il a, en outre, proposé un forfait d'heures supplémentaires modulé selon les catégories qui a pour but de répondre, en respectant la loi, à la demande des éboueurs de voir modifier la grille indiciaire des salaires.

M. Jean Tiberi a précisé que cette offre représenterait pour le budget de la Ville une dépense supplémentaire pour 1977 de millions de francs et pour 1978 de plus de 3 millions. Il a, d'autre part, laissé entendre que, s'il se heurtait à un refus des grévistes, la municipalité parisienne serait appelée à prendre les mesures nécessaires pour assurer à partir de mardi 26 avril la collecte des ordures dans la capitale, c'est-à-dire qu'il serait sans doute fait appel à l'armée.

SYNDICATS

Les cadres F.O. réclament la journée de « huit heures, tout compris »

De notre correspondant

Grenoble. — Au cours de leur congrès, qui s'est tenu à Grenoble du 22 au 25 avril, les cadres et ingénieurs F.O. ont défini les nouvelles aspirations de cette catégorie de salariés. *« C'est une démarche syndicale originale que celle qui consiste à s'apercevoir collectivement que le plus urgent aujourd'hui est de s'occuper de vivre. Il est plus important de faire sa vie que de la gagner »*, devait déclarer M. Robert Cottave, secrétaire général de la Fédération nationale des ingénieurs et cadres C.G.T.-F.O.

Les cent dix délégués représentant trente-cinq mille ingénieurs et cadres affiliés à la F.N.I.C. réclament des conditions de travail différentes, et notamment *« la journée de huit heures, tout compris »* (temps de transport, de travail et de repas).

La F.N.I.C. souhaite d'autre part *« en finir avec le leurre d'une bonne économie pourvoyeuse de progrès social »*. Il ne s'agit plus maintenant de faire une bonne économie pour ensuite faire du social, mais de *« définir des finalités sociales et mettre ensuite l'économie au service de ces finalités »*. Constatant d'autre part qu'*« il y aura de moins en moins d'emplois pour tous »*, F.O. estime qu'il ne faut plus aborder ce problème avec les mêmes critères de rentabilité qu'aujourd'hui et propose *« la création d'industries nouvelles, directement branchées sur les aspirations des gens »*.

En ce qui concerne le chômage, la Fédération des ingénieurs et cadres C.G.T.-F.O. propose que la contribution de la société aux difficultés d'une entreprise ne soit pas individualisée, mais soit rendue collective, et qu'on arrive ainsi à maintenir, grâce à des aides extérieures, des salariés sur le lieu de travail au lieu de leur verser des indemnités individuelles.

M. ANDRÉ BERGERON EST REÇU A L'HOTEL MATIGNON

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a été reçu, ce lundi matin 25 avril, ainsi que les membres du bureau confédéral de son organisation, à l'hôtel Matignon. Il a abordé, selon ses déclarations, *« le devenir de la politique conventionnelle »*, notamment les problèmes de la réduction progressive de la durée du travail et de l'avancement de l'âge de la retraite.

La veille, à Metz, M. Bergeron, précisant que M. Bernard Mourgues, secrétaire de la fédération F.O. des métaux, accompagnerait la délégation pour évoquer les problèmes de l'emploi engendrés par la crise de la sidérurgie, avait annoncé qu'il redirait à M. Raymond Barre qu'*« aucune aide de l'Etat à la profession ne doit être consentie sans un accord préalable entre les employeurs de la sidérurgie et les organisations syndicales »*.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4 1/8	5 1/8	4 3/4	5 1/4	9	9 3/16
1 mois ..	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4	2 1/2	3	9	9 1/4
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/8	4 5/8	2 1/2	3	9 1/4	9 1/2
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	3	3 1/2	9 1/2	9 3/4

SIDÉRURGIE

M. Monory : les constructeurs d'automobiles n'ont pas dit non à leur venue en Lorraine

« Les constructeurs d'automobiles s'installeront en Lorraine » *a déclaré M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, au cours de l'émission « Le club de la presse », organisée dimanche soir par Europe 1.* « Les modalités précises sont encore à fixer », *a ajouté M. Monory, mais, en tout cas,* « ils n'ont pas dit non ».

Les réactions des constructeurs à l'annonce, par M. Raymond Barre, de leur venue ou du développement de leurs installations en Lorraine avaient reflété une grande prudence.

A Nancy, après un silence de deux mois, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du conseil régional de Lorraine, a évoqué le dossier de la sidérurgie, au cours d'une conférence de presse, samedi 23 avril. Pour M. Servan-Schreiber, les problèmes de la sidérurgie se trouvent au centre de difficultés économiques plus larges en Lorraine : *« Par exemple, les perspectives pour 1978, dans les travaux publics, sont plus sombres que celles de la sidérurgie. Il y a aussi les problèmes vosgiens et meusiens. »*

M. Servan-Schreiber a précisé qu'il n'était pas un agent de propagande : *« Je ne vais pas essayer de diminuer la gravité de la crise sidérurgique, d'autant qu'elle aura des répercussions qu'il faudra multiplier par trois ou quatre au niveau de l'emploi. »*

Le président du conseil régional a appuyé la demande faite par M. Seitlinger, député et maire de Sarreguemines, à l'Assemblée nationale, concernant le transfert des sièges sociaux des sociétés sidérurgiques en Lorraine : *« Si les responsables vivaient sur place, ils mesureraient la portée de leurs décisions, et l'incertitude serait levée. Il s'agit d'une mesure essentielle. Nous nous emploierons à œuvrer à sa réalisation. »*

Abordant la question du haut fourneau d'Usinor-Thionville, M. Servan-Schreiber a indiqué *que le gouvernement avait demandé à Usinor et à Sacilor d'assurer les débouchés de sa production de fonte. « Il faut modifier cet outil moderne afin qu'il fabrique de la fonte non phosphoreuse et opérer un transfert avec Dilling en Sarre. Le coût entraîné par cette modification ne s'élèvera qu'à 3 millions de francs seulement. »*

Le président du conseil régional de Lorraine pense que le problème de la sidérurgie est cerné : *« On peut agir. Les industriels devront obéir au gouvernement. Si je ne suis pas inquiet dans l'immédiat, je suis plus pessimiste pour l'avenir de la sidérurgie européenne, peu combative et manquant de débouchés »*. Il est impossible, à l'heure actuelle, *« de discerner l'échéance à laquelle elle deviendra rentable »*.

M. Servan-Schreiber s'est également expliqué sur son silence de deux mois en avançant comme raisons le désir de ne pas gêner les candidats aux élections municipales et son travail sur les réformes de structure dans le cadre de la mission que lui a confiée le gouvernement.

Au sujet de l'emploi des jeunes, il a indiqué qu'il représentait le grand problème qui pèse sur la Lorraine : *« Il dépasse tout le reste. »*

Le syndicat C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine a indiqué, de son côté, dans un communiqué, que *« le plan de vingt-quatre mille suppressions d'emplois dans la sidérurgie préparé par le patronat est bel et bien maintenu »*.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, le conseil régional se réunira en séance plénière le lundi 9 mai à Valenciennes pour examiner la situation économique régionale, notamment celle de la sidérurgie.

A L'ÉTRANGER

Selon le GATT

LE PROTECTIONNISME A ÉTÉ PLUS LIMITÉ QUE PRÉVU EN 1976

Genève (A.F.P.). — Les mesures protectionnistes ont été, « compte tenu de la conjoncture, moins nombreuses et d'une ampleur plus limitée qu'on aurait pu le craindre », souligne, dans son rapport d'activité pour 1976, le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Le secrétariat se montre « satisfait de la façon dont les gouvernements ont continué de faire face à la responsabilité qu'ils assument en commun de s'opposer à un retour au protectionnisme dont le monde entier pâtirait ». Toutefois, au seuil de 1977, les pressions tendant à limiter les importations ou à subventionner les exportations demeurent très fortes, d'autant que les perspectives commerciales « n'incitent guère à l'optimisme ». En 1977 comme en 1976, prévoit le rapport, bon nombre de gouvernements élaboreront leur politique commerciale nationale sur un arrière plan de chômage, d'inflation et de déséquilibre de la balance des paiements.

A propos des négociations commerciales multilatérales (Tokyo round), le secrétariat signale qu'en 1976, deuxième année de leur phase active, un travail considérable a été accompli. Mais il souligne que « la plupart des options politiques difficiles n'ont toujours pas été tranchées... Dans certains cas, et l'agriculture est le plus marquant, il n'a pas encore été possible de s'entendre sur une base de négociation ». Le rapport conclut que « s'ils veulent aller de l'avant en 1977, les pays participants devront déployer des efforts résolus et concertés et repenser les problèmes dans un esprit nouveau ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

L'assemblée ordinaire annuelle s'est tenue à Lyon le 21 avril sous la présidence de M. Henri Arminjon, président-directeur général, les fonctions de secrétaire étant assurées par MM. Gilles Brac de la Perrière, administrateur-directeur général, et Max Bellon, directeur général. Elle a approuvé les comptes de l'exercice écoulé. Le total du bilan au 31 décembre 1976 s'établit à 12 milliards 817 373 961,87 F contre 11 milliards 116 439 476,66 F au 31 décembre 1975. Après tous amortissements et provisions, le bénéfice net de l'exercice ressort à 35 394 417,39 F contre 18 millions 525 328,15 F au 31 décembre 1975.

Ces résultats ont permis à l'assemblée de porter aux réserves une somme de 20 millions de francs et de décider la distribution, à partir du 2 mai, contre remise du coupon n° 44 d'un dividende de 10,35 F par action (contre 9,75 F en 1975), dont 3,45 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) et 6,90 F mis en distribution.

Cette augmentation représente le pourcentage maximum autorisé par les pouvoirs publics, soit 6,5 %. Cette répartition s'applique aux 2 050 000 actions composant le capital de la société. Il est rappelé que celui-ci a été porté, par incorporation de réserves et élévation du nominal des titres de 50 F à 75 F, de 102 500 000 F à 153 750 000 F, lors de la séance du conseil d'administration du 3 mars dernier.

L'assemblée a autorisé, pour une durée de cinq ans à dater de ce jour, le conseil d'administration à contracter à hauteur d'un plafond global de 100 millions de francs de nouveaux emprunts par voie d'émissions d'obligations.

Elle a renouvelé pour une durée de six ans les mandats d'administrateur de MM. Charles Mérieux et Georges Saint-Olive. En remplacement de M. Augustin Bellet, qui avait exprimé le désir de ne pas voir renouveler son mandat, l'assemblée a nommé administrateur pour une durée de six ans M. Max Bellon, qui devient ainsi administrateur directeur général.

Avec cette assemblée ont pris fin statutairement les fonctions de président de M. Arminjon.

Après avoir rendu hommage à M. Arminjon, qui a consacré depuis 1929 toute sa carrière à la Société lyonnaise, le conseil d'administration l'a nommé président d'honneur.

Pour lui succéder, le conseil a appelé M. Gilles Brac de la Perrière, jusqu'alors administrateur directeur général, qui devient ainsi président-directeur général de la Société lyonnaise.

M. Gilles Brac de la Perrière, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, ancien élève de l'E.N.A., est inspecteur des finances.

LA ROCHETTE CENPA

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1976 au cours de sa séance du 5 avril 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé du *groupe s'élève à 1 582 millions de* francs, chiffre provisoire, contre 1 380 millions de francs en 1975.

Le compte de pertes et profits de la société mère, après 35 millions de francs de dotation aux amortissements, 5,4 millions de franc de provision nette sur titres des filiales et compte tenu de 2,1 millions de francs de reprise partielle de la provision pour fluctuation de cours, s'est soldé par une perte de 7,5 millions de francs.

L'exercice 1975, en comparaison, se soldait par un bénéfice net de 6,4 *millions de francs*, après 32,8 millions de dotation aux amortissements, 5,9 millions de provision pour impôt, 4,9 millions de provision *nette sur titres des filiales*, 2,4 millions de franc de provision pour investissements et compte tenu de 0,4 million de francs de reprise partielle de la provision pour fluctuation de cours.

Après un début d'année difficile marqué par le faible niveau de l'activité et des marges, une sensible reprise avait permis à la société de terminer les neuf premiers mois de 1976 avec un compte d'exploitation équilibré. Les pertes de l'exercice sont donc principalement imputables à la détérioration du marché au cours du dernier trimestre et, en outre, à la remise en vigueur, courant septembre, du blocage des prix, comme à l'augmentation importante de certaines charges, dont la taxe professionnelle

Le niveau des prix ayant continué à se dégrader, aucune amélioration n'est intervenue depuis le début de l'année 1977.

Dans ces conditions, et en dépit d'un report à nouveau créditeur de 15 millions de francs avant affectation du résultat de l'exercice, le conseil ne proposera pas à l'assemblée générale de distribuer de dividende.

ESSO S.A.F.

Au cours de sa réunion du 22 avril 1977, le conseil d'administration d'Esso S.A.F. a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale *des actionnaires la distribution* d'un dividende de 3,73 F par action de 50 F nominal. Compte tenu de l'avoir fiscal de 1,865 F, le revenu global s'élèvera à 5,595 F.

Le dividende sera payable à partir du 5 juillet 1977 contre remise du coupon n° 43.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, tiendra à la disposition des actionnaires des formules de pouvoirs ou des cartes d'admission à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui est convoquée le jeudi 23 juin 1977, à *10* heures, au siège social d'Esso S.A.F., 6, avenue André-Prothin, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).



CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration, présidé par M. Francis C. Fabre, président, a arrêté dans sa séance du *20 avril 1977 les comptes* de l'exercice 1976.

Le bénéfice net s'établit à 29 253 007 francs au lieu de, en 1975, 28 183 582 *francs, auxquels s'ajoutaient* des plus-values à long terme de 8 025 808 francs formant un total de 36 209 390 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée pour le mercredi 29 juin 1977 afin de statuer sur ces comptes, de répartir un dividende de 11,70 F par action (11 F pour l'exercice 1975) et de 232,36 F par part de fondateur (214,97 F pour l'exercice 1975). Ces dividendes seront assortis d'un avoir fiscal de, respectivement, 5,85 F par action et de 116,18 F par part de fondateur.

Le montant de la répartition proposée représentant une somme de 25 547 284 F, il sera reporté à nouveau une somme de 25 905 024 F.

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration, présidé par M. Francis C. Fabre, président, a arrêté dans sa séance du *20 avril 1977* les comptes de l'exercice 1976.

Le résultat total de l'exercice s'élève, avant amortissements, à *103 581 000 F* (dont *62 427 000 F* de profits exceptionnels, essentiellement sur cessions de navires et d'avions) au lieu de 82 106 000 F pour *l'exercice précédent* (dont *18 793 000* francs de profits exceptionnels).

Après amortissements (93 571 000 F au lieu de 70 046 000 F), le résultat net de l'exercice ressort à *10 010 000 F* au lieu de 13 060 000 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, *convoquée pour le 22 juin 1977, de* répartir la totalité du bénéfice de l'exercice, soit 10 010 000 F, et de prélever sur le report à nouveau une somme de 2 548 000 F permettant de maintenir le dividende à 4,50 F par action (inchangé par rapport au dividende précédent). *Ce dividende sera, comme l'an dernier, assorti d'un avoir fiscal de 2,25 F.*

UNION DE TRANSPORTS AÉRIENS (U.T.A.)

Le conseil d'administration réuni le 21 avril 1977, sous la présidence de M. Francis C. Fabre, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le trafic réalisé en 1976 s'est élevé à 678 millions de tonnes-kilomètres, en augmentation de 17,4 % par rapport à l'année précédente. La progression du trafic de fret a été sensiblement plus importante (+ 33 %) que celle du trafic de passagers (+ 5 %).

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2 099 253 000 F contre 1 689 733 000 F, soit une augmentation de 24,2 %.

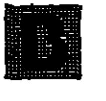
La dotation aux *amortissements* s'est élevée à 110 918 000 F contre 91 903 000 F en raison de la décision prise par le conseil d'administration de ramener de 14 ans à 8 ans la durée d'amortissement des appareils DC 10.

Après dotation de 1 656 000 F à la provision pour participation des salariés, l'exercice se solde par un bénéfice net de 12 887 000 F au lieu de 7 403 000 F au titre de l'exercice 1975.

Sur le montant du bénéfice net, une somme de 1 319 000 F serait attribuée à la société coopérative de main-d'œuvre du personnel, dans les conditions fixées par les statuts.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires, convoquée pour le 16 juin 1977, la distribution d'un dividende de 5,30 F *par action* au lieu de 5 F pour l'exercice précédent. Compte tenu de l'avoir *fiscal*, le revenu global serait de 7,95 F contre 7,50 F.

Comme le dividende qui aurait été proposé par le conseil d'administration, sans la limitation recommandée par les pouvoirs publics, aurait *été de 7 F, il est prévu dans le* report à nouveau un montant qui permettra à l'assemblée de 1978 de distribuer un complément de dividende *de 1,70 F par action* au titre de l'exercice *1976*, dans la mesure où les conditions économiques le permettront.



BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1976, ainsi que le compte de pertes et *profits qui seront soumis à l'approbation* de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1 112 748 530 F *au lieu de 1 012 635 433 F*, soit une progression de près de 10 % d'une année sur l'autre.

Le compte de pertes et profits *fait apparaître, après amortissements* et provisions, un solde bénéficiaire de 11 764 486 F.

Compte tenu du report à nouveau, *le montant disponible ressort* à 13 161 369 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer aux 250 000 actions de 100 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 17,85 %, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 11,85 %. En conséquence, il sera versé un montant de 17,85 F, ce règlement assurant un revenu *global de 26,77 F par action*, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,92 F.

Il sera enfin demandé à l'assemblée générale de reporter à nouveau 3 588 036 F.

SAFT
SOCIÉTÉ DES ACCUMULATEURS FIXES ET DE TRACTION

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 avril 1977 pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société a atteint 570 millions de francs, en progression de près de 11 % sur 1975. Les ventes à l'étranger, prenant en compte l'activité des filiales, ont représenté 39 % contre 36 % en 1975, du chiffre d'affaires consolidé international, dont le montant a atteint 671 millions de francs, en augmentation de 16 % sur 1975.

La société a tenu, par mesure de *prudence, à créer — dans les comptes* de l'exercice 1976 — des provisions couvrant les risques représentés par son investissement dans sa filiale *américaine en période de démarrage* et dont l'exercice a été largement déficitaire.

De ce fait, le résultat de l'exercice 1976 s'établit à 8 383 489 F, contre 15 002 433 F en 1975.

Le conseil a décidé de convoquer pour le vendredi 17 juin, à 16 h., l'assemblée générale, à laquelle il sera proposé une répartition correspondant, pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal, à un *revenu global par action de 67,50 F*, soit 45 F pour le dividende distribué et 22,50 F pour l'impôt déjà payé au Trésor.

Il est rappelé que la répartition correspondante, au titre de l'année 1975, était établie à 90 F, soit 60 F pour le dividende distribué *et* 30 F pour l'impôt déjà payé au Trésor.

KLÉBER - COLOMBES

Au cours de sa séance du 20 avril le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1976, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 1977.

Le chiffre d'affaires hors taxes a atteint 1 646 485 000 F, en augmentation de 15,1 % sur celui de l'exercice précédent. Les exportations représentent 38 % des ventes totales.

Les comptes de l'exercice se soldent par une perte de 59 830 000 F après dotation aux amortissements de 55 629 000 F

Au niveau du groupe, les ventes consolidées se sont élevées à 1 milliard 972 412 000 F. Après amortissements de 98 310 000 F, la perte est de 59 675 000 F. Le cash flow consolidé s'est élevé à 38 635 000 F.

Les résultats de l'exercice ont été particulièrement affectés par la détérioration de la rentabilité du secteur du caoutchouc industriel due *à la faiblesse des investissements* en biens d'équipement. Ils ont d'autre part subi les conséquences du gel des prix imposé en septembre, et *qui a eu pour effet de bloquer* la plupart des tarifs au niveau d'avril 1976, de telle sorte que l'évolution des prix n'a pas suivi celle des coûts. *Mais ces résultats prennent* aussi en compte des charges porteuses d'avenir, correspondant aux efforts poursuivis par Kléber pour renouveler sa technologie avec le *développement* de la gamme de ses nouveaux pneus V 12 et pour lancer de nouveaux produits en caoutchouc industriel, avec dans les deux cas des réactions très encourageantes du marché. Enfin, les perspectives ouvertes par le développement de la collaboration au sein du *groupe* Semkler constituent un atout important pour les deux *sociétés* Semperit et Kléber.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1977 *est* en progression de près de 20 %.

COMPAGNIE DES EAUX DE LA BANLIEUE DE PARIS

Dans sa séance du 21 avril 1977, le conseil d'administration de la Compagnie des eaux de la banlieue de Paris a arrêté les comptes de la *société pour l'exercice 1976*.

Le chiffre d'affaires s'élève à 143 millions contre 121 millions en 1975, en progression de 18,2 %. Le *résultat d'exploitation* est *de 15,4* millions contre 12,4 millions. Il résulte notamment des consommations supplémentaires dues aux conditions *météorologiques* de l'été *1976*.

Le bénéfice net s'établit à 6,3 millions de francs contre 5,1.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 16 juin prochain de fixer le dividende à 15,50 F par action (contre 14,60 F l'an dernier), ce qui, compte *tenu de l'avoir fiscal*, représentera un revenu de 23,25 F par action (contre 21,90 F l'an dernier). La majoration du dividende est ainsi *plafonnée à 6,50 %*, conformément *aux recommandations des pouvoirs* publics. Sans ces recommandations, *le conseil* a estimé qu'il aurait pu distribuer une somme supplémen*taire de 420 000 F, qui a été prévue* dans le report à nouveau pour assurer un complément de dividende en 1978

En outre, le conseil proposera à une assemblée générale extraordinaire convoquée également le 16 juin *de porter le capital de 10 à 15 mil*lions de francs par incorporation de réserves et distribution gratuite d'une action nouvelle pour deux an*ciennes. Les actions nouvelles seront* créées jouissance du 1er janvier 1977. Elles bénéficieront ainsi, comme les actions anciennes, du complément de dividende, *qui s'élèvera* donc à 1,40 F par action (200 000 actions anciennes et 100 000 actions nouvelles), et qui se rajoutera au divi*dende de l'exercice 1977.*

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1976, ainsi que le compte de pertes et *profits, qui seront soumis* à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1 497 056 650 F *contre 1 511 198 343 F* au 31 décembre 1975.

La totalité des résultats de la succursale de Beyrouth ayant été *absorbée par* la constitution de provisions couvrant des créances apparaissant actuellement compromises, le solde bénéficiaire de l'exercice 1976, réduit par conséquent aux seuls profits de la métropole, ainsi qu'aux revenus des participations, ressort à 8 144 341 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'élève à 10 918 785 F, après affectation à la réserve légale de 407 217 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer aux 1 184 664 actions de 50 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 10 % identique à celui de l'exercice précédent, soit un dividende statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 4 %. En conséquence, il sera versé un montant de 5 F, ce règlement assurant un revenu global de 7,50 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 F.

Il sera également demandé à l'assemblée de prélever sur le reliquat un montant de 1 592 783 francs, de manière à porter l'ensemble des réserves à 61 500 000 F.

Le solde reporté à nouveau sera de 3 139 423,57 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1976 de la Banque de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, B.N.P. Canada Inc. et Banco fiduciario de Panama) s'établit à 6 656 462 007 francs.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés du 22 avril 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 816 (837), à trois mois 836,50 (841) ; étain comptant 5 700 (5 620), à trois mois 5 800 (5 650) ; plomb 383,50 (373,50) : zinc 380,50 (372,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 64,40 (65,80) ; aluminium (lingots) inch. (51) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 72,17 (73,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 163-168 (173-178).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 460 (1 477).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 76 (76,37), juillet 76,85 (78,79).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai : 225 (235) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 23,90 (24,75).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (525).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 50,75-51,50 (52,55-53).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 195,50-196 (202,15-102,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 165 (164,10) ; juillet 159,20 (159,80) ; sucre disp. 10,60 (10,05) ; mai : 10,98 (10,05) ; café : mai 321 (334,25) ; juillet : 321,35 (337,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai : 153,80 (141) ; août 155,10 (151,50) ; café mai : 3 955 (4 035) ; juillet : 4 020 (4 405) : cacao mai : 2 290 (2 280) ; juillet : 2 174 (2 166).

— Paris (en francs par quintal) cacao mai : 2 015 (2 00) ; juillet : 2 020 (2 000) ; café mai : 3 332 (34) : juillet : 3 350 (3 474) ; sucre (en francs par tonne) août : 1 345 (1 280) ; octobre : 1 370 (1 294).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai : 266 (269) ; juillet : 275 1/2 (277 1/4) ; maïs mai : 255 1/2 (256 1/2) ; juillet : 259 (261 3/4).

LONDRES

L'accident, survenu sur la plate-forme de forage Ekofisk-Bravo en mer du Nord, provoque une baisse des valeurs pétrolières, lundi à l'ouverture. Sur le reste du marché, la tendance est plutôt à la hausse, notamment aux Fonds d'État. Seules les mines d'or fléchissent.

OR (ouverture) (dollars) : 148 38 contre 148 70

VALEURS	CLOTURE 22/4	COURS 25/4
War Loan 3 1/2 %	30 1/2	31 1/2
Beecham	438 ...	435 ...
British Petroleum	924 ...	920 ...
Shell	514 ...	514 1/2
Vickers	161 ...	161 ...
Imperial Chemical	356 ...	355 1/2
Courtaulds	125 ...	128 ...
De Beers	237 ...	235 1/2
*Western Holdings	11 5/8	11 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	238 ...	245 ...
*West Driefontein	15 5/8	15 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

KLEBER-COLOMBES : perte consolidée de 59,67 millions de francs contre une perte également de 28,44 millions.

LAINIERE DE ROUBAIX (consolidé) : 35,2 millions de francs contre 41,1 millions. Dividende global inchangé de 3 F.

COMPAGNIE DES LAMPES (consolidé) : 10,95 millions de francs contre 8,76 millions. Dividende global de 11,19 F (+ 6,5 %).

ESSO-SAF : dividende global de 5,595 F contre 5,25 F.

A.B.G.-SEMCA : 3,83 millions de francs contre 2,13 millions. Reprise de la distribution. Dividende global de 3,75 F. Attribution d'une action gratuite pour quatre.

ALSTHOM-ATLANTIQUE (premier exercice après fusion) : 64 millions de francs. Dividende global de 9 F.

GENERALE D'ENTREPRISES : 20,83 millions de francs contre 16,71 millions. Dividende global de 15,975 F (+ 6,5 %).

COMPAGNIE DES EAUX DE LA BANLIEUE DE PARIS : 6,3 millions de francs contre 5,1 millions. Dividende global de 23,25 F contre 21,90 F. Attribution d'une action gratuite pour deux.

GERLAND : 10 millions de francs contre 4,9 millions. Dividende global de 19,17 F contre 18 F.

ARBED : perte de 1,34 milliard de francs belges. Aucun dividende ne sera distribué.

CHARGEURS REUNIS : dividendes globaux : 17,55 F contre 16,50 F par action ; 338,54 F contre 322, 455 F par part de fondateur.

B. A. L. O.

Le numéro du 25 avril publie, notamment, les insertions suivantes :

Compagnie financière et industrielle des autoroutes « Cofiroute ». — Emission d'un emprunt de 350 millions de francs représenté par des obligations de 1.000 F, portant 11 % d'intérêt, jouissance du 9 avril 1977, amortissable en quatorze années à partir du 9 avril 1978. Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat.

Foncia-Crédit. — Emission d'un emprunt de 250 millions de francs représenté par des obligations de 1 000 francs, portant 11,30 % d'intérêt, jouissance au 5 avril 1977, amortissable en dix années.

Groupement des industries du transport et du tourisme « GITT ». — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par des obligations de 1 000 F, portant 11,30 % d'intérêt, amortissable en dix années à partir du 10 mars 1979. *Emission au pair de 21 183 actions de* 100 F, jouissance du 1er janvier 1977. Le capital est porté de 28 579 000 F à 30 697 300 F.

Usines et Aciéries de Sambre-et-Meuse. — Emission au pair de 88 050 actions de 70 F (1 pour 4). Sous condition suspensive de la réalisation de cette opération, attribution gratuite de 88 050 actions de 70 F (1 pour 5). Toutes ces actions porteront jouissance au 1er octobre 1976. Le capital sera porté de 24 654 000 F à 36 981 000 F.

Société de travaux industriels et maritimes « STIM ». — Emission de 14 667 actions nouvelles, dont 3 418 en rémunération d'apports des sociétés SAFEC et SAVOCAM et attribuées gratuitement (1 pour 5). Toutes ces actions porteront jouissance au 1er janvier 1976. Le capital sera porté de 2 641 650 F à 3 373 000 francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 avril	22 avril
Valeurs étrangères	101,3	102,4
Valeurs françaises	86,1	86,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

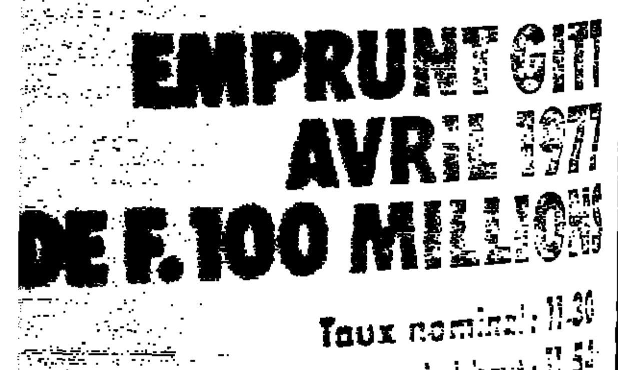
Indice général	56,1	56,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/4	25/4
1 dollar (en yens)	277 45	278 ..



BOURSE DE PARIS - 22 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 40	1 677
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	616	617 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locabail Immob.	176 ..	175 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immobivest	82 50	82 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	487 ..	487
E.D.F. parts 1959	...	464
Ch. France 3 %	129 30	129 50
Abeille I.G.A.R.D.	...	441
Abeille (Vie)	198 ..	180 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	380 ..	384
Ass. Gr. Paris Vie	1195	1189
Concorde	220 ..	218 ..
Epargne France	275 ..	276
Financ. Victoire	180 ..	158 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	75 ..	75 ..
France I.A.R.D.	155 ..	159
France (La)	280 .	d270 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	71 80	71 80
Placem. Inter.	91 ..	91 ..
Providence S.A.	176 ..	179 .
Revillon	208 ..	210 .
Santa-Fé	80 ..	80 ..
Seichimé	71 ..	72 ..
Seffo	73 10	73 80
Sofinex	206 ..	204 20
Cambodge	45 50	45 ..
Clause	334 50	334 50
Indo-Hévéas	75 ..	76 ..
Madag. Agr. Ind.	27 ..	26 60
(M.) Mimot	d 7 40	d 7 70
Padang	82 50	81 ..
Salins du Midi	161 60	160 60
Aliment Essentiel	56 ..	56 ..
Allobroge	136 ..	135 .
Banania	198 ..	200 50
Fromageries Bel	63 ..	63 .
Berthier-Savoie	455 .	455 .
Cédis	283 ..	283 ..
(M.) Chambourcy	... ..	157 ..
Compt. Modernes	130 ..	126 ..
Docks France	230 ..	234 ..
Economats Centr.	272 ..	282 ..
Epargne	... ..	380 .
From.Paul-Renard	...	255 .
Générale Aliment.	86 50	88 ..
Genvrain	... ..	132 ..
Goulet-Turpin	179 10	180 .
Lesieur (Cie fin.)	215 ..	206 50
Martell	278 ..	281 .
Gr. Moul. Corbeil	160	155 ..
Gr. Moul. Paris	240 ..	235 ..
Nicolas	240 ..	238 ..
Piper-Heidsieck	... ..	231 .
Potin	320 ..	325 .
Rochefortaise	152 ..	151 ..
Roquefort	210 ..	209
Saupiquet	185 ..	187
Sup. Marché Doc.	87 ..	87 30
Taittinger	212 50	218 50
Unipol	99 .	99 .
Bénédictine	1060 .	1050 ..
Bras. et Glac. Int	330 .	335 .
C.D.C.	178 ..	172 ..
Cusenier	340 ..	332 ..
Dist. Indochine	... ..	339 ..
Ricqlès-Zan	65	64 20
Saint-Raphaël	135 20	140 60
Sogepal	258 ..	246 ..
Union Brasseries	28 80	30 ..
Sianma	190 ..	185 .
Sucr. Bouchon	-- ..	70 50
Sucr. Soissonnais	... ..	166 .
Berliet	... ..	175 ..
Chausson (Us.)	31 ..	32 ..
Citroën	43 20	43 30
Motobécane	90 ..	90 ..
Saviem	54 ..	d 58 ..
S.E.V. Marchal	48 ..	47 ..
Bois Der. Océan	d 2 31	d 3 ..
Borie	234	234 .
Camp. Bernard	78 10	77 60
C.E.C.	51 50	50 10
Cerabati	101 50	102 ..
Ciments Vicat	239 80	239 80
Cochery	56 ..	57 ..
Drag. Trav. Pub.	116 10	115 ..
F.E.R.E.M.	... ..	72 ..
Fougerolle	101 ..	100 ..
Française d'entr.	. ..	6 10
G. Trav. de l'Est.	92 ..	90 50
Herlicq	180	180 ..
Iéna Industries	28 60	28 ..
Lambert Frères	41 70	42 ..
Leroy (Ets G.)	57 50	60 ..
Origny-Desvroise	188 ..	188 ..
Porcher	140 ..	135 10
Rougier	127 ..	131 ..
Rouilière Colas	228 ..	230 ..
Sablières Seine	89	87 ..
S.A.C.E.R.	38 60	38 ..
Savoisienne	... ..	113 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	279 ..	271 ..
E.L.M.-Leblanc	549 ..	549 ..
Ernault-Somua	75 ..	75 ..
Facom	410 ..	410 ..
Forges Strasbourg	53 80	53 80
(Li) F.B.M. ch. fer	185 ..	185 50
Frankel	402 ..	416 .
Huard-U.C.F.	205 ..	204 50
Jaeger	-- ..	82 50
Jaz	158 .	157 ..
Luchaire	166 80	167 ..
Manurhin	125 .	125 .
Métal Déployé	227 .	225 50
Nadella	45 50	45 50
Nodet-Gougis	186 .	186 ..
Peugeot (ac. out.)	180 .	180 ..
Ressorts-Nord	102 40	102 ..
Roffo	o 3 75	3 60
S.A.F.A.A. Ap. Aut	80 50	81 70
Satam	52 ..	52 ..
Sicli	42 50	44 20
Soudure Autog.	185 ..	185 .
S.P.E.I.C.H.I.M.	158 ..	159 .
Stokvis	67 90	67 80
Trailor	313 ..	310 .
Virax	77 50	78 50
Chant. Atlantique	188 ..	188 ..
At. ch. Loire	16 ..	15 50
France-Dunkerque	76 ..	76 ..
Ent. Gares Frig.	114 ..	110 ..
Indus. Maritime	238 50	236 50
Mag. gén. Paris	95 15	95 15
Cercle de Monaco	o 38 ..	35 ..
Eaux de Vichy	395 ..	410 ..
Sofitel	d 26 ..	26 ..
Vichy (Fermières)	d 22 ..	22 .
Vittel	149 50	156 ..
Aussedat-Rey	29 ..	28 10
Darblay S.A.	28 50	28 50
Didot-Bottin	110 20	110 19
Imp. G. Lang	6 30	6 65
La Risle	65 60	57 .
Rochette-Cenpa	59 80	59 80
A. Thiéry-Sigrand	148 ..	148 ..
Bon Marché	61 50	61 ..
Damart-Servip	232 ..	230 ..
Darty	305 ..	306 ..
Mars. Madagasc.	48 90	47 .
Maurel et Prom.	-- ..	94 20
Optorg	155 ..	154 ..
Palais Nouveauté	381 ..	380 ..
Prisunic	27 90	27 10
Uniprix	30 ..	30 ..
Crouzet	74 50	75 ..
Europ Accumul.	207 ..	212 ..
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	83 50	81 ..
Lampes	75 90	79 ..
Merlin-Gerin	162 ..	168 ..
Mors	o 46 ..	46 ..
Océanic	90 50	87 ..
Paris-Rhône	68 20	65 50
Piles Wonder	252 ..	255 ..
Radiologie	-- ..	238 ..
SAFT Acc. fixes	705 ..	677 ..
Schneider Radio	152 ..	151 ..
SEB S.A.	215 ..	215 ..
S.I.M.T.R.A.	287 ..	298 .
Carnaud S.A.	50 ..	49 60
Céfilac	o 49 ..	47 50
Chiers	40 ..	38 60
Davum	o113 ..	109 ..
Escaut-Meuse	182	180 .
Fonderie-préc.	28 50	28 80
Gueugnon (F. de)	46 50	48 50
Profilés Tubes Es.	28 20	28 20
Senelle-Maub.	40 20	41 ..
Tissmétal	58 ..	68 20
Vincey-Bourget	43 ..	43 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Soufre Réunies	120 10	120 10
Synthelabo	112 ..	109 50
Thann et Mulh.	40 ..	39 ..
Ufiner S.M.D.	93 ..	93 ..
Agache-Willot	223 .	223 ..
Filés Fourmies	16 80	17 .
Lainière-Roubaix	55 ..	57 20
Roudière	324 ..	320 .
Saint-Frères	30 ..	31 20
M. Chambon	118 ..	118 ..
Delmas-Vieljeux	167 ..	168 ..
Messag. Marit.	39 90	38 30
Nat. Navigation	73 ..	73 ..
Navale Worms	81 50	81 60
Saga	33 10	33 10
Transat (Cie Gle)	142	147 ..
S.C.A.C.	70 80	71 ..
Stemi	267 ..	260 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	... ..	93 10
Transport Indust.	114 ..	110 80
(Li) Baignol-Farj.	-- ..	46 ..
Bis S.A.	256 ..	258 ..
Blanzy-Ouest	164 ..	164 50
La Brosse	-- ..	61 60
Cigarettes Indo.	-- ..	72 ..
Degremont	322 20	320 20
Doug-Triez	160 ..	160 ..
Duquesne-Purina	310 ..	320 .
Essilor	660 ..	680 .
Ferrailles C.F.F.	230 .	230 ..
Havas	108 ..	116 ..
Locatel	185 ..	182 ..
G. Magnant	47 50	47 60
Novafer	192 ..	132 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	264 ..	265 ..
Publicis	100 .	100 ..
Sellier-Leblanc	132 ..	131 ..
Waterman S.A.	225 ..	225 ..
Brass. du Maroc	... ..	300 ..
Brass. Ouest-Afr.	-- ..	99 ..
Elf-Gabon	82 ..	382 ..
(B) Min. et Métl.	0420 ..	420 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	4600 ..
Emprunt-Young	...	208 ..
Nat. Nederlanden	198 50	200 ..
Phoenix Assuranc.	17 10	17 10
Algemene Bank	643 ..	650 ..
Bco Pop. Español	120 ..	122 ..
B.N. Mexique	22 ..	21 50
B. règl. intern.	7950 ..	8060 ..
Bowring C.I.	7 ..	7 10
Commerzbank	... ..	423 .
Bowater	15 60	15 80
Cie Brux. Lambert	... ..	235 ..
Gén. Belgique	254 ..	258 ..
Latonia	... ..	102 10
Rolinco	270 ..	267 50
Robeco	372 50	371 ..
Cavenham	11 50	11 20
Lyons (J.)	6 50	6 50
Goodyear	... ..	108 10
Pirelli	. ..	4 80
I.R.C.	31 ..	32 ..
Kubota	. ..	6 15
S.K.F. Aktiebolag	107 90	109 ..
Pakhoed Holding	171 ..	182 50
Femmes d'Aujour.	-- ..	50 ..
Marks Spencer	9 70	9 80
A.E.G.	... ..	282 50
Bell Canada	235 80	235 ..
E.M.I.	17 30	17 10
Hitachi	4 05	4 ..
Honeywell Inc.	251 ..	246 ..
Matsushita	11	11 ..
Sperry Rand	179 90	117 40
Xerox Corp	232 90	232 ..
Arbed	...	368 ..
Cockerill-Ougrée	77 50	79 50
Finsider	8 75	8 85
Hoogovens	82 ..	82 ..
Mannesmann	... ..	395 ..
Steel Cy of Can.	... ..	125 ..
Thyss c. 1000	258 ..	266 ..
Blyvoor	17 ..	17 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Am. Petrofina	... ..	172 ..
British Petroleum	78 ..	78 60
Gulf Oil Canada	125 50	126 50
Petrofina Canada	... ..	75 80
Shell Tr. (port.)	42 40	43 30
Akzo	66 60	68 ..
Dart. Industries	170 ..	170 ..
Dow Chemical	194 ..	194 50
Foseco	...	12 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	171 ..	169 ..
Glaxo	39 80	39 20
Grace and Co.	143 50	143 .
Pfizer Inc.	130 30	128 50
Procter Gamble	395 ..	375 .
Courtaulds	... ..	9 80
Est-Asiatique	118 50	111 ..
Canadien-Pacif.	81 ..	81 50
Wagons-Lits	-- ..	71 ..
Barlow-Rand	8 45	8 40
Suéd. Allumettes	... ..	118 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	... ..	480 ..
Batibail-Sicomi	600 ..	600 ..
Cellulose Pin	... ..	54 ..
Cofipa-Sicomi	1117 ..	1117 ..
Coparex	281 ..	284 ..
Ecco	345 ..	345 ..
Eurafrep	480 ..	480 ..
Francarep	-- ..	92 50
Intertechnique	155 ..	157 ..
Métall. Minière	-- ..	80 50
Promuptia	d260 ..	275 ..
Sab. Mor. Cor.	... ..	158 ..
Sofibus	... ..	240 ..
S.P.R.	... ..	185 ..
Ufinex	... ..	127 ..
Oce v. Grinten	... ..	358 ..
Rorento NV	261 80	261 30

SICAV

Plac. Institut.	12575 13	12149 88
1re catégorie	10635 86	10329 27

25/4	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	134 77	128 56
Aedificandi	152 06	145 16
Agfimo	157 74	150 59
A.L.T.O.	146 68	137 16
America-Valor	282 58	269 77
Assurances Plac.	115 76	110 58
Bourse-Invest.	124 77	119 12
B.T.P. Valeurs	120 53	116 46
C.I.P.	255 85	244 25
Convertibles	110 57	105 56
Convertimmo	122 38	116 83
Drouot Invest.	161 47	154 16
Elysées-Valeurs	168 55	163 27
Epargne-Croiss.	508 60	485 54
Epargne-Inter.	259 ..	247 26
Epargne-Mobil.	146 71	140 06
Epargne-Oblig.	129 71	123 83
Epargne Revenu	265 81	253 76
Epargne-Unie	260 45	248 64
Epargne Valeur	153 40	155 99
Foncier Investiss.	270 42	258 15
Fortune 1	120 60	106 56
France-Croissance	149 99	143 19
France-Epargne	147 59	140 89
France-Garantie	206 97	202 92
France-Invest.	134 78	128 66
Laffitte-Rend.	100 25	95 70
Laffitte-Tokyo	184 33	176 01
Nouv. France-Obl.	263 39	251 45
France Placement	153 97	146 99
Gestion Rendem.	208 61	199 15
Gest. Sél. France	131 30	125 35
I.M.S.I.	135 86	129 70
Indo-Valeurs	169 90	162 20
Intercroissance	137 12	130 90
Intersélection	129 64	123 76
Livret portef.	181 65	173 42
Oblig. ttes catég.	1155 10	1118 74
Paribas Gestion	141 26	134 85
Pierre Investiss.	177 64	169 58
Rothschild-Exp.	261 16	249 32
Sécur. Mobilière	270 87	258 59
Sélect. Croissance	515 35	491 98
Sélection Mondial	121 65	116 13
Sélection-Rend.	137 35	131 13
S.F.I. FR. et ETR.	168 24	160 62
S.I.G.	235 44	225 46
Slivafrance	143 58	137 08
Slivam	108 04	103 14
Slivarente	148 56	141 82
Slivinter	133 33	127 28
Sogepargne	269 38	257 16
Sogevar	316 48	300 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
633	4,50 % 1973	633 ..	638 ..	638 ..	633 ..
1675	C.N.E. 3 %	1683 ..	1776 ..	1776 ..	1772 ..
365	Afrique Occ.	363 ..	365	365	380 ..
315	Air liquide	314 ..	310 10	310 10	305 10
62	Als. Part. ind.	61 50	61 60	61 60	61 60
130	Als. Superm.	130 ..	137 ..	137 ..	136 50
370	Cie Gle Eaux	371 .	370 ..	378 50	365 ..
172	E. J. Lefebvre	171 70	178 .	170	170 ..
47	Esso S.A.F.	47 .	47 25	47 25	46 30
137	Eurafrance	140	140	140 ..	139
355	Europe no 1	353 50	350 ..	350	352 40
118	Olida-Caby	118 ..	117 20	117 20	115 80
80	Opfi-Paribas	80 ..	80	80 ..	79 10
73	Paris-France	73 ..	73 50	73 50	72 20
69	Pechelbronn	69	69	68 80	67 50
385	T.R.T.	386 ..	386 ..	385 50	385 ..
520	Tél. Electr.	520	520	520	510 ..
113	— (obl.)	113 10	113 50	113 50	113 10
208	Tél. Ericsson	187 90	197 50	195 80	194
63	Terres Roug.	62 50	64 ..	63 50	62 80
154	Thomson-Br.	156 ..	160 ..	159 ..	160 ..
200	— (obl.)	202 ..	200	200	200 ..
60	Free State	60 50	63 ..	64 50	62 ..
278	Gen. Electric	258 10	266 50	266 50	256 50
338	Gen. Motors	331 10	329	329	328 ..
14	Goldfields	13 75	13 90	13 90	13 70
19 50	Harmony	19 15	20 20	20 30	20 10
320	Hoechst Akti	318 50	320	316 ..	316 90
30	Imp. Chem.	30 40	30 40	30 40	30 ..
315	Bayer	315 40	315 50	316 50	313
40	Buffelsfont.	39 50	41 90	42 50	41 85
11 ..	Charter	10 70	10 85	10 85	10 85
155	Chase Manh.	155 80	156 50	156 60	156 10
101	Cie Pét. Imp.	100 50	100 40	100 40	100 ..
385	C.F. Fr.-Can.	384 90	390 ..	390 ..	390 .
14 50	De Beers (S.)	14 35	14 95	14 85	14 70
625	Deuts. Bank	624 .	622 .	622 ..	625 ..
235	Dome Mines	235 20	237 ..	238 ..	231 10
650	Du Pont Nem	653 .	649 ..	645 ..	664 ..
340	East Kodak	337 50	328 80	323 ..	326 70
15 ..	East Rand	14 65	15 10	15 30	15 15
124	Ericsson	123 50	122 30	122 30	120 50
255	Exxon Corp.	260 50	259 ..	261 ..	258 ..
280	Ford Motor	278 ..	277 ..	271	272 ..
285	Royal Dutch	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
20	Riotinto Zinc	20 10	20 ..	20 30	20 25
60	St-Helena Co.	59 80	61 80	61 80	61 80
320	Schlumberg.	323 50	c317 50	312 ..	313 20
42	Shell Tr. (S).	42 50	44 ..	44 20	43 20
560	Siemens A.S.	560 .	560 ..	555 ..	560
49	Sony	49 10	49 20	49 20	48 90
11 50	Tanganyika	11 50	11 20	11 30	11 25
260	Unilever	262 60	264 ..	265 ..	261 ..
13 ..	Union Corp.	12 65	12 80	12 80	12 60
127	U. Min. 1/10	126 90	125 80	125 ..	124 ..
88	West Drief.	88 10	98 .	93 40	93 ..
36	West Deep	34 80	37 ..	36 90	36 25
74	West Hold.	72 80	77 80	77 20	76 30
1 09	Zambia Cop.	1 09	1 06	1 08	1 05
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 962	4 968	4 960
Canada ($ can. 1)	4 733	4 737	4 716
Allemagne (100 DM)	209 350	209 460	208 500
Autriche (100 sch.)	29 490	29 510	29 350
Belgique (100 F.)	13 687	13 682	13 650
Danemark (100 krd)	83 120	83 070	83
Espagne (100 pes.)	7 228	7 226	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 538	8 546	8 570
Italie (1 000 lires)	5 607	5 608	5 550
Norvège (100 k.)	94 220	94 180	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	200 775	201 ...	200 500
Portugal (100 esc.)	12 830	12 840	12 750
Suède (100 krs)	114 220	114 280	114 ..
Suisse (100 fr.)	196 875	196 925	196 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	24000	24375 .
Or fin (kilo en lingot)	23950 .	24320 .
Pièce française (20 fr.)	241 ..	246 80
Pièce française (10 fr.)	201 60	204 ..
Pièce suisse (20 fr.)	215 50	219 ..
Union latine (20 fr.)	201 20	202 50
Souverain	221 ..	222 .
Pièce de 20 dollars	1122 20	1125 20
Pièce de 10 dollars	579 60	581 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	.... .
Pièce de 50 Pesos	988 ..	978 80
Pièce de 10 florins	223 ..	224 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. ASIE
— La visite à Paris de M. Pham Van Dong, libres opinions : « Les socialistes, Paris et Hanoï », par L. Jospin.
— Le Vietnam, deux ans après (III), par P. de Beer.

4. AFRIQUE
— ÉTHIOPIE : les militaires ont choisi d'isoler totalement l'Erythrée.

4. AMÉRIQUES

5-6. EUROPE
— ESPAGNE : le ministre des travaux publics démissionne pour se présenter aux élections du 15 juin.

6-7. PROCHE-ORIENT

8 à 10. POLITIQUE
— POINT DE VUE : « Un conseiller général de la Corrèze peut-il être conseiller général de Paris ? », par André Jabin.

11. SOCIÉTÉ
— L'académie médicale suisse reconnaît l'« euthanasie passive ».

11-12. ÉDUCATION
— Le congrès de la Fédération des enseignants autonomes du supérieur.

12. RELIGION
— Mgr Riobé parle aux jeunes.

14. D'UNE RÉGION A L'AUTRE
— CORSE : les responsables du tourisme condamnent les attentats de Cargèse.

15. LA RÉGION PARISIENNE
— Les transports à l'affiche : la S.N.C.F. entre dans le métro ; les taxis perdent le sourire.

16. JUSTICE
— Un tribunal assimile le renvoi d'un avocat au licenciement d'un salarié.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 17 A 22
— Nouvelles données pour les exportateurs :
- Le nœud coulant ;
- Quand les firmes françaises redécouvrent l'Amérique.
— La France peut-elle combler son déficit avec la R.F.A. ?

24. SPORTS
— FOOTBALL : la victoire de la France sur la Suisse.

25 à 27 ARTS ET SPECTACLES
— THEATRE : On ne badine pas avec l'amour, à Aubervilliers.
— CINÉMA : Carrie, de Brian de Palma.

34 à 37. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— La préparation du deuxième plan Barre.
— POINT DE VUE : les contradictions de M. Beullac, par Jean-Paul Bacly.
— AFFAIRES : le P.-D.G. de Manufrance donne sa démission.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (27)
Annonces classées (28 à 33) ; Aujourd'hui (34) ; Carnet (13) ; « Journal officiel » (34) ; Météorologie (34) ; Mots croisés (34) ; Bourse (39).

Le numéro du « Monde » daté 24-25 avril 1977 a été tiré à 531 918 exemplaires.

L'ACCIDENT DE LA PLATE-FORME EKOFISK

Une nappe de pétrole brut de 300 kilomètres carrés dérive dans la mer du Nord

Stavanger (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Depuis 23 h. 30 (heure de Paris) le 22 avril, *un des puits de production* du champ pétrolier Ekofisk, situé dans la zone *norvégienne* de la mer du Nord, est entré en éruption. Un geyser, haut de 60 mètres, déverse dans la mer environ 4 000 tonnes de pétrole brut par jour. L'accident s'est produit sur un des quinze puits de la plate-forme Bravo, les quatorze autres s'étant fermés *automatiquement*.

Comme pour tous les gisements de la mer du Nord, l'exploitation d'Ekofisk est une *« joint venture »* à laquelle participent des Américains, des Belges, des Italiens, des Norvégiens et des Français : Phillips Petroleum Company Norway, opérateur (36,96 %), Norsk Fina (30 %), Norsk Agip (13,04 %), Norsk Hydro (6,7 %), Elf Norge (5,369 %), Total Marine Norge (4,047 %), Aquitaine Norge (2,698 %), Eurafrep (0,456 %), Coparex (0,399 %) et Cofranord (0,304 %).

La défaillance d'une vanne de sécurité

L'éruption s'est produite, semble-t-il, lors d'une réparation entreprise *sur la tête de puits* qui est située sur la plate-forme. Il s'agissait de changer un compteur de débit. Pour faire ce remplacement, *il fallait enlever la vanne* de sécurité située, elle aussi, sur la tête de puits. Mais une deuxième vanne de sécurité, située, elle, dans le *forage, à 150 mètres sous le fond* de la mer, aurait dû être fermée, tandis que des boues lourdes étaient injectées dans le puits, par *précaution supplémentaire, pour* équilibrer la pression interne du gisement.

Pour une *raison* encore inconnue, la deuxième vanne de sécurité ne s'est pas fermée. Les boues n'ont pas suffi à équilibrer la pression, et le pétrole brut a jailli. Comme il n'y a pas eu explosion, mais seulement éruption (un *blow out*, dans le jargon des pétroliers), il est possible que la tête de puits n'ait pas été endommagée et qu'on puisse peut-être réintroduire une vanne sur la tête de puits. Dès ce lundi matin des équipes y travaillent. Si elles n'y parvenaient pas, on pourrait aussi essayer de fermer, depuis la plate-forme, la vanne située dans le forage. Si l'une ou l'autre de ces solutions est possible, l'éruption pourrait être maîtrisée en quelques jours.

Si les vannes ne pouvaient être ni remplacées ni fermées, il faudrait alors amener, à quelques *centaines de mètres de* « Bravo », une plate-forme de forage et faire un puits dévié. Celui-ci irait rejoindre le puits en éruption de façon à injecter du ciment dans ce dernier et le « tuer ».

Cinq spécialistes des accidents pétroliers, dont deux représentants du célèbre Red Adair, un Américain surnommé le « pompier volant », car on fait appel à son équipe presque chaque fois qu'un puits de pétrole ou de gaz a pris feu ou est entré en éruption, ont réussi, dimanche 24 avril, à se poser en hélicoptère sur « Bravo ». Leurs conclusions ne sont pas encore connues.

Le pétrole brut d'Ekofisk est très chargé en gaz — un pipe-line devrait évacuer prochainement celui-ci vers le port ouest-allemand d'Emden — et ce gaz risque d'exploser à la moindre étincelle. Un autre pipe-line amène le pétrole à Teesside, sur la côte anglaise. Il n'y a toutefois pas eu d'explosion ; les cent douze hommes présents sur Bravo *ont tous été évacués* sans incident. Par précaution, un puissant bateau-pompe asperge la plate-forme d'eau de mer et la *production a été arrêtée sur* les deux autres plate-formes d'Ekofisk.

L'éruption de Bravo pollue gravement la mer du Nord. Déjà une nappe de quelque 300 kilomètres carrés dérive au gré du vent. Et l'éruption ne cesse de la faire grandir. Il est impossible d'utiliser des barrages flottants et de pomper le pétrole répandu à la surface de la mer : celle-ci est trop agitée.

Huit pays menacés

Déjà tous les pays menacés par cette marée noire — Norvège, Danemark, Suède, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne fédérale, Belgique et France — se concertent et préparent bateaux et stocks de détergents chimiques. *Cependant, l'emploi des détergents* qui « cassent » les longues molécules des hydrocarbures et permettent aux *micro-organismes marins* de les « digérer », est très discuté par les biologistes. Selon eux, les détergents sont plus nuisibles à la matière vivante que le *pétrole*.

La mer du Nord est une des grandes zones de pêche : les larves de poissons pourraient être *tuées par le pétrole et les gros* poissons, capables de survivre à la pollution, en garderaient un goût tel qu'ils seraient impropres à la *consommation pendant un* certain temps. Comme nous le signale notre correspondant à Oslo, les milieux politiques norvé*giens se sont emparés de l'affaire.* Le parti libéral a annoncé qu'il envisage de présenter une motion de défiance au vote du Par*lement. Toutes les factions politi*ques et les écologistes — qui sont opposés à l'extraction du pétrole de la mer du Nord à cause du *risque que celle-ci fait courir aux* pêcheries — exploitent l'accident de Bravo.

En Grande-Bretagne aussi, deux *parlementaires du parti nationa*liste écossais ont annoncé, dès dimanche soir, leur intention de soulever, ce lundi, la question de *la pollution en* mer du Nord qui menace les activités écossaises de la pêche.

AU PAKISTAN

L'opposition invite la population à « marcher sur la résidence de M. Bhutto » le 30 avril

Quelques heures après une nouvelle vague d'arrestations et le recours à la censure, l'opposition pakistanaise a lancé dimanche 24 avril un nouveau défi à M. Bhutto, en demandant à la population de « marcher », le samedi 30 avril, sur la résidence du premier ministre, à Rawalpindi, où la loi martiale n'est *pas actuellement en vigueur*.

« Rawalpindi - Chalo. » « Tous à Rawalpindi » est le mot d'ordre lancé, dimanche soir, par les dirigeants de l'opposition qui restent en liberté. Il s'agit, pour eux, d'organiser une *« protestation populaire »* devant la résidence officielle du premier ministre, qui se trouve encore à Rawalpindi bien que la capitale du Pakistan soit Islamabad (les deux villes ne sont distantes que de quelques kilomètres). Plusieurs ambassades étrangères ont pris des dispositions pour évacuer leurs ressortissants *en* cas de troubles généralisés. L'Alliance nationale pakistanaise (P.N.A.), *qui* regroupe neuf formations hostiles à M. Bhutto, a choisi une date relativement éloignée pour l'épreuve de force afin que son mot d'ordre puisse se transmettre de bouche à oreille.

En effet, la censure préalable a été imposée samedi aux journalistes pakistanais. Cette mesure — qui ne s'applique pas aux correspondants et envoyés spéciaux étrangers — vise à préserver l'*« honneur de l'armée »* engagée dans des opérations de maintien de l'ordre. Après des années de docilité envers le pouvoir, la presse pakistanaise donnait de plus en plus d'informations sur les excès de la répression et la lutte engagée par l'opposition. Il semble qu'elle ait *joué* un rôle non négligeable dans le développement de la crise. Reprise en main, elle ne publie, ce lundi, que des nouvelles officielles, notamment des communiqués démentant les informations publiées précédemment. Les journaux de dimanche annonçaient la création de tribunaux militaires chargés de juger *« rapidement »* les fauteurs de troubles.

L'attitude de l'armée demeure la grande inconnue. Ancien chef d'état-major de l'armée de terre, le général Tikka Khan, qui avait *donné sa démission l'année* dernière, aurait été pressenti par M. Bhutto pour assumer les fonctions de ministre de la défense, *exercées actuellement par le* premier ministre.

Quarante-huit dirigeants de l'Alliance nationale ont été arrêtés *dimanche*. Il *s'agit de* personnalités de second plan, les chefs des partis regroupés au sein de l'Alliance ayant été incarcérés *après leur refus de « dialoguer »* avec M. Bhutto. La plus connue des victimes de la dernière vague d'arrestations est la bégum Waali *Khan, femme de l'ancien* président du Parti national awami (NAP), emprisonné en avril 1975 à la suite de l'assassinat d'un ministre dans la province-frontière du Nord-Ouest. Assignée à résidence, la bégum avait bénéficié de la complicité de certains politiciens pour quitter son domicile et participer à des manifestations contre M. Bhutto à Peshawar, capitale de la province.

Lundi matin, après l'annonce de la *« marche sur Rawalpindi »*, une certaine incertitude demeurait quant à la nouvelle direction de la coalition anti-gouvernementale, dont les membres sont *arrêtés les uns après les autres*. Les chefs qui ont pris la relève sont pratiquement réduits à la *clandestinité* en raison de la loi martiale. Les permanences de l'Alliance sont fermées dans les grandes villes. Au siège de la P.N.A., à Lahore, plus personne ne répond au *téléphone*.

Les militants de l'opposition semblent s'organiser dans les mosquées. A Islamabad, les maulas (religieux musulmans) manifestent leur esprit de résistance en récitant des prières publiques, bien que les haut-parleurs installés sur les minarets ne doivent être utilisés que pour l'appel au devoir religieux.

Après les violences de vendredi, les journées de samedi et dimanche ont été calmes à Karachi et à Lahore. Un affrontement entre la *police et des opposants qui ne* respectaient pas l'interdi*ction* de manifester a fait un mort à Hyderabad. Le couvre-feu a été *levé pendant quelques heures sa*medi à Lahore, afin de permettre à la population de se ravitailler. A Karachi, l'autorité militaire a *ordonné aux employés des ser*vices publics de se tenir à la disposition de l'armée, sous peine de mort. Les liaisons aériennes *avec l'étranger fonctionnent mais* le trafic est réduit. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*



M. TRUDEAU A L'ÉLYSÉE LE 12 MAI

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, a accepté l'invitation du président Giscard d'Estaing qui le convie à dîner au palais de l'Élysée le jeudi 12 mai.

M. Marc Lalonde, ministre de la santé nationale et de l'assistance sociale au Canada, fait une visite officielle de deux jours en France. Arrivé dimanche 24 avril, il devait avoir ce lundi et le mardi 26 avril des entretiens avec des personnalités gouvernementales françaises. Il s'entretiendra notamment avec Mme Veil, qui offre ce lundi un déjeuner en son honneur. Il rencontrera aussi M. René Lenoir et Mme Hélène Missoffe, secrétaires d'État auprès du ministre de la santé, et Mme Pasquier, déléguée générale à la condition féminine.

M. ARTHUR HARTMAN SERAIT NOMMÉ AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS A PARIS

M. Arthur Hartman serait nommé ambassadeur des Etats-Unis en France. La nouvelle n'est pas officielle, mais elle est considérée comme *« très vraisemblable »* à Paris dans les milieux diplomatiques. Le précédent ambassadeur américain en France, M. Rush, très lié au parti républicain, a démissionné dès l'élection de M. Carter et a déjà regagné les Etats-Unis.

[M. Arthur Hartman, cinquante et un ans, a fait des études de droit à Harvard. Il est entré dans la diplomatie en 1958. Longtemps spécialisé dans les affaires économiques, il a a été notamment en poste à Paris, dans les services de l'aide américaine, puis à l'ambassade. Il a servi à Saigon, *à Londres et à la délégation* américaine auprès des Communautés européennes à Bruxelles. Il est, depuis 1973, assistant-secrétaire d'État pour les affaires européennes. *Il a accompagné M. Kissinger* au cours de nombreuses missions en Europe.]

LA « DERNIÈRE » DU BOLCHOÏ A ÉTÉ TROUBLÉE PAR UNE MANIFESTATION CONTRE L'ANTISÉMITISME

Le Ballet du théâtre Bolchoï de Moscou a donné ses deux dernières représentations dimanche 24 avril au Palais des congrès.

En matinée, le couple vedette Vassiliev-Maximova a provoqué d'innombrables rappels après ses performances dans *Cendrillon*.

En soirée, *Spartacus* bouclait le ccyle.

A la fin de l'entracte, en effet, quelque ce ntcinquante manifestants appartenant au « comité de soutien aux juifs d'U.R.S.S. » ont fait irruption dans l'amphithéâtre aux 3 400 places — toutes occupées — pour dénoncer le courant antisémitique qui sévit en U.R.S.S., distribuer des tracts et demander à la foule son soutien en faveur de l'application des accords d'Helsinki. La salle, bien loin de se montrer hostile à la manifestation — ainsi qu'il arrive souvent, le spectacle sur scène faisant prime aux yeux du spectateur, — montra sa compréhension en reprenant à voix haute les thèmes de liberté et en exprimant sa sympathie aux protestataires quand ceux-ci furent expulsés.

INCIDENTS APRÈS LA COMMÉMORATION DU MASSACRE DES ARMÉNIENS DE TURQUIE

Une trentaine de réfugiés arméniens ont été interpellés dimanche soir 24 avril, place Charles-de-Gaulle, au cours d'une manifestation qui a suivi la commémoration du *« génocide du peuple arménien »* en 1915, en Turquie. Des incidents avaient eu lieu précédemment sur le parvis de Notre-Dame, où une centaine de manifestants, répondant à l'appel du Comité de défense de la cause arménienne, demandaient le rétablissement du peuple arménien tou tentier dans ses droits historiques.

Le C.D.C.A. a protesté contre l'attitude des forces de l'ordre, estimant que *« la preuve est une fois de plus faite qu'en adoptant de telles pratiques le gouvernement français cède aux pressions et exigences du gouvernement turc »*.

A Marseille, plusieurs milliers de manifestants qui défilaient sur la Canebière à l'appel du C.D.C.A. se sont heurtés aux forces de police, après avoir refusé de retirer du cortège des banderoles stigmatisan l'attitude du gouvernement turc à l'égard des Arméniens.

M. TCHERVONENKO FAIT REMETTRE UN MESSAGE DE M. BREJNEV A M. GISCARD D'ESTAING

M. Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S., a été reçu ce lundi matin 25 avril par M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée, auquel il a remis un message de M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing. Ce message *traiterait des relations franco-soviétiques* en général et ne porterait nullement sur le Zaïre. A l'Elysée, on se refuse à démentir ou à confirmer la rumeur selon laquelle le président de la République aurait reçu un précédent message de M. Brejnev démentant toute *participation soviétique* dans l'« affaire des Katangais » au Zaïre.

NOUVELLES BRÈVES

● *Demande de mise en liberté pour trois prisonniers des GARI.* — Mes Henri Leclerc et Marie-Christine Etelin ont déposé une demande de mise en liberté des trois militants des GARI emprisonnés à la Santé depuis plus de deux ans et demi (*le Monde* du 30 mars). Appréhendés après une série d'attentats commis dans le Sud-Ouest pendant l'été 1974, MM. Michel Camilleri, vingt-quatre ans, Jean-Marc Rouillan, vingt-quatre ans, et Mario-Inès Torrès, vingt-deux ans, ont été incarcérés le 20 septembre 1974. La Cour de sûreté de l'Etat s'étant déclarée, dix-huit mois plus tard, incompétente pour les juger, une nouvelle information avait ensuite été ouverte à Paris.

● *Le grand maître tchèque Vlastimil Hort*, profitant de son séjour en Islande, où il a perdu aux échecs son match contre Spasski, vient de battre un record *du monde peu banal. Il* a en effet rencontré à Reykjavik cinq cent cinquante adversaires en simultané, ne perdant que dix parties. L'épreuve a *duré vingt-quatre* heures et vingt minutes, pendant lesquelles Hort a absorbé 20 litres de jus d'orange et perdu 4 kilos, *après avoir parcouru, en allant* de table en table, une trentaine de kilomètres.

